



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

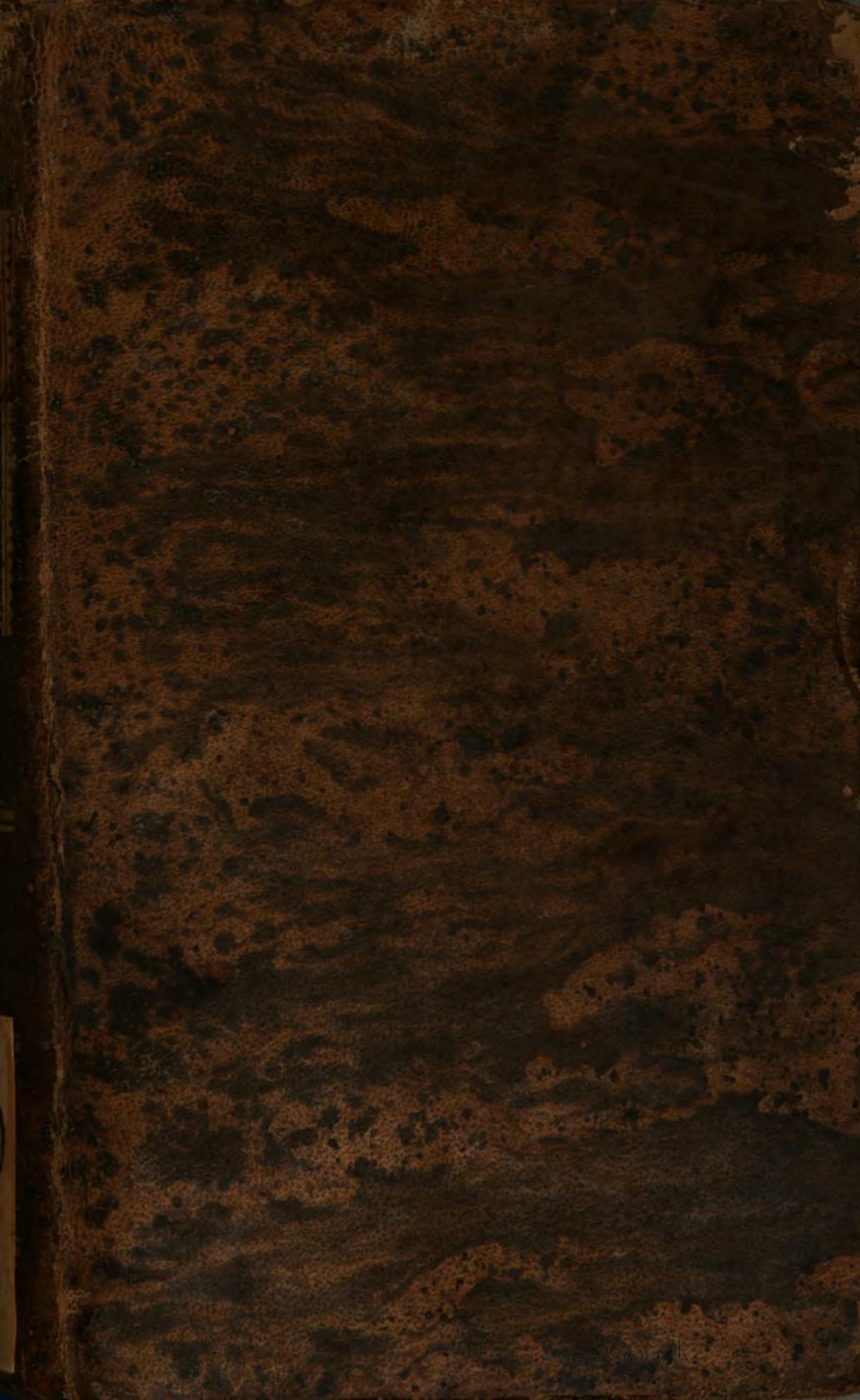
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







5^a - 685

[Faint, illegible handwritten text]

23200
MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JUILLET, 1774.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

**Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.**

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv: que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, Libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, <i>in-4°</i> ou <i>in-12</i> , 14 vol. par an à Paris.	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE par M. l'Abbé Di- nouart; de 14 vol. par an, à Paris,	9 liv. 16 s.
En Province, port franc par la poste,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; port franc par la poste; à PARIS, chez Lacombe, libraire,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 8 vol. <i>in-12</i> . par an, à Paris,	13 l. 4 s.
En Province,	17 l. 14 s.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, 24 vol. 33 liv. 12 s.	
JOURNAL historique & politique de Genève, 36 cahiers par an,	18 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE sous ses différens as- pects, 52 feuilles par an à Paris & en Provin- ce,	12 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an, à Paris,	9 liv.
En Province,	12 liv.
LA BOTANIQUE, ou planches gravées en cou- leurs par M. Regnault, par an,	72 liv.
JOURNAL DES DAMES, 12 cahiers par an, franc de port, à Paris,	12 liv.
En Province,	15 liv.
L'ESPAGNE LITTÉRAIRE, 24 cahiers par an, franc de port, à Paris,	18 liv.
En Province,	24 liv.

Nouveautés chez le même Libraire.

D ICT. de <i>Diplomatique</i> , avec fig. in-8°.	
2 vol br.	12 l.
<i>L'Agriculture réduite à ses vrais principes</i> ,	
in 12. br.	2 l.
<i>Théâtre de M. de St Foix</i> , nouvelle édition	
du Louvre, 3 vol. in 12. br.	6 l.
<i>Diçt. héraldique</i> avec fig. in-8° br.	3 l. 15 s.
<i>Théâtre de M. de Sivry</i> , 1 vol. in-8° broch.	2 liv.
<i>Bibliothèque grammat.</i> 1 vol in-8° br.	2 l. 10 s.
<i>Lettres nouvelles de Mde de Sévigné</i> , in-12. br.	2 l.
<i>Les Mêmes</i> in-12. petit format,	1 l. 16 s.
<i>Poëme sur l'Inoculation</i> , in-8° br.	3 l.
<i>IIIe liv des Odes d'Horace</i> , in-12.	2 liv.
<i>Vie du Dante</i> , &c. in 8° br.	1 l. 10 s.
<i>Mémoire sur la Musique des Anciens</i> , nouv.	
édition in-4° br.	7 l.
<i>Lettre sur la division du Zodiaque</i> , in-12.	12 s.
<i>Eloge de Racine avec des notes</i> , par M. de	
la Harpe, in 8° br.	1 l. 10 s.
<i>Fables orientales</i> , par M. Bret, vol. in-	
8° broché,	3 liv.
<i>La Henriade de M. de Voltaire</i> , en vers la-	
tins & françois, 1772, in-8° br.	2 l. 10 s.
<i>Traité du Rakitis</i> , ou l'art de redresser les	
ensans contrefaits, in 8° br. avec fig.	4 l.
<i>Les Muses Grecques</i> , in-8° br.	1 l. 16 s.
<i>Les Pythiques de Pindare</i> , in-8° br.	5 liv.
<i>Monumens érigés en France à la gloire de</i>	
<i>Louis XV</i> , &c. in-fol. avec planches,	
rel. en carton,	24 l.
<i>Mémoires sur les objets les plus importans de</i>	
<i>l'Architecture</i> , in-4° avec figures, rel. en	
carton,	12 l.
<i>Les Caractères modernes</i> , 2 vol. br.	3 l.



MERCURE

DE FRANCE.

JUILLET, 1774.

PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

Il faut que le cœur seul parle dans l'Élégie.

BOIL. art. poët. chant 11, vers 57.

É L É G I E.

Vous à qui pour jamais j'ai voué mon loisir,
Muses que je chéris, que je devois haïr,
De mes égaremens innocentes complices,
Et pourtant de mes maux dignes consolatrices,
Dans ce lieu solitaire où je viens vous chercher,
Un instant avec vous laissez-moi m'épancher.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Mon ame en a besoin ; elle lutte sans cesse ,
Pour ne pas succomber sous le poids qui l'op-
presse :

Mais dès que je vous vois , plein d'une douce er-
reur ,

Mon front s'épanouit & je crois au bonheur.

Je crois, me direz - vous ! quoi ! parce qu'on est
triste ,

Est-ce un droit de douter que le bonheur existe ?

Oui, Muses, c'en est un dans l'état où je suis ,

Et je puis en douter après trente ans d'ennuis.

Inutiles regrets ! Jeunesse inconséquente ,

A vos dépens toujours serez-vous imprudente ?

Ne verrez-vous jamais l'erreur qui vous séduit

Qu'à la vaine lueur du remords qui la suit ?

O toi qui dans les pleurs terminas une vie

Dont le cours glorieux fut si digne d'envie ,

Sage voluptueux , disciple de l'Amour ,

Favori de Vénus & l'honneur de sa Cour ,

Maitre dans l'art d'aimer , maitre dans l'art d'é-
crire ,

Tendre Ovide , permets qu'avec toi je soupire ,

Non d'amour (dès long-temps mon cœur en est
levré)

Mais de tes propres maux dont tu m'as pénétré ,

Je dévore du cœur leur touchante peinture ,

Et j'en fais jour & nuit ma plus chère lecture.

Malheureux comme toi , cette conformité

Semble étourdir un peu ma sensibilité.

Deux êtres affligés qu'un même sort rassemble,
 Se croient soulagés lorsqu'ils pleurent ensemble.
 Mes malheurs cependant sont au-dessous des
 tiens,

Mais chaque infortuné sent beaucoup plus les
 siens.

Relégué pour toujours chez le Gète barbare,
 Dans un climat sauvage, où la Nature avare
 N'offroit par-tout qu'un sol aride, nud, désert,
 En tout temps de glaçons & de neiges couvert,
 Vivre parmi ce peuple altéré de rapine,
 Entouré de voisins ardens à sa ruine,
 Et risquer chaque jour de périr avec eux,
 C'étoit là ton destin; il est sans doute affreux.
 Je n'ai pas, il est vrai, ce comble d'infortune;
 Mais enfin végétant sans espoir, sans fortune,
 Traînant par-tout les soins, les soucis dévorans,
 Loin de mon lieu natal errant depuis vingt-ans,
 Blâmé de mes amis & méprisé peut-être,
 J'en suis comme exilé, je n'ose y reparoître.
 Une sœur me restoit qui m'aimoit tendrement:
 Ce seroit de mes maux l'unique allègement;
 Elle auroit pu sans doute, au milieu de l'aïssance,
 De mes destins un jour corriger l'inclémence;
 Mais comme elle eut toujours le théâtre en hor-
 reur,

La haine à l'amitié succède dans son cœur.

De tous les coups du Sort ce coup m'est le plus
 rude,

8 MERCURE DE FRANCE.

C'est un mal que ne peut adoucir l'habitude.

Avec le temps, dit-on, tout s'oublie aisément :

Je n'en puis convenir, je sens trop vivement.

Heureux cent fois heureux ce vulgaire apathique

Conservant en tout temps un sens froid léthar-
gique,

Cœur dur par habitude, à qui le bien, le mal,

La peine, le plaisir, enfin tout est égal !

Heureux ce portefaix content du nécessaire !

Il brave le mépris, il craint peu la misère ;

Ses bras sont ses garants ; leur produit est cer-
tain :

Joyeux il vit, boit, chante, est heureux ; car
enfin

Qu'est-ce que le bonheur ? Un être chimérique,

Qui de nos goûts divers prend le nom fantasti-
que,

Dont on ne peut donner de définition

Que celle de l'objet de notre passion.

L'un le met dans l'argent, un autre dans la gloire,

Les amans à jouir, les ivrognes à boire,

Et ce même manant si content quant il boit,

S'estimât-il un Prince, est tout ce qu'il se croit.

Mais moi que mon mal - être & terrasse & ren-
verse,

Qui, comme lui, n'ai point une erreur qui me
berce,

Point d'intervalle heureux qui trompe mes ennuis,

Ce que j'étois hier, aujourd'hui j'en suis,

Toujours vil histrion ; * quel métier , quand j'y
pense !

Voilà pourtant le fruit de mon extravagance.
Ah ! si j'ai quelquefois éprouvé vos douceurs ,
Muses , vous m'avez fait bien payer vos faveurs.
Encor , si préférant l'agréable à l'utile ,
Du moins j'eusse occupé quelque poste tranquille ;
Où , libre & jouissant d'un honnête loisir ,
De l'étude des arts j'eusse fait mon plaisir ,
Depuis long-temps peut-être entré dans la car-
rière ,

On me verroit couvert d'une noble poussière ;
Mais un dessein vengeur , pour combler mes re-
vers ,

M'a toujours suscité mille obstacles divers ,
Et semblable au vaisseau dont l'Aquilon se joue
Qui , loin d'avancer , a toujours le vent en proue ,
Chaque emploi que , pour vivre , il m'a fallu rem-
plit ,

Sembler avoir tout exprès contredit mon desir.
Déjà pourtant j'ai vu quarante fois Борée
Faire prendre la fuite à Pomone éplorée ;
L'esprit toujours en peine , accablé de travaux ,
Je n'ai pu disposer d'un instant de repos ,
Et , soupirant en vain après la renommée ,

* Très-médiocre comédien dans une petite
troupe de province.

10 MERCURE DE FRANCE:

Mon feu , de jour en jour , se dissipe en fumée ;
Ma folle erreur ainsi doublement me punit ;
Je n'en puis retirer ni gloire ni profit :
Ma faute incessamment se retrace à ma vue ,
Je vois avec douleur l'occasion perdue.
Insensé que j'étois ! Un bon canonicat *
Pour moi qui n'avois rien valoit un marquisat
Ce seroit maintenant qu'exempt d'inquiétude ,
Je pourrois tout entier me livrer à l'étude ,
Consacrer chaque instant d'un loisir enchanteur
A m'éclairer l'esprit , à m'épurer le cœur.
Des passions le souffle en vain voudroit me nuire
De l'amour , à mon âge , on ne craint plus l'em-
pire.

L'ambition jamais n'égara ma raison :
Satisfait , je craindrois encor moins son poison.
Je verrois en pitié ce courtisan volage
S'agiter & toujours n'embrasser qu'un nuage.
Qu'il me seroit aisé d'éviter le fracas
D'un monde que je hais & dont je suis si las !
Je plaindrois ces mortels , jouets de la folie ,
Qui dans le tourbillon vont consumant leur vie
Et se disant heureux , évoquent à grand bruit
Le plaisir effrayé qui sans cesse les fuit.
Non , la frivolité n'auroit point mon hommage.
Jouir en paix de soi , c'est le plaisir du sage.

* Un canonicat m'étoit destiné , & l'on ne m'a
voit fait étudier que dans cette vue.

Souvent je passerois , oisif , laborieux ,
 En spéculations des jours délicieux ;
 Tantôt l'œil enchanté , l'ame tranquille & pure ,
 Sur le bord d'un ruisseau contemplant la Nature ,
 Ou , pour en savourer les beautés tour-à-tour ,
 D'autrefois admirant l'aurore d'un beau jour .
 Quel spectacle divin ! quel délice suprême !
 L'homme s'élève alors au dessus de lui-même .
 Son cœur ivre de joie , hors de lui transporté ,
 Semble prendre son vol vers la Divinité .
 Ah ! c'est-là le bonheur , la volupté parfaite ,
 Le bien que j'ai perdu , le bien que je regrette ,
 Le seul qui cause encor mon plus ardent desir ,
 Et que je pleurerai jusqu'au dernier soupir .

D** , à Cl**.

SUR LE PRINTEMPS.

CHARMANTE Déesse
 Des fleurs , du printemps ,
 Et de la jeunesse ,
 Reviens dans nos champs .
 Déjà le Zéphire
 Plein de son amour ,
 Dans nos bois soupire
 Après ton retour .
 Chaque jour l'Aurore ,

À vj

De ses tendres pleurs
En faisant éclore
Des moissons de fleurs,
Aux Plaisirs encore
Ouvrira nos cœurs.
Tout dans la Nature
Va se ranimer,
Et c'est pour aimer.
Cette onde si pure
Qui roule en grondant,
Du flot, son amant,
Plaint par ce murmure
L'amoureux tourment.
Sous le verd feuillage
Un essaim volage
D'oiseaux amoureux,
Par son doux ramage,
Par son badinage
Exprime ses feux,
Et nous fait entendre
Que pour être heureux
Il faut être tendre.
Déjà le Soleil,
Se plongeant dans l'onde,
Va du nouveau Monde
Presser le réveil.
Hâte-toi, Nuit sombre;
La Beauté dans l'ombre

Aime à se cacher ,
 Et la plus sévère
 Ne repousse guère
 Qui fait l'y chercher.
 Ce profond silence
 Qu'interrompt par fois
 Le vent qui balance
 Mollement nos bois ,
 De la nuit épaisse
 Augmentant l'horreur ,
 Jette au fond du cœur
 Certaine terreur
 Propre à la tendresse.
 Le Dieu du repos
 Sur les yeux des mères ,
 Des Argus sévères ,
 Répand ses pavots.
 Quand tout est tranquille ,
 Lors , à petit bruit ,
 Cupidon conduit
 Sa cohorte agile.
 Les Ris & les Jeux
 Jamais ne sommeillent ;
 Mais pourquoi , comme eux ,
 Tant de jaloux veillent ?
 Importuns jaloux
 Seriez-vous à craindre ?
 Ah ! loin de vous plaindre ,

14 MERCURE DE FRANCE.

Vous êtes pour nous
Bien souvent utiles :
Les Nymphes sans vous
Seroient moins dociles ,
Les Plaisirs moins doux.

Aimable Jeunesse
Plongez-vous sans cesse
Dans la douce ivresse
Des tendres amours.
Tout dans la Nature
Offre la peinture
Du rapide cours
De vos plus beaux jours.
Un plaisir s'envole :
Qu'un autre qui s'uit
Toujours vous console
De celui qui fuit.

L'Hermite Maillanct.

LE VISIR PRÉCEPTEUR.

*Fable orientale.**

POUR donner des leçons de sagesse à son fils ,
Certain Sultan choisit parmi ses favoris

** Cette pièce & la suivante sont imitées de M. de St Lambert.*

Un Visir éclairé, connu par sa prudence ;
 Va, dit-il au Ministre, au sein de l'innocence,
 Loin du tumulte de la Cour,
 Elever sa tendre jeunesse ;
 Que par les mœurs il puisse un jour
 De les peuples soumis mériter la tendresse :
 Pour former sûrement son cœur à la vertu
 Choisis quelque lieu solitaire,
 Je remets en tes mains l'autorité d'un père :
 Puisse-t-il vertueux m'être bientôt rendu ! . . .
 Le jeune Prince part ; .. après quatre ans d'absence,
 Il vient revoir enfin ce dangereux séjour :
 Déjà sa raison jointe aux grâces de l'enfance
 Plait, & charme toute la Cour . . .
 Cependant à son fils trouvant moins de mérite
 Qu'à celui de son favori,
 Le Sultan mécontent s'en plaint ; mais celui-ci
 Calme en ce peu de mots la douleur qui l'agite :
 « Sire, de tous les deux j'ai prévu les besoins ;
 » Entre eux également j'ai partagé mes soins :
 » Je conviens que mon fils a bien pu reconnoître
 » Qu'il lui faudroit compter sur le secours d'au-
 » trui ;
 » Mais je n'ai pu cacher à l'enfant de mon maître :
 » Que les autres mortels auroient besoin de lui.

Par M. Houllier de St Remi.

LE LABOUREUR SUR LE TRÔNE,*fable orientale.*

UN Roi mourant sans héritier
 Qui pût prétendre à la couronne,
 Ordonna qu'on mît sur le trône
 Celui qu'on verroit le premier
 Paroître aux portes de la ville ;
 Bien persuadé que les Dieux
 Ne font jamais rien d'inutile ,
 Et qu'ils choisiroient pour le mieux : . . .
 Cependant à peine il expire ,
 Qu'on découvre au pied du rempart
 Un laboureur que le hasard
 Vient en ce moment d'y conduire ;
 On lui dit qu'il est Empereur : . . .
 Le peuple accourt , on l'environne ,
 On s'en saisit , on le couronne ;
 Le pauvre homme est transfé de peur.
 Pour marque du pouvoir suprême ,
 On ceint son front du diadème ;
 Régné , lui dit-on : du feu Roi
 Telle est la volonté dernière ;
 Oubliez votre humble chaumière . . .
 Il ose à peine ajouter foi
 A ce prodige qui l'étonne ; . . .
 Tremblant il monte sur le trône :

Sur les degrés, tout près de lui,
 Les tristes chagrins & l'ennui,
 Aussitôt viennent prendre place ;
 Un voisin puissant le menace :
 Il est trahi par des flatteurs
 Qu'il accabloit de ses faveurs ;
 Déjà la cruelle famine
 Enlève ses meilleurs soldats ;
 Pour comble, une guerre intestine
 S'allume au sein de ses Etats...
 Ami du Roi dès le jeune âge,
 Certain manant de son village
 Joyeux vient le complimenter ;
 « Je ne peux que louer ton zèle,
 « Mais, loin de me féliciter,
 « Plains, dit-il, ma grandeur nouvelle.
 « Lorsqu'accablé du poids du jour,
 « Ami, je labourais la terre,
 « Manquant de tout à mon retour,
 « Je ne sentojs que ma misère ;
 « Aujourd'hui j'ai bien d'autres soins :
 « Chaque sujet de mon Empire
 « Trouble mon âme, la déchire ;
 « Je souffre de tous leurs besoins.

Par le même.

LES TROIS PRÉCEPTES.

Nouvelle.

HEUREUX, quatre fois heureux le fils obéissant & soumis à son père ! Observant le divin précepte , il obtient une longue vie , & tout lui réussit ; au lieu que le fils désobéissant est malheureux , toutes ses entreprises ont une issue funeste : la nouvelle suivante offre un exemple frappant de cette vérité. Dans Gênes la Superbe vivoit Regnaud l'Escalle, gentilhomme partagé des dons de l'esprit & de la fortune. Il avoit un fils unique appelé Salaradin , qui possédoit toute son affection ; il l'élevoit & l'instruisoit en bon père , n'épargnant rien de ce qui pouvoit lui être utile ou glorieux. Regnaud , déjà vieux , tomba dangereusement malade ; & , sentant approcher le terme de ses jours , il manda un notaire pour faire son testament ; il institua Salaradin son héritier universel. Ensuite il l'exhorta , en père affectueux , à graver trois préceptes dans sa mémoire , pour ne jamais s'en écarter : le premier , de ne point révéler son secret à sa femme ; quelque tendresse

qu'il eût pour elle; le second, de ne pas élever comme son fils & héritier un enfant dont il ne seroit pas le père; le troisième, de ne pas s'attacher à un Prince qui, par lui seul, veut régir ses États. Après ces mots suivis de sa bénédiction, il expira.

Salardin, jeune, riche & de qualité, résolut de prendre femme, & de si bien la choisir, qu'il eût lieu d'en être satisfait. Il épousa donc Théodora, qui, étant belle & bien élevée, lui inspira tant d'amour, qu'il ne pouvoit s'éloigner d'elle. Au bout de plusieurs années de mariage, Salardin, se voyant sans enfans, crut, de concert avec sa femme, devoir en adopter un pour l'élever comme sien, & lui laisser ses grands biens, au mépris des avis paternels. Ils adoptèrent un nommé Posthume, enfant d'une pauvre veuve, & l'élevèrent avec plus de tendresse qu'il ne méritoit.

Au bout d'un certain temps, Salardin, moins las du brillant séjour de Gênes, qu'excité par une demangeaison ordinaire à gens qui vivent dans l'indépendance, jugea à propos de s'expatrier. Ayant donc pris quantité d'or & de bijoux, & fait préparer tous ses équipages, il partit de

20 MERCURE DE FRANCE.

Gênes avec Théodora son épouse chérie , & posthume son fils adoptif ; & , passant par le Piémont, il se rendit à Montferrat. Là, s'étant arrêté, il fréquenta beaucoup de Gentilshommes, faisant avec eux des parties de chasse & de plaisir, & se montrant si magnifique & libéral, qu'il étoit généralement chéri & considéré. La magnificence de Salardin parvint jusqu'au Marquis de Montferrat qui, le voyant jeune, opulent, sage & spirituel, prit tant d'amitié pour lui, qu'il ne pouvoit passer un jour sans le voir. La faveur de Salardin auprès du Prince s'accrut au point qu'il devint le canal de toutes les grâces. Dans ce degré d'élévation, le favori faisoit son étude unique de complaire au Souverain, jusqu'à prévenir ses desirs. Le Marquis, jeune aussi, aimoit singulièrement la chasse à l'épervier : il avoit quantité d'oiseaux, de chiens & d'autres animaux, selon l'usage des grands seigneurs ; & il ne chassoit jamais à l'oiseau, ou autrement, sans être accompagné de Salardin. Un jour celui-ci, seul en son logis, se mit à penser aux honneurs dont le Prince le combloit ; puis, se rappelant les bons procédés, les mœurs honnêtes de Posthume, son fils respectueux ; il disoit ;

« Ah ! que mon père se trompoit lourde-
 »ment ! Je crois très - fort qu'il radoit ,
 »selon la coutume des vieillards. Quelle
 »lottise , quelle frénésie lui inspiroit
 »cette défense expresse d'élever un enfant
 »d'autrui , & de m'attacher à un Prince
 »qui seul gouvernât tout par lui-même ?
 »Je vois à présent qu'il étoit dans l'erreur.
 »Posthume n'est à moi que par adoption ;
 »il n'en est pas moins sage , bien élevé &
 »infiniment respectueux. Et de qui pour-
 »rois - je être plus fêté que je le suis du
 »Marquis ? Cependant il fait tout par sa
 »tête & ne consulte personne. Il m'affec-
 »tionne & m'honore à tel point , qu'il ne
 »sauroit avoir plus de déférence pour un
 »supérieur ; chose qui m'étonne & me
 »confond. Mais puisque je me suis déjà
 »tiré au-delà de mes espérances de deux
 »des charges que mon père m'imposa , je
 »veux expérimenter la troisième , sûr de
 »redoubler le juste & rendre amour de
 »mon épouse. Qui mérite plus ma con-
 »fiance qu'une femme qui laissa la maison
 »paternelle pour ne faire qu'un cœur &
 »qu'une ame avec moi ? Assuré donc que
 »je puis lui confier les plus importans
 »secrets , je veux éprouver sa fidélité ,
 »non pour moi qui suis convaincu qu'elle

22 MERCURE DE FRANCE.

»m'adore , mais pour la tenter comme
»feroient de jeunes idiots qui croiroient
»pécher irrémiffiblement s'ils contreve-
»noient aux loix infensées de leurs vieux
»parens.»

C'est ainsi que Salarin plein de mépris pour les trois préceptes de son père, résolut d'en violer le troisième. Il sortit sans délai de chez lui pour se rendre au Palais ; & s'étant approché d'une barre où étoient perchés quantité de faucons , il prit le meilleur & le plus cher au Marquis. Il l'emporte sans être vu , court chez un de ses amis nommé Francin , & le lui montre en le priant au nom de l'intime ami-rié qui les unit , de le garder jusqu'à nouvel ordre ; ensuite il revient chez lui , où en ayant pris un des siens , il le tue en cachette & le porte à sa femme. «Théodora , lui dit-il , ma chere épouse , tu fais que je ne peux avoir une heure de repos avec le Marquis , lequel , avec ses chasses à l'oiseau , avec ses tournois & mille occupations différentes , me tient dans un si continuel exercice , que souvent j'en suis plus mort que vif. Pour le détourner de ses éternelles parties de chasse , je lui ai joué un tour dont il ne sera pas fort aise. Peut-être se

«reposera-t-il quelques jours, & aurons-
 nous un peu de relâche. Qu'avez-vous
 donc fait, lui dit Théodora? — Je lui ai
 tué son faucon favori; il est pour en
 mourir de rage quand il le saura.» A
 ces mots il ouvre son manteau, &
 montre le faucon mort qu'il remet à sa
 femme, la chargeant de le faire cuire
 pour le manger à souper en l'honneur
 du Marquis. Théodora voyant l'oi-
 seau mort se lamenta beaucoup; &
 se tournant vers son mari, elle le tança
 durement d'une pareille sottise. Com-
 ment avez-vous pu, lui dit-elle, vous
 oublier assez pour outrager un Prince qui
 a pour vous tant de bontés? Sûr d'en ob-
 tenir tout ce que vous voulez, vous tenez
 le premier rang auprès de sa personne.
 Ah! mon cher Salardin, vous avez attiré
 un cruel fléau sur votre tête. Il y va de la
 vie, si le Prince vient à savoir le fait. —
 «Comment veux-tu qu'il l'apprenne, s'il
 n'y a que toi & moi qui le sachions? Je
 te conjure par la tendresse que tu eus tou-
 jours pour moi, de ne jamais dévoiler un
 mystère dont la découverte entraîneroit
 notre ruine.» — Ne craignez point; je
 mourrois plutôt que de révéler un tel se-
 cret. L'oiseau cuit & apprêté, Salardin se

24 MERCURE DE FRANCE.

mit à table avec son épouse. Mais comme elle ne vouloit point manger & se rendre à ses invitations pressantes de goûter du faucon, il leva la main & lui fit une menace qui la mit tout en feu. Théodora, furieuse de se voir ainsi maltraitée, quitte la table; &, tout en murmurant, elle proteste de se venger de son mari. Le jour suivant elle sort de grand matin, & court chez le Marquis, à qui elle apprend la mort du faucon. A cette nouvelle le Prince fut saisi d'un si violent courroux qu'il fit arrêter Salardin, &, sans vouloir entendre aucune raison, il ordonna qu'il fût décapité sur l'heure, & qu'on divisât ses biens en trois parts, dont l'une seroit adjudgée à sa femme qui l'avoit dénoncé, une autre à son fils, & la troisième à l'exécuteur.

Posthume qui étoit robuste & dispos, ayant appris la sentence portée contre Salardin, & la division de ses biens, s'en fut en diligence à Théodora, & lui dit : Ma mère, ne vaudroit-il pas mieux que je gagnasse le tiers des biens de mon père, qu'un étranger? — Tu as raison, mon fils; par ce moyen le patrimoine de Salardin nous resteroit en totalité. Le fils alla sans délai demander au Marquis la faveur
d'exécuter

d'exécuter Salardin pour hériter du tiers de ses biens. Sa demande fut agréée.

Salardin avoit prié Francin son fidèle ami, dépositaire de son secret, d'aller, dès qu'on le conduiroit à la mort, supplier le Marquis de permettre que l'accusé lui fût amené pour se justifier. Francin s'acquitta de sa commission.

Cependant l'infortuné Salardin en prison, les fers aux pieds, s'attendoit d'heure en heure à se voir conduire au théâtre d'une mort ignominieuse; & , pleurant à chaudes larmes, il se disoit: « Je ne vois
 » que trop à cette heure que la longue
 » expérience de mon père veilloit à ma
 » conservation. Il me conseilloit en hom-
 » me sage & prudent; & moi, insensé que
 » je suis, je méprisai ses avis. Lui, pour
 » me sauver, me conseilla de fuir mes en-
 » nemis domestiques, & je me suis rendu
 » leur proie pour qu'ils m'égorgeassent &
 » jouissent de mon trépas: lui qui con-
 » noissoit l'humeur des Princes qui sou-
 » vent aiment & haïssent, élèvent & abaïf-
 » sent un sujet d'une heure à l'autre,
 » m'exhortoit à fuir leur approche; & je
 » les ai imprudemment recherchés pour y
 » perdre les biens, l'honneur & la vie.
 » Plût-à-Dieu n'avoir jamais éprouvé ma

26 MERCURE DE FRANCE.

» perfide épouse ! Ah ! Salardin, qu'il vau-
» droit bien mieux pour toi avoir suivi les
» traces de ton père , & laissé aux flatteurs
» le soin de faire la cour aux Princes ! Je
» ne vois que trop où m'a précipité mon
» aveugle confiance en moi , dans mon
» épouse , dans mon fils scélerat , & sur-
» tout dans le cruel Marquis. Ah ! mal-
» heureux Salardin ! à quoi es - tu réduit ?
» Que te servent tes titres , tes parens , ta
» loyauté , ton intégrité , ta tendresse ? O
» mon père ! je crois que regardant , tout
» mort que tu es , dans le miroir de la cé-
» leste bonté , tu me vois conduite au sup-
» plice en punition de n'avoir pas cru &
» suivi tes sages & affectueux avis. Je crois
» qu'animé pour moi de la même ten-
» dresse qu'autrefois , tu pries l'Être Su-
» prême d'avoir pitié des travers de ma
» folle jeunesse. Pardonne , je t'en con-
» jure , à un fils ingrat & rebelle à tes
» leçons. »

Pendant que Salardin se faisoit ainsi son procès, Posthume son fils adoptif vint à la prison avec les sbires ; & s'offrant insolument aux yeux de son père , il lui tint ce langage : « mon père , comme vous devez être décapité d'après l'arrêt du Prince , & que le tiers de vos biens est dévot-

lu à celui qui vous exécutera, persuadé de votre tendresse à mon égard, je pense que vous n'improverez pas que je me charge de cette fonction. Par ce moyen vos facultés ne tombant pas en mains étrangères, resteront dans la maison.» Salardin qui avoit écouté attentivement Posthume, lui répondit : «Dieu te bénisse ! mon fils : tu as pensé comme je le desirois ; & si d'abord je fusse mort inconsolable, je mourrai content désormais. Fais donc sans délai ton digne emploi.» Posthume lui demande pardon & l'embrasse ; puis, lui liant les mains, l'exhorte à se résigner à la mort. Salardin, frappé de la vicissitude des choses, étoit interdit. Enfin sortant de la prison accompagné des sbires & du bourreau, il s'achemina en diligence vers le lieu du supplice. Y étant arrivé, il regarda les assistans & leur conta la cause de sa mort. Ensuite il demanda à Dieu humblement pardon de ses fautes, exhortant les enfans à la soumission envers leurs pères. Quand le peuple sut le motif de la condamnation de Salardin, il n'y eut personne qui ne donnât des larmes au sort de ce jeune infortuné, & qui ne fît des vœux pour sa délivrance.

Cependant Francin s'étoit rendu chez

le Marquis, & lui avoit adressé ce discours: « Très-illustre Seigneur, si jamais
 » une étincelle de pitié s'alluma dans le
 » cœur d'un Prince équitable, je suis sûr
 » qu'elle enflammera le vôtre, si vous je-
 » tez un regard de votre clémence ordina-
 » re sur l'innocence de mon ami, victime
 » d'une méprise. Seigneur, quel motif a
 » pu vous induire à condamner à la mort
 » Salardin pour qui vous aviez tant de
 » bienveillance? Jamais il ne songea à
 » vous offenser. Mais, Prince très-clément,
 » si vous permettez qu'on amène devant
 » vous le plus fidèle de vos serviteurs avant
 » qu'il meure, je me flatte de vous dé-
 » montrer son innocence. » Le Marquis,
 les yeux étincelans de fureur, vouloit,
 sans répondre un mot à Francin, le chas-
 ser de sa présence, quand celui-ci se prof-
 terna à ses pieds, embrassant ses genoux,
 s'écria les larmes aux yeux; « Grâce, grâce,
 » Prince équitable; que l'innocent Salardin
 » ne vous doive pas la mort; calmez votre
 » courroux, & je vous convaincrâi que l'ac-
 » cusé n'est pas coupable. Au nom de cette
 » justice si inviolable pour vos ayeux & pour
 » vous, accordez une heure de délai. Qu'il
 » ne soit pas dit, Seigneur, que vous ordon-
 » niez précipitamment & sans preuve le

trépas de vos amis. Le Prince enveloppant Francin dans son courroux, lui dit : Sans doute que tu veux t'associer à Salardin ? Pour peu que tu allumes encore ma fureur, je te ferai expédier après lui. — Seigneur, je consens de mourir avec lui, pour prix de mes services, si vous le trouvez criminel. Le Prince considérant l'intrépidité de Francin, jugea qu'il ne s'obligeroit pas à mourir avec son ami sans une parfaite conviction de son innocence. Je veux bien, reprit-il, accorder une heure de délai ; mais dispose toi à subir le même supplice que ton ami, si tu ne prouves qu'il est innocent. A ces mots il dépêcha un de ses officiers vers les Ministres de la justice pour leur commander de sa part de surseoir à l'exécution, & de lui amener Salardin escorté de l'exécuteur & lié comme il étoit. Quand celui-ci fut devant le Marquis encore tout enflammé de colère, il retint son dépit, & montrant un visage ouvert & serein, il lui parla en ces termes : « Seigneur, mes
 » services & mon attachement envers vo-
 » tre Altesse n'avoient pas mérité l'ou-
 » trage que vous me faites en me con-
 » damnant à une mort ignominieuse ; &
 » si l'indignation que vous inspire ma fo-

»lie (si c'en est une) vous rend cruel en-
 »vers moi, contre votre naturel, vous ne
 »deviez pourtant pas m'envoyer au sup-
 »plice sans m'entendre. Le faucon dont
 »la mort prétendue vous rend si furieux
 »contre moi, est plein de vie & tel qu'au-
 »paravant. Ce ne fut ni pour le tuer, ni
 »pour vous insulter que je le pris; c'étoit
 »pour faire une secrète épreuve dont
 »vous allez être instruit.» Alors s'adres-
 sant à Francin qui étoit présent, il le pria
 de montrer l'oiseau & de le rendre à son
 patron. Ensuite il conta au Marquis les
 préceptes affectueux de son père & leur
 infraction. Le Prince entendant ainsi
 parler Salardin, & voyant son faucon
 plus alerte & plus beau que jamais,
 étoit tout interdit. Mais quand il se
 fut un peu remis, songeant à son in-
 justice d'avoir condamné à mort un ami
 innocent, il leva des yeux pleins de lar-
 mes, & fixant l'accusé, il lui parla de la
 sorte : « Si tu pouvois, Salardin, lire au
 »fond de mon cœur, tu verrois que les
 »liens qui te serrent les bras ne t'ont pas
 »causé tant de douleur & de détresse qu'à
 »moi de chagrin & d'amertume. Il n'y
 »aura plus de joie & de félicité pour moi,
 »ayant si fort outragé un ami fidèle &

»zélé pour mon service. Que ne puis-je
 »anéantir le passé ! mais la chose étant
 »impossible, je m'efforcerai si bien de la-
 »ver l'affront que tu reçus, que tu seras
 »content de moi. »

A ces mots le Prince lui ôta de ses propres mains le cordon dont il étoit lié ; l'embrassa plusieurs fois avec la plus vive tendresse ; & , l'ayant pris par la main droite , le fit asseoir à côté de lui. Ensuite il vouloit que le même cordon servît pour étrangler Posthume en punition de sa scélératesse. Mais Salardin s'y opposa , & ayant fait approcher l'exécuteur, il lui tint ce discours : « Posthume, que j'élevois par charité dès le bas âge , Dieu m'est témoin que je ne fais que faire de toi. Entraîné , à la fois , par la tendresse que j'eus pour toi jusqu'ici , & par l'indignation que m'inspire ton atrocité , l'une veut que je te pardonne , & l'autre que je févisse contre toi à toute rigueur. Que faut-il donc que je fasse ? Montré au doigt si je t'absous , je délobéis au précepte divin si je me venge. Pour qu'on ne me taxe d'être ni trop bon ni trop cruel , je prendrai un parti mitoyen ; tu ne recevras de moi ni peine afflictive , ni pardon absolu. Prends donc en échange de mes biens

. B i y

32. MERCURE DE FRANCE.

que tu voulois usurper, cette corde dont tu melias les mains. Emporte-la pour te rappeler sans cesse mes bienfaits & ton crime. Fuis si loin que je n'entende plus parler de toi. C'est ainsi qu'il renvoya Posthume avec sa malédiction, & l'on n'en eut jamais de nouvelles. Théodora, déjà informée de la délivrance de Salardin, s'enfuit dans un couvent où elle termina misérablement sa carrière. Salardin l'ayant su, prit congé du Marquis, quitta Monferrat; & ayant appliqué à de bonnes œuvres une partie de ses richesses, il employa le reste à couler de longs & paisibles jours dans Gênes sa patrie.

*Traduit de l'italien de Strapparole,
par M. Flandy.*

*ÉPIÎRE adressée à MM. les Elèves de
l'École royale militaire sur la mort de
LOUIS le Bien-Aimé.*

PAR un arrêt cruel quand le Destin sévère
Aux vœux d'une famille arrache un tendre père;
Ses membres désolés, que réunit le deuil,
Resserrent des liens relâchés par l'absence.
Dans ce malheur commun leurs cœurs d'intelli-
gence

Viennent tous à l'envi gémit sur son cercueil.
 Ainsi que ces enfans , unissons nos misères ,
 Nous dont un même sort a fait de tendres frères ,
 Orphelins malheureux qui perdons à la fois
 Un père , un bienfaiteur & le meilleur des Rois.
 Hélas ! tant qu'a regué l'Antoin de la France ,
 Nous l'avons adoré dans un profond silence.
 Aux Rois , pendant leur vie , un hommage adressé
 N'est souvent que le vœu d'un cœur intéressé.
 Leur mort vient écarter tout soupçon d'impos-
 ture.

Des louanges alors le mérite est fixé ;
 C'est sur leur tombe enfin que notre encens s'é-
 pure.

Sur celle de Louis humectons de nos pleurs
 L'encens , le triste encens qu'en nos sensibles cœurs
 A jamais doit brûler la flamme la plus pure.
 François, oseriez-vous suspecter nos douleurs ?
 Pouvions-nous donc l'aimer qu'avec idolâtrie ?
 Ne lui devons-nous pas l'espoir délicieux
 De remplir quelque jour , envers notre patrie ,
 Les devoirs imposés par ces dons glorieux
 Que nous reçûmes d'elle en recevant la vie ?
 Défenseurs de l'Etat , nos modestes ayeux
 Ne nous avoient laissé , pour tout bien après eux ,
 Que leur nom à porter & leur exemple à suivre.
 Leurs rejets obscurs , oubliés , sans secours ,
 Dans un repos honteux alloient traîner leurs
 jours.

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Leur ardeur s'éteignoit : pour la faire revivre ,
Louis le *Bien-Aimé* trouve un moyen nouveau ,
Perce le voile épais qui couvroit leur enfance ;
Et du haut de son trône on voit sa bienfaisance
Etendre ses doux soins jusques à leur berceau.
Pour un si beau projet tout lui paroît facile.
Son royaume n'a pas de ténébreux asyle
Où son cœur paternel ne porte le flambeau :
Quels furent les transports de cette classe heu-
reufe

Où Louis vint choisir le languissant essaim
Que lui-même vouloit ranimer dans son sein !
Dès-lors la pauvreté cessa d'être honteuse ;
Et , sur elle jetant un regard moins hautain ,
L'orgueilleuse opulence envia son destin.
Ah ! représentons-nous nos mères pénétrées
Peignant de ce bon Roi les vertus adorées ,
L'offrant avec transport à notre affection ,
Moins comme un souverain que comme un père
tendre ,

Formant nos foibles voix à bégayer son nom ,
A chanter ses bienfaits avant de les comprendre.
Retraçons-nous encor nos pères attendris ,
Justement enivrés d'un si glorieux prix ,
Nous prenant dans leurs bras , nous arrosant de
larmes ,

Des lauriers belliqueux nous vantant tous les
charmes ,

Ouvrant à nos regards le livre de l'honneur

Et déjà nous donnant des leçons de valeur.

«Eh ! quoi , nous disoient-ils , un Roi brillant de
» gloire

» Abaisse ses regards sur de simples enfans !

» Ce n'étoit pas assez que ses bras triomphans ,

» Aux champs de Fontenoy guidés par la Victoire ,

» Eussent placé son nom au temple de Mémoire.

» Dans ce temple , à côté des Princes bienfaisans ,

» Son grand cœur se livrant à toute sa tendresse ,

» Plein d'une noble ardeur , brigus les premiers
» rangs.

» L'on tremble , l'on frémit , on l'aime avec
» ivresse.

» Que n'étiez-vous témoins de la vive détresse

» Où sa vie en danger plongea la Nation !

» L'amour seul égaloit la consternation ;

» Du deuil le plus profond la France étoit cou-
» verte.

» On n'entendoit que cris , que sanglots en tout
» lieu ,

» D'un seul homme pourtant on redoutoit la perte ;

» Mais l'Amour , en nos cœurs , en avoit fait un
» Dieu.

» Ce fut à cette époque , à jamais mémorable ,

» Que les François , sortant de leur cruel effroi ,

» Donnèrent tous d'une voix à ce Prince adorable

» Le titre le plus beau que pût choisir un Roi.

» Ah ! ce titre si vrai , si touchant & si tendre ,

» S'il n'avoit pas été le fruit de ce transport ,

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

» Vos bouches , dont nos voix seconderoient l'ef-
» fort

» A Louis , en ce jour , devoient le faire entendre.

» Répétez-le avec nous en des momens si chers ,

» Et devenez du moins l'écho de l'Univers. »

Ainsi par des leçons au-dessus de notre âge ,

Nos pères , de l'amour nous dictoient le langage.

Pour réponse , essuyant les pleurs que de leurs
yeux

De notre heureux destin faisoit couler l'image ,

Sans le connoître encor , nous pleurons avec eux.

Et , lorsque pour ce Roi sensible & généreux ,

Des plus vifs sentimens nous éprouvons l'ivresse ;

Quand nous pouvons , comblés de ses dons pré-
cieux ,

Répandre à notre tour des larmes de tendresse ,

C'est de douleur sur lui qu'il nous en faut verser !

Sourde à nos vœux ardens , la mort vient le percer.

Hélas ! nous le perdons sans avoir pu lui rendre

Quelque service au moins pour ses rares bienfaits ,

Et nos premiers tributs sont de cruels regrets.

Par amour pour son Peuple , il a voulu suspendre

Nos bras par lui formés à l'ombre de la paix.

Sa bonté nous ravit l'honneur de le défendre ,

Et Louis en mourant ne fait peut-être pas

Si ses enfans chéris ne sont pas des ingrats.

Pour se désabuser que ne peut-il entendre

Les longs gémissemens qu'ils poussent sur sa cen-
dre ;

Voir les pleurs dont leurs yeux , par la douleur
flétris ,

Baignent de son tombeau les lugubres trophées ;

Recevoir les sermens que leurs voix étouffées

Répètent aux genoux de son auguste fils ;

Sermens chers & sacrés dont l'hommage sincère

A nos cœurs défolés rendra sans doute un père. . .

Mais pourquoi s'arrêter à des vœux superflus ?

Dans la nuit de la tombe il ne nous entend plus.

Quoi ! Louis , de Très-Haut image sur la terre ,

Suivit les doux transports de son cœur paternel ,

Louis fut bienfaisant , & n'est pas éternel !

Vainement voulions-nous , ô Sort inexorable ,

Sur nous en sa faveur détourner ton pouvoir :

Tu n'as pas épargné ce Monarque adorable.

Ah ! puisque de la mort le courroux implacable ,

En immolant Louis , a trompé notre espoir ,

Vengeons-le de ses coups ; & , si la Bienfaisance

Ne rend que pour un temps égal aux Immortels ,

Eternisons-le au moins par la reconnoissance ;

Dressons-lui dans nos cœurs à jamais des autels.

*Par M. Bourgoing , lieutenant au rég.
d' Auvergne , ancien Elève de l' Ecole
royale militaire.*

CHANSON.

*Dédiée au ROI & à la REINE.*Sur l'AIR: *Lison dormoit.*

LE malheur sembloit nous poursuivre
 En nous ôtant un Roi chéri ;
 Mais dans son fils il va revivre
 De même que le grand Henri.
 Moins notre Roi que notre père,
 Grand Dieu , qu'il va se faire aimer !
 Se faire aimer ,
 Se faire aimer
 D'un peuple fidèle & sincère ;
 Se faire aimer ,
 Se faire aimer ,
 Puisqu'il fait si bien gouverner.

Et vous , Princesse incomparable ,
 Quel bonheur d'être sous vos loix !
 Couple charmant , Reine adorable ,
 Soyez le modèle des Rois.
 Junon , si noble & si touchante ;
 Ne brille par tant dans les cieux ,
 Dedans les cieux ,
 Dedans les cieux ,
 Et ne paroît pas si charmante
 Parmi les Dieux ,

Parmi les Dieux ,
 Que vous l'êtes devant nos yeux :

Recevez pour temple notre ame
 Et tous nos cœurs pour vos autels ;
 Notre encens , c'est la vive flamme
 Que sentent pour vous les mortels.
 En vous contemplant sur le trône
 L'on dit : ah ! quel objet charmant !
 Qu'il est charmant !
 Qu'il est charmant ,
 Et bien digne de la couronne !
 Qu'en le voyant ,
 Qu'en le voyant ,
 L'on goûte un doux ravissement !

*Par Mlle Hebert, âgée d'onze
 ans & demi,*

*VERS écrits dans le cabinet d'un Poëte
 Provençal.*

DU Génie , en ces lieux , la flamme est attisée
 Par les rayons du Dieu qui rallume le jour.
 De son feu créateur cette terre embrasée
 Semble être des beaux arts le fortuné séjour.
 Ici , par tout les sens , l'ame est électrisée ,
 Ici la Poësie est fille de l'Amour.

40 MERCURE DE FRANCE.

Tandis qu'en nos climats la Nature glacée
Dans les cerveaux plus froids resserre la pensée,
Apollon, dont le char éclaire l'univers,
Dérobe la Provence au souffle des hivers.
Il échauffe, il remplit la tête du poète,
Il défend à sa voix de demeurer muette,
Et l'aspect d'un beau ciel enfante de beaux vers.
Ah ! livre-toi sans crainte aux transports, qu'il inspire.

Au son des tambourins & des pipeaux légers,
Sous ces lauriers touffus, sous ces vieux orangers
Dont le parfum se mêle à l'air que l'on respire,
Chante-nous les amours & les jeux des bergers.
Ami, retrace nous ces images riantes,
Ces bosquets toujours verts, ces fleurs toujours
brillantes,

(Car d'un climat heureux les fécondes chaleurs
Prolongent le printemps, éternisent les fleurs ;)
Peins sur-tout à mes yeux, dans un groupe folâtre,
Ces nymphes au front gai que mon cœur idolâtre.
Ici, de la beauté les regards sont parlans.
Aux Muses, à Venus il n'est point de rebelles.
Tout de l'enthousiasme excite les élans ;
Tous les esprits sont vifs ; tous les cœurs sont
brûlans.

Des Troubadours, ami, suis les traces fidelles.
L'aspect de la Nature & le souris des belles
Sont les flambeaux du goût & les Dieux des talens.

Par M. François de Neufchâteau.

M E S T O R T S.

J'ETOIS jeune, & pourtant je rimois sans effort:
 Bientôt ce tort léger devint considérable:
 On imprima mes vers; ce tort irréparable
 Dans le public me nuisit fort.

Par le ton louangeur je débutai d'abord:
 J'eus tort, à ce qu'on dit. Un célèbre critique
 Changea mon miel trop fade en un sel trop caustique;
 J'eus cette fois un plus grand tort.

Lassé de la philosophie;
 D'arts, de livres, d'auteurs, d'esprit rassasié,
 Je revins à l'amour que j'avois oublié;
 Mais j'eus tort de choisir Sylvie.

Je l'adorois de bonne foi:
 Ce tort (car c'en est un) fut celui de ses charmes.
 La belle rit bientôt de sa flamme & de moi:
 J'eus grand tort; je versai des larmes.

La fortune, à son tour, vint éblouir mes yeux:
 Je l'invoquai; j'eus tort. La déesse infidelle
 M'accorda, me reprit ses dons capricieux:
 J'avois trop attendu; je me plaignis trop d'elle.

Enfin, caché dans ma maison,

42 MERCURE DE FRANCE.

Je vivrai sans projet & sans inquiétude ;
Le dernier de mes torts sera la solitude
Et c'est le tort de la raison.

Par le même.

*ÉPITRE à mon Ami M. de B***,
Officier au régiment de **.*

DE ta lettre prosimétrique
Mon cœur est vraiment enchanté.
Le ravissement séraphique
Qu'en la lisant j'ai tant goûté,
Par mes vers, par ma réthorique,
Mérite bien d'être exalté.
Cherchons quelque tour énergique
Qu'aucun rimeur n'ait inventé...
Hélas ! ma muse qui se pique
D'avoir quelque facilité,
Va perdre toute sa rubrique
A chercher une route unique
Sur ce Pinde si fréquenté.
Des rimailleurs la république
A tant rimailé, tant chanté
Pour les héros, pour la beauté,
Et pour cet Apollon antique
Par qui le Parnasse gallique
Jà si longtemps est régenté ;

Pour ce chantre épique & tragique ,
 Pour ce chantre anacréontique ,
 Ce chantre comique & liryque ,
 Historien philosophique
 Qui vers le séjour platonique
 Par octante hivers emporté ,
 Nous fait encore à tous la nique
 Alors qu'avec légèreté
 Il rouche son luth homérique
 Que le dieu du Pinde a monté.

En vain mon esprit s'alambique
 Cherchant quelque œuvre poétique
 Qui puisse à l'imortalité ,
 Près de ton oncle l'ascétique *
 Conduire ta muse comique
 Qu'inspira toujours la gaieté.
 Apollon n'a point écouté
 La prière si pathétique
 Que pour toi mon cœur m'a dicté:
 Du Parnasse comme hérétique
 Hélas ! je me vois rejeté !
 De rimeurs un gros famélique ,
 En tous lieux déjà revendique
 L'ouvrage que j'ai médité.

* M. de B. a eu un oncle Général de l'Oratoire
 & connu par plusieurs ouvrages de piété.

Dans mon délire pindatique ,
 Dit un poète à mine étique ,
 Voiture ainsi fut présenté.
 Ainsi ce Chaulieu respecté ,
 Dans un poème magnifique ,
 Et, sans mentir, assez goûté,
 Par moi, dit l'autre, fut vanté.
 Un troisième aux champs de l'Attique
 Connu par sa fureur métrique
 Qu'oublia la postérité,
 Voudroit que moi, j'eusse imité
 Une superbe ode pithyque ,
 Où jusqu'aux cieux il a porté
 La gloire du chantre érotique
 Qui du sein de l'oïfiveré
 Au sortir d'un festin bachique ,
 Par le tendre amour excité
 Peint Bathile & la volupté.

Ah ! messieurs de la poétique ;
 A votre troupe fantastique
 Je laisse l'honneur chimérique
 D'avoir tout dit & tout tenté.
 Cessez , messieurs , votre critique ;
 Je suis un rimeur pacifique
 Qui n'aura point la vanité
 D'égalier votre docte clique ;
 Mais permettez que je m'explique
 Sans aigreur , sans malignité ;

Dans un délire prophétique
 Mon-ami par vous fut chanté,
 Et votre héros fut doté
 Du beau laurier académique
 Que B. . , seul a mérité.

*Par M. le Marquis de C**.*

R O N D E A U.

Au bon vieux temps, & Rondeaux & balades
 De nos Cléments & de nos Bénéfades
 Furent la langue, Ils chantoient tour-à-tour
 Sur un refrain, leur bouteille & l'amour.
 Mais plus n'entends que poëtes fades,
 Farceurs Anglois aux cervelles malades,
 Je suis lassé de vos jérémiades.
 Oyez les sons d'un joyeux troubadour
 Au bon vieux temps.
 Il peint les jeux, les ris, & les ménades.
 Comme sa belle applaudit ses aubades !
 S'il revenoit en ce maudit séjour,
 Que je rirois de lui voir sans détour
 Dire : messieurs, nous étions moins maussades
 Au bon vieux temps,

Par le même.

I M P R O M P T U.

*A Mlle de G., qui demandoit des vers
à l'Auteur.*

Vous croyez que l'on peut rimer
Aussi facilement que vous tournez nos fêtes.
Dès qu'on vous voit il faut aimer ;
Le cœur le plus farouche augmente vos conquêtes ;
Un seul de vos regards suffit pour le charmer.
Il n'en est pas ainsi d'un malheureux poète ;
Il lui faut mendier les faveurs d'Apollon ;
Et les caprices au vallon
Règnent comme à votre toilette.

Par le même.

*A M. le Comte de la ** , échappé à une
tempête , à la vue du château où sa
maîtresse l'attendoit.*

L'AIR sans nuage
Nous rassuroit
Contre l'orage ;
L'heureux rivage

Déjà paroît ;
Pleins d'alégresse ,
Nos matelots
Avec vitesse
Fendent les flots ;
Le vaisseau vole ;
Mais tout-à-coup
Le vieux Eole
Entre en courroux ;
La mer s'agite ,
L'Eure * fougueux
Se précipite
Du haut des cieux ;
Au fond de l'onde
Phœbus s'enfuit ;
La foudre gronde ,
Le flot mugit ,
Le mât succombe ;
Du haut des airs
Le vaisseau tombe
Jusqu'aux enfers ;
Et le naufrage
A chaque pas
Offre l'image
Du noir trépas.
Un Dieu sensible

* Vent.

MERCURE DE FRANCE.

A ce tourment
 Commandé au vent
 D'être paisible ;
 L'Aquilon fuit ,
 Le flot s'abaisse ,
 La sombre nuit
 Bientôt nous laisse ;
 J'échappe au sort ,
 L'amour m'éclaire ;
 J'arrive au port ;
 Je vois Cythère :
 Une Beauté ,
 Sur le rivage
 Tant désiré ,
 Malgré l'orage ,
 Prévient le jour :
 Est-ce la mère
 Du tendre Amour ?
 Non ; c'est Glycère.
 Ah ! quel plaisir !
 Après l'absence
 Je vais jouir
 De sa constance ;
 Mais désormais
 Plus de voyage ;
 Je goûte en paix
 Après l'orage
 Le vrai bonheur ;

L'objet

L'objet que j'aime ,
Est pour mon cœur
Le bien suprême.

Par M. Collin.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du mois de Juin 1774, est *Miel*; celui de la seconde est *la Poudre* (à poudrer & à titer); celui de la troisième est le *Mémoire*; celui de la quatrième est l'*Œil*. Le mot du premier logogryphe est *Corps* (de tailleur) où se trouvent *corps & cor*; celui du second, qui est une Epître logogryphique à Mlle la C***, sous le nom d'Eglé, est *Rhinoceros*, où l'on trouve *riz, rien, nier, Jo, non, noir, Corine, re, si, rire, cire, os, ire, son (voix), son, sinon, ronce, Noé, Enac, Rhône, Rhin, Roch, héron, oie, serin, oise, Rose, noces, cornes & or.*

É N I G M E.

Qui donc a pratiqué dans mes flancs ténébreux
Des souterrains parmi les ombres?

Je conduis, par deux-antres sombres,

I. Vol.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

A des sentiers étroits & tortueux ,
Et puis encor vers une forteresse ,
Roc escarpé , réduit heureux
Où l'homme fait en paix circuler sa richesse,
Il est un temps où mes obscurs cachots
Sont vers le seuil hérissés de broussailles ;
Quelquefois , des hauts lieux les abondantes
eaux
Viennent inonder mes canaux
Et saper sourdement mes solides murailles ;
Quelquefois , des adroits mineurs
D'un salpêtre en mon sein dirige une trainée ,
Dont le rapide élan , par des efforts vainqueurs ,
Amène un bruit qui rend la frontière étonnée ;
Enfin voit-on s'ouvrir le couple de vantaux
Dont notre Commandant s'éclaire ?
De mes disques brillans partent des feux nou-
veaux ,
Et pour sur mon sommet est un Dieu tutélaire.

Par M. Bapclart.

A U T R E .

Je suis gai ; je suis triste ou maussade ou char-
mant ;
Je suis tout ce qu'on veut : je fais également
Exprimer la fureur ou peindre la tendresse .

Là je sers à l'amant, plus loin à la maîtresse.

Quoique du sexe masculin

Souvent, sans me tromper, on peut me croire
femme.

Rien de plus faux que moi : souvent j'ai l'air chagrin

Lorsque je ris au fond de l'ame ;

Souvent, lorsque mon front respire la candeur ;

Méconnoissant toute pudeur ,

Ma bouche exhale l'impasture.

Contraint quelquefois à ma propre nature ;

Je fais, tout le premier, démasquer le trompeur ;

Mais propice à l'amour fidèle ,

J'aime à le dérober aux regards des jaloux :

Vois-tu ce tête-à-tête où Damis & la belle

Goûtent le plaisir le plus doux ?

C'est moi... Mais j'en dis trop peut-être... :

Quand on parle de soi, c'est à ne pas finir.

Je perds tout cependant si je me fais connoître ;

Adieu : si mes propos ont pu te divertir ,

Et si demain encor le jeu plaît à mon maître ;

Je reviendrai t'entretenir.

Par un Abonné au Mercure.

A U T R E.

TANTÔT un bien , tantôt un mal ,
 Tout chez moi se ressent de mon pays natal.
 Souvent je suis le fruit de l'ignorance ,
 Et conduis quelquefois mon homme à la potence.
 Le fripon me prodigue & l'avare me vend.
 Souvent , lecteur , j'exerce un pouvoir despotique
 Sur le clerc & sur le laïque ,
 Sur le petit & sur le grand.
 Quoique bon , transplanté dans une terre ingrate,
 Je languis , je me meurs sans porter aucun fruit ;
 Et , plus précieux que l'agarthe ,
 Je m'appelle Gagne-petit.
 Ici fils de Minerve ou du sage Caton ,
 Je les fais adorer au temple de Mémoire ;
 Là de parens pervers exécutable avorton ,
 Tout annonce bientôt leur crime & ma victoire.
 L'amour-propre souvent devient mon ennemi ;
 Sans lui je ferois des miracles ;
 Mais ce petit furet , qui ne dort qu'à demi ,
 Est presque toujours sourd au bruit de mes ora-
 cles.
 Si quelquefois je fais le bonheur d'un Etat ,
 J'y jette plus souvent la pomme de discorde ;
 Je fais d'un saint un scélerat
 Qui file doucement sa corde.

Je fis mon coup d'essai sur nos premiers ayeux :
 Le contrecoup frappa leur future famille,
 Et la mort, de fil en aiguille,
 Apprendra mon triomphe à nos derniers neveux.
 Si ces traits, cher lecteur, ne me font pas connoître,
 Dis-moi donc de finir ; tu m'auras donné l'être.

Par M. Cott, P. de B.

A U T R E.

UN de nom, mais deux de sexe différent,
 Notre but, cher lecteur, quoique toujours le même,
 Est d'opérer diversement.
 Ceci sent un peu son problème.
 Mon frère, en travaillant, tourne dans son étui,
 Et la gloire est de voir que tout cède à sa force ;
 Non moins forte, un pivot flatté, pris à l'amorce,
 Se glissant dans mon sein, devient mon point d'appui
 Sous mille formes différentes
 Une parcelle de mon corps
 Vaut mieux que l'œil de tes servantes
 Pour conserver tous les trésors.
 Notre art commun qu'inventa la Prudence.

C ij

34 MERCURE DE FRANCE.

N'est pas toujours du goût de l'Indigence ;
De nos soins vigilans un dangereux rival
En devient en ses mains l'ennemi capital.
Sans moi , dans le chaos dormiroit la Musique ,
Et mon nom fit toujours l'orgueil de la Logique.
Je fais trembler l'Enfer , & , docile à mes loix ,
L'homme augmente la cour du souverain des
Rois.

J'en suis, dans quelques cas , synonyme à frontière ;
Dans l'histoire , toujours je le suis à lumière.
Encore un mot , lecteur , & je se mets au fait ;
Dans les mains d'un Apôtre on me voit trait pour
trait.

J'en ai trop dit : quelqu'un fait du bruit à la porte ;
Ah ! c'est mon ennemi ; vite , vite main-forte.

Par le même.

LOGOGYPHE.

J'é suis ce merveilleux qui , d'une file légère,
Va rendre si souvent sa visite à Cythère.
Au-dedans de tes murs , ami lecteur , je nais ;
Et dans l'hiver je me repais.
Sept lettres font mon tout. Prends les trois de ma
tête ,
Lecteur ; tu trouveras en moi
Ce terme que chacun répète

Alors qu'il veut parler de soi.
 Ote celle qui suit, alors facilement,
 Dans les trois de ma queue on voit un élément.
 On voit encor chez moi, de même qu'en un clo-
 tre,
 Ce mortel que par tout l'habit nous fait connai-
 tre;

Un chériff animal, une note, celui
 Qui, dans tous nos malheurs, vient nous servir
 d'appui:

Cinq voyelles avec une double consonne,
 Enfin ce mot latin qui veut dire personne.
 Pour le soupçonner trop: je vais m'esquiver; car
 Tu me prendrois au piège, & prônerois mer-
 veilles.

C'est mon défaut: je suis si babillard
 Que souvent, malgré toi, je te romps les oreilles;

*Par M. l'Abbé Lan***, P. de C**.*

A U T R E.

INSTRUMENT nécessaire à quiconque lit;
 Lecteur, je suis, sans tête, à côté de ton lit.

Par M. Houllier de St Remé.

A U T R E.

Du vrai côté, latin, en logique en usage,
 Je tracasse & j'exerce assez l'adolescent.
 Pris à rebours, j'amuse & fais trembler l'enfant
 Qui n'en fait pas encore davantage.

A U T R E.

Je suis un fruit sur sept pieds soutenu,
 Fort agréable & bien connu.
 Cher Antoine, tu ris & ton ame est contente,
 Voyant de mes pareils la récolte abondante;
 Mais au moins, tout en les mangeant,
 Des dons du Ciel es-tu reconnoissant?
 Par des combinaisons d'usage,
 En moi l'on trouve une arme du Sauvage;
 Un terme de blason, un animal sautant:
 Où se mettre à couvert; enfin un élément.



* ROMANCE *

Larghetto.)

EN se jou-ant dans la prai-

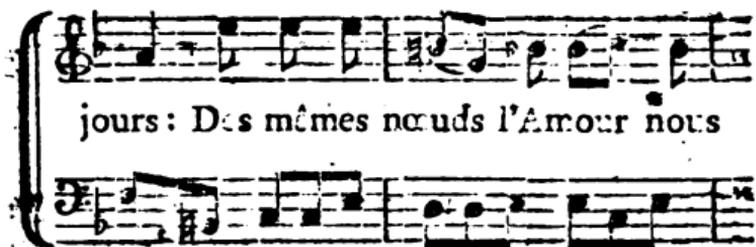
ri- e, Ce ruisseau fait mille dé-

ours ; Ainsi je vois, près de Sil-

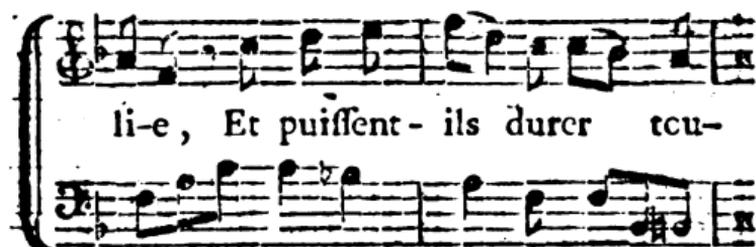
vi- e, doucement s'écouler mes

* Paroles & musique de M. Girard-Raigné.

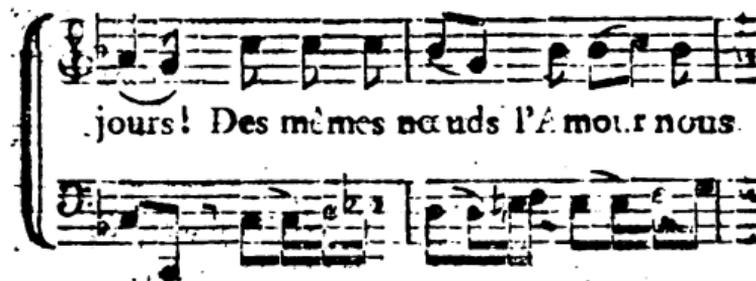
C v



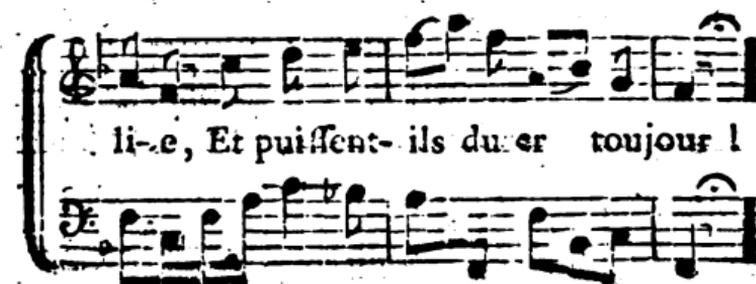
jours: Des mêmes nœuds l'Amour nous



li-e, Et puissent- ils durer tou-



jours! Des mêmes nœuds l'Amour nous.



li-e, Et puissent- ils durer toujours!

C'est dans les bras de ce qu'on aime
 Qu'on oublie aisément les maux.
 Aimer, être chéri de même ;
 Voilà les destins les plus beaux.
 Out : c'est la volupté suprême. bis.
 Ses charmes sont toujours nouveaux.

Dans les bras serrer sa maîtresse ;
 Se sentir pressé sur son cœur ;
 Trouver les dons de la tendresse
 Sous le voile de la pudeur ;
 D'un baiser prolonger l'ivresse, bis.
 Voilà le comble de bonheur.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Lettres édifiantes & curieuses, écrites des missions étrangères, par quelques Missionnaires de la C. de J. XXXI & XXXII^e recettil in-12. A Paris, chez de Hanfy le jeune, rue St. Jacques.

CES nouveaux recueils, ainsi que ceux annoncés dans les volumes du *Mercur* des mois de Mars & Avril 1773, doivent servir de suite à la collection des lettres édifiantes & curieuses, commencée en 1702. Les tomes 31 & 32 de cette col-

Cvj

lection, qui viennent d'être publiés, contiennent plusieurs détails de travaux apostoliques, & offrent des exemples de charité, de courage, de dévouement aux devoirs les plus pénibles du saint Ministère, très-propres à nourrir la piété du lecteur chrétien, à l'affermir dans sa foi & à échauffer son zèle pour le progrès du Christianisme.

Ceux qui cherchent de nouvelles instructions sur les pays éloignés, trouveront ici deux mémoires; l'un sur la Cochinchine, l'autre sur le Tongkin. Nous étions peu instruits de l'intérieur de ces royaumes & de leur histoire. Nous ignorions la suite des Rois qui les ont gouvernés, & les révolutions fréquentes qui y sont arrivées. Le tome 31 en donne une notice où l'on s'est borné à rassembler quelques traits principaux. Cette notice, ainsi qu'une autre sur le Thibet & sur le royaume des Eleuthes, nouvellement subjugué par l'Empereur de la Chine, paroîtra un peu sèche, mais il est des matières uniformes & peu susceptibles d'ornemens.

Les autres morceaux de ce recueil sont un mémoire sur les Juifs qui sont à *Caisong fou*, capitale de la province de *Hozan*

en Chine; un tableau touchant de l'état de la religion Chrétienne dans cet empire en 1754; un journal exact du voyage d'un Missionnaire au Pérou; un recueil d'observations sur les mœurs & le caractère des habitans du royaume de Bengale; un précis des usages & des cérémonies des Chinois dans leurs mariages. Le Missionnaire auteur de ce précis, daté de Péking le 9 Septembre 1765, nous instruit de plusieurs particularités curieuses négligées par les autres Missionnaires. Nous en rapporterons quelques-unes. On doit observer d'abord qu'en Chine les pères & mères, ou à leur défaut les ayeux & les ayeules, ou enfin les plus proches parens, ont une autorité entièrement arbitraire sur les enfans lorsqu'il s'agit de les marier. On entend par les plus proches parens ceux qui sont du côté paternel; car les parens du côté maternel n'ont de l'autorité qu'au défaut des premiers. Les mariages des Chinois diffèrent des nôtres en ce que non-seulement la fille n'apporte aucune dot, mais encore en ce que l'époux est, pour ainsi dire, obligé d'acheter la fille & de donner à ses parens une somme d'argent dont on convient de part & d'autre. Ce sont des espèces d'arrhes dont on

62 MERCURE DE FRANCE.

paye une partie après que le contrat est signé, & l'autre partie quelques jours avant la célébration du mariage. Outre ces arrhes, l'époux fait aux parens de l'épouse un présent d'étoffes de soie, de riz, de fruits, &c. Si les parens reçoivent les arrhes & le présent, le contrat est censé parfait, & il ne leur est plus permis de se dédire. Quoique l'épouse ne soit point dotée, cependant l'usage est que les parens qui n'ont point d'enfant mâle, lui donnent par pure libéralité, des habillemens & une espèce de troussau. Il arrive même quelquefois en pareil cas que le beau-père fait venir son gendre dans sa maison, & le constitue héritier d'une partie de ses biens; mais il ne peut se dispenser de léguer l'autre partie à quelqu'un de sa famille & de son nom, pour vaquer aux sacrifices domestiques qu'on fait aux esprits des ayeux; & s'il meurt avant d'avoir fixé son choix, les loix obligent ses plus proches parens à s'assembler, & à procéder à l'élection d'un sujet capable de remplir cette pieuse occupation. On regarde ces sacrifices comme quelque chose de si essentiel, que celui qui se marie ne peut aller habiter la maison de son beau-père, s'il est fils unique; & en cas qu'il le fasse,

il ne peut y rester que jusqu'à la mort de son père. Les Chinois reconnoissent deux fins dans le mariage. La première est celle de perpétuer les sacrifices dans le temple de leurs ayeux ; la seconde est la multiplication de l'espèce. Les philosophes qui ont fait le recueil contenu dans le livre des *riss*, parlent de l'âge propre au mariage, & divisent tous les âges en général, en leur prescrivant à tous, leurs emplois. Les hommes, disent ils, à l'âge de dix ans, ont le cerveau aussi foible que le corps, & peuvent tout au plus s'appliquer aux premiers élémens des sciences. Les hommes de vingt ans n'ont point encore toute leur force ; ils apperçoivent à peine les premiers rayons de la raison ; cependant comme ils commencent à devenir hommes, on doit leur donner le chapeau viril. A trente ans l'homme est vraiment homme ; il est robuste, vigoureux ; & cet âge convient au mariage. On peut confier à un homme de quarante ans les magistratures médiocres, & à un homme de cinquante ans les emplois les plus difficiles & les plus étendus. A soixante ans on vieillit ; & il ne reste plus qu'une prudence sans vigueur ; de sorte que ceux de cet âge ne doivent rien faire par eux-

64 MERCURE DE FRANCE.

mêmes, mais prescrite seulement ce qu'ils veulent que l'on fasse. Il convient à un septuagénaire, dont les forces du corps & de l'esprit sont désormais atténuées & impuissantes, d'abandonner aux enfans le soin des affaires domestiques. L'âge décrépité est celui de quatre-vingt & quatre-vingt dix ans. Les hommes de cet âge, semblables aux enfans, ne sont pas sujets des loix; & s'ils arrivent jusqu'à cent, ils ne doivent plus s'occuper que du soin d'entretenir le souffle de vie qui leur reste. On voit par cette division des âges, que les Chinois croyoient autrefois que l'âge de trente ans étoit le plus propre au mariage. Mais aujourd'hui les loix cèdent à l'usage & aux circonstances des temps. Rien n'est plus ordinaire parmi les Chinois que de convenir des articles d'un mariage, long-temps avant que les Parties soient en âge de le contracter; souvent même on dresse ces articles avant que les futurs époux soient nés. Deux amis se promettent très-sérieusement & d'une manière solennelle, d'unir, par le mariage, les enfans qui naîtront du leur, si ces enfans sont de sexe différent, & la solennité de cette promesse consiste à déchirer sa tunique & à s'en donner réciproquement

une partie. Cependant ceux qui professent la morale chinoise dans toute sa pureté, ne cessent point d'exhorter les peuples à fuir ces sortes d'engagemens téméraires. Tous les mariages se font par des négociateurs, tant du côté de l'homme que du côté de la femme. Il n'est peut-être pas d'emploi plus délicat & plus périlleux que celui là; car si on commet quelque irrégularité dans la négociation, on est très-sévèrement puni. Outre le négociateur, il y a communément une personne qui préside au mariage de part & d'autre; c'est ordinairement le père ou le plus proche parent des futurs époux. On punit aussi ces présidens s'ils font quelque supercherie ou quelque fraude notable, & le degré des peines qu'on leur fait subir est prescrit par le livre des rits. Il n'est permis à aucun Chinois d'avoir plus d'une femme légitime; & cette loi est presque aussi ancienne que leur empire. Il y a cette différence entre la femme légitime & la concubine, que la première est la compagne du mari & la maîtresse des autres femmes qui lui sont entièrement subordonnées. Les Chinois recherchent dans leurs mariages l'égalité d'âge & de condition; mais pour ce qui regarde les concubines,

66. MERCURE DE FRANCE.

chacun suit son caprice, & les achète selon ses facultés. Tous les enfans qui naissent des concubines reconnoissent pour leur mère la femme légitime de leur père : ils ne portent point le deuil de leur mère naturelle ; & c'est à la première qu'ils prodiguent les témoignages de leur tendresse, de leur obéissance & de leur respect. Les loix écrites de l'Empire décrivent des châtimens sévères contre les personnes mariées qui s'écartent ouvertement des devoirs de leur état. Ces mêmes loix cependant permettent le divorce en certains cas, dont voici les principaux. Si entre le mari & la femme il y a une antipathie notable, en sorte qu'ils ne puissent vivre en paix, il leur est permis de se séparer, pourvu que les deux Parties consentent au divorce. Secondement, si une femme est convaincue d'adultère, crime très-rare parmi les Chinois, elle est répudiée sur le champ, sans qu'elle puisse se prévaloir des loix qui pourroient lui être favorables dans des cas moins graves. Il y a encore sept autres causes de divorce marquées par la loi, sans lesquelles un mari ne peut répudier sa femme & s'exposer, s'il l'entreprend, à recevoir quatre-vingt coups de bâton, &c. à

vivre encore avec sa femme malgré lui. Ces cas sont, premièrement, si la femme est stérile; secondement, si elle se conduit d'une manière peu décente; troisièmement, si elle a contracté une habitude de désobéir aux ordres du beau-père ou de la belle-mère; quatrièmement, si elle est indiscrete & peu prudente dans ses paroles; cinquièmement, si elle détourne à son profit, ou à celui de quelqu'autre, les biens de la maison; sixièmement, si elle manifeste des vices contraires au bon ordre & au repos de la famille; septièmement enfin, si elle est atteinte de quelque maladie dégoûtante, comme la lèpre, qui est un mal assez commun en Chine. Il faut néanmoins que tous ces cas soient accompagnés de circonstances aggravantes. Mais voici d'autres loix. Si une femme s'enfuit contre la volonté & à l'insçu de son mari, on lui donne cent coups de verges, & le mari peut la vendre à l'encan. Si elle se marie après s'être enfuie, on l'étrangle. Si son époux la laisse & s'absente pendant trois ans sans donner de ses nouvelles, elle ne peut prendre aucun parti sans en avoir auparavant averti le Magistrat; & si, par imprudence ou par superstition, elle omet

cette précaution , on lui donne quatre-vingt coups de verges , si elle abandonne la maison de son mari , & cent coups, si elle se remarie : au lieu que quand elle a présenté une requête aux Mandarins , & qu'elle leur a exposé la situation où elle se trouve , elle peut obtenir la liberté de se remarier , ou d'embrasser l'état de concubine. Dans tous ces différens cas , la concubine est punie de deux degrés moins sévèrement que la femme légitime. Mais la concubine esclave est sujette au même châtement. Lorsque deux familles sont convenues d'un mariage par le moyen des négociateurs & que le contrat est signé, on commence les cérémonies en usage ; elles se réduisent à six chefs. La première consiste à convenir du mariage ; la seconde à demander le nom de la fille , le mois & le jour de sa naissance ; la troisième à consulter les Devins sur le mariage futur, & à en porter l'heureux augure aux parens de la fille ; la quatrième à offrir des étoffes de soie & d'autres présens , comme des gages de l'intention où l'on est d'effectuer le mariage ; la cinquième à proposer le jour des noces, & enfin le sixième à aller au-devant de l'épouse pour la conduire ensuite dans la maison de l'époux.

Mais ces cérémonies ne se pratiquent qu'entre les familles considérables. D'ailleurs, comme elles sont fort longues, les gens du commun joignent ordinairement les cinq premières.

Le Missionnaire auteur de cette notice nous donne les formules de complimens pratiqués dans ces occasions; & ces complimens sont mis pas écrit sur des cahiers; car les Chinois n'écrivent pas sur des feuilles volantes. Des députés portent ces cahiers & les accompagnent de présens. La famille de l'époux envoie des étoffes de différentes couleurs, parmi lesquelles on a soin de ne rien mêler de blanc, parce que cette couleur est celle du deuil. Au jour marqué pour la célébration du mariage, l'époux s'habille le plus magnifiquement qu'il lui est possible, & tandis que ses parens sont assemblés dans le temple domestique des ayeux qu'ils instruisent de ce qu'ils vont faire, il se met à genoux sur les degrés du temple, & se prosternant la face contre terre, il ne se lève que quand le sacrifice est achevé. Après cette cérémonie on prépare deux tables, l'une vers l'Orient pour le père de l'époux, l'autre vers l'Occident pour l'époux lui-même. Le maître des

70 MERCURE DE FRANCE.

cérémonies, qui est ordinairement un des parens, invite le père à prendre sa place, & aussi tôt qu'il est assis, l'époux s'approche du siège qui lui est préparé. Le maître de cérémonies lui présente alors une coupe pleine de vin; &, l'ayant reçue à genoux, il en répand un peu sur la terre en forme de libation, & fait, avant de boire, quatre génuflexions devant son père, s'avance ensuite vers sa table, & reçoit ses ordres à genoux. « Allez, mon fils, lui dit le père, allez chercher votre épouse; amenez dans cette maison une fidelle compagne qui puisse vaquer avec vous aux soins des affaires domestiques. Comportez-vous en toutes choses avec prudence & avec sagesse. » Le fils se prosternant quatre fois devant son père, lui répond qu'il obéira. Un moment après il sort, il entre dans une chaise qu'on tient prête à la porte de la maison; plusieurs domestiques marchent devant lui avec des lanternes, usage qu'on a conservé, parce qu'autrefois tous les mariages se faisoient de nuit; & lorsqu'il est arrivé à la maison de l'épouse, il s'arrête à la porte de la seconde cour, & attend que son beau-père vienne le prendre pour l'introduire. On observe à-peu-près les

J U I L L E T. 1774. 77

mêmes formalités dans la maison de l'épouse. Le père & la mère sont assis l'un à la partie orientale, l'autre à la partie occidentale de la cour du portique intérieur, & les parens forment un cercle autour d'eux. L'épouse, que sa mère a parée elle même de ses plus riches vêtemens, se tient debout sur les degrés du portique, accompagnée de sa nourrice, qui, dans cette circonstance, est comme sa paranymphe, & d'une autre femme qui fait l'office de maîtresse des cérémonies. Elle s'approche ensuite de son père & de sa mère, & les salue l'un & l'autre quatre fois. Elle salue également tous ses parens, & leur dit le dernier adieu. Alors la maîtresse des cérémonies lui présente une coupe de vin qu'elle reçoit à genoux : elle fait la libation ordinaire & boit le reste du vin, après quoi elle se met à genoux devant la table de son père qui l'exhorte à se conduire avec beaucoup de sagesse, & à obéir ponctuellement aux ordres de son beau-père & de sa belle-mère. Après l'exhortation, sa paranymphe la conduit hors la porte de la cour, & sa mère lui met un collier pour marque de la perte de sa liberté, & après avoir orné sa tête d'une guirlande, la couvre d'un grand

72 MERCURE DE FRANCE.

voile : « Ayez bon courage, ma fille, lui
»dit-elle; soyez toujours soumise aux vo-
»lontés de votre époux, & observez avec
»exactitude les usages que les femmes
»doivent pratiquer dans l'intérieur de
»leur maison, &c. » Les concubines de
son père, les femmes de ses frères & de
ses oncles l'accompagnent jusqu'à la porte
de la première cour, en lui recomman-
dant de se souvenir des bons conseils
qu'elle a reçus. Cependant le père de
l'épouse va recevoir l'époux. Lorsqu'ils
sont arrivés au milieu de la seconde cour,
l'époux se met à genoux, & offre à son
beau-père un canard sauvage que les do-
mestiques de ce dernier portent à l'épouse
comme un nouveau gage de son attache-
ment. Enfin les deux époux se rencon-
trent pour la première fois : ils se saluent
l'un & l'autre, & adorent à genoux le
ciel, la terre & les esprits qui y président.
La paranymphe conduit ensuite l'épouse
ou palanquin qui lui est préparé, & qui
est couvert d'étoffe couleur de rose. L'é-
poux lui donne la main, & se place dans
un autre palanquin, ou bien monte à che-
val. Mais il est à remarquer qu'il marche
entouré d'une foule de domestiques qui,
outre les lanternes dont il est parlé plus
haut,

haut, portent tout ce qui sert à un ménage, comme lits, tables, chaises, &c. Quand l'époux est arrivé à la porte de sa maison, il descend de cheval ou sort de sa chaise, & invite son épouse à entrer chez lui. Il marche devant elle, & entre dans la cour intérieure où le repas nuptial est préparé. Alors l'épouse lève son voile & salue son mari. L'époux la salue à son tour, & l'un & l'autre lave ses mains; l'époux, à la partie septentrionale, & l'épouse, à la partie méridionale du portique. Avant de se mettre à table, l'épouse fait quatre génuflexions devant son mari, qui en fait à son tour deux devant elle. Ensuite ils se mettent à table tête-à-tête; mais avant de boire & de manger, ils répandent un peu de vin en forme de libation, & mettent à part des viandes pour les offrir aux esprits; coutume qui se pratique dans tous les repas de cérémonie. Après avoir un peu mangé & gardé un profond silence, l'époux se lève, invite son épouse à boire, & se remet incontinent à table. L'épouse observe la même cérémonie à l'égard de son mari; & en même-temps on apporte deux tasses pleines de vin; ils en boivent une partie, & mêlent ce qui reste dans une seule tasse pour se le partager ensuite.

74 MERCURE DE FRANCE.

& achever de boire. Cependant le père de l'époux donne un grand repas à ses parens dans un appartement voisin ; la mère de l'épouse en donne un autre dans le même temps à ses parentes & aux femmes des amis de son mari ; de sorte que la journée se passe en festins. Il y a encore quelques cérémonies à remplir ; mais la dernière & celle que l'on peut regarder comme le complément & la perfection des autres, est de faire un sacrifice aux ayeux pour les instruire de la visite que la nouvelle mariée va leur rendre. Pendant ce temps-là les deux époux se prosternent sur les degrés du temple ; ils ne se relèvent que quand on a tiré le voile sur les tablettes où sont écrits les noms des ayeux. Ensuite on introduit les mariés dans le temple, où, après plusieurs génuflexions, ils adressent à voix basse des prières aux esprits pour les engager à leur être propices.

Le même Missionnaire auteur de cette notice sur les usages & cérémonies de mariage des Chinois, cite deux loix très-sages concernant les Mandarins. La première défend d'exercer aucune magistrature dans la ville & dans la province où l'on est né. Rien ne peut dispenser de

cette loi, & il n'en est peut-être aucune qui soit plus constamment & plus régulièrement observée. La seconde interdit toute sorte d'alliances dans la province où l'on exerce quelque emploi public.

Une lettre écrite de Chandernagor, dans le royaume de Bengale, le premier Janvier 1753, contient quelques détails curieux sur les habitans de l'île de Madagascar & sur plusieurs usages superstitieux observés dans le Bengale. L'auteur fait mention d'une grande Pagode ou d'un grand Temple situé près de Chandernagor, & dédié au Dieu *Jagrenat*. Cette divinité est placée sur une espèce d'autel assez élevé. Elle avoit autrefois deux yeux d'un éclat si éblouissant qu'on n'osoit l'envisager. C'étoit deux pierres précieuses, d'un prix inestimable. Un Anglois en arracha une il y a quelques années, & rendre le dieu borgne. Des François ont tenté souvent de le rendre aveugle; mais il est actuellement si bien gardé qu'ils ont perdu l'espérance d'y réussir. Le bruit court ici, ajoute le Missionnaire, que le profanateur Anglois a vendu l'œil du dieu *Jagrenat* au Roi de France, qui le porte en certain jour de cérémonie.

On verra avec satisfaction dans une

Dij

lettre du R. P. H. B** , Missionnaire de la C. de J. différentes instructions sur les mœurs des Persans, leurs exercices, & les festins que le Roi fait en public. L'usage de ces festins est très-ancien dans la Perse, puisque le livre d'Esther fait mention de la somptuosité du banquet d'Assuérus; mais ceux qu'on fait maintenant sont plutôt des festins d'audience que des banquets de réjouissance. C'est durant ces festins que le Roi traite des affaires d'Etat & qu'il donne audience aux Ministres des Princes Étrangers. On y étale tout ce qu'il y a de plus précieux dans la maison du Roi. On met en parade devant la salle, quantité d'éléphants, de lions, de tigres, de léopards & tous les animaux rares de la ménagerie; les chaînes & les clous avec lesquels on les attache sont d'or, & chacun de ces animaux a devant lui deux cuvettes d'or, dans l'une desquelles est sa boisson, & dans l'autre sa nourriture. Mais ce qui relève l'éclat de ce pompeux étalage, c'est le coup-d'œil magnifique que présentent dix-huit chevaux de main, rangés devant cette salle; chaque cheval vaut un trésor. Les étriers sont d'or, les brides, les devant & les derrières des selles sont d'or émaillé, garni de pierres

précieuses aussi bien que les houlfes. On range quelquefois parmi ces chevaux des ânes sauvages richement enharnachés, & l'on met devant eux comme devant chaque cheval deux bassins d'or, où sont leur nourriture & leur boisson. Un Espagnol se trouvant à cette Cour, surpris de voir des ânes sauvages si bien parés, & si richement couverts, perdit sa gravité, & ne put s'empêcher de rire : un Officier de la Cour s'approcha de lui & lui demanda fort civilement ce qui lui donnoit occasion de rire. Il répondit qu'il rioit de voir traiter avec tant de distinction des animaux qu'on regardoit avec le dernier mépris en Espagne. L'officier lui répliqua avec respect : « C'est que les ânes sont » communs dans votre pays, & nous en fai- » sons grand cas dans le nôtre, parcequ'ils » y sont très-rares.

Le Comte de Valmont, ou les Egaremens de la raison ; lettres recueillies & publiées par M. *** ; 3 vol. in 12. A Paris, chez Moutard, libraire, rue du Hurepoix, à St Ambroise.

Ce roman épistolaire, dont les incidens & les caractères n'ont été tracés que pour amener des sujets d'instruction.

78 MERCURE DE FRANCE.

peut être regardé comme un code de religion & de morale, une espèce de manuel propre aux personnes de tout état, de tout âge & principalement aux jeunes gens qui, peu affermis dans les principes de leurs devoirs, veulent se mettre en garde contre les raisonnemens captieux des esprits sceptiques & les fausses maximes des cœurs dépravés. Le héros de ce roman, dont les aventures servent en quelque sorte de cadres à toutes ces instructions, est un jeune homme d'un naturel heureux, mais d'un caractère trop facile & d'un génie trop ardent. Ses passions lui font adopter les principes des incrédules qui peuvent favoriser ses égaremens. La réflexion, les conseils d'un père sage & instruit, la conduite d'une épouse tendre & vertueuse ramènent insensiblement le Comte de Valmont & le rendent à ses devoirs, à la religion & à lui-même.

L'auteur, afin de rendre les instructions répandues dans cet ouvrage plus utiles, plus intéressantes & plus propres à être saisies par toute sorte de lecteurs, ne se contente pas de convaincre l'esprit; il parle encore au cœur par la peinture naïve des sentimens de la Nature; il ré-
crée l'imagination par les images agréa-

bles du bonheur que procure la vertu ;
 il échauffe le cœur du patriote françois
 par les motifs qu'il lui rappelle pour ai-
 mer de plus en plus ses Princes. « Dans
 » quel temps , écrit le Marquis de Val-
 » mont à son fils , le Prince , la patrie
 » doivent-ils nous être plus chers que
 » dans le siècle où nous vivons ? Toutes
 » les causes de nos anciennes révolutions
 » & de nos plus grands malheurs sont dis-
 » parues. Nous ne connoissons plus ces dé-
 » membremens & ces partages si funestes
 » entre les enfans de nos Rois ; les grands
 » fiefs , & la tyrannie des seigneurs ; ces
 » hauts justiciers , qui redoutoient les frais
 » de la justice qu'ils devoient à leurs vas-
 » saux ; l'énorme & dangereuse puissance
 » des Grands ; cette valeur mal entendue
 » des chefs , qui nous a fait éprouver tant
 » de défaites , & cette rivalité entre plu-
 » sieurs commandans , qui nous a déro-
 » bé tant de victoires ; ces conquêtes
 » éloignées qui nous faisoient perdre de
 » vue notre propre pays ; le conflit des
 » autorités ; les divisions de secte & de
 » parti , & les entreprises des sectaires ,
 » formant comme une république à part
 » au sein de la monarchie ; nous n'avons
 » plus d'ennemis dans le cœur du royau-

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

» me & sur nos frontières ; tout enfin par-
» mi nous est rappelé à l'unité : unité
» précieuse , qui rend aux yeux des vrais
» sages notre genre de gouvernement si
» respectable ; & qui fait de nos Rois l'i-
» mage de Dieu sur la terre ! Les Fran-
» çois sont tous les membres d'une même
» famille ; ils sont un peuple de frères ,
» sous l'autorité d'un père commun. C'est
» cette autorité sainte qui les unit entre
» eux , en les unissant à leur chef ; & dans
» cette union si belle , leur amour pour la
» patrie s'identifie avec celui qu'ils ont pour
» le Monarque. Elevés eux-mêmes dans
» ces maximes , nos Princes , après avoir
» obéi comme nous avec respect , avec
» tendresse , apprennent à régner un jour
» sur nous dans le même esprit que
» leur père : leur pouvoir transmis par
» droit de succession , sans altération , sans
» partage , les invite à le transmettre avec
» les mêmes avantages à leurs enfans. Les
» intérêts de leur propre sang leur devien-
» nent communs avec les nôtres ; assurés
» de l'héritage qu'ils lui laissent , & par
» leurs droits & par notre amour , ils
» ne sont point tentés comme les despotes
» & les tyrans , d'en cimenter la durée par
» la violence ; & leur empire se perpétue

» sans effort , comme il s'est établi sans
 » contrainte. Aussi , à bien peu de rès-
 » gnes près , ne comptons nous dans nos
 » fastes que de bons Rois. Eh ! quelle dou-
 » ce récompense ne trouvent-ils pas à leur
 » amour pour nous , dans ce cri du Fran-
 » çois , si vif , si répété , quand il voit
 » son Prince , & qu'il fait qu'il en est ché-
 » ri ! Dans ce cri public , quel motif d'en-
 » couragement pour eux à nous aimer tou-
 » jours davantage , & à nous rendre tou-
 » jours plus heureux ! Quelle leçon au
 » contraire , quand ce cri s'affoiblit ! Par-
 » mi des peuples esclaves , on a vu des
 » Empereurs se déguiser pour savoir ce
 » qu'on pensoit d'eux : ici le Prince n'a
 » qu'à se montrer.

On trouve , dans ces mêmes lettres , plusieurs points de controverse discutés ; & , comme cet ouvrage est particulièrement destiné à l'éducation de la Jeunesse , l'auteur lui rappelle les raisonnemens si souvent opposés au système des incrédules , & particulièrement à celui des *Naturalistes* ; dénomination employée dans ces lettres pour signifier les *partisans de la loi naturelle*.

Ces lettres contiennent aussi plusieurs discussions sur le mal moral , le mal phy-

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

fique, le luxe, l'éducation & autres objets les plus importans de notre moralité. Dans toutes ces discussions on voit un bon citoyen, un ami de l'ordre & de la vertu, un écrivain qui a nourri son esprit de la lecture des meilleurs ouvrages de nos jours, & a cherché à faire passer les fruits de cette lecture dans les lettres que nous venons d'annoncer & les notes qui les accompagnent.

Méthode aisée pour prononcer & parler correctement la Langue Angloise, sans le secours d'aucun maître; par J. A. Dumay; vol. in-8°. A Paris, chez Merigot l'aîné, quai des Augustins, à la descente du Pont-neuf.

Ce traité est divisé en trois parties qui apprennent comment il faut prononcer les voyelles, les diphtongues & les consonnes. Chaque page offre trois colonnes. La première colonne représente les mots anglois; la seconde en indique la prononciation, & la troisième en donne l'explication en françois. Outre les significations générales, l'auteur a été attentif à donner les significations particulières de chaque terme; il expose dans des notes les raisons sur lesquelles il s'appuie pour mon-

trer de quelle manière on doit arranger les différens idiômes, & pour enseigner la véritable construction angloise.

La Langue Angloise est composée de beaucoup de termes empruntés des langues occidentales, & principalement de la Langue Saxone & de la Langue Françoisise. Ce mélange d'idiômes empêchera toujours d'établir des règles certaines sur la prononciation de tous les termes en général. La méthode que nous venons d'annoncer ne peut donc dispenser absolument un François qui veut apprendre à prononcer l'Anglois, de consulter l'usage ou un maître de langue; mais elle lui facilitera beaucoup la prononciation des mots les plus difficiles; elle suppléera, dans bien des occasions, aux leçons orales, & l'aidera à retenir les exceptions que le caprice ou la bizarrerie a introduites dans la prononciation de la Langue Angloise, ainsi que dans celle des autres Langues.

Second Recueil de Mémoires & Observations sur la perfectibilité de l'Homme :
dédiés à M. de Sartine, Conseiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police;
par M. Verdier, conseiller - médecin ordinaire du feu Roi de Pologne, inf-

D vj,

84 MERCURE DE FRANCE.

Instituteur-physicien, &c. A Paris, chez Moutard, 1774.

Les esprits patriotes qui s'intéressent à la culture des hommes & au renouvellement de l'art nécessaire qui s'en occupe, attendoient avec empressement la continuation de l'ouvrage que M. Verdier annonça, il y a deux ans, sous le titre de *Recueils sur la perfectibilité de l'Homme*. Un Magistrat caractérisé par son zèle pour le bien public, vient d'encourager l'auteur, en donnant une attention particulière sur son ouvrage & sur ses travaux, & le Public va être à portée de juger de sa théorie & de sa pratique par ces recueils.

Le second, qui paroît maintenant, débute par un *nouveau Tableau d'Education physique*. En réfutant la notion de nature & d'éducation négative que nos métaphysiciens répandent à l'envi dans tous les ouvrages, M. Verdier prend pour principe que l'enfant ne sait & ne fait rien naturellement; qu'il doit tout apprendre; que l'art par conséquent doit consister à développer sans cesse ses facultés, & à corriger les vices que le hasard ne manque jamais de jeter dans ses fonctions lorsqu'il prend la place de l'art.

Après avoir fait reconnoître à ses lecteurs les colonnes sur lesquelles la nature générale des hommes est posée, il recherche les causes de la dégradation & de la perfection de la nature particulière des individus. L'homme, dans le premier instant de sa vie, est, dit-il, le résultat du tempérament des deux êtres qui ont concouru à sa formation; mais bientôt sa nature se détériore ou se perfectionne par les sucs qu'il reçoit de sa mère, par le lait de sa nourrice, par le régime qu'on fait succéder, mais sur-tout par celui que l'élève observe dans le temps de la puberté. M. Verdier prétend que le lait des animaux convient mieux aux enfans que celui des nourrices, & que celui de chaque animal a des propriétés qui le rendent propre à corriger les natures vicieuses; mais il est pourtant bien éloigné de le préférer au lait des mères, avec un auteur moderne qui a scandalisé les cœurs sensibles par ce paradoxe contre nature. En réglant le régime, M. Verdier voudroit qu'on fit autant d'attention aux effets que chaque substance opère sur la constitution délicate des enfans, suivant les principes dont ils sont composés, qu'à leur correspondance avec les forces digestives de leur

86 MERCURE DE FRANCE.

estomac. C'est sur-tout sur les organes sensibles & irritables qu'on doit, suivant lui, suivre les effets des substances nourricières & médicamenteuses. Il pose à cet égard pour principe, contre le sentiment général du vulgaire & des physiologistes même, que l'enfant, presque insensible au moment de sa naissance, mais aussi très-irritable, acquiert de la sensibilité jusqu'à l'âge viril, à mesure qu'il perd de son irritabilité. Ce nouveau principe mérite d'être approfondi : il annonce plus de précision dans la théorie de l'éducation physique.

Passant ensuite à l'art de développer les mouvemens volontaires, M. Verdier avance encore contre les théories communes, que *tous les organes qu'on regarde comme naturellement soumis à la volonté, ne sont, dans les premiers temps de la vie, que des ressorts bruts, purement mécaniques, & certainement sans aucune soumission aux ordres de l'ame* : que le hasard, il est vrai, ne met en action que les muscles qui sont le plus disposés au mouvement par leur grande quantité de nerfs ; mais que l'art peut les soumettre tous plus ou moins à l'ame, leur donner les déterminations les plus avantageuses, & corri-

ger les vicieuses que le hasard a fait naître. Il pose les principes de cet art, & il en fait l'application aux organes de la succion, de la déglutition, de la digestion, de la respiration, de la circulation du sang, des excrétiions, du marcher, du toucher & de l'amour. Sur chacune de ces fonctions il fait voir les dangereux effets des routines qu'on supplée aux procédés qu'inspirent les loix de l'économie animale.

L'art n'a pas moins d'efficacité sur la configuration des parties du corps humain, en réglant par le régime l'action des organes extérieurs, qui sont les premières causes de l'accroissement & la résistance extérieure que l'athmosphère leur oppose; en déterminant l'action réciproque des organes les uns sur les autres, & sur-tout celle des muscles sur les os. Ce dernier jeu, entièrement soumis à la volonté, donne les principes d'arts nouveaux très-efficaces pour corriger les difformités des membres par des exercices appropriés & par des muscles artificiels qui ont les mêmes actions & les mêmes effets que ceux de la nature.

M. Verdier ne voudroit pas qu'on commençât l'éducation littéraire avant d'avoir

88 MERCURE DE FRANCE.

développé les sens au moyen de l'exercice méthodique de leurs organes par leurs agens : c'est-à-dire, d'une main par l'autre, des yeux par le prisme, des oreilles par le monocorde, le glossomètre & le cronomètre ; des organes, du goût & de l'odorat par une collection de saveurs, réglée d'après les principes de la chimie ; de la faim, de la soif & de l'appétit vénérien par le régime, & enfin de tous les sens par le tact, pour former, par l'expérience, leurs témoignages qu'on regardoit comme naturels avant MM. Moulineux & Locke.

Il n'est point de sens dont l'usage ne soit attaché à l'action préliminaire de quelques muscles. De-là le dernier art de l'éducation physique, dont l'objet est de réunir les fonctions musculaires avec celles des sens. Après être entré dans le détail de chacune de ces actions sympathiques, M. Verdier en examine la réunion dans le cerveau ; & en démontrant que l'analyse & la synthèse sont les effets naturels de la mécanique des sens, & particulièrement du sens intérieur, il jette les fondemens de l'éducation morale & littéraire qui seront l'objet de son troisième recueil.

Ce mémoire est suivi de plusieurs ob-

servations sur l'état des nouveaux-nés, sur celui des enfans nés avant terme, & sur un homme réduit, par une maladie du cerveau, à l'état d'un enfant nouveau-né. Ces observations rendent sensibles les deux termes de la vie. Dans les principes de M. Verdier, l'enfant doit apprendre à tetter comme toute autre chose; & cet auteur démontre, par ces observations, comment le fœtus est instruit dans cet art, pendant les derniers mois de la grossesse; comment on doit juger de la *vitalité* d'un avorton, d'après le plus ou moins d'habileté qu'il y a acquise, & comment le vieillard soutient sa vie tant qu'il conserve l'habitude d'avalier.

Ce recueil est terminé par l'histoire physique de la Maison d'Éducation de MM. Verdier & Forrier. Après avoir décrit l'état physique de chacun de ses élèves, M. Verdier expose les effets que l'eau de la Seine, prise à son entrée dans Paris, l'air pur que cette rivière charrie avec ses eaux, de bons alimens, des exercices, la privation de toute peine corporelle & les variations de l'atmosphère ont produit sur eux; genre nouveau d'observations auxquels l'auteur invite les instituteurs. Et en effet, si l'éducation est un

90 MERCURE DE FRANCE.

art, ce n'est que de l'observation & de l'expérience qu'on doit en espérer des progrès & la perfection.

La seule véritable Religion démontrée contre les Athées, les Déistes & tous les Sectaires, par M. l'Abbé Hespelle, Docteur de Sorbonne & Curé de Dunkerque. A Paris, chez Hérissant, rue Notre-Dame; Humblot, rue St Jacques; de Laguerre, rue de la Vieille Draperie. Tome II, un vol. in-12. 276 pag. 1774, avec approbation & privilège du Roi.

Ce deuxième volume n'est pas moins intéressant que le premier; il comprend aussi quatre chapitres. M. l'Abbé Hespelle y expose toutes les différentes religions & sectes qui subsistent encore aujourd'hui, & en fait voir les erreurs. Dans le 5^e chapitre, après avoir fait voir l'extravagance du paganisme, il montre qu'à la Chine, avant les Missionnaires, il ne restoit que quelques principes de la loi naturelle; encore étoient-ils bien défigurés; qu'ils croyoient l'existence d'un Dieu, mais qu'ils lui associoient des esprits inférieurs qui présidoient aux villes, &c. qu'ils croyoient une Providence, l'immortalité de l'ame,

&c. Mais... il s'occupe ensuite de la chronologie des Chinois. Il démontre que la prodigieuse antiquité qu'on donne à cet Empire ne peut se prouver ni par aucun livre chinois ni par aucune observation astronomique ; que ce que l'histoire rapporte des premiers Empereurs peut être attribué aux Patriarches dont il est parlé dans l'Écriture.

Ensuite, il parle de l'aveuglement des Juifs. Les différentes prophéties qu'il rapporte, auxquelles ils ne peuvent rien répliquer, font voir leur infidélité. « La » preuve, dit-il, la plus complète con- » tre eux, est que cet homme qu'ils ont » crucifié comme l'opprobre & l'anathê- » me de toute la terre... entre deux vo- » leurs, pour rendre sa mémoire infame » & odieuse à la postérité, s'est néan- » moins fait adorer par tout l'Univers, » & a fait embrasser une religion qui épou- » re tous les sentimens de la nature & » combat toutes les passions. » Le Mahomé- » tisme, qui n'est qu'un mélange mon- » trueux du Judaïsme avec quelque peu du » Christianisme, termine ce chapitre. « Ma- » homet, dit-il, a puisé dans nos livres » saints quelques passages qu'il a inter- » prétés à sa guise, auxquels il a joint

92 MERCURE DE FRANCE.

» quelques erreurs des Jacobites , & beau-
» coup de rêveries & de paradoxes fans
» liaison , fans raisonnement , & en a com-
» posé une loi qu'aucun homme sensé ne
» peut regarder comme venant de Dieu ,
» puisqu'elle répugne aux bonnes mœurs
» & à la droite raison.»

Dans le 6^e. M. l'Abbé Hespelle s'oc-
cupe à démêler , parmi toutes les sociétés
qui se disent chrétiennes , celle qui doit
nous fixer. « Il est certain , dit-il , qu'il y
» a sur la terre une société visible à qui le
» dépôt de la révélation a été confié. . . .
» que cette société est celle où on ensei-
» gne ce que J. C. a enseigné , & ce que
» les Apôtres ont annoncé ; celle où on
» est soumis à ceux que J. C. a établis
» pour nous conduire. . . que Dieu lui a
» imprimé des caractères si sensibles que
» tout esprit attentif est obligé de dire :
» voilà la société qui professe les vérités
» que Dieu a révélées , qui a recours aux
» sacremens qu'il a institués. . . dans la-
» quelle Dieu veut qu'on vive ; & qu'il
» n'y a qu'une société qui a Dieu pour au-
» teur , parce que les objets révélés étant
» toutes vérités émanées de la Sagesse éter-
» nelle , ne peuvent souffrir aucune alté-
» ration , & que Dieu ne peut autoriser

»deux contradictoires.» Il rapporte ensuite les différens signes qui doivent distinguer cette société. En parcourant toutes les sectes , il fait voir qu'il n'y a que l'Eglise Romaine qui a ces caractères. L'ordre que l'auteur met dans cette discussion , la netteté & la précision qui règnent par tout , sont propres à convaincre ceux qui sont dans l'erreur. Ce point étant de la dernière conséquence pour le salut éternel , M. l'Abbé Hespelle a mis tout en œuvre pour porter ses preuves jusqu'à l'évidence.

Dans le septième chapitre , M. l'Abbé Hespelle traite des règles de la Foi , de l'écriture & de la tradition. Il prouve qu'il faut admettre des traditions; que la certitude des vérités révélées est aussi ferme que celle des vérités métaphysiques les mieux démontrées; que la foi des Catholiques est divine; qu'elle est fondée sur la parole de Dieu , sûrement & infailliblement bien entendue.

Dans le huitième , M. l'Abbé Hespelle réunit tous les obstacles qui ferment aux sectaires les portes du salut , & tout son ouvrage annonce un bon logicien & un profond théologien.

Traité des intérêts des Créances suivant les loix & usages observés tant en pays Coutumier qu'en pays de Droit Ecrit : par M. le Camus d'Houlouve, ancien Avocat au Parlement ; vol. in - 12. Prix , 3 liv. relié. A Paris, chez Fr. Amb. Didot l'aîné, libraire-imprimeur, rue Pavée , près du quai des Augustins, 1774 , avec approbation & privilège du Roi.

On a donné au Public différens traités sur l'usure , le prêt , les billets de commerce , & sur la légitimité ou illégitimité des intérêts convenus ou payés en pareil cas ; mais ces ouvrages , quoique très-utiles pour ce qu'ils renferment , n'ont embrassé que la moindre partie des intérêts dont il peut être question dans les affaires réglées à l'amiable ou portées en Justice ; & , par cette raison, sont insuffisans aux Jurisconsultes , comme aux Juges , pour leur indiquer les sources où ils peuvent puiser des moyens de défense ou de décision sur toutes les espèces d'intérêt. M. le Camus a fait des recherches sur les intérêts de toutes les créances qui en sont susceptibles ; il a discuté ces différens intérêts d'après les loix & la jurif-

prudence des arrêts qui les autorisent ou les rejettent, & il a expliqué la diversité de ces loix & de cette jurisprudence dans les différentes provinces du royaume, dont les unes sont régies par des coutumes, & les autres par le Droit Ecrit. L'analyse de cet ouvrage peut en faire connoître l'utilité.

Ce traité est composé de douze chapitres, dont plusieurs sont divisés par des sections.

Le chapitre premier, *des Intérêts en général*, renferme la définition des intérêts, leur origine du Droit Romain, la comparaison de ce Droit avec le Droit François sur cette matière; & l'auteur, en fixant l'état actuel du Droit François sur les intérêts, annonce toutes les espèces d'intérêts dont il doit traiter.

Le chapitre second, *des intérêts légaux ou de droit*, traite des intérêts des dots, reprises, emplois, & autres conventions matrimoniales; des intérêts dûs à l'occasion des successions échues, ou des droits qui en tiennent lieu; des intérêts relatifs aux tutelles des mineurs, & aux curatelles des interdits pour démence; des intérêts du prix d'un immeuble ou bien réputé tel; enfin des intérêts dûs à titre de dommages

& intérêts, tous intérêts exigibles par la nature de la chose ou en vertu de la disposition de la loi.

Le chapitre troisième, *des intérêts conventionnels*, a pour objet les intérêts dûs en vertu d'une stipulation licite. L'auteur observe sur le prêt *Mutuum*, qu'en pays coutumier on ne peut stipuler aucuns intérêts pour ce prêt fait à des pauvres comme à des riches, & pour cause de commerce, comme pour l'acquisition d'un immeuble, encore que l'emprunteur puisse en retirer du profit; parce que l'argent, qui est stérile de sa nature, n'en peut produire d'autre sans aliénation. Il excepte cependant de cette prohibition les intérêts stipulés entre négocians & marchands fréquentant les foires de Lyon, & pour obligations relatives à leur commerce & payables en paiemens de ces foires, suivant les loix & réglemens à ce sujet, & il comprend aussi, dans cette exception, pareille stipulation entre toutes personnes dans quelques-unes des provinces régies par le Droit Ecrit, & quelques autres lieux où la présomption du lucre cessant ou du dommage naissant paroît l'autoriser. Mais il établit la légitimité de la stipulation des intérêts en vente de choses mobilières

res dont le prix dépend de la volonté des Parties, & qui sont susceptibles de pareils accroissemens. Telles sont des pratiques d'offices de notaire ou procureur; un fond de commerce de marchand ou artisan; une cession de manufacture, d'entreprise, de société, enfin une universalité de meubles; parce que ces intérêts font partie du prix, que de pareils meubles peuvent produire des fruits industriels, & qu'il y a compensation des fruits avec les intérêts. Enfin l'auteur traite des intérêts qui peuvent être stipulés en matière de dons & legs, dont ils font la convention ou l'accroissement; dans les transactions dont ils font la condition, dans les sociétés, à cause du risque de la perte comme du gain.

Le chapitre quatrième, *des intérêts judiciaires*, traite des intérêts qui peuvent être demandés en Justice & des formalités nécessaires pour les obtenir.

Le chapitre cinquième, *des Intérêts d'intérêts*, distingue ceux qui peuvent être demandés & doivent être adjugés, de ceux qui ne peuvent être adjugés, encore qu'ils ayent été requis.

Les intérêts de la première espèce sont ceux des intérêts dûs par un tuteur à son

98 MERCURE DE FRANCE.

mineur ; ceux des arrérages de rente échus par un partage à un héritier , & pour lesquels, faute de paiement , il exerce son recours contre les cohéritiers ; ceux des intérêts pour lesquels un créancier a été colloqué utilement dans un ordre , quand l'acquéreur n'a pas consigné le prix de son adjudication ; ceux des arrérages de rente foncière ou viagère , de loyers ou fermages , de douaire , & autres intérêts légaux ou de droit ; enfin ceux des fruits d'un héritage dont un possesseur est tenu de se désister. Cependant ces règles générales reçoivent quelques exceptions en différens pays de Droit Ecrit , & elles sont expliquées.

Les intérêts de la seconde espèce sont ceux des intérêts judiciaires , ceux des arrérages de rente constituée à prix d'argent , & ceux des intérêts dûs à un mineur pour le reliquat de son compte de tutelle , lesquels ne peuvent jamais être adjugés.

Le chapitre sixième , *du Taux des Intérêts* , porte que ce taux est le même que celui des rentes constituées à prix d'argent. L'auteur indique ces différens taux depuis 1509 jusqu'à présent ; mais il établit la différence qu'il y a entre les rentes & les intérêts , en ce que le taux d'une rente est

invariable & toujours le même que celui du temps de sa constitution, & qu'au contraire le taux des intérêts suit celui des édits, & varie à chaque changement de taux.

Le chapitre septième, *de l'Hypothèque des Intérêts*, prouve que les intérêts qui sont l'accessoire du principal, ont la même hypothèque que le principal, sauf quelques exceptions en Normandie, en Auvergne & au Parlement de Toulouse.

Le chapitre huitième, *de l'imputation des paiemens relativement aux intérêts*, traite de l'imputation de fait, qui est la même en tous lieux & qui écarte toute imputation de droit; & de l'imputation de droit, ainsi que de ses différences en pays coutumier & en pays de droit écrit.

Le chapitre neuvième, *de l'extinction des Intérêts*, établit que les intérêts peuvent cesser par le paiement de fait ou de droit, par la confusion, par la novation, par la consignation ou le dépôt, par l'adjudication par décret ou par l'ordre de son prix, par la péremption d'instance, s'il s'agit d'intérêts judiciaires; & en pays de droit écrit, par le doublement du principal, sauf quelques exceptions.

Le chapitre dixième, *des Gages réels*

100 MERCURE DE FRANCE.

qui produisent des fruits ou des intérêts, ou le simple paiement des dettes, traite de trois espèces de gages de cette nature.

Le premier Gage est l'*Antichrèse*. Par ce contrat le créancier jouit de l'héritage de son débiteur tant qu'il n'en est pas payé, & compense les fruits de l'héritage avec les intérêts de sa créance. L'antichrèse n'est tolérée en pays coutumier que dans quelques cas particuliers; mais elle est reçue dans presque tous les pays régis par le droit écrit, sous la condition que les fruits n'excèdent pas les intérêts légitimes de la créance.

Le second Gage est le *Contrat pignoratif*. C'est un acte par lequel le débiteur vend son héritage sous faculté de rachat, à son créancier, & le créancier loue ce même héritage à son vendeur par une redevance à-peu-près égale aux intérêts de sa créance; mais si le débiteur n'exerce le rachat au temps convenu, le créancier peut faire vendre l'héritage par décret, & être payé de ce qui lui est dû, sur le prix de l'adjudication. Ce contrat n'est en usage que dans quelques coutumes, à cause de leur courte prescription des hypothèques. Il est peu usité en pays de droit écrit où l'antichrèse paroît préférable.

Le troisième Gage est le *simple Engagement*. Par ce contrat le créancier reçoit l'héritage de son débiteur, engage de sa créance, pour être payé sur les fruits de ce qui lui est dû en principal, intérêts & frais. La coutume de Bretagne & le droit commun autorisent ce dernier gage, qui est bien différent des précédens, & qui n'a rien d'onéreux pour le débiteur, puisque le créancier est tenu de lui compter des fruits qu'il a perçus, & de les imputer sur sa créance, suivant les règles de l'imputation de fait ou de droit.

Le chapitre onzième, *des contrats à grosse aventure*, explique la nature, la forme, les règles & l'exécution de ce contrat, & les intérêts extraordinaires qui peuvent être stipulés à cause du risque de la perte du prêt; & que c'est moins un simple prêt qu'une espèce de société entre le donneur à la grosse & le preneur. Ce chapitre est fondé sur les dispositions de l'ordonnance de la Marine au même titre dont il est un commentaire succinct; & renferme l'examen, la discussion & la solution de plusieurs questions d'après ses trois commentateurs.

Le chapitre douzième & dernier, *de l'Usure*, traite de l'usure modérée & de

l'usure excessive. L'auteur y rapporte les différentes loix du royaume sur ce crime, explique comment il peut être prouvé & de quelles peines il doit être puni.

Cette analyse prouve quelles ont été les recherches de l'auteur sur les intérêts de toute sorte de créances, & avec quel ordre & quelle précision il a traité une matière aussi étendue; ce qui doit rendre son ouvrage également utile aux Magistrats, aux Jurisconsultes & au Public.

Mélanges historiques, politiques, critiques & philosophiques; deux volumes in-8°. brochés. Prix, 6 liv. 4 s. chez d'Houury, imprimeur-libraire de Mgr le Duc d'Orléans, rue de la Vieille Bouclerie, au St Esprit.

Cet ouvrage est divisé en trois parties.

La première contient un abrégé d'histoires choisies depuis le commencement de l'Ere Chrétienne jusqu'à la paix d'Utrecht qui mit fin aux guerres de Louis XIV. L'auteur y rapporte aussi quelques traits frappans de la vie privée de ce grand Monarque, qu'il a laissés écrits de sa main, & qui sont connus de très peu de personnes.

La seconde est un abrégé de l'histoire

de Louis XV, depuis le commencement de son règne jusques aux préliminaires de la paix de 1763. Vient ensuite un précis des maximes générales touchant l'artillerie.

La troisième & dernière partie est une description historique, civile & naturelle des royaumes de *Siam*, de *l'Abissinie*, de *Tripoli*, de *Tunis*, d'*Alger*, de *l'Amérique*, de l'Empire de la *Chine*, d'après les plus savans géographes & plusieurs missionnaires.

Parmi les traits de l'histoire de ces pays éloignés, l'auteur a choisi ceux qui sont les plus dignes de notre curiosité & les plus propres à l'instruction ; c'est dans cette vue qu'il rapporte, entre plusieurs autres, un jugement mémorable prononcé à Pékin, sous le règne de l'Empereur Kanghi. Ce jugement est d'autant plus intéressant qu'il tient à l'éducation de la Jeunesse Françoisé, dont le Ministère s'occupe beaucoup de nos jours, afin d'en faire des citoyens instruits & vertueux.

On trouve aussi dans ce recueil le portrait des conquérans, & la notice des femmes illustres qui souvent ont disputé la palme aux héros. L'auteur a fait quelques observations sur les intérêts des

Souverains & sur les ressorts de la politique. Toutes ces notions peuvent être avantageuses aux jeunes militaires auxquels l'auteur dit qu'il a particulièrement intention de fournir des connoissances relatives à leur profession.

Acmet III, fils de Mahomet IV, fut nommé Empereur après la déposition de son frère Mustapha II. Les séditieux qui l'avoient élevé à l'empire, l'obligèrent d'éloigner la Sultane sa mère, qui leur étoit suspecte. Il leur obéit d'abord; mais, las de dépendre de ceux qui lui avoient donné la couronne, il les fit tous périr les uns après les autres, de peur qu'un jour ils ne tentassent de la lui ôter. Dès qu'il se vit affermi sur le trône, il s'appliqua à amasser des trésors. Ce Sultan fit la guerre aux Russes, aux Persans, aux Vénitiens, auxquels il enleva la Morée. Moins heureux dans la guerre contre l'Empereur d'Allemagne, il fut battu en Hongrie par le Prince Eugène. La paix ayant été conclue avec l'Empire, il se préparoit à tourner ses armes contre les Persans, lorsqu'une révolution le renversa du trône en 1730, & y plaça son neveu. Ce Prince étoit en prison quand on lui apporta la couronne. Acmet fut enfermé

dans la même retraite, après avoir donné
 les avis suivans à son neveu. « Souvenez-
 » vous que votre père ne perdit le trône
 » que pour avoir eu une complaisance
 » trop aveugle pour le Mufti Seizula-Ef-
 » fendi, & que je ne le perds moi-même
 » que par mon excès de confiance en
 » Ibrahim Bacha, mon Visir; profitez de
 » ces exemples. Si j'avois toujours suivi
 » mon ancienne politique; si je m'étois
 » toujours fait rendre un compte exact
 » des affaires de l'Empire, j'eusse peut-
 » être fini mon règne aussi glorieusement
 » que je l'ai cominencé. Adieu: je sou-
 » haite que le vôtre soit plus heureux,
 » & je vous recommande mes fils & ma
 » personne. »

*Médecine pratique de Sydenham avec des
 notes, ouvrage traduit en françois sur
 la dernière édition angloise; par feu
 M. A. F. Jault, docteur en médecine
 & professeur au Collège royal; in-8°.*
 Prix, relié, 7 liv. A Paris, chez P. F.
 Didot le jeune, libraire de la Faculté
 de Médecine, quai des Augustins.

Sydenham est le premier d'entre les
 Modernes qui nous ait donné un recueil
 considérable d'observations de médecine,

de descriptions de maladies, de méthodes curatives & de règles de pratique.

On peut juger combien un ouvrage de cette nature est propre à perfectionner la médecine : aussi son exemple a-t-il été suivi par plusieurs autres excellens médecins.

Quand on donne en françois les ouvrages de Sydenham, c'est afin que les personnes qui n'entendent pas la langue latine puissent en profiter, & que ceux même qui l'entendent, mais qui aiment encore mieux ce qui est écrit dans leur langue naturelle, lisent plus volontiers des écrits si instructifs & si utiles. Ce n'est pas qu'on prétende que Sydenham soit exempt de fautes, on lui en a reproché plusieurs ; mais quand il ne se seroit trompé en rien, il n'en faudroit pas conclure qu'on dût le suivre en tout. Ainsi quelque utiles que soient les ouvrages de Sydenham, il faut se souvenir de deux choses, pour éviter l'abus qu'on en pourroit faire. La première, c'est que l'auteur étoit Anglois, & que la méthode qu'il suit ne peut convenir en tout pour les François, dont le climat, les aliments, la manière de vivre & les maladies ne sont pas entièrement les mêmes ; la seconde chose, c'est que les

remèdes que l'auteur recommande ne doivent pas être employés au hasard, mais seulement par le conseil d'un médecin sage, auquel il appartient de décider cet objet suivant les circonstances.

Le même libraire vient de recevoir de l'Etranger les livres suivans :

Artis medicæ principes : Hippocrates, Arææus, Alexander Tral. Celsus, Aurelianus, &c. recensuit, præfatus est, Albertus de Haller. Lausannæ, 1769 à 1773, 11 vol. *in-8°*. Prix, relié, 42 liv.

L'on vendra séparément,

Hippocrates, 4 vol. *in-8°*. 16 liv.

Arææus Cap. 1 vol. *in-8°*. 4

Alexander Tral. 2 vol. *in-8°*. 7

Cor. Celsus, 2 vol. *in-8°*. 7

Cæl. Aurelianus, 2 vol. *in-8°*. 8

On trouvera aussi chez le même libraire quelques exemplaires des suivans.

Abrégé des Elémens de Botanique, ou Méthode pour connoître les plantes; par Tournefort. Avignon, 1749, *in-12*. Prix, relié, 3 liv.

L'Inoculation justifiée, ou Dissertation-pratique & apologérique sur cette méthode, avec un Essai sur la mue de la voix,

E v j

108 MERCURE DE FRANCE.

nouvelle édition par M. Tiffot. *Lausanne*,
(Paris) 1773, *in-12*. Prix, br. 1 liv. 16 s.

Conchyliologie nouvelle & portative,
ou collection de coquilles propres à orner
les cabinets des Curieux, &c. Paris, 1767,
in-12. Prix, rel. 2 liv. 5 sols.

Œuvres choisies de M. Gessner, conte-
nant la mort d'Abel, la Nuit, & au-
tres poèmes; avec des Idylles, des
Pastorales & autres pièces mises en
vers françois par différens auteurs, &
les meilleures pièces en ce genre; précédé-
ées d'une notice raisonnée de la vie &
des ouvrages de M. Gessner; suivies
de poésies diverses de l'Allemand,
aussi en vers françois; sçavoir des Fa-
bles, Idylles, Chansons, Odes,
&c. avec des observations histori-
ques sur la littérature allemande; vol.
in-12: prix, relié en veau 3 liv. A
Paris, chez Saillant, la V^e Duchesne,
Brocas, Durand & Moutard, libraires.

L'Editeur de ce recueil a fait un choix
heureux des œuvres poétiques de M. Ges-
sner, traduites en vers françois, les plus
propres à nous faire connoître ce génie fa-
cile, cette Muse vertueuse, ce philo-
sophe aimable qui s'est moins appliqué à

donner des préceptes à son lecteur qu'à nourrir en lui ces sentimens tendres & honnêtes si propres à le guider, à le consoler & à le faire contribuer au bonheur de la société.

Il suffit d'annoncer ce recueil. Les Idylles & autres poësies qui le composent sont déjà connues par les versions de MM. Léonard, Blin de Sainmore, Mercier, François de Neufchâteau, &c. publiées dans différens journaux. L'éditeur a cru devoir insérer dans cette collection plusieurs traductions d'une même pièce, lorsque ces traductions pouvoient offrir des objets intéressans de comparaison, ou lorsqu'une de ces traductions présentoit des détails saisis avec facilité & qui avoient été négligés par un premier traducteur. Le poëme de *la Mort d'Abel* n'est pas la moindre pièce de cette collection & par son étendue & par le tableau touchant de la mort du juste que ce poëme présente. Une traduction en prose, publiée il y a quelques années par M. Huber, l'avoit déjà fait connoître; mais la traduction qu'on en donne ici est en vers; & deux poëtes y ont travaillé, M. Marteau & M. Gilbert. Ceux qui sont familiarisés avec les beautés simples, nobles & variées

du poëme original, pourront encore goûter cette traduction, & c'est assez en faire l'éloge.

Une notice raisonnée & très-bien faite des ouvrages de M. Gessner enrichit ce recueil. L'auteur de cette notice, après nous avoir représenté M. Gessner comme le chantre de la Nature & le peintre du Sentiment, nous entretient de ses talens pour le dessin & la gravure. Les éloges qu'on lui donne ici seront confirmés par tous ceux qui ont vu des dessins & des gravures de cet amateur distingué. Comme c'est le goût principalement qui a mis le crayon à la main de M. Gessner, il a dû réussir particulièrement dans la partie du dessin qui n'exige point une étude longue & pénible de la figure. Nous avons vu de cet amateur plusieurs dessins de paysage d'une touche facile, pittoresque & moëlleuse. Plusieurs de ces paysages ont été gravés par le dessinateur même qui a su donner à sa pointe la liberté & toutes les finesses de son crayon. M. Gessner, dans son enfance, avoit eu quelques leçons de dessin; dans les années suivantes il avoit encore crayonné beaucoup de papier, mais sans songer à devenir artiste. C'est à l'âge de 30 ans qu'il sentit naître en lui

ces desirs violens qui font la voix du génie. Ils furent excités en grande partie, par la vue du beau cabinet formé par sen M. Heidegger, dont il avoit épousé la fille en 1661. Pour plaire à son beau-père, il considéroit son trésor composé principalement des meilleurs morceaux de l'Ecole Flamande, & il devenoit artiste pour obéir à la Nature qui étoit en quelque sorte ce moment. Peu s'en est fallu que ce nouveau goût n'ait été exclusif; M. Gessner n'étudioit plus que le *Lorrain*, *Ruisdaal*, le *Poussin*. Il risqua d'abord quelques fleurons sur les frontispices des livres curieux qui sortoient de son imprimerie; mais peu-à-peu il osa montrer d'autres essais. En 1765 il publia dix paysages gravés à l'eau-forte par lui-même, & les dédia à son ami M. Watelet. Douze autre morceaux ont paru en 1769; &, depuis ces premiers essais, M. Gessner a fait les ornemens qui accompagnent soit les collections de ses œuvres, soit une traduction allemande du docteur Swift, & autres éditions sorties de ses presses.

Il est fait mention, dans cet éloge de M. Gessner, d'une lettre que cet amateur a écrite en 1770 à M. Fueslin, peintre

112 MERCURE DE FRANCE.

estimé & son ami, sur la manière dont il est devenu dessinateur & graveur presque sans le savoir. On trouve dans cette lettre, qui a pour objet principal les paysages, genre favori de M. Gessner, la route qu'il a suivie pour parvenir à se faire admirer dans un art qu'il a commencé à cultiver à l'âge de trente ans. On le voit d'abord s'effayer à copier la Nature, mais se tromper lui-même, & se livrer à des détails qui détruisoient l'effet de l'ensemble; étudier ensuite dans les meilleurs maîtres la manière d'imiter en artiste ce qu'il avoit si long temps observé en poëte; prendre pour les arbres *Waterlo* dont le cabinet de son beau-père lui offroit une ample collection de dessins; pour les rochers, *Berghem & Salvator Rose*; pour les campagnes & les vallons, le *Lorrain & Wauvermans*; tirer de ces grands morceaux des croquis pour son propre usage, comme on fait des extraits des livres qu'on veut lire avec fruit; retourner ensuite à la Nature, qu'il trouvoit déjà plus féconde; apprendre encore à l'école *d'Everdingen*, de *Dietrich*, &c. l'ordonnance des objets qu'il empruntoit de ce fonds si riche pour un œil observateur; & enfin devenir paysagiste original, malgré les traits

qu'une mémoire des plus heureuses & des plus exercées pouvoit lui faire retenir de ses modèles. Ce n'est-là qu'une partie des détails contenus dans cette lettre que l'auteur de l'éloge auroit dû traduire en entier pour la satisfaction des amateurs. * Il s'est contenté d'en détacher l'endroit suivant où il semble que M. Gessner s'est peint lui-même d'une manière indirecte : « Si le goût de l'artiste , dit-il , » ne devient pas une passion ; si les heures » qu'ils consacrent à son art ne sont pas les » plus délicieuses de sa vie ; si la société » des critiques éclairés n'est pas celle qui a » le plus de charmes pour lui ; si des son- » ges utiles ne l'occupent pas encore de » son art ; si le matin, à son réveil, il » ne vole pas à ses crayons avec une ar- » deur nouvelle ; s'il n'a pas d'autre am- » bition que de flatter le mauvais goût de » son siècle ; s'il n'aime à marcher que » dans la route commune ; enfin s'il ne

* Nous apprenons avec plaisir que M. Huber , connu des gens de lettres par plusieurs traductions de poésies allemandes , se propose de nous donner une traduction des nouvelles Idylles de M. Gessner , & d'insérer dans ce volume la traduction de sa lettre sur la manière de dessiner le paysage, dont il est ici fait mention.

»travaille pas pour de vrais amateurs,
 »pour la gloire solide, pour la postérité,
 »les véritables connoisseurs l'excluront
 »dans tous les temps de leurs recueils,
 »eût-il vu ses ouvrages devenir l'orne-
 »ment des boudoirs & des appartemens à
 »la mode. » Il seroit à souhaiter que tous
 les grands artistes eussent tracé comme M.
 Gessner, la route qu'ils ont suivie; qu'ils
 eussent parlé comme lui des difficultés
 qu'ils ont rencontrées, de la manière
 dont ils les ont surmontées, & des fautes
 même qu'ils ont faites. C'est un vœu par
 lequel M. Gessner commence sa lettre;
 c'est aussi celui que fait l'auteur de son
 éloge; & tous les lecteurs se réuniront sans
 doute à lui pour demander à l'auteur des
 Idylles, un pareille histoire de ses progrès
 & de ses travaux dans la poésie.

Le volume de cette collection est ter-
 miné par des poésies françoises, imitées
 de différens poètes Allemands. Ces poë-
 sies sont précédées d'observations qui of-
 frent une esquisse satisfaisante de l'his-
 toire de la littérature en Allemagne.

*Vie de Marie de Medicis, Princesse de
 Toscane, Reine de France & de Navar-
 re; 3 vol. in-8°. grand format. Prix,*

J U I L L E T. 1774. 115
18 liv. reliés. A Paris, chez Ruault,
libraire, rue de la Harpe.

L'historien, après avoir répandu de nouvelles lumières sur l'origine de la Maison de Médicis, nous entretient de l'éducation de cette Princesse & des détails qui ont rapport à son mariage avec Henri IV. Il n'omet pas les démêlés de ce Prince avec Marie de Médicis, relativement à ses maîtresses & à ses projets politiques. Il y a quelques autres faits qui sembloient ne devoir appartenir qu'à la vie d'Henri IV; mais tous les lecteurs sont si flattés quand on les entretient du grand, du magnanime, du bon Roi Henri, qu'ils pardonneront facilement ces détails. D'ailleurs les morceaux curieux & pour la plupart inconnus que l'historien a rassemblés sur la mort d'Henri le Grand, ont dû lui faire croire que le Public ne les trouveroit pas ici déplacés. L'historien a pensé de plus que c'étoit un acte de justice que de réfuter les calomnies qu'on répandit alors contre les prétendus auteurs de l'assassinat d'Henri IV; de démontrer la fausseté des opinions qu'on s'est formées sur cet attentat, & dont beaucoup de gens sensés sont encore imbus.

Marie de Médicis, veuve du grand

Henri, mère de Louis XIII, des Reines d'Espagne & d'Angleterre & de la Duchesse de Savoie, & Régente de France pendant sept ans, mourut à Cologne le 3 Juillet 1642, & n'avoit point en mourant, dit Montglat, un seul pouce de terre. Si l'on considère les divers événemens qui ont rempli la vie de cette infortunée Princesse, on ne peut s'empêcher de lui attribuer tous ses malheurs. La fortune l'avoit placée sur le premier Trône de l'Europe. Elle lui avoit donné pour époux un des plus grands Rois que la France ait eus; mais, loin de chercher à captiver le cœur d'un Prince dont le penchant pour les femmes étoit trop connu, elle se livra sans ménagement aux transports de sa jalousie. Marie avoit d'autant plus de tort, que Henri IV lui donnoit toute sorte de rémoignages de confiance, & étoit rempli de soin pour elle. Ce Prince, aussi bon mari que bon Roi, redoubloit son attention pour la Reine lorsqu'elle étoit enceinte. Lors de la première grossesse de Marie, Henri craignant que la pudeur de cette Princesse ne fût blessée du grand nombre de spectateurs qui devoient assister à son accouchement, la prévint de la nécessité indispensable

qu'il y avoit que les Princes en fussent témoins, pour qu'on ne pût pas en douter. Il accompagna ses raisons de tant de témoignages d'amitié, que la Reine parut se prêter sans peine à souffrir la présence des Princes & Seigneurs de la Cour. Le Roi ne la quitta pas un moment pendant tout son travail, qui fut aussi long que douloureux. Il partageoit ses souffrances, la consolait, & tâchoit de fortifier son courage par l'espoir d'une prompte délivrance, & du plaisir qu'elle ressentiroit si elle donnoit un Dauphin à la France. Il poussa même les soins jusqu'à l'exhorter de crier (parce que la honte & la timidité l'en empêchoient) *de crainte, disoit-il, que sa gorge ne s'enflât par les efforts qu'elle faisoit pour se retenir.* La Reine accoucha d'un Prince après un travail de vingt-deux heures. Comme il étoit très-important que Marie de Medicis ne fût pas qu'elle avoit mis au monde un Dauphin, de crainte que la trop grande joie ne fût contraire à son état, Henri IV avoit recommandé à la Bourcier (sage femme de la Reine) de le cacher à la Princesse. Cette femme s'acquitta si bien de cet ordre, & eut tant de pouvoir sur son esprit, qu'elle ne témoigna

110 MERCURE DE FRANCE.

pas la plus légère émotion, & que son visage n'en fut point altéré. Cette tranquillité apparente fut poussée au point qu'Henri IV lui même y fut trompé, & ne voulut pas croire l'heureuse nouvelle que lui porta une femme-de-chambre de la Reine avec laquelle la Boursier étoit convenue d'un signe qui lui apprendroit si Marie étoit accouchée d'un Prince. Le Roi vint donc trouver la Boursier d'un air triste & changé, ne doutant pas que ce ne fût une fille qui venoit de naître, & lui dit : *Sage-femme, est-ce un fils ?* La Boursier ayant répondu que oui, *je vous prie* continuait-il, *ne me donnez point de courte joie ; cela me feroit mourir.* La sage-femme développa aussitôt l'enfant & le lui fit voir. S. M. après avoir demandé à la Boursier s'il pouvoit, sans danger, instruire la Reine de leur bonheur commun, courut transporté au lit de cette Princesse, & lui apprit, en l'embrassant tendrement, qu'elle venoit de donner un héritier à la France. Quoique la Boursier eût assuré S. M. qu'Elle pouvoit apprendre cette heureuse nouvelle à Marie sans courir aucun risque, le plaisir qu'elle en ressentit fut si vif, qu'elle tomba aussi-tôt en foiblesse, & y resta même assez long temps. Le Roi en

fut très-alarmé, mais la Reine ayant enfin recouvré ses sens, Henri IV se livra tout entier à l'excès de sa joie. Dans l'ivresse où il étoit, il embrassoit tous ceux qu'il rencontroit, & couroit dans les salles de l'appartement de la Reine, pour amener tous ceux qui s'y trouvoient, voir le Dauphin qui venoit de naître. Il perdit même son chapeau dans la foule. La Bourfier lui ayant représenté qu'il entroit trop de personnes dans la chambre de Marie de Médicis, qui pouvoit en être incommodée : *Tais-toi, Sage-femme* lui dit le Roi en lui frappant sur l'épaule, *cet enfant est à tout le monde; il faut que chacun le voye & s'en réjouisse*. L'espèce d'ivresse où étoit Henri IV de la naissance de son fils, ne l'empêchoit pas d'être très-occupé de la Reine, à laquelle il rendoit les soins les plus assidus. Il fit même rendre un lit dans sa chambre, & y coucha tout le temps qu'elle fut en couche. Des attentions & des témoignages d'amitié aussi marqués prouvent que si Marie de Médicis eût mis plus de douceur & de complaisance dans sa conduite, elle eût peut être guéri le Roi de cet amour effréné pour les femmes, qui ternissoit quelquefois ses autres qualités; car l'intérêt

qu'il marquoit à la Reine étoit très sincère. Elle lui plaisoit au point même qu'il disoit à ses confidens que si elle n'eût point été sa femme, il eût donné tout son bien pour qu'elle fût sa maîtresse; mais l'aigreur & les emportemens auxquels elle se livroit souvent contre Henri IV, loin de l'aider à surmonter ses foiblesses, ne servoient qu'à l'y entretenir, parce qu'il cherchoit à se consoler auprès de ses maîtresses & sur-tout auprès de Madame de Verneuil qui étoit vive & enjouée, des chagrins journaliers que Marie de Médicis lui faisoit éprouver. M. de Sully rapporte dans ses mémoires qu'il ne les a jamais vu passer huit jours sans se quereller. Le Roi fut même un jour contraint de sortir de Paris pour aller à Fontainebleau, & fit dire à la Reine que si elle ne changeoit de conduite, il seroit contraint de la renvoyer à Florence, avec ses confidens, voulant désigner Concini & sa femme. Ces dissensions perpétuelles rendoient Henri IV aussi malheureux que Marie. Cette Princesse, d'un caractère naturellement emporté, se laissoit quelquefois aller à la plus grande violence. Elle la poussa un jour au point de lever le bras pour frapper le Roi. Sully, qui étoit présent,

le

le rabattit même avec tant de force & de vivacité qu'elle prétendit qu'il l'avoit frappée; mais elle lui en fut bon gré quand sa colère fut passée.

Cette Princesse , si peu digne par ses caprices & ses humeurs de l'affection de Henri , l'étoit encore moins de sa confiance , puisqu'au lieu d'entrer dans ses vues , elle négocioit à son insçu des alliances pour ses enfans , contraires à celles que ce Prince avoit projetées , & dont il lui avoit même fait part. Elle perd ce grand Roi dans le moment où il jouissoit de la double réputation qu'il avoit si justement acquise, de politique habile & de guerrier invincible. On a reproché à Marie peut-être avec raison , ajoute son historien , le peu de sensibilité qu'elle témoigna de la mort d'Henri; mais ce qu'on ne doit pas lui pardonner , c'est d'avoir si mal profité des sages conseils que le Roi lui donna peu de temps avant de mourir ; d'avoir , sans respect pour sa mémoire , rompu les engagements de ce Prince avec le Duc de Savoye ; épuisé par son faste & par ses profusions les trésors amassés par la prudente économie d'Henri , malgré les guerres continuelles qu'il avoit été obligé de soutenir ; acca-

blé de bienfaits ceux dont elle redoutoit des cabales , & de leur avoir appris par ses largesses déplacées à tout obtenir d'elle en s'en faisant craindre. Une conduite si inconsidérée ne pouvoit manquer de produire des mécontents. Aussi les Princes & les Grands abusèrent - ils de sa foiblesse pour la forcer à subir le joug de leur despotisme. Ils se réunirent tous pour fonder leur puissance sur les débris de l'autorité royale qu'ils cherchoient à anéantir. Le bien général qu'ils donnoient pour motif de leur révolte étoit le seul dont ils ne fussent point occupés ; ils ne songeoient qu'à profiter de la pusillanimité de la Reine mère pour se faire accorder de nouveaux dons. Ils trahissoient donc la cause commune pour leur avantage personnel. Ils avoient chacun leur parti séparé : le Roi étoit le seul qui n'en eût point , & ce fut à cette division que l'Etat dut son salut , quoique cette anarchie ne tendît qu'à renverser le pouvoir souverain. La France devint bientôt le théâtre des factions. La majorité de Louis XIII apporta peu de remèdes aux maux dont le royaume étoit accablé , parce que Marie , sous le nom de son fils , conserva la même puissance , & se conduisit par les mêmes principes.

« Que dis-je , des principes , s'écrie ici
 » l'historien ? Elle n'en avoit point. En-
 » tièrement livrée au Maréchal d'Ancre
 » & à ses créatures, elle ne se décidoit que
 » par leurs conseils ; & comme il étoit
 » très - important pour eux que le Roi
 » restât toujours dans la dépendance de sa
 » mère , ils engagèrent cette Princesse à
 » l'éloigner de la connoissance des affaires.
 » Pour cet effet, elle eut l'imprudenc de
 » favoriser le goût que Louis avoit pris
 » pour MM. de Luynes & particulière-
 » ment pour l'ainé. Mais elle ne sentit pas
 » que l'intérêt de ce favori étoit contraire
 » au sien , & que l'espoir de gouverner, dès
 » que le Roi seroit le maître , le porteroit
 » bientôt à persuader à ce Prince de secouer
 » un joug honteux. Marie travailloit donc
 » contre elle-même en protégeant ce jeune
 » Seigneur , & perdit son autorité par les
 » moyens qu'elle employa pour la conser-
 » ver. Il fut aisé à Luynes de rendre odieux
 » à Louis l'esclavage où on le tenoit , en
 » lui faisant observer qu'il vivoit plutôt
 » sous la domination de Concini que sous
 » la tutelle de sa mère. Le desir de com-
 » mander est inné dans tous les cœurs , &
 » les caractères les moins despotiques sai-
 » sissent avec empressement les occasions

» d'exercer un pouvoir dont leur seule vo-
 » lonté peut les mettre en possession. La
 » Reine s'aperçut trop tard qu'elle avoit
 » laissé prendre au favori trop de crédit
 » sur l'esprit du Roi, & voulut détruire
 » son ouvrage; mais il n'étoit plus temps.
 » L'ambition démesurée du Maréchal
 » d'Ancre, son faste & son arrogance prê-
 » toient des armes à son rival. Luynes s'en
 » servit habilement, & l'orgueilleux fa-
 » vori de Marie fut bientôt sacrifié à celui
 » de Louis XIII. Luynes du même coup
 » se délivra du seul concurrent qui pût
 » mettre des bornes à sa puissance, & en-
 » leva à la Reine mère les rênes du gou-
 » vernement, dont il s'empara sous le
 » nom du Roi, & Louis ne fit que chan-
 » ger de maître. Malgré les fautes dont
 » Marie s'étoit rendue coupable pendant
 » son administration, on ne peut voir, sans
 » être attendri, la dureté avec laquelle son
 » fils la traita par les conseils de son con-
 » fident. Cette malheureuse Princesse,
 » chassée ignominieusement d'un lieu où
 » elle régnoit peu de temps auparavant,
 » & retenue prisonnière à Blois, oublia ce
 » qu'elle devoit à l'Etat, à son fils & à son
 » Roi, sollicita des secours pour lui faire
 » la guerre, & s'arma elle-même contre

»lui; La haine que le despotisme de Luy-
 nes avoit inspirée à tous les Grands fit
 »trouver des défenseurs à la Reine mère
 »plutôt sans doute que la justice de sa
 »cause; mais, trahie par Richelieu, elle
 »perdit tous les avantages qu'elle auroit
 »pu retirer d'une révolte que l'excès de
 »ses malheurs peut seul rendre excusable.
 »Revenue enfin à la Cour; la passion de
 »gouverner, qui n'avoit jamais été étein-
 »te dans son ame, s'y réveilla bientôt.
 »Elle s'y ralluma avec d'autant plus de
 »force que la mort du Connétable de
 »Luynes lui donna lieu de se flatter qu'el-
 »le pourroit une seconde fois être maî-
 »tresse du royaume. Elle obtint en partie
 »ce qu'elle desiroit avec tant d'ardeur, &
 »se conduisit d'abord avec beaucoup de
 »prudence par le conseil de Richelieu. Il
 »étoit en effet d'autant plus intéressé à
 »contenir sa maîtresse dans de justes bor-
 »nes, qu'il espéroit par son moyen entret-
 »dans le ministère. Il avoit trop de sages-
 »sité pour ne pas sentir que cette faveur
 »ne pouvoit lui être accordée, malgré
 »tous les ministres qui s'y opposoient,
 »qu'en exhortant Marie à se ménager l'af-
 »fection de son fils par une conduite qui
 »ne lui donnât aucun ombrage. Parvenue

» enfin à faire admettre le Cardinal au
 » Conseil, la Reine ne douta plus qu'elle
 » n'eût bientôt tout pouvoir, dès que ce-
 » lui qui lui devoit le sien auroit acquis
 » la confiance de Louis. Mais quoiqu'on
 » ne puisse s'empêcher d'accuser Riche-
 » lieu d'ingratitude envers sa bienfaitrice,
 » il faut convenir que la jalousie qu'elle
 » prit contre ce ministre, & la cabale for-
 » mée contre lui, dans laquelle elle s'en-
 » gagea, excusent, en quelque façon, le
 » Cardinal de l'avoir mise hors d'état de
 » lui nuire. En effet Marie, après avoir
 » juré la perte de Richelieu pendant la
 » maladie du Roi à Lyon, refusa opiniâ-
 » trément à son fils de se réconcilier avec
 » ce ministre. Les témoignages d'attache-
 » ment & de soumission réitérés de ce
 » Prélat furent inutiles. Le Cardinal ayant
 » fait néanmoins toutes les démarches les
 » plus propres à adoucir l'aigreur de cette
 » Princesse contre lui, n'avoit plus guère
 » d'autre parti à prendre que d'employer
 » toutes les voies possibles pour se garan-
 » tir de la disgrâce dont il étoit sans cesse
 » menacé. Il est vrai qu'il ne fut pas dé-
 » licat sur les moyens. La Reine mère,
 » aveuglée par sa haine que les ennemis
 » de Richelieu ne cherchoient qu'à fo-

»menter, ne mettoit aucun art dans sa
 »conduite, & se livroit à son ressentiment,
 »sans faire réflexion que ceux qui
 »l'animoient contre le Cardinal sacrifioient
 »ses véritables intérêts à leur animosité
 »contre un homme dont la puissance leur étoit
 »odieuse.» L'historien, après avoir ajouté
 »encore d'autres traits à ce portrait que l'on
 »peut regarder comme un précis très-bien fait
 »de la vie de Marie, le termine par cette réflexion.
 »« Cette Princesse, avec tous les défauts de son
 » sexe, n'avoit aucune des qualités propres
 » à seconder son ambition. Les fautes qu'elle
 » commît tant dans son administration que dans
 » sa conduite particulière en sont une preuve,
 » & ne font que trop connoître combien il est
 » dangereux & imprudent de vouloir commander
 » aux autres, quand on est incapable de se
 » gouverner soi-même.»

Un esprit de recherches, guidé par le desir
 de se rendre utile à ceux qui s'adonnent à la
 philosophie de l'histoire, a présidé à la
 rédaction de la vie de Marie. Il faut bien
 distinguer ce morceau historique de ces
 rédactions ordinaires qui ne présentent rien
 de neuf que les réflexions souvent déplacées
 du rédacteur. On trou-

128 MERCURE DE FRANCE.

vera dans l'histoire de Marie plusieurs faits qui n'étoient point connus & qui méritoient de l'être. Ces faits ne sont point ici commentés, mais discutés. Ils sont le plus souvent appuyés de pièces justificatives & accompagnés de notes qui renferment des traits propres à faire connoître les différens personnages qui ont joué quelques rôles importans relatifs à Marie. Cette histoire d'ailleurs mérite d'être accueillie par l'impartialité qui y règne, l'exactitude de l'écrivain & son attention à ne rien omettre de ce qui peut éclairer le jugement du lecteur; toutes qualités essentielles à un historien & sans lesquelles les résultats moraux des faits qu'il rapporte sont toujours vains & abusifs.

Dissertation sur la Lymphe, par M. de Lassus, premier chirurgien des Mesdames de France, ancien professeur d'anatomie & de chirurgie à l'Ecole-pratique, membre du collège & de l'Académie royale de Chirurgie de Paris; brochure in 8°. A Paris, chez Lambert, rue de la Harpe.

Cette dissertation a remporté le prix double de physique en 1773, accordé par

l'Académie des sciences, belles lettres & arts de Lyon. Cette Académie avoit, dans son programme, proposé «de déterminer quels sont les principes qui constituent la lymphe : quel est le véritable organe qui la prépare : si les vaisseaux qui la portent sont une continuation des dernières divisions des artères sanguines, ou si ce sont des canaux totalement différens & particuliers à ce fluide : quel est son usage dans l'économie animale.» L'auteur a fait un emploi raisonné & méthodique de ses connoissances dans la physiologie, la physique & la chimie, pour résoudre ces quatre questions & répandre un nouveau jour sur cette partie intéressante de l'économie animale. Ce n'est pas cependant qu'on ne pourroit exiger de l'auteur de nouvelles recherches chimiques pour éclaircir ou appuyer plusieurs points de doctrine énoncés dans la dissertation.

Traité sur le Scorbut, traduit du latin de M. le Meilleur, médecin de Montpellier; par M. Giraud, médecin de Besançon; vol. in-12. Prix, 1 liv. 16 s. br. port franc par la poste. À Paris, chez Delalain, libraire, rue de la Comédie Française.

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

Le Meilleur, natif de Port-au-Prince dans l'Isle de Saint-Domingue, étoit un élève de l'École de médecine de Montpellier. Il avoit beaucoup d'amour pour l'étude ; & le traité dont on donne la traduction étoit le résultat des lectures qu'il avoit faites de différens écrits sur le Scorbut. Il a divisé son traité en sept chapitres. Il examine dans le premier les causes auxquelles divers auteurs attribuent le Scorbut, & fait voir qu'elles sont absolument abusives & imaginaires. Il établit dans le second chapitre les véritables causes de cette maladie, d'après les observations les plus exactes tant sur terre que sur mer. Il expose dans le troisième les signes diagnostiques du Scorbut. Il indique dans le quatrième les signes prognostiques de cette maladie ; &, après avoir proposé dans le cinquième la manière de la guérir, il donne, dans le sixième, la cure prophylactique, c'est-à-dire, les moyens qu'il faut employer pour se garantir du Scorbut sur terre & sur mer. Enfin il rapporte dans le septième & dernier chapitre les observations qui ont été faites à l'ouverture des cadavres de ceux qui sont morts de cette maladie. La traduction de ce traité est exacte & enrichie de

quelques notes qui confirment les principes énoncés dans le texte.

La Philosophie des Vapeurs, ou Lettres raisonnées d'une jolie Femme sur l'usage des symptômes vaporeux.

Duplex libelli dos est.

PHÉD.

brochure *in-12*. petit format. A Paris, chez Bastien, libr., rue du petit Lyon, fauxbourg St Germain.

L'auteur de ces Lettres s'avise peut-être un peu tard de persiffler les jolies Femmes sur leurs vapeurs, ou, pour nous servir d'une de ses expressions, sur leur *foiblo-manie*. Ce ridicule paroît aujourd'hui avoir fait place à d'autres.

Cours d'hippiatrique, ou Traité de la médecine des chevaux, par M. de la Fosse, Hippiatre; un volume *in-folio*, grand papier, avec de belles gravures & privilège du Roi.

Poiré, libraire à Paris, quai & passage des grands Augustins, donne avis qu'il vient d'acquérir tout ce qui restoit de l'édition de ce cours d'hippiatrique dont le Public a reconnu l'utilité, & qui avoit

Pvj

132 MERCURE DE FRANCE.

eu un succès bien plus prompt, si le prix auquel on l'avoit porté d'abord, n'eût empêché grand nombre de personnes de se le procurer. Le Sr la Fosse, après avoir porté cet ouvrage à sa dernière perfection, n'a jamais pu se déterminer à en diminuer le prix, malgré les vives sollicitations qu'on lui en a faites; il a mieux aimé le céder au sieur Poiré qui, pour se rendre au desir du Public & faciliter l'acquisition de cet ouvrage, a réduit à 72 liv. le premier prix qui étoit de 120 liv. broché cartonné; le second prix à 110 liv. au lieu de 160 liv. avec les planches enluminées, & le troisième à 140 au lieu de 240 liv. avec les planches doubles enluminées & non enluminées. Cette diminution aura lieu jusqu'au premier de Novembre prochain; &, s'il en reste alors quelques exemplaires, ils seront remis à leur ancien prix.

Détail des succès de l'établissement que la Ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées; premier supplément, depuis le premier Avril 1773, jusques & compris le mois de Décembre suivant; par M. P. A.

*(Ampliat aetatem suam vir bonus,
Quando longevitati consortium prodest.)*

brochure in-12. d'environ 120 pag. A Paris, chez Lottin l'aîné, imprimeur de la Ville; & Eugène Onfroy, libraire, rue St Jacques.

Ces succès, dit M. le Bégue de Presse, médecin, censeur royal, doivent être publiés pour engager à employer plus souvent ces divers secours qui ont rappelé des noyés à la vie & qui peuvent être également utiles dans les cas d'étranglemens, de violentes syncopes, de suffocations par la vapeur du charbon allumé, des exhalaisons des mines, des cloaques, des puits abandonnés, des fosses d'aisances, &c. Un citoyen patriote & très-instruit a consacré son zèle, son temps & ses connoissances à seconder & perfectionner l'établissement si utile de *la Ville de Paris*, fait sous l'administration d'un Magistrat caractérisé par ses lumières & sa bienfaisance, pour rappeler à la vie les personnes suffoquées récemment dans l'eau. Le modèle de ce dépôt de la capitale où sont rassemblés les secours propres à rappeler les noyés à la vie, a été imité dans plus de cent endroits de la France, & leur avantage est tellement reconnu aujourd'hui que l'on ne doute pas qu'il ne se multiplie par-tout où il y aura des

Officiers Municipaux , des Magistrats , des Seigneurs de Terre attentifs à la conservation des hommes. M. le Duc de la Vrillière , qui veille au bien de l'humanité & au soulagement des malheureux , a établi un pareil dépôt dans son Duché , & l'on rapporte dans ce recueil le succès qu'il a obtenu.

On trouve au commencement de cette brochure, une lettre de M. l'Abbé Jacquin au sujet du lit de cendres chaudes proposé pour supplément à l'établissement de la Ville de Paris ; mais il faut voir dans la réponse de l'auteur de cette brochure les raisons & les inconvéniens qui empêchent que ce moyen soit adopté parmi les autres qui sont suffisans pour l'objet que l'on a en vue.

Nous rapporterons un de ces détails de Noyé, rappelé à la vie , pour donner un exemple du traitement employé efficacement en pareil cas.

« Le nommé Antoine Noisy , compagnon d'imprimerie , âgé de 13 ans , se baignant au Port de l'Hôpital , perdit pied , & fut entraîné par le courant. » Après trois submersions , il fut porté du côté du bateau à lessive de l'hôpital , où il disparut encore , en coulant sous le bateau. Deux bateliers garçons - passeurs ,

» qui s'en apperçurent , s'empresèrent de
 » le chercher , & ne le trouvèrent qu'à l'au-
 » tre extrémité dudit bateau : ils le repê-
 » chèrent ; mais il étoit sans connoissance
 » ni mouvement ; il avoit la bouche béan-
 » te & les yeux ouverts & fixes. Amené à
 » bord , l'un des deux bateliers le chargea
 » sur son épaule pour le conduire au corps-
 » de-garde du port de l'Hôpital : ce trans-
 » port n'a rien changé à son état.

» Arrivé au corps - de - garde , il a été
 » essuyé & enveloppé dans la couverture ;
 » on a allumé le poêle pour le réchauffer ;
 » on l'a frotté avec une flanelle imbibée
 » d'eau - de - vie camphrée ; on l'a forte-
 » ment agité , en lui faisant sans cesse chan-
 » ger de position ; on a fait chauffer d'au-
 » tres flanelles qui lui ont été appliquées
 » sur le ventre & sur la poitrine , & qu'on
 » renouveloit continuellement ; on avoit
 » soin de diriger de bas en haut les fric-
 » tions qu'on lui faisoit pendant cette ap-
 » plication. Ces secours ont été pratiqués
 » pendant environ une bonne demi-heure ,
 » & ont fait appercevoir quelques signes
 » de vie. Alors on a essayé de lui faire
 » avaler une cuillerée d'eau - de - vie cam-
 » phrée , qui a passé & a paru le ranimer
 » en lui faisant vomir un peu de glaires ;

»une seconde cuillerée qu'on lui a fait
 »prendre peu de temps après la première,
 »a fait beaucoup plus d'effet; il a vomé
 »de même des glaires, mais beaucoup
 »plus abondamment, & sa connoissance
 »se fortifioit de plus en plus; enfin, com-
 »me il répugnoit à l'eau de vie camphrée,
 »& qu'il se plaignoit d'avoir grand froid,
 »on lui a fait avaler, à différentes repri-
 »ses & dans des intervalles suffisans, une
 »chopine de vin chaud avec du sucre.
 »L'application des flanelles chaudes se
 »pratiquoit toujours & se renouveloit
 »sans cesse.

»Ce jeune-homme est resté au moins
 »une demi-heure dans l'eau, dont il a
 »passé un bon quart-d'heure submergé;
 »on a employé une heure à lui adminis-
 »trer les secours; sa connoissance a com-
 »mencé à se manifester au bout de la pre-
 »mière demi-heure; dans la seconde de-
 »mi-heure on a eu la satisfaction de voir
 »augmenter les succès. Une seconde heu-
 »re s'est passée à le réchauffer & à le ra-
 »nimer; &, après ces deux heures de
 »soins, on l'a remis à une femme voisine
 »de sa mère qui l'a réclamé, & s'est char-
 »gée de le soigner, pour ensuite le rendre
 »à ses parens.

»Le froid dont il se plaignoit étant dis-
 »sipé, il s'est trouvé dans son état natu-
 »rel. »

On emploie aussi quelquefois des mè-
 ches de papier imbibées d'esprit volatit
 de sel ammoniac que l'on met dans l'une
 & l'autre narine; de la fumée de tabac
 introduite par le fondement; un air chaud
 en soufflant dans la bouche, &c. On trou-
 ve aussi dans la même brochure ce fait si
 intéressant d'un enfant cru mort & rap-
 pelé à la vie.

« Voici un événement qui est confor-
 »me à la plus exacte vérité. Ce fait, qui
 »a déjà été rapporté dans la *Gazette de*
 »*Manheim*, mais qu'on ne sauroit trop
 »répandre, fait voir qu'il y a beaucoup
 »de danger, & même une sorte d'inhu-
 »manité à abandonner aussi-tôt des en-
 »fans nouvellement venus au monde,
 »lorsqu'ils paroissent morts, au lieu d'é-
 »puiser auparavant toutes les ressourcés
 »pour les rappeler à la vie.

» Un des Membres des Ecoles des ac-
 »couchemens de cette ville, ayant été
 »appelé le vendredi saint dernier à Lam-
 »pertheim, auprès d'une femme qui étoit
 »dans les douleurs de l'enfantement, la
 »trouva dans un état de foiblesse extraor-
 »dinaire, occasionné par un flux de sang

138 MERCURE DE FRANCE.

»de quinze jours. Il parvint à délivrer la
»femme, & reçut un garçon qui étoit bien
»conformé, mais qui ne donna aucun
»signe de vie, malgré tous les secours
»qu'on a coutume d'employer en pareil
»cas.

»Cependant l'accoucheur se rappela
»qu'en coupant le cordon ombilical, l'ar-
»tère qui s'y trouve avoit encore été rem-
»plie de sang; d'où il conclut que le flux
»de sang de la mère ne devoit pas avoir
»été la cause de la mort de l'enfant, puis-
»que, dans le cas où il l'occasionne effec-
»tivement, l'artère ombilicale se trouve
»ordinairement vuide & rétrécie. Cette
»réflexion l'engagea à faire la tentative
»suivante :

»Il appliqua sa bouche fermement sur
»celle de l'enfant dont tout le corps étoit
»baigné dans du vin tiède, introduisit son
»haleine dans la bouche de l'enfant, lui
»bouchant le nez de la main droite, pour
»forcer l'air d'entrer dans la trachée-ar-
»tère, pendant que de la main gauche il
»lui frotoit continuellement le bas ven-
»tre, & produisit de cette manière une
»sorte de respiration artificielle dans l'en-
»fant. Il continua cette opération l'es-
»pace d'une demi-heure entière, sans
»remarquer aucun effet, sinon que le

» corps de l'enfant se couvroit d'une cou-
 » leur un peu animée. Cette légère appa-
 » rence de succès le fit persister dans son
 » entreprise. Après dix minutes de tra-
 » vail , l'enfant rendit tout - à - coup un
 » soufle en quelque sorte convulsif , ac-
 » compagné d'un cri plaintif, mais auquel
 » il n'en succéda pas d'autres. En même
 » temps on observa un léger battement
 » de pouls au cordon ombilical, sans mou-
 » vement sensible de la poitrine. Encou-
 » ragé par ces symptômes de vie, on ne
 » cessa point de souffler dans la bouche de
 » l'enfant, qui ne tarda point à pousser des
 » sanglots répétés; &, peu de temps après,
 » un succès complet fut la récompense
 » d'un travail opiniâtre de trois quarts
 » d'heure.

» L'auteur de ce récit authentique &
 » si intéressant pour la population, ne se
 » flatte nullement d'avoir trouvé une nou-
 » velle méthode pour rappeler à la vie des
 » enfans qui paroissent morts en venant
 » au monde; il prie seulement les Accou-
 » cheurs & les Sages-Femmes, par amour
 » pour l'humanité, d'user de la même per-
 » sévérité que lui en pareil cas. Il con-
 » vient en même temps qu'il avoit douté
 » lui-même du succès de son entreprise,

»à cause du violent flux de sang qui avoit
»précédé l'accouchement.»

Le nouveau Règne, Ode à la Nation, par
M. Dorat. A Genève; & se trouve à
Paris, chez Monory, libraire de S. A.
S. Mgr le Prince de Condé, rue de la
Comédie Française, 1774.

Le poëte a choisi un rythme inconnu
dans le genre de l'ode, ayant composé
des strophes chacune de douze vers alexan-
drins; mais la majesté du sujet lui a sans
doute paru exiger une marche aussi grave
& aussi imposante. Il commence par un
tableau très-poétique de l'horrible Eumé-
ni le qui plane sur les tours du palais de
nos Rois, & qui frappe son auguste vic-
time.

France, dans ton malheur vois l'appui qui te reste.
Sous un autre Louis, qu'annoncent les bienfaits,
Les lys vont refleurir à travers les cyprès.

Il va te consoler d'une perte funeste.

Dieu, soutien des Bourbons, ne l'abandonnez
pas!

O barrières du trône, ouvrez-vous *sous* ses pas!

Il vient; il les franchit... tout-à-coup le ton-
nerre

Eclate dans la nue, & fait trembler la terre.

Le front ceint de rayons, de feux resplendissans;

Sous le dais du Monarque un *Phantôme* s'avance,
C'est son Père ! . . . il lui parle , & le Prince en
silence

Prête une oreille avide à ses nobles accens :

Suivent huit strophes contenant de
grandes leçons dignes d'être entendues
par un Monarque juste , bienfaisant &
ami de la vérité.

O mon Maître , ô mon Roi , déjà le Ciel t'écoute :
Il échauffe ton ame , il remplira tes vœux ;
Sur les dangers du trône il ouvrira tes yeux ;
Et l'Ange de l'Empire applanira ta route.
Ce sceptre si pesant , objet de tes frayeurs ,
Ton auguste Moitié l'entrelace de fleurs.
Ah ! combien ses vertus parent le diadème !
On respecte le rang ; c'est la bonté qu'on aime.
La bienfaisance en elle est unie aux attraits.
Elle est de ses Etats l'ornement & l'exemple.
Couple heureux & sacré , que l'Univers contem-
ple ,
Vous allez partager les cœurs de vos Sujets.

Les deux dernières strophes expriment
le bonheur & l'hommage des François ,
les vœux & les sentimens du poëte. Il
finit par ces vers :

· · · · ·

Cultivant loin des Cours un art consolateur ;

142 MERCURE DE FRANCE.

D'un empire naissant je chante les prémices.
J'adore des vertus qui feront nos délices.
Du bonheur de l'Etat sachant faire le mien ,
A les jeunes appuis j'adresse un libre hommage ,
Et je mourrois heureux , en contemplant l'image
D'une Reine sensible & d'un Roi citoyen.

*Sur la Maladie des Mesdames , par M.
Lemierre.*

*Ará sub uná se votet hostia
Triplex.*

SANTEUIL.

A Paris , chez le même libraire.!

Ce poëme est en vers libres & en rimes croisées. Il renferme des sentimens rendus avec autant d'énergie que de vérité. On en jugera par les vers suivans.

Quel effort de courage en un sexe timide !

On admire l'homme intrépide ,
Qui , dans l'ivresse des combats ,
Pour sauver son Roi du trépas ,
De son corps lui fait une égide :

On vante justement la femme de Brutus ,
Et l'épouse d'Admète , & celle de Pœtus :

On te bénit , on te révère ,
Toi qui vins dans un souterrain ,
Trompant la prudence sévère

D'un surveillant trop inhumain,
 Soutenir de ton lait les foibles jours d'un père
 Contre les assauts de la faim.

Mais les Filles d'un Roi, dans leur zèle héroïque,
 Prodiges envers lui de soins consolateurs,
 Respirer les noires vapeurs
 D'un venin qui se communique
 Sans pouvoir s'assurer du fruit de leurs secours,
 Sans goûter la douceur secrète
 De se dire, s'il est des dangers que je cours,
 Ce sont, aux dépens de mes jours,
 Des jours plus chers que je rachette;
 Mais sous un simple vêtement,
 Ceintes d'un humble lin, leur plus digne parure;
 Dans leur fidèle empressement
 Oubliant la Grandeur pour être à la Nature,
 Soulever dans leurs bras un Père languissant,
 A ses lèvres porter la coupe salutaire
 Que leur amour compatissant
 Cherche à lui rendre moins amère;
 Le cœur déchiré par l'accent
 De ses douleurs profondes & plaintives,
 Entendre sonner tristement
 Et des jours & des nuits les heures si tardives
 Pour qui souffre & qui voit souffrir,
 Sans cesse auprès d'un Père en victimes s'offrir;
 Avec l'ame la plus sensible
 Redoutant pour lui les horreurs

144 MERCURE DE FRANCE.

Du mal si souvent invincible,
Dont il éprouve les fureurs,
Pour lui dérober leurs terreurs,
Lui présenter un front paisible
Et se faire l'effort pénible

De renfermer jusqu'à leurs pleurs:

O vous, Adelaïde! ô Sophie! ô Victoire!

Voilà votre courage, & voilà votre gloire.

L'Agriculture réduite à ses vrais principes,
par M. Jean Gottschalk Wallerius;
ouvrage traduit en françois sur la ver-
sion latine, auquel on a ajouté un grand
nombre de notes tirées de la version
allemande. A Paris, chez Lacombe,
libraire, rue Christine, près la rue
Dauphine, 1774.

Plusieurs auteurs écrivent journalle-
ment sur l'Agriculture, mais peu l'ont
fait avec autant de succès que Wallerius.
Ce Savant ne s'est pas contenté de traiter
de l'Agriculture en agronome, mais il l'a
traitée aussi en chimiste, ce que personne
n'avoit osé entreprendre avant lui; aussi
son ouvrage a-t-il joui dans toute l'Eu-
rope du succès le plus complet. Il est
traduit en toutes les langues, & la tra-
duction en françois que nous annonçons
à présent, quoique ce soit la seconde qui
ait

ait paru, mérite d'être consultée par préférence : le traducteur a rendu parfaitement le sens de l'auteur, & il l'a accompagné de notes savantes qui ne se trouvent que dans l'édition allemande de ce précieux ouvrage. Pour mieux faire connoître à nos lecteurs l'importance de cet ouvrage, il suffit de leur en présenter un morceau pris au hasard.

M. Wallerius, après avoir fait voir combien l'eau contribue à la végétation, pour donner plus de preuves à cette assertion, examine 1°. l'effet que l'eau produit sur les végétaux. 2°. L'effet qu'elle produit sur le terrain. Voici comme il s'explique à ce sujet :

« L'eau qui contribue à la végétation
 » agit sur les plantes 1°. d'une façon ma-
 » terielle; 1°. en ce qu'elle est nécessaire
 » pour leur porter la substance nutriti-
 » ve, & par le concours d'une certaine
 » matière aérienne, il se forme des parti-
 » cules terreuses, salines & huileuses.
 » (Wallerius l'a démontré ailleurs) 2°. en
 » ce qu'elle fournit aux plantes, par le
 » moyen de son fluide non élastique, une
 » substance visqueuse, qui, si elle ne pro-
 » duit point la réunion parfaite des parti-
 » cules terreuses, la favorise du moins au

146 MERCURE DE FRANCE.

»moyen de l'huile, vu qu'une partie de
»l'eau est si fortement attachée dans l'in-
»térieur solide du corps de la plante,
»qu'on ne peut l'en chasser sans la dé-
»composer & la détruire totalement ;
»mais comme l'eau, de cette manière,
»forme la combinaison de la plante dans
»laquelle elle entre elle-même, personne
»ne pourra nier que l'eau comme fluide
»ne doive être regardée comme la vraie
»cause matérielle de la végétation.

» 2°. L'eau agit sur les plantes d'une
»façon mécanique, sur-tout 1°. en amol-
»lissant l'écorce ou l'enveloppe, afin
»qu'elle puisse se nourrir & s'étendre. 2°.
»En communiquant à la plante une sub-
»stance huileuse, saline & aérienne à l'ai-
»de de la chaleur (ainsi que l'a observé
»Wallerius dans un autre endroit de l'ou-
»vrage.) 3°. En favorisant le mouvement
»de la fermentation, excité par l'air & la
»chaleur. 4°. En ce que l'eau est un véhi-
»cule & un dissolvant des particules sali-
»nes & nutritives ; car c'est par l'inter-
»mède du sel que les parties grasses peu-
»vent être combinées avec l'eau, être
»élaborées & converties en une substance
»fluide propre à la nourriture de la plante.
» 5°. En ce que l'eau est un véhicule pro-
»pre à entraîner les excréments & les lies,

» & les faire évaporer avec les fucs ou li-
 » queurs surabondantes.

L'eau agit sur le terrain lui-même 1°.
 » en ce qu'elle le rend poreux , de ma-
 » nière que l'air puisse parvenir jusqu'aux
 » racines, & que celles-ci puissent s'éten-
 » dre. 2°. En ce qu'elle humecte le ter-
 » rein & le rend nourrissant, en lui four-
 » nissant une humidité qui puisse par l'é-
 » vaporation, s'élever jusqu'à la racine
 » des végétaux. 3°. En ce qu'elle dissout
 » les substances salines qui sont dans la
 » terre, à l'aide desquelles l'eau se com-
 » bine avec les parties huileuses & gras-
 » ses, &c. »

Il est inutile de suivre l'auteur plus loin dans ses raisonnemens : ce que nous venons de rapporter peut faire voir combien sa théorie est savante. Dans tout l'ouvrage l'expérience vient aussi à l'appui de la théorie ; nous ne pouvons mieux finir cet extrait qu'en le finissant comme l'auteur, c'est-à-dire, en exposant la belle maxime de Caton sur l'agriculture. *Par où faut-il commencer, dit Caton ? Par bien travailler le terrain. Que faut il faire ensuite ? bien labourer. Que faut-il faire en troisième lieu ? bien fumer. Ne labourez point inégalement, & labourez au temps propre. Tout champ doit d'abord être labouré en*

fillons droits, & ensuite en fillons transver-
saux,

Cet ouvrage mérite d'autant plus l'impression, que M. Wallerius y développe réellement les vrais principes de l'agriculture, que tout y est présenté d'une façon claire, nette, méthodique; que ces principes ne sont pas tirés de raisonnemens vagues, hypothétiques, mais d'expériences physiques ou chimiques bien faites & bien constatées. Un ouvrage semblable ne peut qu'être très-utile & mérite d'être de plus en plus répandu au moyen de l'impression,

Almanach de Santé; avec cette épigra-
phe,

Hæc bene si servas longo tu tempore vives.

broché, petit in-12. de 140 pages sans la table. Prix, 1 liv. 10 sols franc de port par tout le royaume. A Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe.

Cet almanach, à l'exemple de l'Ecole de Salerne, rapporte les préceptes généraux pour conserver la santé, ou les moyens de la recouvrer lorsqu'elle est altérée. On sent que l'auteur ne peut donner que des avis & aucun détail; mais

ces avis peuvent être utiles; ils rappellent combien la santé est précieuse, & combien il faut de ménagement pour l'entretenir.

Jerusalem délivrée, poëme du Tasse; traduction nouvelle; 2 vol. in-8°. 1774, avec 72 gravures br. 28 liv.; en papier d'Hollande 36 liv. & in-4°. en feuilles, 39 liv.

Autre édition en 2 vol. in-12. ornée de gravures, br. 4 liv. 10 s. A Paris, chez Musier fils, quai des Augustins.

On lit à la tête de l'ouvrage cette singulière & courte préface des éditeurs.

La traduction que nous donnons au Public a été arrachée à l'auteur presque malgré lui : c'est, nous-a-t-il dit, un ouvrage de ma première jeunesse. J'étois passionné pour le Tasse & mécontent de ses traducteurs : j'ai fait autrement; je n'ai peut-être pas fait mieux.

Eh bien, corrigez & retouchez.

—Non : j'ai fait vœu de ne plus écrire; & puis mon imagination a été refroidie par l'âge & froissée par les événemens. Je serois plus correct, mais je vaudrois encore moins.

Et la préface ?

G iiij

150 MERCURE DE FRANCE.

—Je n'en ai point fait; je n'en ferai point. Qu'y mettrois-je ?

Vous parlerez du poëme épique ?

—Tant de monde en a parlé !

Des traductions ?

—Ce que j'en dirois ne rendroit pas la mienne meilleure.

Du Tasse.

—Sa vie est par-tout. Son génie doit se trouver dans mon ouvrage, ou mon ouvrage ne vaut rien.

Nous ne ferons qu'annoncer cet ouvrage intéressant, nous proposant de faire connoître le mérite de cette nouvelle traduction imprimée avec beaucoup de soin & de magnificence.

Nous ne pouvons pareillement qu'annoncer les ouvrages suivans, dont nous reprendrons l'analyse.

La Rosière de Salenci, pastorale en 3 actes, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi le lundi 28 Février 1774, in-8°. Prix, 1 liv. 16 sols broché, chez Delalain, libraire, rue de la Comédie Française.

Histoire du Tribunat de Rome depuis sa création jusqu'à la réunion de sa puissance à celle de l'Empereur Auguste; 2 parties in-8°. Prix, 5 liv. broché. A Paris, chez

Vincent, libraire, rue des Mathurins.

Suite du Précis sur les Montres marines de France, avec un supplément au mémoire sur la meilleure manière de mesurer le temps en mer, par M. le Roi, horloger du Roi, *in* 4°. A Paris, chez l'auteur, rue du Harlay; & Jombert, libraire, rue Dauphine.

Choix des Poësies de Pétrarque, traduction de l'italien, par M. l'Evêque; vol. *in* 12. Prix, 2 liv. relié, chez Valade, libraire, rue St Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

On trouve chez le même,

Jean Sansterre, ou la Clémence de Philippe-Auguste, tragédie *in* 8°. Prix, 1 liv. 10 sols.

Journal du voyage de Michel Montaigne en Italie par la Suisse & l'Allemagne en 1580 & 1581, avec des notes, par M. de Querlon. A Paris, chez le Jay, libraire, rue St Jacques, 1774. Il y a trois éditions de cet ouvrage, *in* - 4°. broché. Prix, 18 liv.; grand *in*-12. br. 5 liv.; petit *in*-12. 4 liv. 10 sols.

Histoire de France depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au règne de Louis XV; par M. Garnier, historiographe du Roi & de Mgr le Comte de Provence pour le Maine & l'Anjou, inspec-

152 MERCURE DE FRANCE.

teur & professeur du collège royal, de l'Académie des belles-lettres. Prix, 3 liv. relié le volume, tomes 2; & 24^e. contenant l'histoire de François I. A Paris, chez Saillant & Nyon, rue St Jean-de Beauvais, & V^e. Desaint, rue du Foin St Jacques, 1774.

Abrégé d'Astronomie par M. de la Lande, lecteur royal en mathématiques, de l'Académie royale des sciences de Paris, de celles de Londres, de Pétersbourg, de Berlin, de Stockolm, de Bologne, &c. censeur royal; in-8^o. avec fig. chez la V^e. Desaint, rue du Foin St Jacques.

On trouve à la même adresse.

Elémens des forces centrales ou Observations sur les loix que suivent les corps mus autour de leur centre de pesanteur; suivies d'un jugement de l'Académie royale des sciences sur plusieurs de ces observations, & d'un examen critique de ce même jugement, à quoi on a joint un théorème général & fondamental sur la mesure des surfaces & des solides, & quelques observations sur la nature des courbes quarrables & rectifiables, par M. le Chevalier de Forbin; in-8^o.

Traité de Mécanique par M. l'Abbé Marie, de la Maison & Société de Sor-

J U I L L E T. 1774. 153
bonne, censeur royal, professeur de ma-
thématiques au collège Mazarin, in-4°.

*AVIS sur le Dictionnaire raisonné de
Diplomatique, en 2 vol. in 8°.*

On nous écrit de Lyon & de Neuchâtel en Suisse que des imprimeurs de ces deux villes, qui font le métier de contrefaire les bons livres pour les rendre mauvais, ont imprimé à la hâte le *Dictionnaire raisonné de Diplomatique*, en 2 vol. in-8°. avec figures par Dom de Vaines, dont la véritable édition se vend à Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine. Le premier volume de la bonne édition, outre l'épître dédicatoire & la préface, finit par le mot *Frère*, avec six lignes imprimées au recto de la page 547.

Et le second volume finit à la pag. 482, sur le verso où sont les approbations: vient ensuite le privilège du Roi en deux pages.

On sent qu'un ouvrage de cette nature ne peut être utile que par une exactitude scrupuleuse dans l'impression, & par une représentation précise des caractères des différentes écritures anciennes dans la gravure. Les contrefacteurs ne prennent pas tant de soins pour surprendre le Public, & lui vendre un livre plein de fau-

G v

tes. Nous avons cru devoir donner cet avis pour prévenir les lecteurs de ne point attribuer à l'édition originale les erreurs & les inepties ridicules des éditions & des gravures contrefaites.

A C A D É M I E.

Séance & programme d'une des Académies de Rouen, établie en l'honneur & sous le titre de l'Immaculée Conception de la Ste Vierge.

LE jeudi 23 Décembre 1773, s'est tenue la séance publique de l'*Académie de l'Immaculée Conception de la Ste Vierge à Rouen*, en la manière accoutumée. M. l'Abbé Cotton des Houffayes a ouvert la séance, en rappelant à l'Assemblée que le prix d'éloquence pour 1772 avoit été remis pour 1773, & publiant qu'il venoit d'être remporté par M. l'Abbé de Formé, professeur au collège de Moulins en Bourbonnois, le même qui avoit obtenu, en 1771, un prix d'Idylle. Le sujet du discours est *la Religion élève l'ame & agrandit l'esprit*. Le discours proposé pour 1773, sur ces paroles: *Rien d'étranger à l'homme de ce qui intéresse l'humanité, a*

été couronné à la suite du précédent. M. Sallé, avocat à Amiens, en est l'auteur. Restoient à couronner plusieurs pièces de poésie dont le genre avoit été prescrit : telles, 1°. qu'une ode françoise ; 2°. Une ode latine ; 3°. Une Idylle. Mais aucune de ces productions n'a réuni les suffrages, quoique plusieurs ne fussent pas sans quelque mérite. En conséquence elles ont été remises toutes au concours pour cette année 1774, sans préjudicier à celles qui sont en tour ; savoir, 1°. Un poëme en vers héroïques ; 2°. Des stances ; 3°. Une allégorie latine.

Outre les prix mentionnés, il en est deux autres qui doivent particulièrement intéresser les auteurs. Le premier sera donné au emilleur *Eloge de M. le Cardinal d'Amboise, Archevêque de Rouen & ministre de Louis XII.*

Le second prix proposé pour 1774 est celui du *Prince*. Le sujet est à la volonté des poëtes, qui ont à choisir entre un poëme & une ode ; le premier de cent vers environ ; la seconde de douze strophes plus ou moins, l'un & l'autre en vers françois. Ce prix extraordinaire sera donné, outre ceux des fondations, par M. le Couteulx, Maire de la ville de Rouen.

156 MERCURE DE FRANCE.

M, le secrétaire de ladite Académie, en annonçant qu'on remettoit au concours de cette année tous les vers latins & françois qui avoient été présentés pour celui de l'année dernière, a fait observer que parmi les pièces remises, il falloit en distinguer plusieurs auxquelles les auteurs seront libres de mettre la dernière main, telle que celui 1°. de l'ode qui a pour sentence : *Omnia sunt hominum tenui pendentia filo.* 2. D'une autre ode qui commence par ce vers : *Instruis-moi, divine Sagesse.* 3°. D'une ode latine, intitulée, *De vanis impiorum in Religionem insultibus.* On pourroit soupçonner cette dernière pièce d'avoir déjà concouru à l'honneur d'être employée en qualité d'hymne dans l'office récent du *Triomphe de la Foi*, fête établie & fondée, l'année dernière, en la paroisse de St Roch à Paris; mais cette circonstance n'empêchera pas qu'on ne retouche l'ouvrage, afin qu'il soit digne de la palme qu'on lui réserve. Peut-être auroit-il en conséquence un autre avantage, celui d'être préféré aux hymnes qui ont été faites pour la solennité dont on vient de parler : nouveau motif pour l'auteur, & peut-être pour d'autres, de s'exercer sur un aussi riche sujet.

Les conditions communes à tous les

ouvrages qu'on pourra envoyer au concours, sont 1°. de les terminer tous par une prière à la Ste Vierge, sur le privilège de son immaculée conception, ce qui suppose qu'on ne traitera que des sujets auxquels puisse assez naturellement s'adapter cette prière. 2°. D'envoyer deux copies de chaque pièce, lisiblement écrites, & adressées, franc de port, au R. P. *Prieur des Carmes de la ville de Rouen*, dans le courant de Novembre 1774; le tout avec une sentence & un chiffre au bas de l'ouvrage, puis dans un billet cacheté où sera en outre le nom de l'auteur, comme il est d'usage dans toutes les Académies. On observera que dans le choix des matières, les qualités du vertueux Cardinal dont on propose l'éloge, ne sont point destinées à faire exclusivement le fonds du discours annoncé. Les poètes y pourront aussi puiser les plus heureux sujets pour les différens genres où ils voudront s'exercer. Pourroient-ils oublier, par exemple, le trait de bienfaisance si naïf & si sublime de sa part, envers un Gentilhomme de ses voisins au château de Gaillon? Il n'y a que M. de la Rochefoucauld, actuellement Archevêque de Rouen, qui l'ait dernièrement imité, en faisant entièrement de

truire une garenne immense, dont les terres voisines souffroient tant & depuis si long-temps.

S P E C T A C L E S .

LES Spectacles, qui avoient été suspendus le samedi 30 Avril 1774, comme un témoignage de l'alarme des citoyens sur la maladie du Roi & de l'affliction publique à l'occasion de la mort de Louis *le Bien-Aimé*, ont enfin repris leur activité le 15 Juin dernier, sous le nouveau règne du jeune Monarque qui fait l'espoir de la France & qui assure le bonheur de la Nation.

O P É R A .

L'ACADÉMIE Royale de Musique a donné le mercredi 15 Juin, la première représentation de la reprise du *Carnaval du Parnasse*, ballet héroïque en trois actes précédés d'un prologue; poëme de Fuzelier, musique de Mondonville. Cet opéra, joué pour la première fois en 1749, & repris avec succès en 1759 &

1767, fait encore aujourd'hui les plaisirs des amateurs d'une musique douce, agréable & bien modulée.

Le prologue annonce la fête du Printemps. Clarice chante avec tendresse, & Florine avec légèreté les délices de l'Amour. Ces bergères, divisées par le goût de leur chant, se réunissent avec les bergers qui viennent célébrer le retour du Printemps.

ACTE I. *Du Carnaval du Parnasse.*

Momus, dieu de la raillerie, exerce son humeur satirique: Apollon paroît en berger. Il seroit mieux déguisé, lui dit Momus, s'il préféroit au fer de la houlette, du redoutable Mars le fer victorieux; Apollon répond que Momus sans se déguiser pourroit surprendre; il n'auroit qu'à louer; il seroit méconnu. Apollon veut plaire à Lycoris, & Momus à Thalie. Les deux amans desirerent de savoir qui des deux sera le plus heureux. Thalie arrive, & Apollon, en confident discret, se retire. Momus fait l'aveu de son amour. Thalie paroît se rendre à ses doux empressements; Momus se félicite déjà de son bonheur. Thalie reprend:

Il est temps de vous dire que j'aime,
Que j'aimerais toujours.... la liberté.

Momus, surpris de cette ironie perfide, veut en vain cacher son dépit Il lance des traits de satire que Thalie repousse avec avantage. Enfin ils conviennent de s'épargner, & prennent part aux jeux de la fête.

ACTE II. Lycoris, bergère, veut conserver son indifférence, malgré le charme qu'elle éprouve en écoutant les chants de son berger.

Momus vient pour observer Apollon ; mais il est reconnu par Lycoris qui lui reproche son goût pour la satire. Elle lui dit de craindre.

M O M U S.

Que dois-je craindre ?

Quel pouvoir est égal au mien ?

Si l'époux de Junon veut alarmer la terre ;

Il lui faut les éclats & les feux du tonnerre :

Le trident de Neptune, effroi des matelots,

Déchaîne l'aquilon & soulève les flots :

Le Tyran des Enfers voit au fond du Ténare

Cent monstres réunis fuivre sa loi barbare ;

La Mort vole à sa voix & sert sa cruauté :

De tous ces dieux le courroux redouté

Fait trembler sous leur empire

L'Univers épouvanté ;
 Mais pour être respecté,
 Momus n'a besoin que de rire.

Momus, appercevant Apollon, sort
 en disant à la bergère :

T'apperçois un berger qui fait flatter les belles ;
 Il n'a pourtant jamais trouvé que des cruelles.

Apollon veut parler de sa passion ; Lycoris détourne ses discours flatteurs en exigeant qu'il chante la puissance de Jupiter, la gloire de Bacchus & le triomphe de Diane. Il termine les louanges de ces dieux par celles de l'Amour. Lycoris s'échappe, & Momus à sa place, sans d'abord être apperçu, jouit de la confusion d'Apollon. Les bergers célèbrent dans leurs jeux le pouvoir de l'Amour.

ACTE III^e. Momus, sous l'habit de berger, & Thalie sous celui de bergère, sans se connoître, essayent de faire une conquête : ils se promettent une constance & un amour mutuels ; mais lorsqu'ils ôtent leur masque, ils sont étrangement trompés. Momus s'écrie : quelle bergère ! & Thalie, quel berger ! Lycoris voyant Momus & le croyant son berger, l'invite à chanter dans la nouvelle fête ; Momus,

confus de sa triste aventure , se retire sans rien dire. Lycoris est offensée , & fait des reproches de tant d'indifférence à Apollon qui la défabuse. Momus veut dissuader la bergère , en lui apprenant que son amant est un dieu inconstant ; mais la bergère cède à la tendresse qu'Apollon chante trop bien pour ne pas l'inspirer. Terpsicore amène les Jeux & les Plaisirs.

Cet opéra est très-bien remis. Mde Larrivée joue & chante avec applaudissement les rôles de Florine & de Thalie. Mlle Beaumesnil remplit avec intérêt les rôles de Clarice & de Lycoris. M. Legros chante comme Apollon qu'il représente. M. Durand est avantageusement placé dans le rôle de *Momus*.

Les ballets sont de la composition de M. Vestris & d'Auberval , & très-bien exécutés. Mlle Heinel danse plusieurs entrées dans le ballet du second acte avec une très-grande supériorité de talent. Il suffit de nommer Mlle Guimard , Mlle Pellin , M. Vestris , M. d'Auberval pour faire leur éloge. Ces premiers talens sont parfaitement secondés.

La danse a acquis de nos jours une perfection qui la fait dominer dans nos

opéra, quoiqu'elle ne soit par la constitution des poèmes qu'un accessoire de l'action. Mais lorsqu'elle en fera partie, & qu'elle prendra un rôle, c'est alors que plus essentielle, & même nécessaire, elle fera sentir davantage combien, secondée par une musique éloquente & pittoresque, elle a de ressources pour exprimer toutes les passions & tous les sentimens. Elle pourroit même devenir le premier des arts; car il est d'expérience que la vue est de tous les sens celui qui frappe l'ame avec le plus de rapidité & d'énergie, suivant ce précepte d'Horace :

*Segnius irritant animos demissa per aures
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.*

On se dispose à donner à ce théâtre *Orphée*, opéra célèbre de M. le Chevalier Gluck.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ont ouvert leur théâtre par *Héraclius*, tragédie de P. Corneille, & *le Cocher supposé*, comédie de Hauteroche.

On doit donner incessamment sur ce

64 MERCURE DE FRANCE.

théâtre *le Vindictif*, comédie de caractère en cinq actes & en vers, de M. D. . .

COMÉDIE ITALIENNE.

Les Comédiens Italiens ont représenté le 15 Juin dernier, *le Déserteur* & une pièce italienne. Le jeudi 16, on a joué *l'Ami de la Maison*, comédie charmante pour les paroles, & le chef-d'œuvre de l'art & du goût pour la musique.

M^{de} Trial y a joué pour la première fois, en l'absence de M^{de} la Ruette, le rôle si ingénu & si ingénieux d'Agathe. Elle a été très applaudie, tant à cause de la beauté de son organe & de la précision de son chant, que pour l'agrément & la finesse de son jeu.

M. Clairval, excellent acteur & chanteur agréable, a rendu le rôle de Célincourt avec beaucoup de succès. M. Nainville, jouant le rôle d'Oronte, a fait le plus grand plaisir dans le magnifique air *l'Amour sous les lauriers*.

On ne peut entendre une basse-taille plus belle, plus franche, plus flatteuse, & qui fasse désirer davantage que cet ac-

teur qui a d'ailleurs beaucoup de talens, veuille se prêter souvent aux desirs que les Spectateurs ont de l'applaudir dans les rôles qu'il travaille & qu'il affectionne.

M. Julien, représentant Cliton ou l'*Ami de la Maison*, est applaudi comme acteur & comme chanteur dans ce rôle brillant qu'il rend avec autant de chaleur que d'intelligence. Mde Billioni a joué & chanté avec beaucoup d'ame & de talent le rôle d'*Orphise*.

Le samedi 18 Juin, les Comédiens ont joué *la Rosière*, pièce qui a été réduite, à cette reprise, en trois actes au lieu de quatre, ce qui a mis dans l'action plus de vivacité & un intérêt plus pressé.

La musique, qui est de M. Gretry, a fait un nouveau plaisir par la fraîcheur délicieuse de chants neufs, variés & très-piquans. Cette pièce est très-bien jouée.

*LETTRE de M. de la Croix, avocat,
à l'auteur du Mercure.*

Il ne nous étoit pas permis, Monsieur, de douter que les femmes douées d'une sensibilité acquise, n'eussent l'heureux talent de prêter à la poésie le charme de la tendresse; de lui donner l'aimable empreinte de leur cœur; de l'animer, de la

vivifier des feux qu'elles savent si bien sentir & faire naître.

Sapho, la tendre Sapho n'a point encore été imitée. On ne trouve nulle part ce désordre impétueux, ce délire enchanteur, ces évocations si douces, ces desirs si touchans, ces idées si voluptueuses, ces expressions brûlantes, ces tournures poétiques qui nous feront à jamais regretter que tous les ouvrages ne soient point arrivés jusqu'à nous.

Les hommes les plus jaloux du mérite des femmes, les plus injustes à leur égard, n'osent leur refuser la finesse des pensées, le charme de l'expression; ils avouent que leur esprit embrasse avec grâce toute la superficie des idées; que si elles n'ont pas le vol aussi élevé que nos poètes, elles l'ont souvent plus rapide; que si elles ne déploient pas dans leur composition les ailes immenses du Génie, elles font un usage bien agréable de la légèreté de leur esprit.

Ces hommes, pénétrés du sentiment de leur supériorité sur les femmes en regardant Corneille, Racine, le Chantre de Henri comme des aigles, sont contraints d'avouer que *Mesdames des Houlières, du Bocage, d'Entremont* sont au moins de charmans colibris.

Les vers que je vous adresse, Monsieur, leur prouveront que l'enthousiasme le plus noble, le plus sublime peut transporter ces êtres si délicats, si fragiles, sur lesquels la Nature a répandu tant de douceur. Ils sont d'une jeune Demoiselle qui n'a jamais appris les règles de notre versification que dans nos poètes; qui n'a point d'autre Apollon que son cœur, & n'a reçu de leçons d'harmonie que de son oreille.

A U S O M M E I L.

Fils de la Nuit, père des Songes,
 Consolateur des malheureux,
 Sommeil, digne présent des Dieux;

Le fleuve du Léthé dans lequel tu nous plonges
 Fait oublier les maux affreux,
 Pour ne nous abreuver que des plus doux men-
 songes.

Sommeil, ô divin enchanteur!

Quand ta baguette a touché ma paupière,
 C'est l'instant des plaisirs, & leur troupe légère
 Dissipe les chagrins qui dévoreroient mon cœur.

Et lorsque dans ta profondeur,

De la Mort tu m'offres l'image,

Tu me voiles du moins l'excès de mon malheur.

Lorsque j'existe plus, je souffre davantage.

Mon cœur, s'il ne sent rien, ne sent point sa dou-
 leur :

Dans ton silence il se repose.

Sommeil, ton néant même est pour lui quelque
 chose ;

L'absence de ses maux, voilà son seul bonheur.

Par Mlle de B....

*LETTRE de M. le Marquis de Condorcet
à M. de la Harpe.*

Recevez, Monsieur, tous mes remerciemens des choses flatteuses que votre amitié pour moi vous a inspirées sur l'éloge de M. de la Condamine. Si cet ouvrage a quelque mérite, c'est d'être écrit simplement, & il est fâcheux d'être obligé de regarder cela comme un mérite.

J'ai saisi avec plaisir l'occasion de rendre justice à un vieillard illustre sur lequel tous les insectes de notre littérature s'acharnent avec tant de bassesse & d'indécence. Je n'ai pu dire qu'un mot de ses élémens de la philosophie newtonienne. Sans cela j'aurois fait observer que cet ouvrage est encore le seul où les hommes qui n'ont point cultivé les sciences puissent acquérir des notions simples & exactes sur le système du monde, & sur la théorie de la lumière; que ces élémens bien loin de renfermer des fautes grossières, comme l'ont imprimé des gens qui n'étoient pas en état de les entendre, ne renferment même aucune erreur qu'on puisse imputer à M. de Voltaire. Car s'il y en a quelques-unes, ce sont des opinions qu'il a adoptées d'après le témoignage des auteurs les plus accrédités. J'aurois pu faire observer encore que lorsque M. de Voltaire donna cet ouvrage, le premier des géomètres de l'Europe, Jean Bernoulli, combattoit encore le newtonianisme; que plus de la moitié de l'Académie des sciences étoit cartésienne; que Fontenelle enfin, si supérieur à tous les préjugés de secte ou de nation, Fontenelle

nelle qui n'avoit pas trente ans lorsque le système de Neuton parut , & qui étoit du petit nombre de gens qui pouvoient l'entendre ; que Fontenelle étoit resté opiniâtrément attaché à ses premières opinions. Si on ajoute à tout cela que le premier livre classique où l'on ait développé en France les théories de Neuton ne parut que dix ans après l'ouvrage de M. de Voltaire , on ne peut se dispenser de convenir qu'il y avoit bien du mérite en 1738 , à donner ce que notre illustre maître appelle avec tant de modestie son petit catéchisme d'attraction.

Vous avez raison de remarquer qu'on ne pardonna point alors au même homme d'avoir fait Zaïre , & de vouloir faire entendre Neuton. Mais il y a des gens plus difficiles qui ne peuvent souffrir ceux même qui sont purement géomètres. L'Abbé des Fontaines étoit de ce genre ; il dit quelque part que quand *l'esprit d'un géomètre sort d'un angle , il paroît presque toujours obtus ; que tel géomètre ou physicien qui , dans son genre , est un aigle , est , en tout autre genre , ou un bœuf , ou un canard , ou un hanneton ; trois sortes d'animaux qui ont l'honneur de partager la ressemblance de la plupart.* Cet Abbé des Fontaines reprochoit à Fontenelle son style , & l'accusoit de corrompre le goût.

Ce Journaliste a laissé une postérité nombreuse & digne de lui . Je lisois dans une de leurs rapsodies , (car on peut en lire comme on s'arrête quelquefois dans les rues pour écouter les propos du peuple) j'y lisois donc que des problèmes n'immortalisoient personne ; que si Pascal alloit à la postérité , ce ne seroit pas comme géomètre ; & on citoit pour exemple des géomètres qui n'ont pas été à la postérité , MM. Clairaut , Fontaine &

Euler. Heureusement que, malgré la décision de critique, M. Euler est encore plein de vie & de génie ; qu'il n'est pas mort & que son nom ne mourra point. Le même Aristarque décidoit que M. d'Alembert étoit un géomètre sans invention. Cela vaut à-peu-près le jugement de l'Abbé des Fontaines qui imprimoit dans ses feuilles *que Neuton n'avoit point d'autre philosophie dans la tête que quelques termes de logique.*

Peut-on se fâcher après cela lorsque les mêmes gens trouvent plus de génie dans Suréna que dans Mahomet, & préfèrent le Brutus de Fontenelle à celui de M. de Voltaire ? Tous ces jugemens ne peuvent nuire ni à la philosophie ni aux beaux arts, mais les délations & les calomnies nuisent à ceux qui cultivent la philosophie & les arts. Voilà ce qui est vraiment détestable ; le reste n'est que ridicule.

Adieu, Monsieur : aimez-moi toujours ; je compte avoir bientôt le plaisir de vous embrasser en attendant celui de pleurer aux Barmécides qui, malgré mes critiques dans lesquelles je persiste, font un chef-d'œuvre d'éloquence.

A R T S.

GRAVURES.

I.

Costume des anciens Peuples, par M. Dandré Barbon, professeur de l'académie royale de Peinture & de sculpture,

J U I L L E T. 1774. 171
directeur perpétuel de celle de Mar-
seille, & membre de l'Académie des
Belles Lettres, Sciences & Arts de
la même ville, 18^e cahier in 4^o. A Par-
is rue Dauphine, chez Jombert li-
braire, & Collos Imprimeur.

M. Dandré Barbon continue de nous
présenter dans les 7 premières planches de
ce nouveau cahier les usages religieux des
Israélites; & il entre dans le détail des
principaux meubles du Temple de Salo-
mon. Les cinq dernières planches de ce
même cahier nous offrent plusieurs usages
civils & domestiques des Hébreux. Les
explications qui accompagnent les plan-
ches sont toujours instructives & renfer-
ment souvent des réflexions critiques, pro-
pres à guider l'artiste & à éclairer ceux
qui s'occupent de recherches sur les
mœurs, usages & coutumes des anciens
Peuples.

I I.

*Première & deuxième vue de Pirna en
Saxe. Prix, 1 liv. 10 s. chaque estam-
pe. A Paris, chez Buldet, rue de Gê-
vres.*

Ces deux estampes, d'environ 8 pouces
de haut sur 10 de large, font pendant &

H ij

ont été gravées par R. Daudet, d'après les tableaux originaux peints à gouache par Wagner. Ce payfagifte Allemand, mort il y a quelques années à la fleur de son âge, avoit un coloris très-chaud, & le graveur nous rappelle ce coloris dans ces gravures exécutées avec intelligence.

I I I.

*Les Plaisirs de l'Hiver ;
La Récolte d'Automne ;
Les Travaux de l'Eté ;
Les Délices du Printems.*

Ces quatre estampes figurent les quatre Saisons. Elles sont d'une composition agréable & galante, d'après le dessin de M. Queverdot, gravées par M. Fruslotte ; & dédiées à M. le Comte de Beauvilliers, Maréchal des camps & armées du Roi. La hauteur de ces estampes est de 11 pouces, & de 8 pouces de largeur. Elles se vendent à Paris, chez M. Fruslotte, rue des Grands-Degrés, chez le limonadier, vis-à-vis la rue Perdue ; & chez le Père & Avaulez, marchands, rue St Jacques.

I V.

Albertus Haller, célèbre médecin, gravé par M. Pruneau ; & se trouve à Paris,

J U I L L E T. 1774. 173
rue des Mathurins, au petit hôtel de
Cluni. Prix, 1 liv.

V.

La belle Matinée, estampe d'environ 17
pouces de hauteur & 13 de largeur,
gravée d'après le tableau original de J.
Vernet, peintre du Roi, par P. Bena-
zech; & se trouve à Paris, chez Ver-
net le jeune, quai des Augustins, au
coin de la rue Gît-le-cœur.

Cette estampe est d'une composition
agréable & spirituelle, gravée avec beau-
coup de soin & de talent par M. Bena-
zech; elle fait le pendant des *Plaisirs de
l'Été*, estampe publiée en 1772 à la mê-
me adresse. C'est une suite curieuse que
les amateurs ajouteront à la riche collec-
tion des gravures d'après M. Vernet.

V I.

Le Sieur Demarteau, graveur du Roi;
vient de graver dans le genre du crayon,
d'après les dessins de M. Monnet, peintre
du Roi, un cours d'anatomie au nombre
de 42 planches, divisé en sept cahiers dif-
férens. Persuadé que l'anatomie est une des
parties fondamentales du dessin, & com-
me, dans ce qui a été fait jusqu'à présent,

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

l'on a trop négligé les pieds & les mains ,
l'auteur s'est attaché à rendre tous les détails en les faisant grands comme nature.
Un des avantages de cette suite , est que
l'on trouve l'explication de chaque partie
du corps & l'os à côté , afin que les élèves
s'attachent à connoître les dessous , & se
rapprochent des règles des proportions &
du vrai.

Chaque cahier de 6 feuilles se vend
25 sols chez Demarteau , graveur & pensionnaire du Roi , rue de la Pelleterie , à
la Cloche , à Paris.

V I I.

Portrait de Louis XVI, Roi de France ,
avec ces vers de M. l'Abbé de l'Attai-
gnant :

Un Roi qui se fait tant chérir ,
Avec une Reine adorée ,
Vont bientôt faire revenir
Les jours de Saturne & de Rhée.

Portrait de Marie - Antoinette , Reine de
France , avec ces vers du même auteur :

Ce lis que la France vous donne ,
Princesse , étoit digne de vous ;
Vous méritez une couronne
Et d'avoir Louis pour époux.

J U I L L E T. 1774. 175

Ces médaillons sont ornés des attributs de la puissance & des vertus. Ils sont gravés par M. le Beau, & se trouvent chez lui, rue St Jacques, maison de la Veuve Duchesne, libraire.

*VERS pour être mis au bas d'un nouveau
Portrait de la Reine, très-bien fait &
fort ressemblant.*

L'ART auroit une fois égalé la Nature,
Si de tes traits charmans la fidelle peinture
Pouvoit offrir encore à nos yeux satisfaits
Ton cœur vraiment royal, tes talens, tes bien-
faits.

*Par Madame L**.*

P R É D I C T I O N .

QUAND, sous deux autres noms également ché-
ris
Le Ciel aura placé sur le trône des lis
Le grand cœur d'Henri-Quatre & de Marie-Thé-
rèse,

H iv

*Le dernier des François pourra vivre à son aise.

Par la même.

V I I I.

Portraits du feu Roi, du Roi, de la Reine, de Monsieur, de Madame, de Monseigneur le Comte & de Madame la Comtesse d'Artois, en médaillons réunis dans la même estampe & soutenus par des Génies. Ils sont gravés d'après le dessin de M. Huet par M. Briceau dans la manière du crayon rouge, avec les accessoires gravées dans la manière du crayon noir.

Cette estampe a le mérite de présenter à la fois les objets de nos hommages respectueux.

On lit au bas ces vers :

Il n'est plus, chers François, ce Roi plein de clémence ;

Il n'est plus ce grand Roi si rempli d'équité :

* Allusion à ce propos d'Henri IV si souvent répété, mais qui ne peut l'être trop, lorsque ce Prince s'entretenant un jour avec le Duc Charles Emmanuel de Savoye, disoit : . . . « Si Dieu me laisse vivre, je serai en sorte qu'il n'y aura point de laboureur en mon royaume qui n'ait le moyen d'avoir une poule dans son pot. »

Mais ce soleil n'est point éclipfé pour la France ;
 Son digne petit fils reproduit sa clarté.
 Et vous , Héros naiffans , affermiffez fon trône ;
 D'un Monarque adoré fécondéz les projets.
 Si vous né partagez fon fceptre & fa couronne ,
 Partagez avec lui l'amour de fes Sujets.

Cette eftampe fe vend à Paris , prix , 6
 liv. chez M. Briceau , rue St Honoré ; près
 l'Oratoire.

P O R T R A I T D E L A R E I N E .

M. DE LORGE , jeune homme qui a le
 talent le plus décidé pour la peinture , a
 représenté la Reine en Diane , donnant
 des ordres , à un retour de chaffe. Ce ta-
 bleau eft d'une beauté parfaite. La déeffe ,
 plus grande que nature , d'une taille svel-
 te , élégante , & d'un port majestueux ,
 paroît faillante & animée par l'art en-
 chanteur de l'artifte. Elle eft peinte avec
 l'éclat de la beauté , de la jeunefle & des
 grâces fur un fonds de payfage , & envi-
 ronnée de fleurs. Tous les accessaires , les
 draperies & les ornemens font touchés
 avec efprit , & avec beaucoup d'effet & de
 liberté. Ceux qui ont vu , au Louvre , ce

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

portrait si intéressant, n'ont pu se lasser d'en admirer la ressemblance frappante, le coloris séducteur & la douce magie. Le tableau est dans un cadre magnifique dont tous les ornemens relatifs, en grand nombre & fort riches, sont du travail le plus élégant & le plus précieux.

VERS pour le Portrait de la Reine.

L Le Ciel mit dans ses traits cet éclat qu'on admire.

France, il la couronna pour ta félicité.
Un sceptre est inutile avec tant de beauté ;
Mais à tant de vertus il fallait un Empire.

Par M. de la Harpe.

M U S I Q U E.

I.

*Nouvelle Méthode, ou premiers Elémens pour l'instrument appelé le Bissex ou les deux-six-cordes par M. Van Hecke, de l'Académie royale de Musique, auteur & professeur dudit instrument, exécuté par M. Naderman, luthier ordinaire de la Reine; dédié à MM. **,*

J U I L L È T. 1774. 179
premiers écoliers dudit instrument.
Œuvre II. Prix, 12 liv. A Paris, chez
l'auteur, rue St Thomas-du-Louvre ;
chez M. Venier, marchand de musi-
que, vis-à-vis le château-d'eau, &
chez Naderman, luthier, rue d'Argen-
teuil, butte St Roch.

Le Biffex présente à-peu-près la forme
d'un luth ; il a l'épaisseur de la guitare
ordinaire. Douze cordes qui font en tout
trois octaves & demie, composent l'ins-
trument ; elles en tiennent le milieu. La
méthode que nous annonçons enseignera
les moyens de jouer le Biffex avec les
agrémens & le goût qui lui sont propres.

Pièces d'orgue, Messé en re mineur, dé-
diées à Mde de Montmorency - Laval,
Abbesse de l'Abbaye royale de Montmar-
tre ; composé par M. Benaut, M^e. de
clavecin. Prix, 3 liv. A Paris, chez l'au-
teur, rue Gît le-Cœur, la seconde porte
à gauche en entrant par le pont-neuf, &
aux adresses ordinaires de musique.

Six Trio pour deux violons & basse,
dont le premier & le sixième peuvent
s'exécuter à grand orchestre, composés par
J. G. Burckhoffer ; œuvre IV^e. Prix, 7 liv.
4 sols. A Paris, chez M. Bouin, Md de

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

musique & de cordes d'instrumens, rue St Honoré, près St Roch, au Gagne-petit.

Trois Duo pour un violon & un violoncelle, par J. B. Cirry; œuvre 5^e. Prix, 4 liv. 4 sols, à la même adresse.

La Chaconne de l'Opéra de l'Union de l'Amour & des Arts, arrangée en pièce de clavecin, par M. Pouteau, organiste de St Jacques de la Boucherie & M^e. de clavecin. Prix, 1 liv. 16 s. à la même adresse.

Six Sonates aisées pour le piano-forte & le clavecin, par J. A. Paganelly, directeur de la Musique du Roi d'Espagne. Prix, 3 liv. 12 s. à la même adresse.

Six Symphonies à trois, deux violons & basse, dédiées à M^{de} la Comtesse de Rouault, par Andrea Och. op. I. Prix, 9 sols; se vendent à Paris, au bureau d'abonnement musical, cour de l'ancien grand Cerf, rues St Denis & des Deux-Portes St Sauveur; & aux adresses ordinaires de musique; à Lyon, chez M. Castaud, Md libraire, place de la Comédie.

Six Sonates de chambre à deux violons & basse, dédiées à la même par le même auteur; Op. II. Prix; 7 liv. 4 sols, & se vendent aux mêmes adresses.

Sei Divertimenti per l'Arpa sola, o accompagnata da flauto traverso, violino e Basso messi in ordine da Francesco Petroni; opera IV. Prix, 7 liv. 4 s. A Paris, chez l'auteur, rue Montmartre, entre les deux cafés, vis-à-vis la rue des Vieux Augustins, & aux adresses ordinaires de musique.

Ile Recueil de petits Airs, arrangés en pièces avec des variations & des préludes en différens tous pour la harpe, dédié à Mde la Marquise de Genlis, par le même auteur; Œuvre VIII. Prix, 7 l. 4 s.

On trouve du même auteur & aux mêmes adresses,

Sixième Livre de Harpe, contenant des airs choisis avec accompagnement. Prix, 7 liv. 4 s.

Et Duo pour deux Harpes, dédié à Mlle de Guines; Op. VII. Prix, 4 l. 4 s.

Sei Sonate per Cembalo, o piano-forte con violino ad libitum, composée de Matia Vento; Opera II. Prix, 7 liv. 4 s. A Paris, chez M. Venier, éditeur de plusieurs ouvrages de musique, rue St Thomas du Louvre, vis-à-vis le château-d'eau; & aux adresses ordinaires; à Lyon, aux adresses de musique.

*VERS présentés à LOUIS XVI, à son
avènement au Trône.*

ETRE Roi bon & juste, & n'avoir que vingt-ans,
Des Peuples & des Grands avoir la confiance,
N'écouter que la voix des Titus, des Trajans,
C'est illustrer les droits que donne la naissance,
C'est devoir la couronne aux vertus, aux talens ;
C'est mériter enfin tous les vœux de la France.

De votre Majesté
L'Edit plein de bonté,
Dispensant vos Sujets d'un tribut légitime,
Augmente leur amour, leur respect, leur estime ;
Que dis-je ? tous les cœurs à votre avènement
Pénétrés de reconnoissance,
Exaltent votre bienfaisance
Par le plus tendre attachement.

*Par M. de Glatigny, Officier de
la Chambre de la Reine.*



*VERS présentés à la Reine par M. Alléon
Desgoustes, Avocat au Parlement, le
16 Juin 1774.*

HENRI Quatre en ce jour renaît en Louis Seize,
Sous ce nouveau Titus renaîtront les Sully.
Son Peuple désormais va jouir à son aise,
Sous les augustes loix, d'un bonheur accompli.

La Reine est des vertus la fidelle compagne.
Tous les jours sont comptés par autant de biens
faits.

Dans nos pressans besoins Minerve l'accompagne,
Lucine achevera de combler nos souhaits.

*AU ROI & A LA REINE,
à leur avènement à la Couronne.*

SUR un trône éclatant où règne la Justice,
L'Amour & la Vertu sont couronnés de fleurs;
Le plus pur hommage des cœurs
Fait pour eux, au sein des grandeurs,
Notre bonheur & leur délice.

*Par M. Mouret de St Firmin, ancien
Commissaire de la Marine.*

*VERS présentés au Roi, à Marly,
le 19 Juin 1774.*

Comment avez-vous pu, Monarque généreux,
Sécher sitôt les larmes de la France !

Que ne peut, d'un bon Roi, l'active bienfaisance !

A peine vous régnerez : vos sujets sont heureux.

Vous étendez plus loin encor la prévoyance :

Vous voulez triompher jusques de l'avenir :

Dédaignant d'attendre en silence

Un mal qui si souvent ravit notre espérance,

Vous marchez au-devant pour vous en garantir.

Ah ! l'intérêt de votre vie

N'est pas le seul motif qui vous le fait braver :

C'est votre Peuple en vous que vous voulez sau-
ver :

Vous immolant vous-même au bien de la patrie,

Vous exposez vos jours pour les lui conserver.

Peut-être j'en crois trop une erreur qui m'est chère ;

Mais à quel autre Roi pourriez-vous ressembler !

L'Eternel a permis que, pour nous consoler,

L'ame du grand Henri vînt visiter la terre.

S'il l'enleva trop tôt aux pleurs de nos ayeux,

C'est qu'il le réservait un jour à cet empire :

Il le rend aujourd'hui plus jeune à leurs neveux ;

Sous les traits de Louis, Henri-Quatre respire.

*Par M. le Prieur, garçon ordinaire de
la Chambre de Sa Majesté.*

*Sur la remise du Droit de Joyeux-
Avènement.*

Cz qu'on nomma dans tous les temps
Joyeux avènement, ne fut, à le bien prendre,
Qu'un hommage forcé, qu'en beaux deniers com-
ptans,

Joyeux alors ou non, les Sujets devoient rendre
Au Prince qui montoit au trône des Français;
Louis nous en dispense. Il dédaigne l'hommage
Qui des vrais sentimens n'est que la fausse image;
Il le veut libre & pur. Il veut par ses bienfaits
Du règne de Titus faire briller l'aurore;
Et, sans en perdre aucun, se livrer chaque jour
Au doux plaisir d'aimer un Peuple qui l'adore,
Et de lui prouver son amour.

Par M. Ganeau.

*PROCÉDÉ pour se rendre maître des
Abeilles.*

Nous avons, dans le volume du Mercure
du mois de Mars dernier, annoncé que le
Sr Daniel Wildman, Anglois, faisoit
voir à Paris aux Curieux différentes expé-
riences sur les abeilles dont il savoit se

rendre maître au point de les agiter , de les irriter même impunément & de les faire passer de leur ruche sur son bras nud ou sur son visage, sans en recevoir aucune piquûre. Ce spectacle avoit été donné déjà à Londres en 1765 & 1766 par le Sr Thomas Wildman , parent vraisemblablement du Sr Daniel. Les abeilles lui obéissoient également ; il se promenoit dans les rues de Londres avec l'essaim attaché à son menton , ce qui formoit une espèce de barbe très-longue. On peut croire que c'est à lui que le Sr Daniel doit le secret de se rendre maître de l'essaim. Le Sr Thomas Wildman , lorsqu'il étonnoit Londres par cette nouveauté , promit de publier son secret ; il tint parole en 1768, & on le trouve dans un traité imprimé cette année , qui est intitulé : *A treatise on the management of the bees* ; ce secret a été publié dans la *gazette universelle de littérature des Deux-Ponts* de la présente année , n°. 43.

Le Sr Thomas Wildman , après avoir indiqué pour tirer le miel & la cire de la ruche , un moyen nouveau & moins destructeur , qui consiste à faire passer les abeilles de la ruche pleine dans une ruche vuide en les effrayant par un petit bruit qu'on fait en frappant sur les parois exté-

sieurs, continue ainsi : « Il ne paroît pas
 » qu'on ait réfléchi sur les effets de la peur
 » imprimée aux abeilles par un bruit con-
 » tinuel. C'est par ce moyen qu'on peut
 » en faire ce que l'on veut. Dès qu'elles
 » sont effrayées, elles restent tranquilles
 » dans l'endroit où elles vont se placer,
 » pourvu qu'elles n'y soient pas troublées.
 » Ceux qui m'ont vu les manier à ma fan-
 » taisie ont été étonnés; & desitent mon se-
 » cret; je le leur ai promis; je déclare
 » qu'il ne consiste que dans la peur de ces
 » insectes, & dans le soin de se rendre
 » maître de leur reine; mais j'avertis en
 » même temps qu'il y a un art à tout cela
 » qui demande beaucoup de patience &
 » de dextérité; pour l'apprendre & s'y
 » perfectionner, il faut risquer beaucoup
 » de piqûres & la ruine de plusieurs ru-
 » ches. Une longue expérience m'a ap-
 » pris qu'aussi tôt que je frappe sur les cô-
 » tés de la ruche, la reine sort immédia-
 » tement, comme pour apprendre la cau-
 » se de ce bruit qui alarme tout l'essaim.
 » De fréquentes épreuves m'ont mis en
 » état de la distinguer sur le champ des au-
 » tres abeilles; la patience & l'habitude
 » m'ont instruit à la saisir adroitement &
 » sans la blesser: ce point est de la der-
 » nière importance. Si l'on n'a pas une

» nouvelle reine de réserve à donner à la
 » ruche, elle est détruite; j'en ai fait
 » souvent l'expérience. Quand je tiens
 » cette Reine, je puis, sans lui faire du
 » mal, ni l'irriter, la tenir dans ma main;
 » les abeilles volent en bourdonnant au-
 » tour de la ruche avec beaucoup de con-
 » fusion; leur trouble, leur inquiétude
 » paroissent à des yeux peu exercés, de la
 » fureur; on les croit irritées, elles ne
 » sont qu'effrayées; cet état dure tant
 » qu'elles ne voient pas la reine; je le
 » prolonge ou je l'abrège en la cachant ou
 » en la montrant; alors je la place sur la
 » partie de mon corps où je veux avoir l'es-
 » saim; quelques abeilles ne tardent pas à
 » la découvrir; elles l'indiquent aux pre-
 » mières qu'elles rencontrent, celles-ci
 » au reste, & toutes viennent se placer au-
 » près de leur souveraine; elles paroissent
 » si joyeuses, si satisfaites de la voir,
 » qu'elles demeurent en repos au tour d'el-
 » le, ne faisant ni mouvement, ni bruit;
 » elles la suivent lorsque que je la fais
 » avancer ou reculer, & vont auprès d'el-
 » le par-tout où je la place. Mon attache-
 » ment pour la reine & le tendre égard que
 » j'ai pour sa précieuse vie, me feroit sou-
 » haiter un autre secret; je crains que le
 » mien ne soit mis en usage par des mains

»maladroites , qui en tueront un grand
 »nombre ; mais je n'en ai point d'autre
 »que mon adresse ; une pratique longue
 »& constante l'a tellement fortifiée , que
 »je parviens à passer un fil de soie au tour
 »du corps de la reine sans la blesser ; il
 »me sert à l'arrêter sur la partie de mon
 »corps où je veux faire passer l'essaim.
 »Quelquefois pour ce dernier objet je me
 »fers d'un autre moyen qui consiste à lui
 »rogner les ailes d'un côté ; mais je n'en
 »suis pas si bien le maître. Je terminerai
 »ces détails , ajoute le Sr Thomas Wild-
 »man , par le mot de *Furius Cresinus* ,
 »qui , cité devant les Ediles pour répondre
 »au peuple qui l'accusoit de sortilège par-
 »ce que ses champs portoient des moissons
 »plus abondantes que les autres , se pré-
 »senta avec ses instrumens de labourage ,
 »en disant : *Romains , voilà mes sortilé-*
 »*ges.* Je dirai : *Anglois , mon adresse est*
 »*toute ma magie.*

A N E C D O T E S.

I.

MADAME DE M... étoit dans ses ter-
 res lorsque son mari fut fait Maréchal de

190 MERCURE DE FRANCE.

France. Son Bailli crut qu'il lui devoit faire une harangue : il la composa de son mieux, & l'apprit par cœur. Il étoit vieux & d'une figure fort extraordinaire ; mais il n'étoit rien moins qu'éloquent , quoiqu'il joignît au titre de Bailli celui d'Avocat du Roi du siège présidial. Mde la Maréchale qui écoutoit la harangue avec beaucoup de dignité , voyant que l'orateur restoit court au milieu d'une période, & que les larmes lui venoient aux yeux : lui dit : (pour le remettre apparemment) *Eh bien , courage M. H. . . , la sensibilité de votre cœur me touche !* Ce qui produisit un effet tout contraire ; les sanglots redoublèrent & la harangue ne fut point achevée.

I I.

Jean Etnich , natif de Vienne en Autriche , voyant à deux doigts de la mort , le secrétaire Jean - Baptiste Ballarin , son maître , prisonnier d'état aux Sept Tours à Constantinople , s'offrit à lui sauver la vie en prenant sa veste vénitienne pour mourir à sa place.

I I I.

Dammartin appercevant un jour Balue , Evêque d'Evreux , depuis Cardinal , en

J U I L L E T. 1774. 191
rochet & en Camail faire une revue, dit
au Roi (Louis XI) : « Sire, je vous sup-
»plie de m'envoyer à Evreux ordonner
»des Prêtres, puisque l'Evêque vient ici
»passer des soldats en revue. »

*DÉCLARATIONS, ARRÊTS,
LETTRES - PATENTES, &c.*

*D*ÉCLARATION du Roi pour faire jouir des
privilèges des Commençaux les Officiers de la
Maison de la Reine, donnée à la Muette le 29
Mai 1774, enregistrée au Parlement le premier
Juin.

*E*dit du Roi, portant suppression & création
de l'office de premier Huissier au Parlement de
Paris, donné à la Muette au mois de Mai, enre-
gistré au Parlement le premier Juin.

*L*ettres - patentes du Roi qui ordonnent qu'il
sera fait fonds pendant six années, dans les Etats
des Finances des recettes générales, de quatre mil-
lions quatre cens mille livres au profit de la com-
pagnie des Receveurs-généraux des Finances, pour
opérer le remboursement en capital & intérêts des
vingt-un millions huit cent mille livres qu'ils ont
été autorisés d'emprunter par l'arrêt & lettres-
patentes du premier Avril 1770, pour être em-
ployés au paiement des rescriptions par eux reti-
rées; données à Versailles le 23 Juin 1774, enre-
gistrées en la Chambre des Comptes le 2 Mars
suivant.

Arrêt du Conseil d'état du Roi du 26 Avril

192 MERCURE DE FRANCE.

1774, pour la prise de possession du bail des Fermes-générales, sous le nom de Laurent-David, pendant six années qui commenceront au premier Octobre 1774, pour les droits dont la jouissance commence au premier Octobre, & au 1 Janvier 1775 pour ceux dont la jouissance commence au premier de Janvier.

Déclaration du Roi donnée à la Muette le 26 Mai 1774, enregistrée au Parlement le premier Juin, interprétative de l'Edit d'Août 1749, concernant les acquisitions des Gens de main-morte.

Déclaration du Roi concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Officiers du Parlement de Toulouse supprimés. Donnée à Versailles le 23 Avril 1774, & enregistré au Parlement de Toulouse le 18 Mai suivant.

Déclaration du Roi, du 26 Mars 1774, enregistrée le 23 Avril, portant que les Cures du diocèse de Boulogne, situées en Artois, seront conférées au concours.

Déclaration du Roi donnée à la Muette le 23 Mai 1774, & enregistrée le 30 du même mois en la Cour des Monnoies, qui ordonne les changemens des poinçons pour la fabrication des espèces, sans que néanmoins le titre, le poids & la valeur en soient changés; & qui en conséquence ordonne que les précédentes espèces continueront d'avoir cours concurremment avec les nouvelles.

Nous rapporterons en entier l'édit suivant, qui renferme le présage heureux du règne le plus juste & l'expression des sentimens d'un Monarque qui veut être le bienfaiteur & le père de ses sujets.

Edit du Roi, donné à la Muette au mois de Mai 1774, enregistré en Parlement le 30 desdits mois
&

& an, portant remise du droit de joyeux-avènement, qui ordonne que toutes les rentes, tant perpétuelles que viagères, charges, intérêts & autres dettes de l'Etat, continueront d'être payés comme par le passé, & que les remboursemens des capitaux ordonnés, seront faits aux époques indiquées.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre : A tous présens & à venir, Salut. Assis sur le trône où il a plu à Dieu de nous élever, nous espérons que sa bonté soutiendra notre jeunesse, & nous guidera dans les moyens qui pourront rendre nos peuples heureux ; c'est notre premier desir : Et connoissant que cette félicité dépend principalement d'une sage administration des finances, parce que c'est elle qui détermine un des rapports les plus essentiels entre le Souverain & les sujets, c'est vers cette administration que se tourneront nos premiers soins & notre première étude. Nous étant fait rendre compte de l'Etat actuel des recettes & des dépenses, nous avons vu avec plaisir qu'il y avoit des fonds certains pour le paiement exact des arrérages & intérêts promis, & des remboursemens annoncés ; & considérant ces engagements comme une dette de l'Etat, & les créances qui les représentent comme une propriété au rang de toutes celles qui sont confiées à notre protection, nous croyons de notre premier devoir d'en assurer le paiement exact. Après avoir ainsi pourvu à la sûreté des créanciers de l'Etat, & consacré les principes de justice qui seront la base de notre règne, nous devons nous occuper de soulager nos peuples du poids des impositions ; mais nous ne pouvons y parvenir que par l'ordre & l'économie : les fruits qui doivent en résulter ne sont pas l'ouvrage d'un moment, & nous aimons

mieux jouir plus tard de la satisfaction de nos sujets que de les éblouir par des soulagemens dont nous n'aurions pas assuré la stabilité. Il est des dépenses nécessaires, qu'il faut concilier avec l'ordre & la sûreté de nos Etats : Il en est qui dérivent de libéralités susceptibles peut-être de modération, mais qui ont acquis des droits dans l'ordre de la justice par une longue possession, & qui dès-lors ne présentent que des économies graduelles. Il est enfin des dépenses qui tiennent à notre Personne & au faste de notre Cour; sur celles-là nous pourrions suivre plus promptement les mouvemens de notre cœur, & nous nous occupons déjà des moyens de les réduire à des bornes convenables. De tels sacrifices ne nous coûteront rien, dès qu'ils pourront tourner au soulagement de nos sujets; leur bonheur sera notre gloire, & le bien que nous pourrions leur faire sera la plus douce récompense de nos soins & de nos travaux. Voulant que cet Edit, le premier émané de notre autorité, porte l'empreinte de ces dispositions, & soit comme le gage de nos intentions, nous nous proposons de dispenser nos sujets du droit qui nous est dû à cause de notre avènement à la couronne; c'est assez pour eux d'avoir à regretter un Roi plein de bonté, éclairé par l'expérience d'un long règne, respecté dans l'Europe par la modération, son amour pour la paix & sa fidélité dans les traités. A ces causes, & autres à ce nous mouvans, de l'avis de notre Conseil, & de notre certaine science, pleine puissance & autorité royale, Nous avons, par le présent Edit perpétuel & irrévocable, dit, statué & ordonné; disons, statuons & ordonnons, voulons & nous plaît ce qui suit :

ART. I. Voulons que les arrérages de Rentes perpétuelles & viagères, Charges & Intérêts, &

autres Dettes de notre Etat, continuent d'être payés; & que les remboursemens indiqués par loterie ou autrement soient faits sans interruption : en conséquence, ordonnons à tous Trésoriers & Payeurs de faire tous lesdits payemens avec exactitude. Voulons pareillement que les remboursemens des Emprunts, faits par les pays d'Etats pour le compte de nos finances, continuent d'avoir lieu jusqu'à la parfaite extinction desdits Emprunts.

ART. II. Faisons remise à nos sujets du produit du droit qui nous appartient à cause de notre avènement à la Couronne; le fond du droit, réservé comme domanial & incessible, pour en être usé par nos successeurs Rois, ainsi qu'ils le jugeront convenable. Si donnons en Mandement à nos amés & féaux Conseillers les Gens tenant notre Cour du Parlement à Paris, que notre présent édit ils aient à faire lire, publier & registrer; & le contenu en icelui garder, observer & exécuter selon la forme & teneur. Voulons qu'aux copies du présent Edit, collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original : Car tel est notre plaisir; & afin que ce soit chose ferme & stable à toujours, nous y avons fait mettre notre scel. Donné à la Muette au mois de Mai, l'an de grâce mil sept cent soixante-quatorze, & de notre règne le premier. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*, Par le Roi. *Signé* PHELYPEAUX. *Visa* DE MAUPEOU. Vu au Conseil, TERRAY. Et scellé du grand sceau de cire verte, en lacs de soie rouge & verte.

*MANDEMENT de Mgr l'Archevêque
d'Aix, sur la mort du Roi.*

Ce Mandement, qui vient de nous tomber entre les mains, nous a paru écrit du ton le plus noble & avec la plus touchante sensibilité. Comme il est peu connu à Paris & dans les autres villes du royaume, excepté celle pour laquelle il est destiné, nous avons cru devoir le répandre par la voie de ce Journal, & nous sommes persuadés que nos lecteurs nous en sauront gré.

Nous n'avons pas besoin, mes très-chers frères, de grands exemples pour être instruits du sort qui nous attend. C'est celui de tous les hommes, & chacun porte en lui-même la conscience toujours présente de l'arrêt qu'il doit subir; les maux du corps & les peines mortelles de l'ame par qui la vie est consumée, en rappellent sans cesse l'accablant souvenir. Nous vivons sous l'empire du glaive qui ravage le monde (1), & chaque instant qui s'écoule est une triste portion du tribut que nous devons à la Mort.

Malheur à qui se confie dans les vains calculs de l'âge, dans les ressources d'une santé qui résiste au cours du temps! Il conçoit l'espérance de longs jours qui ne lui sont point accordés. Il embrasse l'ombre fuyante d'un avenir qui n'existera point pour lui. L'erreur cesse quand tout finit, & l'homme qui se détrompe & qui meurt jette un

(1) *Gladius acutus insimulatum imperium por-
rans & stans replevit omnia morte.*

dernier regard foible & languissant sur le nuage qui s'évanouit.

Oh ! quel mortel se flattera d'atteindre aux bornes de la carrière, quand le Monarque qui nous est enlevé voit dépérir en un moment cette force & cette maturité que le progrès des ans n'avoit point altérée ! Qui jamais eut plus de droits à cette confiance perfide, si l'humaine certitude pouvoit s'étendre au-delà du présent (1) ? Un mois n'est pas encore écoulé. Il vivoit dans la paix. Il voyoit croître à l'ombre du trône les douces espérances de la Nation ; &, devenu l'ancien des Souverains du monde, il avoit vu paroître & disparaître tous les Rois ses contemporains. Ses années toujours égales se succédoient sans trouble & sans changement, & la faveur du Ciel sembloit avoir déposé dans son sein les promesses de la plus longue vie.

Que la mort est un ennemi terrible & impitoyable, & qu'il étoit loin, comme il le disoit lui-même, de prévoir son malheur ! Elle accourt comme un feu violent & caché qui d'abord a consumé les fondemens (2) ; c'est le mal le plus cruel & le plus imprévu qui se déclare. C'est sous la forme la plus effrayante que la mort s'approche. Elle imprime toutes ses horreurs sur ces traits que le temps avoit respectés. Elle appelle les souffrances, elle écarte les consolations. Frappé d'un mal contagieux, le Monarque languit méconnoissable au milieu de sa Cour, & les têtes les plus chères sont condamnées à s'éloigner de ses embrassemens. (3)

(1) *Memor esto quoniam mors non tardat, & testamentum inferorum, quia demonstratum est tibi.*

(2) *Succendit ignem & devoravit fundamenta.*

(3) *Non es passus un oscularer filios meos.*

198 MERCURE DE FRANCE.

Le Roi, plus à plaindre que le dernier de ses Sujets, n'a point vu sa famille entière se rassembler autour de lui. Ses yeux prêts à se fermer ne se sont point reposés sur le premier objet de ses soins & de ses espérances. Il n'a point transmis lui-même à son successeur ces sages leçons, & ces volontés respectées par qui les pères mourans semblent goûter une seconde vie (1).

Pourquoi faut-il que les augustes filles se soient dévouées par un généreux sacrifice à des soins qui n'ont pu le sauver? Elles n'ont point résisté à la voix du sentiment le plus tendre & le plus respectable; & maintenant cette contagion funeste dont elles éprouvent les atteintes, nous force à trembler pour leurs jours.

Dieu puissant! écarterez le péril qui les menace, écoutez les prières de votre Peuple. Jamais une situation plus touchante n'a causé ses alarmes. Elles ont bien mérité de conserver cette vie qu'elles n'ont pas craint de perdre pour prolonger celle d'un père. Que leur exemple & leur guérison nous apprennent que le Ciel se plaît à récompenser aussi dans le temps les vertus & le courage.

Dans ces circonstances terribles le Roi ne mit sa confiance que dans les saintes ressources que la Religion présente. C'est elle seule qui reste, quand tout disparoit (2). Il implora les secours qu'elle accorde à la soumission & au repentir. Tranquille au milieu de ses douleurs, il ordonna lui-même les apprêts de cette triste & consolante cérémonie par laquelle l'Eglise enfante les âmes fidèles à l'éternité. Il entendit la voix qui procla-

(1) *Benedictio patris firmat domos filiorum.*

(2) *Introductio verò melioris spei per quam proximamus ad Deum.*

moit les derniers vœux que son cœur avoit formés. Il ne desira de revivre que pour étendre le règne de la Religion & pour faire le bien de ses Peuples.

Un Roi jaloux de remplir ce testament respectable de son ayeul est monté sur le trône. Ses paroles & ses actions annoncent un cœur droit qui se consacre aux travaux de son rang. Il a senti le fardeau que le Ciel impose à la jeunesse. Il a mis devant ses yeux vingt millions d'hommes auxquels il commande, & il veut régner pour les rendre heureux.

Que la sagesse soit son guide, & qu'il soit comblé de tous les biens dont elle est la source (1). Le Ciel forma dans sa bonté, par les soins d'une illustre mère, une Princesse destinée à partager avec lui les vicissitudes de la vie. Qu'elle répande le calme & la sérénité sur les jours de son auguste époux. Qu'elle dissipe par ses vertus le triste sentiment que donne trop souvent aux bons Rois la connoissance des hommes, & qu'un Prince, heureux au sein de sa famille & de ses devoirs, soit lui-même la loi vivante qui fonde l'empire des mœurs & le bonheur des Peuples. Nous unirons nos prières pour le salut éternel d'un Roi dont la mort édifiante justifie nos espérances & pour la gloire paisible d'un gouvernement juste & vertueux.

(1) *Venerunt omnia bona, quoniam antecedebat sapientia, quoniam horum omnium mater est.*

A V I S.

I.

LE *Prospectus* publié pour l'édition en deux volumes in-4°. grand papier, de l'*Histoire du Maréchal de Saxe*, avec le portrait de ce grand homme, cinq cartes & trente-cinq plans, par M. le Baron d'Espagnac, n'ayant fait mention que du prix de la souscription, on croit devoir prévenir le Public que chaque exemplaire sera de quarante-deux livres pour les personnes qui n'auront pas souscrit.

Cette édition sera d'autant plus intéressante, que LOUIS XVI, notre auguste Monarque, a daigné la prendre sous sa protection, & en agréer la dédicace.

Les souscriptions seront ouvertes jusqu'à la fin de Juillet pour la France, & pour l'Etranger jusqu'à la fin d'Août 1774, chez Ph. D. Pierre, imprimeur, rue St Jacques. Le premier paiement est de 18 liv. & le second sera de 12, en recevant l'ouvrage en feuilles à la fin de Décembre 1774.

I I.

Pâte d'orge.

Parmi les recherches & les travaux auxquels l'esprit d'humanité & de charité de feu M. de Chamoussel l'a livré toute sa vie, & dans lesquels il a sacrifié une fortune de vingt-cinq ou trente mille livres de rente, il est parvenu à extraire les sucres de la farine d'orge. Ils ont été jugés par la Faculté de Médecine de Paris sous la dénomination de *Pâte d'orge* comme un aliment très doux, &

dont l'usage ne peut être que très-favorable aux poitrines foibles ou malades. Madame la Comtesse d'Amfreville, héritière bénéficiaire de feu M. de Chamouillet, assurée que l'usage de cette pâte a eu des succès, & animée du même esprit, a de nouveau soumis cette pâte à l'examen du Bureau royal de Médecine; &, d'après leur arrêté du mois de Février dernier, elle a obtenu du Roi un brevet en vertu duquel elle a fait établir des bureaux de distribution de cette pâte.

Au Bureau général de la Poste de Paris, rue des Déchargeurs.

Chez { le Sr Cadet, apothicaire, rue St Honoré, près la rue de l'Arbre sec.
le Sr Bellanger, marchand Mercier, rue & près le petit St Antoine.
le Sr Bernard, rue St Jacques, près les Dames Ursulines.

A Versailles, chez le sieur Vassal, apothicaire de Madame la Comtesse d'Artois, vis-à-vis les Recolets.

Le dépôt général est chez M le Moyne, rue de Buffry, faubourg St Germain, maison du Sr André, chapelier.

I I I.

Fabrique de Chocolat.

La fabrique de Chocolat du sieur Adeline étant toujours continuée dans la même maison, rue St Honoré, atenant St Roch, plusieurs Médecins de Paris m'ont engagé de faire un chocolat de fanté pour les estomacs foibles & délicats. L'ayant goûté, ils l'ont trouvé bon & bienfaisant: il est donc à propos d'en faire part au Public. Les personnes qui enverront leurs domestiques ou commissionnaires auront attention de le faire deman-

der distinctement du chocolat de santé, marqué S. T. M., pour éviter la méprise; de plus, le nom d'Adeline est imprimé sous la tablette. On y trouvera aussi des pastilles de cacao sans sucre, & de la vanille en gros & en détail de la meilleure qualité.

I V.

Magasin de papiers tentistes & autres pour meubler les appartemens, à Paris & à la campagne, chez Mlle Hemery, rue Comtesse, d'Artois. On trouve dans ce magasin, & au prix le plus modéré, des papiers d'un dessin varié & du meilleur goût pour orner très-agréablement les maisons de la ville & de la campagne.

V.

Supplément aux annonces qui ont été faites par le sieur Juvigny, ingénieur du Roi, dans les années 1772 & 1773, concernant différentes mécaniques qu'il a offerts au Public.

S A V O I R S ;

- 1°. Le cure-mole pour curer les étangs & les puits.
- 2°. Le moulin domestique avec lequel deux hommes peuvent moudre jusqu'à soixante livres de farine par heure.
- 3°. Le battoir à bled à douze sieux.
- 4°. Le défrichoir mécanique propre à mettre les terres incultes en valeur, & capables d'être ensemencées & rapporter avantageusement.
- 5°. La force mouvante.
- 6°. Plusieurs pompes hydrauliques.

Le sieur Juvigny offre de donner les plans détaillés de toutes les pièces relatives à la mécanique de chacune d'elles, avec les modèles en bois d'un pouce six lignes pour pied, pour l'intelligence de

Exécution en grand, avec les mémoires instructifs bien expliqués. Il demeure *rue du petit Carreau, à l'hôtel de Bourgogne, chez le Perruquier, à Paris.* Il prie ceux qui lui feront l'honneur de lui écrire, d'affranchir les lettres.

Pour les forces mouvantes & les pompes hydrauliques, ceux qui en désireront on leur fournira selon l'usage qu'ils voudront en faire.

NOUVELLES POLITIQUES.

Des Frontières de la Turquie, le 1^r Juin

1774.

Des lettres de Kiovie portent que le parti de Pugatschew n'est point encore abattu ; que ce Chef des rebelles se trouve entre le Jaïk & le Wolga, à la tête de soixante mille hommes ; qu'il devoit être joint par les Tartares Nogays & par ceux d'Olokari qui ont déjà passé les Steppes (déserts) d'Asracan ; qu'un grand nombre de Cosaques du Don s'est rangé sous les étendards des mutins ; que les Détachemens qui avoient bloqué Orenbourg, s'étant retirés jusques dans l'intérieur de la Sibérie, ont trouvé le moyen de s'y renforcer, & que le Corps de Galitzin se trouve non-seulement séparé de celui du feu Général Bibikow ; mais qu'il court risque d'être assailli de toutes parts par les rebelles & leurs alliés qui l'ont enveloppé.

De Warsovie, le 4 Mai 1774.

Les troupes du Roi de Prusse ont encore étendu leur cordon. Elles ont, pour ainsi dire enfermée & bloquée le Régimentaire Kraczewski avec tout son détachement. Suivant quelques avis qui ont besoin cependant de confirmation, le Général

L. vj.

Prussien de Loſſow est entré à la tête d'un corps de troupes dans la Samogitie.

Des Frontières de la Pologne, le 9 Mai 1774.

La plupart des Délégués continuent à rejeter le projet du Conseil permanent. Les partisans du Roi partagent, à cet égard, l'opinion de ceux qui sont les plus défavorables à son autorité. Le Ministre de Russie se plaint hautement de l'opposition qu'il éprouve ; mais si les trois Ministres étoient d'accord sur cet acte, il y a apparence qu'ils feroient bientôt évanouir une résistance qui n'est sans doute fondée que sur l'espèce de neutralité de deux d'entre eux.

On écrit des bords du Danube qu'un Corps de trente mille Turcs a passé ce fleuve pour marcher contre les Russes & les chasser de leurs postes, mais qu'il a été repoussé après avoir perdu beaucoup de monde, & contraint de repasser le Danube. On apprend aussi que l'armée Russe a reçu un renfort de trente mille hommes de recrues qu'on a exercés pendant l'hiver dans la Petite Russie.

De Vienne, le 28 Mai 1774.

Le Comte de Haddick qui doit arriver incessamment ici pour y remplir les fonctions de Ministre de la guerre, vient d'être élevé à la dignité de Feld-Maréchal des Armées Impériales.

De Copenhague, le 3 Mai 1774.

On a proposé, en vertu du projet de réforme dans le Militaire, à tous les Officiers qui voudroient se retirer du service, à cause de leur âge ou de leurs infirmités, de se présenter, & on leur accordera des pensions proportionnées à leur grade militaire.

Le Prince Frédéric de Danemarck a envoyé 450 rixdalles (environ 2000 liv.) à l'Académie de

J U I L L E T. 1774. 209

Drontheim, en Norwege, dont il est le protecteur, pour être distribués, en forme de Prix, aux Payfans qui se sont le plus distingués dans l'Agriculture.

De Ratisbonne, le 8 Juin 1774.

Le Ministre Plénipotentiaire du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique vient de faire distribuer en son nom un acte de protestation solennelle contre l'occupation de la Poméranie & de la Prusse Polonoise par le Roi de Prusse, & contre la cession que la République confédérée en a faite à ce Prince. On rappelle dans cette pièce les droits que l'Ordre Teutonique avoit eus sur cette province, avant le fameux Traité de Thorn en 1464, qui la fit passer sous le sceptre de Casimir, Roi de Pologne.

De la Haye, le 3 Juin 1774.

La Cour d'Espagne a fait faire de nouvelles plaintes aux Etats des Provinces-Unies sur des enrôlemens de gens de mer pratiqués en Espagne par des équipages Hollandois. Les Enrôleurs ont été mis en prison & subiront la rigueur des peines portées contre leur délit, si les Espagnols qu'ils ont séduits, ne sont pas incessamment rendus à leur patrie. Les Etats-Généraux ont donné les ordres les plus précis pour la satisfaction qu'exige Sa Majesté Catholique.

De Londres, le 3 Juin 1774.

Une lettre de Williamsbourg dans la Virginie, en date du 17 Mars, porte ce qui suit :

« Nous apprenons par un particulier arrivé de la province de Fincastle qu'environ quarante familles ont été massacrées par les Sauvages dans le pays des Okonies, & il paroît en général par toutes les nouvelles qui viennent de ce pays que les excès commis par ces Peuples barbares y ont répandu la plus grande consternation. »

De Rome, le 11 Mai 1774.

On a appris en cette ville, avec beaucoup de satisfaction, la restitution faite au St Siège de la ville d'Avignon & du Comtat Venaissin.

Parmi les antiquités qui ont été découvertes près l'Arc de Constantin, on distingue une tête d'un travail précieux, qu'on croit être celle de Marciana, sœur de l'Empereur Trajan.

De Turin, le 6 Mai 1774.

Des lettres de Salé portent que la Horde des Breberes Quirouans s'est soumise; qu'ils ont égorgé des bœufs sur les tombeaux des ancêtres de l'Empereur de Maroc, & qu'ils lui ont demandé pardon. En conséquence les effets & les prisonniers retenus de part & d'autre seront rendus; mais l'Empereur gardera en otage quelque Chef de cette Horde qui répondront de la fidélité des autres.

De Choisy, le 19 Juin 1774.

Hier à huit heures du matin, le Roi, Monsieur, Mgr le Comte d'Artois & Madame la Comtesse d'Artois ont été inoculés de la petite vérole & par la piqure, après avoir été bien préparés. La matière variolique a été prise d'un enfant de deux ans, dont la petite vérole étoit discrète & de la meilleure espèce. La santé de l'enfant, ainsi que celle du père & de la mère, a été constatée avec le plus grand soin par l'examen des médecins & par les informations les plus exactes du Magistrat. Il en a été dressé un procès-verbal.

De Paris, le 20 Juin 1774.

Les Six Corps des Marchands de la Ville de Paris, après avoir fait célébrer, dans l'Eglise des Pères de l'Oratoire, un Service solennel pour le repos de l'ame du feu Roi, délivrèrent soixante-

seize prisonniers détenus pour n'avoir pas payé les mois de nourrice de leurs enfans.

L'Abbesse & les Religieuses de l'Abbaye royale de Panthemont firent célébrer, le 3 de ce mois, jour auquel leur Eglise fut dédiée à Ste Clotilde par feu Mgr le Dauphin qui en posa la première pierre en 1755, une Messe solennelle fondée à perpétuité pour la conservation des jours du Roi & de la Famille Royale.

L'Abbesse de Royal-Lieu, près Compiègne, a fait chanter une Messe solennelle & le *Te Deum* en actions de grâces du parfait rétablissement de Mesdames Adelaïde, Victoire & Sophie.

N O M I N A T I O N S.

Le Roi a accordé la place de Grand-Croix dans l'Ordre royal & militaire de St Louis, vacante par la mort du Marquis de Narbonne-Pelet, au Comte de la Cheze, lieutenant-général, capitaine-lieutenant de la première compagnie des Mousquetaires de Sa Majesté, & Commandeur dans cet Ordre; & celle de Commandeur, au Chevalier de Redmont lieutenant-général de ses armées.

Le Comte de Damas-d'Anlezzy ayant donné sa démission du régiment de Dragons dont il étoit pourvu, Sa Majesté en a disposé en faveur de Mgr le Comte d'Artois. Elle a accordé la charge de mestre-de-camp-lieutenant de ce régiment, au Chevalier d'Escars, colonel du régiment provincial de Laon, & celle de colonel du régiment provincial de Laon, au Marquis de Chavigny, capitaine dans le régiment d'Infanterie de Sa Majesté.

Le Roi a nommé Grand-Aumônier de la Reine, l'Evêque de Chartres; premier Aumônier, l'Evêque de Nancy, & Chancelier, le Marquis de Paulmy.

Le Roi a accordé l'Evêché d'Orange à l'Abbé

du Tillet , vicaire-général de Sens ; l'Abbaye d'Ivry , Ordre de St Benoît , diocèse d'Evreux , à l'Abbé du Lau , agent-général du Clergé ; celle de Fontenay , Ordre de Cîteaux , diocèse d'Autun , à l'Abbé de Vogué , agent-général du Clergé , & celle des Echalis , même Ordre , diocèse de Sens , à l'Abbé de Mauroux , vicaire-général de Rheims.

Le Roi a accordé la charge de mestre-de-camp-lieutenant du régiment de ses Cuirassiers , vacante par la démission du Comte de Laigle , au Comte de Civrac , mestre-de-camp de Cavalerie , & celle de mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal-Champagne , vacante par la mort du Comte Durat , au Comte de Roucy , Exempt des Gardes-du-Corps en la compagnie de Luxembourg.

Le Roi a accordé au Marquis de Courtomer , ci-devant capitaine au régiment Mestre-de-Camp-Général , Dragons , la place de Cornette dans la première compagnie de ses Mousquetaires , vacante par la démission du Comte de la Breteche ; sur la demande de Madame , celle de Dame pour accompagner cette Princesse , vacante par la mort de la Marquise de Damas , à la Vicomtesse de Narbonne-Pelet , & sur la demande de Mgr le Comte d'Artois , celle de Capitaine-Colonel des Suisses de sa Garde , vacante par la démission du Marquis du Barry , au Chevalier de Monteil ; la place de Dame d'Honneur de Madame la Comtesse d'Artois , vacante par la démission remise au Roi par la Comtesse de Forcalquier , a été donnée à la Duchesse de Quintin , sur la demande de cette Princesse , ainsi que celle de Dame pour l'accompagner , vacante par la démission de la Marquise du Barry , à la Comtesse de Polignac.

Le Duc d'Aiguillon ayant remis au Roi la démission de sa charge de secrétaire d'état , Sa Majesté a nommé le Comte de Vergennes , son

JUILLET. 1774. 209

ambassadeur en Suède, pour le département des affaires étrangères, & le Comte du Muy pour celui de la guerre. Le Roi a chargé le sieur Bertin, ministre & secrétaire d'état, du département des affaires étrangères, jusqu'à l'arrivée du Comte de Vergennes.

Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à l'Abbé de Vermont, lecteur de la Reine.

Le sieur Licutaud a prêté serment entre les mains du Roi pour la place de premier Médecin de Sa Majesté, dont le sieur de Lassone, premier Médecin de la Reine, a obtenu la survivance.

Le Prince de Poix a prêté serment entre les mains du Roi pour la place de Capitaine des Gardes-du-Corps, en survivance, dont est pourvu le Prince de Beauveau.

Le sieur Licutaud, conseiller d'état, premier Médecin du Roi, a supplié Sa Majesté d'agréer le sieur de la Bordere pour la place de premier Médecin, en survivance, de Mgr le Comte d'Artois, dont le sieur Licutaud est titulaire.

Le Roi a accordé les grandes Entrées de sa Chambre à la Duchesse de Coslé.

Le 17 Juin, le Roi reçut Chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis le Marquis de Saint-Hermin, Gentilhomme d'Honneur de Mgr le Comte d'Artois.

PRÉSENTATIONS.

Le 5 Juin, le Parlement, dont la députation étoit composée du premier Président, de deux Présidens à mortier, de quatre Conseillers de Grand'Chambre, de quatre Conseillers de la Chambre des Enquêtes & des Gens du Roi, se rendit ici pour présenter ses premiers hommages à Leurs Majestés: il fut introduit chez le Roi par le Marquis de Dreux, grand'maître des cérémonies, & par le Duc de la Vrillière, ministre &

secrétaire d'état, ayant le département de Paris.

Le même jour, la Chambre des Comptes & la Cour des Monnoies eurent l'honneur de faire à Leurs Majestés leurs complimens de condoléance sur la mort de Louis XV, & de félicitation sur leur avènement au trône : ces deux Compagnies furent introduites avec les cérémonies d'usage.

L'Université de Paris a eu l'honneur de complimenter Leurs Majestés sur leur avènement au trône, suivant l'usage & à la manière accoutumée. Le Sr Guerin, Recteur, a porté la parole.

Le 10 Juin, le Corps-de-Ville de Paris ayant à sa tête le Maréchal Duc de Brissac, Gouverneur de Paris, eut l'honneur d'être présenté au Roi & à la Reine par le Duc de la Vrillière, ministre & secrétaire d'état, ayant le département de Paris. Il fut introduit par le Marquis de Dreux, grand-maître, par le sieur des Granges, maître, & par le sieur de Watronville, aide des cérémonies. Le sieur de la Michodière, conseiller d'état & Prévôt des Marchands, eut l'honneur de complimenter Leurs Majestés.

Le même jour, les Juges & Consuls de Paris eurent l'honneur d'être présentés au Roi & à la Reine par le Maréchal Duc de Brissac, accompagné du sieur de Sartine, conseiller d'état & lieutenant-général de police, & de haranguer Leurs Majestés.

Le Maréchal Duc de Brissac & le Sr de Sartine eurent en même-temps l'honneur de présenter au Roi & à la Reine les six Corps de Marchands ; & le Sr Gondouin, grand-garde du corps de la Draperie, eut l'honneur de complimenter Leurs Majestés sur leur avènement au Trône.

Les 7, 8 & 9 Juin, toutes les personnes présentées eurent l'honneur de faire leurs révérences à Leurs Majestés & à la Famille Royale.

J U I L L E T. 1774. 211

Le Comte de Monteynard, brigadier des armées du Roi & ministre plénipotentiaire de Sa Majesté près l'Electeur de Cologne, ayant obtenu un congé, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Sr Bertin, ministre & secrétaire d'état.

L'Académie Française eut l'honneur de complimenter Leurs Majestés, le 5 Juin, sur leur avènement au Trône. Elle fut introduite par le Marquis de Dreux, grand'maître, & par le sieur de Watronville, aide des cérémonies, & présentée au Roi & à la Reine par le Duc de la Vrillière, ministre & secrétaire d'état, ayant le département de Paris. Le Sr Gresset, directeur de l'Académie, porta la parole.

M A R I A G E.

Le 20 Juin 1774, François Comte de Montholon, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, & colonel d'infanterie, épousa en l'Eglise de St Laurent à Paris, François-Sophie Binot de Villiers, fille de feu Antoine - Hyacinthe Binot de Villiers, chevalier, seigneur d'Onières & de Touthville en partie, ancien commissaire de la Gendarmerie, & de François Pasquier, mariée en secondes noces à Claude de Mondétour, Chevalier, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, ci devant capitaine dans le régiment de Nice.

N A I S S A N C E S.

Le 3 Mai, la Comtesse de Matignon, fille du Baron de Breteuil, ambassadeur de France, accoucha d'une fille.

Marie-Jeanne-Françoise-Georges de Nollent, épouse de Louis-Charles de Cotty de Brecourt, ancien officier au régiment d'infanterie de la Fère, est accouchée, en son château de Menil-Pean, diocèse d'Evreux, de trois enfans qui sont en

bonne santé. Cette Dame a eu onze enfans en six ans & demi de mariage, parce qu'elle est presque toujours accouchée d'enfans jumeaux.

M O R T S.

Elisabeth-Sophie Gilly, épouse de Louis Pierre Comte de Jaucourt, maréchal de camp, premier gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, est morte en son château de Combreux en Brie, âgée de trente-neuf ans.

Armand Prevod, Marquis de l'Etoirière, mestre de camp de Dragons, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, est mort à Paris, dans la trente sixième année de son âge.

Louise-Généviève Lemazier, veuve de Maurice-Alexandre François, Comte de Billy, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, est morte âgée de quatre-vingt-deux ans.

Marie du Bernard, de la paroisse de Séches, diocèse d'Agen, est morte âgée de cent-un ans. Depuis une chute qu'elle avoit fait à l'âge de quatre-vingt-deux ans, elle a vécu infirme. Cependant on a observé qu'elle ne faisoit usage ni de viande ni de bouillon gras. Sa principale nourriture étoit de la soupe faite avec de l'huile de noix & du pain rôti trempé dans du vin. Elle a conservé une parfaite connoissance jusqu'à son dernier moment.

Le Marquis de Mora, grand d'Espagne, gentilhomme de la chambre de Sa Majesté Catholique, est mort à Bordeaux le 27 Mai. Le consul d'Espagne résidant en cette ville, a dépêché un courier à Madrid pour informer de cet événement le Comte de Fuentes, père de ce Marquis.

Philippe de Beaupoil, Comte de St Aulaire, ancien capitaine de cavalerie, est mort en Franche-

Comté dans la quatre-vingt-douzième année de son âge.

Louis-François Gabriël de la Motte, Evêque d'Amiens, est mort, dans son diocèse, âgé de quatre-vingt-douze ans. Il étoit né à Carpentras en 1683 & avoit été sacré en 1734.

Le Sr John Tice est mort, il y a quelques jours, à Hagley, dans le Comté de Worcester, âgé de cent vingt-cinq ans; il étoit né en 1649 sous Cromwel. Son frère puîné, William Tice, est mort à Ridderminster, dans le même comté, à l'âge de cent-deux ans.

Madeleine Agnès de Bourdon du Moncel, veuve d'Antoine-Joseph de Martainville, Marquis d'Estouville, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, lieutenant-colonel du régiment du Maine, cavalerie, est morte à Paris.

Les nommés Dominique Drouillard, vigneron de la paroisse de St Sauvant, à deux lieues de Saintes, & Pierre Faucheraux, de la paroisse de Pizany, sont morts, l'un âgé de cent onze ans, sans avoir jamais été malade; & l'autre, au village de Croix-Blanche, dans le marquisat de Pizany, à l'âge de cent-trois ans. Ce dernier a conservé le jugement & la mémoire jusqu'à son dernier instant.

L O T E R I E S.

Le cent soixante-unième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 Mai, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 68483. Celui de vingt mille livres au N°. 78065, & les deux de dix mille, aux numéros 64111 & 73492.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire

214 MERCURE DE FRANCE.

s'est fait le 6 Juin. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 57, 36, 2, 6, 51. Le prochain tirage se fera le 5 Juillet.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Elégie,	<i>ibid.</i>
Sur le Printems,	11
Le Visir précepteur,	14
Le Laboureur sur le Trône,	16
Les trois Préceptes, <i>nouvelle</i> ,	18
Epître à MM. les Elèves de l'Ecole royale militaire,	32
Chanson dédiée au Roi & à la Reine,	38
Vers écrits dans le cabinet d'un poëte Provençal,	39
Mes Torts,	41
Epître à mon Ami,	42
Rondeau,	45
Impromptu,	46
A M. le Comte de la **,	<i>ibid.</i>
Explication des Enigmes & Logogrÿphes,	49
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGYPHE,	54
Romance,	57
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	59
Lettres édifiantes & curieuses,	<i>ibid.</i>
Le Comte de Valmont,	77
Méthode aisée pour bien parler la langue angloise,	82
Second recueil sur la perfectibilité de l'homme,	83
La seule véritable Religion démontrée,	90
Traité des intérêts des Créances,	94

Mélanges historiques ,	102
Médecine pratique de Sydenham ,	105
Œuvres choisies de M. Gessner ,	108
Vie de Marie de Médicis ,	114
Dissertation sur la Lymphé ,	128
Traité sur le Scorbut ,	129
La Philosophie des Vapeurs ,	131
Cours d'Hippiatrique ,	<i>ibid.</i>
Détails des succès de l'établissement en fa- veur des personnes noyées ,	132
Le nouveau Règne , Ode à la Nation par M. Dorst ,	140
Sur la Maladie de Mesdames ,	142
L'Agriculture réduite à ses vrais principes ,	144
Almanach de Santé ,	148
Jérusalem délivrée ,	149
La Rosière de Salenci ,	150
Histoire du Tribunal de Rome ,	<i>ibid.</i>
Suite du Précis sur les montres marines de France ,	151
Choix des Poësies de Pétrarque ,	<i>ibid.</i>
Jean Sansterre ou la Clémence de Philippe- Auguste ,	<i>ibid.</i>
Journal du Voyage de Michel Montaigne ,	<i>ibid.</i>
Histoire de France ,	<i>ibid.</i>
Abrégé d'Astronomie ,	152
Elémens des Forces centrales ,	<i>ibid.</i>
Traité de Mécanique ,	<i>ibid.</i>
Avis sur le Dictionnaire de Diplomatie ,	153
ACADÉMIE de Rouen ,	154
SPECTACLES , Opéra ,	158
Comédie Françoisë ,	163
Comédie Italienne ,	<i>ibid.</i>
Lettre de M. de la Croix , avocat , à l'auteur du Mercure ,	165
Lettre de M. le Marquis de Condorcet à M. de la Harpe ,	168

216 MERCURE DE FRANCE.

ARTS , gravures ,	170
Vers pour un nouveau portrait de la Reine ,	175
Prédiction ,	<i>ibid.</i>
Portrait de la Reine ,	177
Vers pour le portrait de la Reine ,	178
Musique ,	<i>ibid.</i>
Vers présentés à Louis XVI ,	182
—présentés à la Reine ,	183
Au Roi & à la Reine ,	<i>ibid.</i>
Vers présentés au Roi ,	184
Sur la remise du Droit du joyeux-avènement ,	185
Procédé pour se rendre maître des Abeilles ,	<i>ibid.</i>
Anecdotes ,	186
Déclarations , &c.	187
Mandement de Mgr l'Archevêque d'Aix ,	188
la mort du Roi ,	189
AVIS ,	
Nouvelles politiques ,	
Nominations ,	
Présentations ,	
Mariage ,	
Naissances ,	
Morts ,	
Loterics ,	213

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le premier vol. du Mercure du mois de Juillet 1774 , & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris , le 30 Juin 1774.

LOUVRE.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JUILLET, 1774.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



À PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre; & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

**On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.**

JOURNAL DES SÇAVANS , in-4° ou in-12, 14 vol. par an à Paris,	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE par M. l'Abbé Di- nouart; de 14 vol. par an, à Paris,	9 liv. 16 s.
En Province, port franc par la poste,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE ; port franc par la poste; à PARIS, chez Lacombe, libraire,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES , 8 vol. in 12. par an, à Paris,	13 l. 4 s.
En Province,	17 l. 14 s.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE , 24 vol. 33 liv. 12 s.	
JOURNAL historique & politique de Genève, 36 cahiers par an,	18 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE sous ses différens af- pects, 52 feuilles par an à Paris & en Provin- ce,	12 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS , 15 cahiers par an, à Paris,	9 liv.
En Province,	12 liv.
LA BOTANIQUE , ou planches gravées en cou- leurs, par M. Regnault, par an,	72 liv.
JOURNAL DES DAMES , 12 cahiers par an, franc de port, à Paris,	12 liv.
En Province,	15 liv.
L'ESPAGNE LITTÉRAIRE , 24 cahiers par an, franc de port, à Paris,	18 liv.
En Province,	24 liv.

Nouveautés chez le même Libraire.

- DICT.** de Diplomatie, avec fig. in-8°.)
 2 vol. br. 12 l.
- L'Agriculture réduite à ses vrais principes.**
 in-12. br. 2 l.
- Théâtre de M. de St Foix**, nouvelle édition
 du Louvre, 3 vol. in-12. br. 6 l.
- Dict. héraldique** avec fig. in-8°. br. 3 l. 15 s.
- Théâtre de M. de Sivry**, 1 vol. in-8°. broch. 2 liv.
- Bibliothèque grammat.** 1 vol. in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Lettres nouvelles de M^{de} de Sévigné**, in-12. br. 2 l.
- Les Mêmes** in-12. petit format, 1 l. 16 s.
- Poème sur l'Inoculation**, in-8°. br. 3 l.
- Ille liv. des Odes d'Horace**, in-12. 2 liv.
- Vie du Dante**, &c. in-8°. br. 1 l. 10 s.
- Mémoire sur la Musique des Anciens**, nouv.
 édition in-4°. br. 7 l.
- Lettre sur la division du Zodiaque**, in-12. 12 s.
- Eloge de Racine avec des notes**, par M. de
 la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 s.
- Fables orientales**, par M. Bret, vol. in-
 8°. broché, 3 liv.
- La Henriade de M. de Voltaire**, en vers la-
 tins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Traité du Rakitis**, ou l'art de redresser les
 enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.
- Les Muses Grecques**, in-8°. br. 1 l. 16 s.
- Les Pythiques de Pindare**, in-8°. br. 5 liv.
- Monumens érigés en France à la gloire de
 Louis XV**, &c. in-fol. avec planches,
 rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importans de
 l'Architecture**, in-4°. avec figures, rel. en
 carton, 12 l.
- Les Caractères modernes**, 2 vol. br. 3 l.



M E R C U R E
D E F R A N C E.
J U I L L E T, 1774.

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E.

V E R S à Sa Majesté L O U I S X V I.

T E L s'annonçoit au monde heureux sous ses
auspices,
Ce Titus, des Humains l'amour & les délices,
Quand il pleuroit un jour vainement écoulé,
Un jour que ses bienfaits n'avoient pas signalé.
Ainsi le Grand Henri, l'idole de la France,
Déploya dans Rouen sa loyale éloquence,
L'éloquence du cœur, du Trône & des vertus.
Prince qui rends l'espoir aux Peuples abattus,

A iij

5 MERCURE DE FRANCE.

O Roi sage à vingt ans ! il est beau qu'à cet âge
Ton ame t'ait dicté ce sublime langage,
Qu'au vainqueur de la Ligue apprirent autrefois
Le temps & le malheur, les seuls maîtres des
Rois.

Comme lui tu nous dis : « Reprenez l'espérance,
« Ma vie est dévouée au bonheur de la France.
« Elle attend tout de moi : je veux tout lui donner.
« Ah ! fide longs revers qu'on n'a pu détourner,
« Ont tari les canaux des publiques richesses,
« S'il faut sacrifier, pour remplir mes promesses,
« Ces pompes de ma Cour, ce luxe, cet éclat
« Qu'autorise en un Roi la grandeur de l'Etat,
« O mon Peuple ! pour vous tout me sera facile.
« Au Trône des Bourbons le faste est inutile.
« Peuple, à vos intérêts je soumettrai les miens,
« Et les besoins du Trône à ceux des Citoyens.
« Si mes soins vigilans vous font des jours pro-
« pices,
« Je serai trop payé de tous mes sacrifices.
« C'est ma première gloire & mon premier desir.
« Français, soyez heureux : tel est notre plaisir »

Qui, j'en crois la promesse eût ta bonté t'engage
Louis de nos destins a déposé le gage
Dans cet édit sacré, monument solennel,
Ecrit vraiment royal, & vraiment paternel,
Qui prévient nos souhaits, qui calme nos alar-
mes,

Qu'on lit avec transport, & qu'on baigne de larmes.

A ta voix, ô Louis ! ce Peuple a répondu.
 De ce qu'on fait pour lui rien n'est jamais perdu.
 Tu le connois ce Peuple & sensible & docile,
 Et son amour si prompt & sa douceur facile ;
 Peuple, qui de son Prince adorateur charmé,
 Le conjure à genoux de vouloir être aimé.
 Tu le seras, tu l'es, Monarque aimable & juste,
 D'un Etat affoibli réparateur auguste.
 Tous les yeux, tous les cœurs se sont tournés vers
 toi.

Le pauvre consolé tend les bras à son Roi.
 Du bonheur qu'il espère il embrasse l'image ;
 Et déjà de ton règne adore le présage.
 Sans doute son espoir ne sera pas trompé.
 De tes devoirs nouveaux profondément frappé,
 Tu montres de ton rang une frayeur modeste ;
 C'est cet heureux effroi, c'est lui que j'en atteste ;
 C'est le garant des biens que nous allons goûter ;
 Qui craint le poids d'un Sceptre est fait pour le
 porter.

Mais pour quoi craindre tant le Trône & ta jeunesse ?

Dans ces jours de discorde, où le Roi, la Noblesse,

Les Barons, les Vassaux, divisés tous entre eux,
 Cherchant tous à se nuire, étoient tous malheureux,

8 MERCURE DE FRANCE.

L'art de régner , parmi tant d'intérêts contraires ,
Sembloit un composé de ténébreux mystères ;
Un art triste & profond d'intrigues , de complots
Indigne des vrais Rois , indigne des Héros ,
L'art d'être tour-à-tour ou faux ou tyrannique ;
Qu'en vain Machiavel appela politique.
Mais aujourd'hui qu'enfin du Maître & des Sujets
Le plus étroit lien unit les intérêts ,
Nos heureux Souverains , sûrs de l'obéissance ,
N'ont rien à redouter que leur propre puissance ;
Et s'ils ont des vertus , ils ont les vrais talens.
Quiconque est juste & bon peut régner à vingt
ans.

La science des Rois est route dans leur ame.
La vérité t'éclaire & la gloire t'enflamme.
Dans ton cœur bienfaisant tes devoirs sont tra-
cés :

Tu chéris tes sujets : c'est en savoir assez.
De l'Etat dans tes mains la fortune affermie
Aura pour fondement l'ordre & l'économie.
Ta sage vigilance & ton activité ,
Et l'amour du travail , base de l'équité ,
Repoussent loin de toi le mensonge , la brigue ,
Et vont déshonorer le talent de l'intrigue.
Le vice rougira sous un Roi vertueux ,
Et le luxe insolent sera vil à tes yeux.
Puisse long-temps encor pour nous se reproduire
L'éclat du jour nouveau qui luit sur cet Empire !
Je ne t'offrirai point , pour prix de tes efforts ,

Les chansons des neuf Sœurs & leurs Savans accords.

Apollon quelquefois prostitua sa lyre.

Cet hommage si beau, quand l'équité l'inspire,

Fut souvent, je l'avoue, un tribut mendié,

Vendu par la bassesse & par l'orgueil payé.

Honorons la vertu sans flatter la puissance.

Il est pour toi sans doute une autre récompense ;

L'amour de tes sujets, l'aspect de leur bonheur,

Les regards d'une Eponse & la voix de ton cœur.

Par M. de la Harpe.

A U R O I

Du Prince Bien-Aimé que regrette la France

Nous retrouvons en vous la bonté, la douceur.

De votre auguste Ayeul aimable successeur,

Vous faites sur le trône asseoir la Bienfaisance.

Une Reine charmante y brille auprès de vous.

O Couple généreux ! ô sublimes Epoux !

Régnez sur tous les cœurs, voilà votre partage.

Que votre Empire est sûr ! de l'Amour c'est l'ouvrage.

Quel spectacle offrez-vous à mes yeux enchantés !

Fuyez loin de la Cour, profanes Voluptés.

La Vertu chez Louis trouve un accès facile ;

Du Mérite ingénu son palais est l'asyle.

A V

10. MERCURE DE FRANCE.

La Vérité sans fard peut aller jusqu'à lui ;
Il l'appelle , il l'accueille , il est son ferme appui.
Du Peuple qui l'adore il veut être le Père.
O luxe dangereux ! Ô brillante misère !
Fantôme du bonheur , toi qui confonds les rangs ,
Tu n'en imposes point à ses yeux pénétrants.
Des tyrans fortunés , élevés par le crime ,
L'Etat ne sera plus l'esclave & la victime.
Revenez , âge heureux , ô mœurs du siècle d'or !
La sagesse des Rois est leur plus grand trésor ;
C'est elle qui par-tout fait naître l'abondance.
C'est un astre éclatant , dont la douce influence :
Du laboureur charmé prévient les vœux ardents ;
Il mûrit les moissons , il féconde les champs.
Que l'espoir des François , ce Prince jeune & sage ,
Grand Dieu , dans tous les temps soit ta plus digne
image !
Réponds sur lui tes dons , qu'il chérisse ta loi !
Il fait nous consoler à la fleur de son âge ;
Que de beaux jours promet l'aurore de mon Roi !

Pie M. Manteau.

*VERS donnés à Madame ADELAÏDE ,
à Choisi , après sa convalescence , le 20
Juin 1774.*

A PRÈS les craintes , la tristesse ;
Que votre vue a pour nous de douceurs !
Vous vivez , enquisse Princesse !
Jamais plaisir plus doux n'a pénétré nos cœurs ;
Touché de nos chagrins , sensible à nos alarmes ,
Le Ciel vient d'essuyer nos larmes .
Il fait combien vos jours sont précieux ?
A mille cœurs pour vous pleins de tendresse ;
Il fait que l'indigent n'a point d'autre richesse ,
Et combien vous aimez à faire des heureux ;
Sur son plus digne ouvrage il va veiller sans cesse ,
En prolongeant vos jours au gré de nos souhaits ,
En nous conservant à jamais
Votre ame généreuse & belle ,
De toutes les vertus l'atyle & le modèle ;
C'est nous combler de ses plus doux bienfaits .

Par M. B. de St. P.

M v j j

*COUPLETS sur la bienfaisance du Roi
& de la Reine.*

AIR : *Or écoutez, petits & grands.*

FAIRE des heureux à vingt-ans
Est bien le bonheur le plus grand.
Tu possèdes la bienfaisance,
Jeune Monarque de la France.
Antoinette comble tes vœux,
En voulant tous nous rendre heureux.

Un jour chassant avec fureur,
On crut seconder ton ardeur.
En voulant traverser des terres,
Renfermant des grains salutaires ;
« Ces guérets ne sont pas à nous :
» Je respecte les droits de tous.

C'est ainsi que tu préluois
Le bonheur du Peuple Français,
Antoinette faisoit de même,
Pleine d'une bonté suprême,
Achère a vu couler ses pleurs,
Et l'infortuné ses faveurs.

De Triptoleme imitateur
Un jour tu te fis laboureur,

Et prenant en main la charrue ,
 Tu dis , d'un ame toute émue :
 Honorons de ces laboureurs
 Et les travaux & les sueurs.

Pour nous rendre long-temps heureux
 Tu veux d'un mal contagieux
 Subir la maligne influence :
 Oui , c'est inoculer la France.
 Grand Dieu ! veille du haut des cieus
 Sur des jours aussi précieux.

V E R S A U R O I .

DANS Athènes , dans Rome un farouche vain-
 queur
 Encensé par la flatterie ,
 Méritoit par sa barbarie
 Le beau nom de libérateur ,
 Et souvent n'avoit eu que le triste bonheur
 D'ensanglanter la terre & sa patrie.
 Juste , & plus bienfaisant que ces héros fameux
 Inscris au temple de Mémoire ,
 A faire des heureux vous mettez votre gloire ,
 Et , pour tribut de vos soins généreux ,
 Vous n'exigez , pour vous quelle douce victoire !
 De vos sujets que l'amour & les vœux .
 Vous entendez les cris de leur reconnoissance ,

14 MERCURE DE FRANCE.

Leur amour est sans borne, ainsi que vos vertus ;
Leur bonheur à jamais passe toute espérance ;
Le Trône des Bourbons est celui des Titus.

*Par M^{me} Martin, épouse d'un Procureur
au Châtelet.*

QUATRAIN à la louange de LOUIS XVI.

OMES Concitoyens ! nous possédons un maître
Modèle des vertus & le soutien des mœurs ;
Méritons son amour, & faisons lui connoître
Qu'il n'est doux de régner qu'en régnant dans les
cœurs.

*Par le Marquis de la Tournelle, Chev. de St
Louis, ancien Cap. de Gendarmerie.*

L'INGRAT PUNI, Nouvelle traduite de l'Italien de Cinthio ; par M. Flandy.

DANS le temps que Selim tenoit l'Em-
pire Ottoman, des Corsaires lui firent
présent d'un jeune Esclave de Corfou,

nommé Aladin, très bien fait & rempli de belles qualités. Ce Prince, tout cruel qu'il étoit & altéré du sang des Chrétiens, charmé de la physionomie du jeune homme, lui laissa la vie, sous condition de renier la vraie foi dans laquelle il avoit été élevé jusqu'à l'âge de quinze ans. Aladin se voyant entre les mains du Monarque sanguinaire, résolut, autant par foiblesse & inexpérience, que par crainte, de rendre en apparence hommage à Mahomet, réservant au fond du cœur le vrai culte qu'il étoit obligé de renier. Le jeune esclave croissoit de jour en jour en mérite, & la bienveillance de Selim à proportion; ce qui fâchoit les Grands de la Cour. Un d'entr'eux, nommé Facardin, s'étoit rendu si odieux au Sultan, que, démis de sa charge, il risquoit encore pour la vie. Cet homme pensa que si Aladin, favorisé comme il l'étoit du Monarque, intercédait pour lui, il obtiendrait aisément sa grâce. Il fut donc le trouver, lui exposa son infortune, & le conjura de s'intéresser en sa faveur auprès de Selim, pour qu'il le rétablît dans son poste, jurant à son protecteur une reconnoissance éternelle.

Aladin qui étoit porté à rendre services,

voyant une occasion de servir Facardin, lui promit de ne rien oublier pour le satisfaire ; ayant saisi un instant favorable, il épuisa son éloquence en sa faveur auprès du Sultan. Selim étonné de l'entendre parler si fortement pour cet homme, lui dit : « Tu ne connois pas comme moi le naturel de Facardin ; ne crois pas que je l'aye dépouillé de son emploi par haine ; c'est qu'il m'en paroît abso-
 »ment indigne. Mais pour que tu n'ayes
 »jamais à te plaindre d'aucun refus de
 »ma part, je veux bien te complaire à ce
 »sujet : non que j'espère qu'il se corrige
 »à l'avenir, mais pour te convaincre qu'il
 »ne mérite pas de poste où tu veux le ré-
 »tablir. » — Je n'ai garde, répondit Ala-
 din, d'induire V. M. à agir contre son gré. Je croirois faire tort aux sentimens d'un sujet aussi dévoué & reconnoissant que je le suis. Mais comme je m'assure que Facardin, désormais serviteur inviolable, n'aura d'autre souci que de plaire à V. M. j'ose l'implorer en sa faveur, persuadé qu'il tiendra la promesse qu'il m'a solennellement donnée. — Je veux le croire comme toi ; mais tu verras que nous serons dupés tous les deux. — J'espère que non, si les faits répondent aux paro-

Ies. — Je le souhaite : ainsi, va lui dire que je n'ai pu refuser sa grâce à ta médiation. Aladin remercia l'Empereur, & fut chercher Facardin pour le lui présenter. Selim le reçut avec bonté & lui rendit sa charge, en lui disant : tu en as l'obligation à Aladin. C'est à toi de te comporter de manière à ne pas le faire rougir de s'être intéressé pour toi. Facardin promit d'obéir.

Dès que le perfide se crut assez accrédité auprès du Sultan pour pouvoir compter sur sa confiance & perdre son bienfaiteur, il se mit à ruminer comment il pourroit le rendre si odieux à l'Empereur, qu'il le fit mourir ; présument qu'une fois sacrifié, lui-même gagneroit assez d'ascendant sur l'esprit du Monarque pour éclipser tous les autres courtisans. Dans la foule des moyens qu'il rouloit dans sa tête, il ne savoit auquel se fixer. La prédilection du Sultan pour Aladin lui faisoit craindre d'échouer, s'il ne faisoit au favori quelque imputation assez atroce pour que le Prince se trouvât piqué au vif. Montrant donc la plus vive reconnaissance à Aladin, il couvoit son noir projet en son cœur, en attendant une occasion favorable de l'exécuter, quand la

18 MERCURE DE FRANCE.

fortune qui se plaît à troubler le bonheur des humains, fit que le Sultan lui-même la lui offrit.

Selim avoit dans son sérail une esclave, Chrétienne d'origine, que des Corsaires lui avoient donnée ainsi qu'Aladin. Il l'avoit aussi forcée d'embrasser l'Alcoran; & sa beauté la lui rendant extrêmement chère, il en étoit jaloux à l'excès. Mais plein de confiance dans Aladin, il le fit chambellan de la jeune Odalique, lui ordonnant d'en avoir le plus grand soin. Le favori accepta l'emploi, & s'en acquitta avec d'autant plus de zèle qu'il reconnut sa sœur dans la jeune personne appelée Tamulie. Captive une année avant Aladin & remise au Sultan, sa beauté, accompagnée des grâces les plus touchantes, l'éleva bientôt au-dessus des autres femmes de l'empire. Tamulie qui avoit aussi reconnu son frère, lui faisoit mille caresses, sans découvrir le lien du sang qui les unissoit.

Facardin avoit vu avec peine Aladin créé chambellan de Tamulie; mais songeant qu'il pourroit s'ouvrir par-là une voie pour accomplir sa méchanceté, au milieu du chagrin que lui causoit la faveur d'Aladin, il fut saisi de ce transport

de joie qu'ont les envieux, quand, peu contents de ravir à quelqu'un sa félicité, ils comptent le faire périr cruellement. Le scélérat voyant les témoignages d'amitié & les présens mutuels du frère & de la sœur, résolut, à la faveur de ce prétexte, de donner de l'ombrage au Sultan. Un jour que Selim discourant avec lui, lui faisoit l'éloge d'Aladin, le perfide répondit : « Les Princes se trompent souvent sur le compte de leurs serviteurs, jugeant peu dignes de leur confiance les plus fidèles, & très affidés ceux qui ne cherchent qu'à les tromper. Vous êtes dans le cas, Sire; car à supposer qu'Aladin ait toutes les belles qualités dont il paroît doué aux yeux de V. M., sa perfidie envers l'Etat les tenoit toutes à tel point, qu'il doit être réputé le plus coupable courtisan qui fut jamais. » A ce discours Selim considérant les obligations que le traître avoit à Aladin, répliqua : « Est-ce là le prix du service qu'Aladin te rendit en te rétablissant si bien dans mon esprit, que je t'ai fait ministre d'état, d'écuyer disgracié que tu étois ? » — Sire, je m'avoue redevable à Aladin, & je me ferois tû si je n'eusse consulté que ses services. Mais vous devant plus qu'à lui, je suis

contraint de révéler sa perfidie , par le zèle que j'ai pour V. M. — Et comment te semble-t-il si perfide ? Sa conduite ne m'a offert jusqu'ici aucun signe de ce que tu avances. — Je le dirai , Sire , pour le bien de V. M. l'opinion que vous avez conçue de lui , faite de le connoître à fond , vous fascine les yeux au point de le croire un modèle de fidélité ; & il vous en manque dans l'objet le plus essentiel. — En quoi donc ? — C'est qu'établi par vous gardien de Tamulie , il fait tous ses efforts pour s'en rendre possesseur ; & , suivant l'apparence , elle ne lui seroit pas avare de ses faveurs , si elle ne redoutoit votre courroux. Cette crainte lui sert de frein ; mais comme il n'est cœur de femme si dur que les prières & l'amour n'amollissent , si l'on n'arrête cette intrigue , je suis sûr que cet homme déloyal trouvera le secret de jouir de l'objet de votre tendresse.

Au nom de Tamulie , Selim montrant un visage tout en feu , s'écria : Aladin cherche donc à m'enlever mon idole ! — Oui , Seigneur ; & si la prévention ne vous eût fait illusion ; si vous aviez observé la conduite d'Aladin envers Tamulie , vous auriez vu la vérité de ce que je

dépose. Quant à moi, je ne suis point surpris qu'un étranger, d'une religion contraire à la nôtre, ne garde point la foi à V. M. Les Chrétiens ne nous tiennent pas moins pour leurs ennemis que nous les regardons comme les nôtres. Ils triomphent & croient faire une œuvre très-méritoire quand ils nous causent tout le mal possible ; & leur joie est mesurée sur la grandeur de l'injure. Aladin & Tamulie sont nés Chrétiens, & tous deux à Corfou. La conformité de croyance & de patrie pourroit bien faire que V. M. croyant avoir l'entière possession de la belle Sultane, la partageroit avec un indigne rival, d'où pourroient naître des enfans qui, présumés fils de V. M., avec le temps usurperoit l'Empire de l'Orient.

Ce discours troubla beaucoup Selim : cependant il répondit à l'accusateur : « Si
 » les services que te rendit Aladin ne me
 » persuadoient qu'il faut qu'il y aille du
 » bien de l'Etat pour que tu me parles de
 » la sorte, je te châtierois si durement du
 » mauvais office dont tu paies ton bien-
 » faiteur, que ton exemple apprendroit à
 » tous les mauvais cœurs quelle peine est
 » due à l'ingratitude. J'observerai Aladin.
 » Si je le trouve fourbe & imposteur, il

22 MERCURE DE FRANCE.

»aura le salaire qu'il mérite ; mais si je
 »vois l'opposé, tu apprendras de moi à
 »quel point les ingrats me sont odieux.
 »J'y consens, ajouta Facardin, si j'en im-
 »pose à V. M. »

La jalousie une fois reveillée dans l'ame
 de Selim, il ne fut plus maître de ses
 idées. Il se persuada que Facardin étoit
 sincère ; & l'ayant trouvé un autre jour,
 il montra combien il est dangereux de
 donner de l'ombrage à un homme pas-
 sionnément amoureux. J'ai réfléchi, lui
 »dit-il, sur tes propos au sujet d'Aladin ;
 »tu me parois véridique, & , quoique je
 »sache bien que Tamulie est trop hon-
 »nête pour se livrer à un autre que moi,
 »je sens néanmoins, comme tu me l'as
 »dit, que le ton familier qu'Aladin prend
 »avec elle, ne vient que d'un desir amou-
 »reux & d'un appétit libertin, & qu'il
 »n'aspire qu'à m'offenser dans la person-
 »ne de Tamulie que j'adore. Mais je rom-
 »prai ses mesures. Je veux que son exem-
 »ple apprenne aux courtisans quelle scru-
 »puleuse fidélité ils doivent à leurs Sou-
 »verains. Je veux qu'indigne de périr par
 »la main d'un homme, le traître soit dé-
 »chiré par les bêtes féroces. » Jamais dis-
 cours n'avoit si agréablement flatté l'oreil-
 le de Facardin. Seigneur, reprit il, vous

ferez très-bien. Aladin mérite assurément le supplice auquel V. M. le condamne.

Selim avoit une ménagerie remplie de lions & d'autres animaux féroces dont les combats l'amusoient beaucoup, & dont la garde étoit confiée à gens très-affidés. Il fit appeler un garde-lions, & lui dit : « Je t'enverrai ce soir un exprès qui te dira ces propres paroles : *L'Empereur m'envoie ici pour savoir si tu as exécuté ses ordres. A ces mots tu arrêteras le messager, & le feras jeter aux lions sans entendre aucune raison, fût-il reconnu de toi pour un de mes premiers officiers.* » L'homme aux lions promit d'obéir, & alla attendre l'arrivée du député. L'Empereur mande Aladin, & lui donne l'ordre pour le garde-lions. Le docile Aladin va où il est mandé, mais très-inquiet. Il lui sembloit étrange de se voir dépêché vers un homme aussi vil, dans le poste où il étoit. Craignant quelque revers funeste, en son voyage, il s'écarta du chemin ; & , comme la nuit approchoit, il entra dans un bosquet qui étoit à sa droite. Là, les yeux au ciel, les genoux en terre & le cœur à Jesus-Christ, il s'écria : « Seigneur, vous savez que si ma fragilité me fit déserter en apparence aux préceptes de Mahomet, votre saint Nom n'en est pas moins gravé

24. MERCURE DE FRANCE.

» dans mon cœur , & que je n'ai cessé de
» vous adorer en secret de toute mon ame.
» Je vous supplie donc , Seigneur , d'ex-
» cuser ma foiblesse; & si l'ordre du Sultan
» a quelque chose de nuisible pour moi ,
» de m'en préserver & de m'ouvrir une
» voie , pour qu'arraché à l'esclavage & à
» la superstition de Mahomet , je puisse
» vous adorer en public ainsi qu'en secret,
» comme le Créateur & le Rédempteur du
» genre humain. » Aladin termina sa priè-
re par le signe de croix , & reprit le che-
min de la ménagerie.

Facardin avoit assisté à l'ordre donné au
garde-lions. Croyant n'apprendre jamais
assez tôt la mort d'Aladin , il le suivit de
près pour le voir dévorer par les bêtes.
Mais Dieu qui punit le crime & récom-
pense les bonnes œuvres , permit que
pendant qu'Aladin prioit dans le bois ,
Facardin le devançât auprès du garde-
lions , lequel attendoit sur le chemin
celui que le Sultan destinoit à servir de
proie aux animaux carnaciers. Facardin
l'accoste & lui dit : *L'Empereur m'en-
voie ici pour savoir si tu as exécuté ses or-
dres.* A ces paroles le gardien jugea que
c'étoit l'homme en question; & , comme
il avoit disposé tous ses gens , il le fit aussitôt
saisir & dépouiller pour être jeté aux
lions.

lions. A la vue du péril, Facardin invoquant son faux prophète, s'écrie : « Ce n'est pas moi qui dois être livré aux lions ; c'est Aladin. C'est pour lui qu'est l'ordre du Sultan, & non pour moi. Laisse-moi donc. Attends qu'il vienne : il ne peut être bien loin : tu feras de lui ce que tu me prépares. » L'imposteur eut beau parler ; tout fut inutile. Dépouillé sur le champ, il fut livré aux lions, qui exerçant sur lui leurs dents carnacières, ne laissèrent pas un de ses membres entiers. Aladin arriva bientôt. Il n'avoit pas encore ouvert la bouche que le gardien lui dit : « Sans doute, vous venez voir si j'ai exécuté l'ordre de Sa Hauteſſe ? Oui, » répondit Aladin ſans ajouter un ſeul mot, attendant à quoi aboutiroit la queſtion du gardien. — J'ai traité, ajouta celui ci, l'officier qui s'eſt offert à moi ſelon la commiſſion que j'en avois ; & menant Aladin vers les lions, il lui montra le ſquélette & les habits du défunt. A cette vue, Aladin connut que Facardin avoit ſervi de pâture aux lions ; & ſachant la haine qu'il lui portoit (car la mauvaiſe intention du perfide n'avoit pu être ſi ſecrete qu'elle ne tranſpirât) il jugea qu'il étoit venu pour lui voir faire la fin qu'il

avoit faite lui-même. Le gardien le confirma dans cette idée, en lui disant : « Cet homme cherchoit à me tromper, & soutenoit que ce n'étoit pas lui que je devois livrer aux lions, mais un nommé Aladin. Quant à moi, déférant aux paroles de mon Souverain & non aux siennes, j'ai voulu remplir ma mission ; ce que vous voudrez bien dire à Sa Hautesse. » Je n'y manquerai pas, dit Aladin, qui, partant de la ménagerie, vit bien que l'ordre avoit été donné pour lui & non pour Facardin, & qu'il devoit son salut au vrai Dieu qu'il adoroit en secret. Aussi, lui rendant les plus humbles actions de grâces, il résolut de quitter ces climats, le barbare Monarque & sa loi fausse.

Aladin manioit d'ordinaire un coursier très-docile que le Sultan montoit quand il alloit à la ménagerie voir le combat des animaux. Il songea à se tirer de là au moyen de ce cheval, & dit au gardien de le préparer ; que S. H. l'avoit chargé de le lui amener. Le gardien obéit ; & Aladin, sur l'impétueux coursier, dirigea sa course vers l'Esclavonie, disant aux officiers de l'Empire qu'il rencontroit, qu'il partoit pour une commission très-importante.

tante & secrette de S. H. Les officiers le voyant sur le coursier impérial, & sachant le crédit dont il jouissoit à la Cour, le laissèrent fuir sans opposition. Arrivé en pays Chrétien, son premier soin fut de rentrer dans le sein de l'Eglise.

Le Sultan qui croyoit Aladin dévoré par les lions, ne voyant plus Facardin, étoit tout étonné. Il le fit chercher; & comme on ne le trouvoit point & que personne n'en avoit de nouvelles, il ne savoit qu'en penser. Au bout de quelques jours il lui prit fantaisie de faire combattre les animaux; il fit demander son coursier au garde-lions. Celui-ci dit l'avoir remis à Aladin au nom de S. H. L'envoyé étant de retour vers le Sultan avec la réponse du garde-lions: « Comment, s'écria ce Prince! il n'a pas livré Aladin aux lions? Il » manda le gardien, & lui dit: pourquoi » donc n'as-tu pas exécuté mes ordres au » sujet de l'homme que je t'envoyois? — » J'ai obéi, Sire. — Et comment? si tu lui » as donné mon cheval pour s'évader? — » Je n'ai pas remis le cheval à celui qui » devoit être dévoré; c'est à Aladin qui » l'a demandé au nom de V. M. — Et » c'est lui qui devoit périr. — Je ne fais » ce qu'il en est. Vous m'avez chargé de

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

» jeter aux lions l'homme qui s'offriroit à
 » moi avec les paroles que V. M. m'avoit
 » données pour signal de ce que j'avois à
 » faire. Il est venu un courtisan porteur
 » de ces paroles, & j'ai fait de lui ce qui
 » m'étoit enjoint. — Et quel est ce cour-
 » tisan ? quel habit avoit-il ? » Le gardien
 désigna l'habit du défunt, à quoi le Sul-
 ran reconnut que Facardin avoit été la
 proie des lions ; d'où il inféra que le
 traître avoit accusé à tort Aladin, & que
 Dieu l'avoit puni de son imposture & de
 son ingratitude envers son bienfaiteur à
 qui souhaitant la mort, pour en être spec-
 tateur, il avoit couru à la ménagerie. Il
 admira la juste providence de l'Être Su-
 prême, qui avoit fait subir à l'inique ar-
 tisan de la mort d'Aladin le même sup-
 plice qu'il lui avoit préparé si injuste-
 ment.

Le bruit répandu à la Cour que l'Em-
 pereur avoit voulu faire périr Aladin
 pour avoir tenté de jurer de Tamulie,
 étoit parvenu jusqu'à Aladin lui-même
 en son asyle. Ne voulant pas qu'une tache
 si honteuse souillât sa fidélité, il écrivit
 au Sultan qu'on l'avoit faussement accusé
 auprès de S. H. ; que pour le convaincre
 de son innocence, il lui apprenoit que

Tamulie étoit sa propre sœur ; qu'exposé à une mort cruelle & ignominieuse par le crédit de son calomniateur , pour s'y soustraire & non par manque de fidélité pour S. H. , il s'étoit enfui sur son courfier , qu'il lui renvoyoit pour qu'on ne pût pas dire qu'il eût jamais rien pris au Sultan. Quand Selim eut vu la lettre du fugitif , il demanda à Tamulie quelle liaison il y avoit entre elle & lui ? Nulle autre , répondit-elle , sinon que je suis sa sœur. A ces paroles , Selim maudissant sa fatale prévention qui l'avoit privé d'un serviteur aussi fidèle , usa de toute diligence imaginable pour le rappeler. A son refus , la bienfaisance eut tant d'ascendant sur ce cœur barbare , qu'il ne voulut pas qu'un si loyal serviteur restât sans récompense. Il lui envoya de magnifiques présens , & l'exhorta à marquer à tel Prince auquel il s'attacheroit désormais , le même zèle qu'il avoit eu pour son service.

Quelques mois après , Selim mourut , & laissa de grandes richesses à Tamulie. Lasse de vivre au milieu des sectateurs de Mahomet , elle écrivit à son frère qu'elle desiroit finir ses jours avec lui dans le sein du Christianisme , & le pria de la venir prendre pour la ramener dans

30 MERCURE DE FRANCE.

leur commune patrie. Aladin ayant obtenu un saufconduit de Soliman, qui avoit succédé à l'Empire, alla à Constantinople, d'où il ramena à Corfou sa sœur, qui, lasse des vanités du siècle, s'enferma dans un couvent, laissant à son frère tous ses trésors. Aladin pourvut amplement à tous ses besoins dans ce monastère qu'il enrichit. C'est ainsi qu'après la mort de l'ingrat & détestable Facardin, Aladin s'étant attaché à l'esclavage & au mahométisme, délivra sa sœur; &, rendu à la vraie foi, passa le reste de ses jours dans la prospérité.

LES progrès du Luxe arrêtés, Ode au Roi.

O LUXE, destructeur barbare
Des Etats soumis à ta loi,
Les coups que ton orgueil prépare
Vont donc se tourner contre toi !
Oui, c'en est fait, trompeuse idole,
Le bras de Louis qui t'immole,
A ton joug va nous dérober :
Déjà plus humble & plus timide,
Tu prends à nos regards un essor moins rapide :
Tremble... le jour approche où tu dois succomber.

De ton trône à jamais durable,
 Tu croyois que la main du temps;
 Sur une base inébranlable
 Avoit assis les fondemens.

Tu disois : « Puissant & tranquille,
 » Du François à ma voix docile
 » Mon joug ne peut être brisé,
 » Qu'à la fin tout cet édifice

» Ne comble, en s'écroulant, le vaste précipice
 » Qu'à loisir, sous ses pas, ma fureur a creusé.

» En vain, constante dans sa haine,
 » Carthage avoit du sang Romain
 » Grossi les flots de Trasimene,
 » Et rougi les bords du Tésin :
 » Rome, toujours victorieuse,
 » Plus brillante & plus glorieuse,
 » Sortoit du gouffre de ses maux :
 » Ainsi, dans l'ombre du silence,

» L'ormeau, plus fier encore & plus hardi, s'é-
 lance

» Sous l'acier rigoureux qui parcourt ses rameaux »

» Mais sur les pas de la Richeffe,
 » Guidé par cent détours obscurs,
 » J'osai, rampant avec adresse,
 » Me glisser jusques dans ses murs :
 » Là, pour usurper son hommage,
 » Le plaisir, dont j'offris l'image,

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

»De fleurs entrelaça mes fers ;
»Et bientôt , par degrés s'appée ,
»Rome , d'un dernier trait mortellement frappée ,
»S'affaissa sous son poids & vengea l'Univers.

»Il n'est plus cet hydre superbe ,
»De mes coups témoin éclatant ;
»Dans ses restes cachés sous l'herbe ,
»Lis , François , le sort qui t'attend :
»Et ne crois pas à mon empire ,
»D'un bras armé pour me détruire ,
»Opposer le foible secours :
»Le fils du Maître du tonnerre *
»Ne peut plus , quand les Dieux le rendroient à la
»terre ,
»Du torrent qui t'entraîne interrompre le cours. »

Mais de tes trames criminelles
Les nœuds secrets sont appetçus :
Louis paroît , & tu chancelles ;
Il te menace , & tu n'es plus.
Tombe à ses pieds , colosse impie ;
Qu'enfin ce sacrifice expie
Les maux qu'a causés ta fureur :
Que , désarmé par la victime ,
Le Ciel nous applaudisse & referme l'abyssme
Où ton charme fatal précipitoit l'erreur.

* Hercule.

Me trompé-je ? ô Dieux ! quelle aurore
 M'éblouit d'un éclat soudain ;
 Un soleil plus beau vient d'éclorre ,
 L'air est plus pur & plus serain.
 Mais n'est-ce point un doux mensonge
 Que le sommeil présente en songe
 A mes yeux dans l'ombre abusés ?
 Ou les plaisirs imaginaires
 De ces temps fortunés & féconds en chimères ,
 Vont-ils donc, de nos jours, être réalisés ?

La fiction fuit , & fait place
 Au flambeau de la vérité.
 Louis s'avance , & sur sa trace
 Voit germer la félicité.
 Cérès qui , longtemps dédaignée ,
 Laissoit , justement indignée ,
 Languir nos coupables fillons ,
 Court, prodigue en sa bienfaisance ;
 Au trône de Louis enchaîner l'Abondance ,
 Et nous rend pour jamais sa présence & ses dons.

O Louis ! ô mon tendre Père !
 O Prince , objet de mes accens !
 O Princesse adorable & chère
 A tous les cœurs reconnoissans !
 Qu'il doit , l'amour qui nous anime ,
 Enivrer votre ame sublime
 D'un sentiment délicieux !

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Ah ! malheur à quiconque en doute !
Le bonheur qu'on répand , & celui que l'on goûte ,
Sont entr'eux attachés d'indissolubles nœuds.

Et vous , Parques , de mes années ,
Reculer , s'il se peut , la fin ;
Que le fil de mes destinées
Tourne plus lent sous votre main.
Faites qu'après trois fois cinq lustres ,
De ces deux Monarques illustres
La France adore encor la loi :
Et quand vous ouvrirez ma tombe ,
Que mes derniers soupirs soient , avant que j'y
tombe ,
Des vœux formés encor pour les jours de mon
Roi.

VERS AU ROI LOUIS XVI.

Deux Princes auront fait *les délices du monde.*
Un nouveau Titus va régner.
Il ne faut plus nous consterner ,
Français ; d'un jeune Roi la sagesse profonde
Le rend digne de gouverner.
L'Épouse que le Ciel a daigné lui donner
Lui plaît , nous aime , & le seconde.
Que le plus doux espoir succède à la douleur.

Grand Dieu ! que n'êtes-vous féconde,
Princesse, pour notre bonheur !

Déjà l'Univers le contemple

Ce couple heureux, l'admire en chantant ses ver-
tus,

Et, pour modèle, aux Rois propose son exemple.

Louis le *Bien Aimé* n'est plus...

D'un Roi si bienfaisant respectons la mémoire,

Français, mais sans le regretter.

Louis, avant vingt ans, émule de sa gloire,

Saura bien la représenter...

O prodige ! aussi, dans l'histoire,

Le beau nom qu'il va mériter !

*Par M. Faypont, ancien Bailli de
Joinville en Champagne.*

SUR LA MORT DE LOUIS XV.

FRANCE ! ton Roi succombe... & regrets super-
flus !

Pleure ta perte. Hélas ! ton *Bien-Aimé* n'est plus.

Fatale illusion d'une trop courte vie !

Des Français l'espérance en un jour est ravie...

Si jamais le néant de l'humaine grandeur,

Dans un triste appareil en s'offrant à mon cœur,

Par d'utiles leçons m'apprit à le connaître ;

C'est sur-tout quand Louis notre amour, notre
maître,

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

En bute à ta fureur , expire sous tes coups ,
O mort ! cruelle mort ! pour le malheur de tous !

Des Rois ambitieux nourris dans les alarmes
Ont cherché les moyens d'illustrer par leurs ar-
mes

Un nom souvent funeste à leur propre pays. . .
Les charmes de la paix furent ceux de Louis :
Toutefois , soutenant l'éclat de sa couronne ,
Il fut bien se défendre & n'attaqua personne.
Satisfait de régner dans le cœur des François ,
Il compra tous ses jours par autant de bienfaits.

Superbes bâtimens , 1 Ecole de la guerre ,
D'intrépides guerriers , féconde pépinière ;
Citoyens 2 fortunés enrichis par ses soins ,
Qui du cultivateur prévenez les besoins ,
Et vous , ponts orgueilleux 3 , dont la masse im-
mobile

Brave des flots grossis la fureur inutile ,
Magnifiques palais 4 , vous , temples immortels ,
De la Religion monumens éternels 5 ,
Sombres bois éclaircis 6 , montagnes abattues 7 ,
Agréables chemins 8 percés en avenues

1 L'Ecole militaire. 2 L'Ecole d'agriculture.
3 Les ponts de Neuilly , Mantes , Orléans , &c.
4 L'hôtel de la Monnoie , &c. 5 Les Eglises. 6 , 7 ,
8 Les grands chemins , & généralement tous les
monumens qui éterniseront le règne bienfaisant
de Louis XV.

Où l'on voit en tout temps, comme dans un ver-
ger,

Voyager en repos le François, l'Etranger,
Aux pâles envieux sans qu'il faille répondre,
Eternisant Louis, vous saurez les confondre !

Oui, François, votre Roi, des temples éternels
Laisant tomber sur vous ses regards paternels,
Et sans cesse veillant au bonheur de la France,
Ne vous fera sentir que les maux de l'absence...
Quoi ! votre amour s'obstine à demander Louis ?
Eh bien ! séchez vos pleurs, il revit dans son fils...
C'est la même bonté, c'est la même sagesse
Qui se montre à vos yeux sous cet air de jeunesse,
Et le Ciel attendri de vos gémissemens,
Vous redonne Louis à la fleur de ses ans.

Déjà le Crime altier, prévoyant sa défaite,
Se creuse, en frémissant, une obscure retraite,
Et du luxe orgueilleux le pouvoir rétréci
S'alarme au seul penser de Louis rajeuni.

*Par M. P. F. G. Cerceau,
de Meaux.*

VERS A LA FRANCE.

*A la gloire de LOUIS XV & de son
Successeur.*

CESSÉ de t'alarmer, ô ma chère patrie !
Le respectable Roi dont tu pleures la mort ,
Jouit , parmi les Dieux, d'une nouvelle vie ,
Que ne peut altérer l'inconstance du Sort.
Il n'est rien que pour toi son successeur ne fasse.
En suivant le chemin que lui-même il se trace ,
Le petit-fils bientôt égalera l'aïeul.
Ce Prince ne sera ni moins bon ni moins juste ;
Puisqu'au nom de Louis il joint celui d'Auguste ,
Il faut qu'un si beau nom ne soit dû qu'à lui seul.

*Par M. Bellot, étudiant en Droits
à Poitiers.*

Sur l'Inoculation de la Famille Royale.

DU feu Roi la fin déplorable ,
Pour son auguste successeur ,
Pour Monsieur, pour leur Frère & sa Compagne
aimable ,
Nous faisoit craindre un sort semblable.

Bannissons désormais une vaine terreur.
 Ce monstre impur qui renaît de la cendre,
 Que tôt ou tard on voit fondre sur nous,
 N'est funeste qu'à ceux qui s'en laissent surpren-
 dre ;

Mais on sait braver son courroux,
 Quand on ose, au lieu de l'attendre,
 Le provoquer & prévenir ses coups.
 C'est ainsi que le Prince & sa sœur & ses frères
 Ont triomphé d'un fléau destructeur,
 Et nous ont pour jamais délivrés de la peur
 De le voir attenter sur des têtes si chères.
 Les Docteurs incertains sembloient se partager ;
 Louis a décidé ce qu'ils n'osoient juger.

Par M. L. P. Masson.

*FICTION en l'honneur de M. le Duc
 de N**.*

A R G U M E N T.

Un Musicien réclame la protection de
 M. le Duc de N** auprès du Roi pour
 obtenir une charge dans l'une des Mai-
 sons des Princes. Il profite de l'idée qu'ont
 eue les Mythologistes de représenter *Erato*
 sur le Parnasse, sous la figure d'une jeune

40 MERCURE DE FRANCE.

hile ayant un Amour auprès d'elle. Le Musicien suppose que cet Amour lui apparoît en dormant, & lui remet un billet pour Linus. Ce billet est censé d'Apollon & de Therpsicore desquels naquit Linus. Le Musicien donne le billet à M. le Duc de N * *, & prouve qu'il le remet à son adresse.

F I C T I O N .

TANT que le Dieu de la lumière
Guidant son char brillant, fait sur notre hémisphère

De ses rayons pourprés éclater les faisceaux ,
Dans mon réduit ouvert à tous les maux ,
Triste & confus , je pense à ma misère.
Mais sitôt que la nuit a pu fermer mes yeux ,
Heureux , sous ses ombres propices
Je sors du fond des précipices ,
Et je m'envole dans les cieux.

Hier, sur un chalit où je n'ai que ma place ,
Tristement étendu , mon noir plafond en face ,
J'attendois du sommeil mon changement d'état ,
Et je disois sur le ton du *Stabat* :

Je dois au Dieu de l'harmonie
Le peu de goût & de génie
Qu'on apperçoit dans mes refrains.
Je fais valoir , par ses accords divins ,

Les madrigaux , les vers badins
 Dictés par l'aimable Thalie.

De mes chants quelquefois la touchante magie
 Des mortels malheureux dissipa les chagrins.
 Quel en sera le prix ? Quels seront mes destins ?
 O vous , dont en naissant j'ai respiré l'ivresse ,
 Vous dont j'ai noté les chansons ,
 Muses , dois-je toujours vivre dans la détresse ?
 Est-ce donc là le sort de tous vos nourissons ?

Par ces mots , prononcés sans fiel & sans audace ,
 Je finis d'exprimer l'excès de mes tourmens.
 Mes accens jusques au Parnasse
 Furent emportés par les vents.

O doux soulagement ! ô charme salutaire !
 Sur ce grabat , où je me désespère ,
 Où semble m'étendre Atropos ,
 La main du bienfaisant Morphée
 Couvre mes yeux de ses pavots.

Moins promptement la plus puissante Fée
 Par son pouvoir eût dissipé mes maux.

Mon lit se change en un trophée
 Formé des myrthes de Paphos ,
 Des touchants attributs d'Orphée
 Et des couronnes des Saphos.

D'un front riant les aimables mensonges
 Me font boire l'eau du Léthé :
 Je m'endors , bercé par les songes
 Comme un Sybarite enchanté.

42 MERCURE DE FRANCE.

De mon ame agissante ô suprême avantage !
Je distingue les corps , & mon œil est voilé :
Je suis sans mouvement ; cependant je voyage
Jusques au séjour étoilé.

Des ceintres azurés se détache un nuage ;
Tranquilles souverains de la céleste plage
Les Zéphirs, jusqu'à moi , l'ont doucement soufflé.
Il s'ouvre , & me présente un jeune enfant ailé ,
Un Amour , dont l'aspect est seul d'un doux pré-
sage.

La Malice , en ses traits , ne dément point son âge.
Un feinte sérénité

N'est point son dangereux partage.
Ce n'est point Cupidon : je vois sur son visage
La pudeur , la noblesse & l'ingénuité.
Je l'interroge : il parle , & son tendre langage
Dans mon cœur porte le courage
Avec l'espoir & la félicité.

Ami , dit-il , je suis le compagnon fidèle
De la jeune Erato sensible à tes chagrins.
L'héritier d'Apollon changera tes destins ;
Il est prêt d'accomplir ce que je te révèle :
Désormais tu ne croiras plus
Que le Parnasse t'abandonne.

Prends cet écrit ; il s'adresse à Linus.
Auprès de lui va , vole ; Erato te l'ordonne :
Rends grâce à ses bontés , & reconnois Phébus.
Il dit ; & , comme un trait partant avec vitesse ,

Il fut se replacer auprès de sa maîtresse.

Le lendemain, quand j'eus frotté mes yeux,
J'apperçus près de moi (le fait est merveilleux)

Ce même écrit, que d'un ton prophétique
De l'aimable Erato le messager charmant
M'avoit remis ; j'ai volé dans l'instant

Vous porter ce titre authentique.

Quel mortel est plus séduisant ,
Plus affable , plus magnifique ?

Quel autre a , comme vous , l'amour de la musique ,

La passion des arts & le feu du talent

Où , vous êtes Linus : tout m'en est le garant ;
Tout le décèle , tout l'indique.

De mon Roi l'ami véridique

Ne peut être qu'un Dieu sous l'air d'un courtisan.

Billet d'Apollon à Linus.

De par Phébus & Therpsicore

N'oubliez pas , près de Louis ,

B ** , l'un de nos favoris

Qui depuis long-temps nous implore.

J'irai vous voir : adieu , mon fils.

*Par un Associé de l'Académie
de Marseille.*

MA RETRAITE.

CELUI qui a osé dire que la vie est un mauvais présent de la Nature, a blasphémé. Que faut-il pour être heureux ? Du pain, une femme, des enfans & un cœur. Qu'ils détestent la vie, ceux qui l'empoisonnent de plaisirs factices, de jouissances forcées, & sur-tout de crimes, de remords, de passions tumultueuses; mais un honnête homme qui observe paisiblement les loix, qui n'augmente les maux de la société ni par son luxe ni par aucun autre vice, qui fait au contraire tout le bien qu'il peut, croyez-vous que son sort ne puisse pas être appelé un état heureux ? Qu'il se livre encore à la délicieuse espérance de l'immortalité, & il se trouvera alors élevé au degré de bonheur des anges. Comme eux, il fait du bien, & ne fait que du bien. Il joint à tous les plaisirs surnaturels dont l'élévation & la sérénité de son ame le rendent capable, tous les plaisirs sensibles, plaisirs dont les anges ne seroient que foiblement dédommagés, s'ils ne l'étoient par la vue de Dieu même... Cet homme est le modèle que je me propose à

J U I L L E T. 1774. 45

moi & à tous ceux qui ont quelque idée du vrai bonheur. Voici comment, à la suite de mon guide, je tâche d'y arriver.

Ce n'est pas une solitude que ma retraite. Non, ce n'en n'est pas une. La solitude ressemble trop au néant. *Malheur à l'homme qui est seul!* Il s'oppose à Dieu. Les morts sont utiles : l'ensemble des atomes qui les composent se répand de nouveau dans la masse des êtres. Leurs âmes s'élèvent dans les sphères supérieures ; mais les solitaires, à quoi sont ils-bons, excepté le très-petit nombre de ceux qui sont des anges ici-bas ?

La vie , le don inestimable de la vie , celui plus inestimable encore de la sensibilité & des vertus , je le tiens de mes pères , je le tiens de Dieu , je le partage avec ma femme , je le transmets à mes enfans. Je suis dans l'ordre , nos vœux sont comblés... mes enfans ! leur mère ! que cela est doux à nommer! .. Il vient de m'en naître un le jour même où le Roi nous a promis que pour son bonheur & pour le nôtre il seroit le père de la France. J'ai donné à mon fils le nom de Louis. J'ai mis dans la même bordure, sous la même glace , l'édit du Roi & l'extrait baptistaire de mon fils , que j'ai énoncé en ces termes :
Le 30 Mai 1774, jour éternellement mé-

46 MERCURE DE FRANCE.

morale où Louis XVI nous a promis le bonheur, est né pour être heureux, Louis, &c.

Il va croître sous mes yeux dans le sein où il a été formé , cet enfant qui m'est doublement cher, & parce qu'il est mon enfant , & parce qu'il me rappellera tous les jours de ma vie , la bonté , la justice du meilleur des Rois. Ma femme le nourrit de son lait. Leur santé à tous deux & l'amour mutuel qui doit faire leur bonheur, dépend de ce premier devoir qu'il est affligeant de penser que toutes les mères ne remplissent pas.

Continuellement occupé ou des travaux champêtres ou de la lecture de quelque bon livre , je reçois parmi ces travaux plus agréables que pénibles, les tendres caresses de ma femme & de mes enfans. Je m'entretiens avec mes amis de tout ce qui intéresse le bien public, & nous avons depuis quelque temps des choses bien intéressantes à dire. Nous entremêlons à tout cela les innocens plaisirs de la table ; nous buvons & nous chantons, parce que nous sommes gais , parce que nous sommes sains , parce que nous n'avons nous-mêmes rien contre nous ; parce que nous nous aimons réellement ; en un mot parce que nous sommes heureux.

LE LIMACON & LA ROSE.

Fable.

Un jour un Limaçon disoit
 A la Rose
 Au pied de laquelle il rampoit :
 Une chose
 Obscurcit, je crois, vos appas ;
 C'est l'épine.
 Sans cela vous seriez divine.
 N'ose pas
 Vous approcher qui veut, & même
 Le Zéphir
 Qui depuis si long-temps vous aime,
 D'un soupir
 Paye à peine votre tendresse.
 Le plaisir
 Fuit : fixez-le ; tout vous en presse.
 Immolez
 A l'Amour l'épine cruelle,
 Et plus belle
 Encor vous paroîtrez. Parlez
 Ce langage,
 Fût-ce à la femme la plus sage ;
 Il plaira.
 Il plut aussi ; tant pérorra
 Le reptile ,

48 MERCURE DE FRANCE.

Que la Rose, enfin trop facile,
Défarma
Sa tige, & le rampant insecte
Y monta,
De la tige, à la fleur; l'insecte
La flétrit:
De douleur la Rose en périt.

Si vous voulez qu'on vous respecte,
Ne déposez jamais cette noble fierté
Qui sert, sexe charmant, d'épine à la beauté.

Par M. Landrina

LE COURTISAN AU BAL,
Fable imitée d'un mot connu.

UN courtisan, dans certain bal, un jour
Lutinoit femme très-jolie.
De l'aimable Arthémise, après mainte folie,
Il fit tomber le masque, & voulut à son tour
Oter le sien. (L'homme de Cour
Avoit percé.) Monsieur, gardez le vôtre,
Lui dit la Dame sans détour;
Entre nous, j'aime autant ce masque-là qu'un au-
tre.

Par le même.

LE

LE MILAN, Fable.

MARGOT la Pie & le savant Jacot
 Avoient à décider un procès d'importance :
 Sçavoir qui parloit mieux , étoit de conséquence ;
 Selon eux , le perdant devoit payer l'écot :
 Aussi le payera-t'il , mais plus cher qu'il ne pense.
 Au temple de Thémis le couple chicaneur
 Se rendit ; un Milan , de procès éplucheur ,
 Sous sa griffe tenoit l'équitable balance ;
 Nos deux plaideurs prennent séance.
 Déjà le docte Américain
 Parle françois , grec & latin ,
 Etale en six mots sa science :
 Le Milan avec complaisance
 L'écoutoit ; le matois appercevoit son gain
 Le Perroquet finit ; il s'incline & fait place
 A son adversaire l'Agasse ;
 Elle se lève , approche & vient leur débiter
 De son rauque jargon la longue kirielle ;
 Mais le juge déjà s'ennuyoit d'écouter :
 Ceci , cela ; sur lui , sur elle ;
 De Margot le hardi caquet
 Donnoit à chacun son paquet :
 Le Perroquet craintif , avec impatience ,
 Sans rien dire , attendoit la tardive sentence.
 Dans un coin du barreau tranquille il se taisoit ,

II. Vol.

C

Tandis que la légère Agasse
Du juge s'approchoit, sautoit de place en place :
Elle ignoroit, hélas ! ce qui la menaçoit.

Le Milan, que la faim pressoit,
Se saisit de Dame Jacquette.

Le Perroquet veut fuir : l'oiseau-juge l'arrêta.
J'allois, dit-il, finir ce procès important ;
Il en survient un plus pressant.

Attendez ; car je sens une cause intestine
A laquelle je dois répondre auparavant :
Avant de rendre arrêt il est juste qu'on dîne.
Il dit : son large bec immola ces plaideurs
A sa faim importune.

Vous qui, plaidant pour rien, imprudens chican-
neurs,

Au temple de Thémis allez tenter fortune,
De ces oiseaux, pour vous, redoutez les malheurs.

Par M. le Mabert, de Meaux.

LES TROIS POULES,
ou le danger des voyages.

TROIS Poulettes, un jour, lassées de leur de-
meure,

Projetèrent d'aller dans le pays lointain :
Point ne fut différé le projet ; mais sur l'heure
On l'exécute, on se met en chemin,

Les voilà qui d'abord savourent ce délice
 Que femelle eut toujours à suivre son caprice ;
 Et bientôt , pour tromper la longueur du chemin,
 La conversation tomba sur le prochain.

Mais , lorsqu'à ce métier qui fait si bien leur plaisir,
 Leur charitable esprit s'exhaloit en bons mots ,
 Le soleil déjà las d'éclairer l'hémisphère ,
 Dans les bras de Thétis fut chercher du repos.
 La plus affreuse nuit succède à sa lumière ;

Imaginez l'image du chaos,
 L'obscurité, les vents, & la pluie & la grêle.
 Voici le repentir, les pleurs & les sanglots :
 On déteste un projet, cause de tant de maux,
 Et, pour dernier malheur, encore on se querelle.

Ainsi l'on voit des Généraux ,
 Le lendemain d'une défaite,
 S'en prendre l'un à l'autre & combattre en propos ,
 Tandis que leur vainqueur de près les inquiète.
 Mais, pour en revenir au sinistre succès
 D'un voyage entrepris dans une autre espérance,
 Nos Poules en proie aux regrets
 Maudissoient de bon cœur leur fatale imprudence.

Elles ne savoient pas que le Sort en courroux
 Leur préparoit encor de nouveaux coups.
 Pour leur vertu jusqu'alors saine & pure,
 Voici certainement le pis de l'aventure.

Vers ces lieux habitoit un Coq jeune, fringant ;
 Nulle Beauté chez lui, par un profane usage,

52 **MERCURE DE FRANCE.**

Ne passoit qu'il ne prît certain droit de péage.
Tel que je le dépeins, Dieu fait si le galant
 Sentit de loin nos trois pucelles.

Le feu de ses desirs brilla dans ses prunelles ;
 Mais, affectant un air de modération,
 Il voulut réussir par la séduction,

Il y court, les aborde & les plaint ; car la plainte ;
Des feintes de l'amour est la meilleure feinte.

Il propose chez lui le gîte & le coucher :
La pudeur feint d'abord de s'en effaroucher.
Coucher chez un garçon ! que diroit la satire ?
Ce seroit aux voisins bien apprêter à rire,

 Ah ! sexe trop facile à la tentation,
 Quand tu n'as plus pour ta défense
Que le respect public & le qu'en dira-t on,
Ta pudeur aux abois cède à la passion ;
Et le vice est vainqueur quand la vertu balance.

Le Coqleur exposa le danger plus pressant
D'être toute la nuit en bute à tout passant.
Quelle position ! d'horreur il en frissonne.

La raison, j'en conviens, paroïssoit assez bonne
D'ailleurs elles sont trois, si par déloyauté

 Il violoit les droits de l'hospitalité :
Enfin que devenir en cette circonstance ?
La plus sage eût été dans un grand embarras :

 S'abandonnant donc à la Providence,
Vers le logis du sire elles hâtent le pas.
Je vous laisse à penser la chère, la bombance ;

Quel accueil on leur fit , quelle réception :

Telle fut elle en même occasion

Que , grâce à saint Julien , eût certain prosélyte

Qui l'invoquoit, dit-on , pour avoir un bon gîte..:

Je vois , lecteur , votre desir malin ;

Il vous tarde savoir la fin de l'aventure ,

Et ce qui se passa durant la nuit obscure.

Qui le sauroit seroit bien fin ;

Car des témoins , on n'en prit , je vous jure ;

Ce que je fais , c'est que le lendemain

A l'excès on loua de l'hôte le mérite ,

Le bon cœur & sur-tout la modeste conduite.

Et certes mon avis est qu'elles firent bien ;

Mais voici le malheur , personne n'en crut rien.

Le Public qui toujours prit plaisir à médire ,

De deux présomptions à coup sûr prend la pire.

De la fureur de voyager

Défiez-vous , jeunes fillettes ;

Point ne connois pour vous plus terrible danger :

Et dans ses rêts s'il veut vous engager ,

Point n'a l'Esprit malin embûches plus secrettes.

Par M. L. de V. , mousquetaire.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du premier volume du mois de Juillet 1774, est le *Nez*; celui de la seconde est le *Masque*; celui de la troisième est *Conseil*; celui de la quatrième est *Clef*. Le mot du premier logogryphe est *Moineau*, où se trouvent *moi, eau, Moine, Ane, mi, ami, nemo*; celui du second est *Truelle*, dans lequel se trouve *Ruelle*; le mot du troisième est *Ergo*, dans lequel se trouve *Ogre*; celui du quatrième est *Abricot*, où l'on trouve *arc, cri, cabri, abri, air*.

É N I G M E.

CHACQUE chose a son prix, c'est un commun
 dicton;

Pour moi j'avoucray sans façon

Que seul je ne vauz rien, qu'il me faut compa-
 gnie,

Non parmi mes frères choise;

Car eux seuls avec moi

Ne feroient par ma foi,

Je le dis sans mystère,

Que de l'eau toute claire;

A moins que de faire de nous
 Soit de quelques-uns ou de tous ,
 Des comettes à queues
 Noires , rouges ou bleues.
 Mais j'ai parlé trop clairement ,
 Vous me tenez bien sûrement.

Par M. L. G.

A U T R E.

Je suis né prisonnier , chétif & méprisable ;
 Je suis père d'enfans prisonniers comme moi ;
 Souvent de ma prison on me délivre à table ,
 Et je porte le nom d'un Roi.
 Sans être le Dieu de Cythère ,
 J'habite pourtant dans les cœurs.
 Ici , mortels , versez des pleurs ,
 Ma prison perdit votre mère
 Et vous causa bien des malheurs.

Par M. L. Pons , étudiant.

A U T R E.

Ma mer n'eut jamais d'eau , mes champs sont
 infertiles :

C iv

36 MERCURE DE FRANCE.

Je n'ai point de maison, & j'ai de grandes villes ;
Je réduits en un point mille ouvrages divers ,
Je ne suis presque rien, & je fais l'Univers.

Par le même.

A U T R E .

LIERRE autrefois, caressé des Zéphirs,
Je voltigeois au gré de mes desirs.
Maintenant garrotté, lié dans les entraves,
Je suis un vil jouet du plus vil des esclaves.
Comme tout change hélas ! mes beaux jours sont
passés,
N'étant plus qu'un tronc sec dont les membres
usés
Aujourd'hui mordent la poussière,
Eux dont jadis la tête altière,
A l'exemple de leurs ayeux,
Sembloit s'élançer vers les cieux ;
Enfin dans un moment une aride vieillesse
Succède à ma verte jeunesse.
Mais pourquoi sur mes maux m'arrêter plus long-
temps ?
Mes lecteurs pourroient bien n'en être pas con-
tens ;
Il faut leur expliquer mes talens, mon usage,
Mon origine enfin. Né dans un vert bocage,

J'en suis sorti dès mes plus tendres ans :
 J'entre dans les maisons & fais peur aux enfans ;
 Pour leur communiquer le don de sagesse ;
 Aussi voilà ma seule chance :
 Comme ma fonction est de rendre tout net ;
 Il faut que je devienne un triste & sale objet.
 C'en est , je pense , assez pour te faire connoître
 Mon sort , ma nature , mon être.

Par le même.

LOGOGYPHE.

D'UN tout , mon cher lecteur , je suis une partie ;

Ou , si vous l'aimez mieux , une superficie ;
 Mais j'ai pour le vicillard de dangereux appas ;
 Il préfère ma sœur , il en fait plus de cas.
 Ces mots sont suffisans pour me faire connoître ;
 Voulez-vous combiner ? Vous allez voir paroître
 Ce qu'on fuit en voyage , un métal recherché ;
 Ce bâtiment fameux où l'on mit Danaé.
 Ce que craint le pilote approchant du rivage ;
 L'opposé de donner , d'un médecin l'ouvrage ;
 Ce que fait un renard quand il veut se terrer ;
 Ce qui soutient un char , machine pour serrer ;
 Un Empire situé dans l'Europe & l'Asie ,

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Aujourd'hui mal mené par celui de Russie ;
Ce qu'un prêtre desire , un insecte rampant ;
Certain vent déréglé , deux notes de plain-chant ;
Manière d'acheter sans donner de fiancée ;
Un cri qui fait frémir , une espèce de France ;
Un chemin dans Paris , une belle couleur ;
Une conjonction familière au recteur ;
L'instrument des chasseurs , de l'homme une partie ;
Un Lévitte rebelle : adieu ; je vous ennuie.

Par M. Hubert.

A U T R E ,

V I D X - T U , Zirma , sçavoir mon existence ?
En des climats lointains je reçois la naissance
De la Zone Torride , endroits circonvoisins ,
Où , par l'effort de ses rayons divins ;
Le soleil perpendiculaire ,
Echauffe & brûle l'hémisphère
Qui fait naître les noirs humains.
Blanc moi-même en naissant , noir pour maine
autre usage ;
Mais chut ! . . . je suis trahi si j'en dis davantage.

Par M. Dubosq.

A U T R E.

J'AI de Charles Martel fait le nom & la gloire :
 Ma tête à bas , lecteur , je brille à faire boire.

*Par M. de Lanèvre , anc. Mousquetaire
 du Roi , abonné.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*L'Homme du Monde éclairé par les Arts ,
 par M. Blondel , architecte du Roi ,
 professeur royal au Louvre , membre
 de l'Académie d'architecture ; publié
 par M. de Bastide ; 2 vol. in-8°. A
 Paris , chez Monory , libraire , rue &
 vis-à-vis la Comédie Française.*

UN Homme de qualité , uni par le sen-
 timent du beau & de l'honnête , à une
 femme du même rang que lui , s'occupe
 à perfectionner ce sentiment par l'étude
 des arts relatifs au dessin. Il n'ignore point
 que leur langage récréé l'imagination ,
 parle aux sens , échauffe le cœur. Celui
 qui est étranger à ce langage reste froid

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE.

& solitaire au milieu des plus sublimes productions du génie. Mais comme ce langage n'est intelligible qu'à ceux qui ont l'esprit & le goût éclairés, l'Homme du Monde que l'on fait ici écrire à une Dame de qualité, lui fait part de plusieurs observations utiles sur l'architecture, la peinture & la sculpture. « S'instruire & se communiquer à ce qu'on aime, est la manière d'aimer la plus voluptueuse. Je m'imagine cependant, ajoute le Comte de Saleran dans une de ses lettres à la Comtesse de Vaujou, qu'autant qu'il est possible, les connoissances de la femme ne doivent point s'étendre aussi loin que celles du mari. Elle a des occupations naturelles, dont une étude trop suivie la distrairoit trop. J'ose écrire aussi que, trop instruite, elle devien droit trop sérieuse, trop supérieure à mille riens qu'elle répand dans la société, & qui, réunis, donnent à son existence une étendue & une utilité auxquelles il n'y a point de supplément. Les femmes naissent pour nous charmer. Les amertumes de la vie, les besoins de notre ame, les imperfections de notre esprit rendent ce soin nécessaire. Il faut des agrémens pour y parvenir. L'esprit, constamment élevé à la sublimité

»des arts, ne se plieroit plus aux habitu-
 »des simples de l'amabilité; on raisonne-
 »roit trop pour consentir à imaginer des
 »biens. Les principes feroient tort aux
 »goûts : l'esprit n'auroit plus qu'un objet,
 »la beauté feroit sans ambition. L'hom-
 »me ne verroit plus que son semblable
 »dans l'objet naturel de ses desirs, & le
 »sentiment ne feroit plus qu'un mot sans
 »effet. Il faut d'ailleurs que les femmes
 »puissent toujours avoir quelques obli-
 »gations aux hommes. Vous convien-
 »drez qu'un peu de dépendance ne leur
 »sied pas mal : il me semble même qu'elle
 »les embellit. Le besoin de nos leçons
 »les attache à nous; & si nous savons les
 »instruire d'une manière conforme à leur
 »nature très-délicate & un peu légère,
 »nous leur inspirons la confiance, l'esti-
 »me & souvent l'amour. Or, tout cela ne
 »pourroit exister si, s'enfermant dans des
 »cabinets avec des maîtres de l'art, elles
 »parvenoient à n'avoir plus besoin des
 »hommes du monde; & voilà autant de
 »biens perdus pour nous & pour elles-
 »mêmes. L'égalité appauvrirait les deux
 »sexes, & la prévention peut-être dégra-
 »deroit celui en qui la modestie & la re-
 »connoissance sont des qualités si tou-
 »chantes, »

62 MERCURE DE FRANCE.

Le Comte de Saleran donne plus d'étendue à ses idées dans une autre lettre. Quoiqu'il recommande que les femmes ne s'adonnent point aux études sérieuses des hommes, il exige néanmoins qu'elles s'instruisent. C'est un besoin qui ne peut jamais être satisfait sans qu'il n'en résulte un grand avantage pour elles. Elles ont le goût trop délicat pour ne pas aimer les véritables louanges. En peut-on donner à celles à qui on ne doit que des fadeurs ? Rarement contentes de leur beauté (malgré l'amour-propre) peuvent-elles croire qu'il suffira d'être jolies pour intéresser véritablement les hommes ? Il reste l'esprit & la galanterie ; l'un est plus loué que senti ; il est d'ailleurs assez commun ; conséquemment il n'assure pas beaucoup de distinction ; l'autre déshonore, quoiqu'elle donne une sorte de célébrité. Elle peut égayer l'imagination d'une femme, comme vice : elle ne peut jamais l'abuser, comme ressource : elle sent qu'on n'occupe pas beaucoup de place dans le monde raisonnable, quand on ne fait que donner des desirs.

Ces réflexions pourront faire goûter un ouvrage d'agrément, où l'auteur a fait entrer quelques instructions sur les arts. On reconnoît, dans celles qui ont pour objet

l'architecture, les observations que feu Blondel, architecte du Roi & professeur royal d'architecture au Louvre, répandoit dans ses leçons particulières & publiques. Quoique ces observations peu approfondies puissent se présenter à tout homme qui n'est pas absolument dépourvu de lumières, on sentira cependant de quelle importance il est de les remettre sous les yeux du Public, puisque l'on voit encore aujourd'hui les premières règles de l'architecture violées dans l'ordonnance des façades, des masses sans aucune proportion, des parties sans relation, des détails où règne une excessive confusion, des ornemens mal conçus & qui n'annoncent le plus souvent que le faste du propriétaire & le mauvais goût de l'ordonnateur. Les dedans pour l'ordinaire ne sont pas mieux consultés : de grandes pièces & des planchers trop bas ; des décorations d'un dessin trivial, des meubles chamarés dont les couleurs disputent avec le ton des lambris ; de gros cadres renfermant de petits dessus de porte ; des corniches d'une pesanteur affommante, enrichies de sculpture à filigrane ; partout enfin des contrastes sans nécessité, d'où il est aisé de conclure que le faux

64 MERCURE DE FRANCE.

goût n'est que trop souvent préféré à une symmétrie raisonnable & réfléchie que malheureusement le commun des esprits appelle monotonie.

Ces observations sur l'architecture contiennent quelques réflexions critiques sur des monumens connus, & ces réflexions ne sont pas ce qu'il y a ici de moins piquant. L'amateur, en parlant du portail de l'Eglise St Roch, fait une remarque fort juste en faveur de l'inégalité heureuse qui se trouve entre le sol de l'Eglise & celui de la rue. Il seroit à souhaiter en effet que nos temples jouissent tous de cet avantage que la seule disposition du terrain a procuré à l'architecte; mais combien d'erreurs, dans l'ordonnance de cet édifice, font oublier l'importance que peut lui donner l'élévation du sol de l'Eglise sur celui de la rue! L'architecte est ici interrogé. Pourquoi deux ordres dans le portail d'une Eglise, dont l'intérieur monte de fond dans toute sa hauteur, pendant qu'aujourd'hui, dans nos bâtimens d'habitation, on en place un seul qui embrasse plusieurs étages? C'est renverser l'ordre des choses, & oublier que le premier mérite de l'architecture est d'assigner un caractère distinctif à chaque genre d'édi-

fice. Ces deux ordres, à la vérité, avoient été employés bien avant 1739, année où le portail de St Roch fut élevé. Ils l'avoient été aux Minimes par Mansard, & à St Gervais par Desbrosses : dans ce dernier même on en remarque jusqu'à trois ; mais alors on n'avoit pas encore pensé, comme on l'a fait depuis, qu'un édifice sacré ne doit rien avoir de vulgaire. Autre absurdité ! Pourquoi un ordre dorique surmonté d'un ordre corinthien ? (erreur qui frappe également dans le portail de l'Oratoire.) On répondra que Mansard, aux Minimes, a passé tout aussi brusquement du solide au délicat. Cela est vrai ; mais quelle différence d'avoir, au lieu du corinthien, employé le composite ; & avec quel art d'ailleurs cet architecte célèbre n'a-t-il pas ajusté son ordre grec pour lui faire supporter l'ordre romain ? Dans le portail de St Roch ces deux ordres sont pauvres, incorrects, négligés & semblent être élevés par un maçon. Les ressauts multipliés que forment les colonnes doriques & leur entablement s'accordent mal avec la virilité de cet ordre, la première belle production des Grecs. L'arcade du milieu n'étant que médiocrement bien, se répète maussadement en

66 MERCURE DE FRANCE.

tours creusés dans les collatéraux , & renferme plus ridiculement encore des portes bombées du plus mauvais goût. Ajoutons qu'au-dessus on remarque une sculpture beaucoup trop petite , & d'une exécution aussi médiocre que l'architecture qui la reçoit. Ce critique ne fait pas plus de grâce à la colonne accouplée avec le pilastre dans les angles de cet édifice , espèce de liberté condamnable , & qu'on ne devrait jamais prendre , sur-tout dans les objets de décoration , parce qu'ils ne sont introduits dans l'architecture que pour plaire aux yeux délicats & aux personnes intelligentes. N'y a-t-il pas encore un très-grand ridicule dans cet assemblage indiscret de membres déplacés , d'ornemens postiches & épars , qui n'ont aucune affinité avec le choix de l'ordonnance & le caractère du monument ? Le second ordre , suivant le même Critique , n'est ni plus estimable ni de meilleur goût. Une grande arcade trop basse décore l'entrecolonnement du milieu. Un ordre corinthien , qui ne se manifeste que par son chapiteau , d'une assez médiocre exécution , & dépourvu de cannelures , ainsi que le soffite de son entablement l'est de ses caissettes , achève de rendre cette or-

donnance médiocre & indigente. L'ordre dorique qu'on remarque au dessous n'est pas moins ridicule, & ne diffère du Toscan, dans sa simplicité maussade, que par la distribution des mutules & des triglyphes de son entablement. Les armes du Roi, placées dans le tympan à ressauts du fronton, forme un ornement beaucoup trop pesant; pesanteur qui rend insoutenable la petitesse des anges placés sur les corniches rampantes du fronton. Notre amateur n'est point assez généreux pour passer sous silence les consoles renversées qui accotent la partie supérieure de ce portail, lesquelles viennent ridiculement s'entrouler contre des piédestaux dont la petitesse semble à peine pouvoir soutenir les groupes de figures qui les terminent. Cet amateur nous promet de revenir encore à ce portail s'il a jamais occasion de nous parler de l'intérieur de l'Eglise.

L'auteur de ces observations porte les mêmes yeux critiques sur plusieurs façades d'hôtel qui frappent par leur dissonance. On y voit quelquefois un ordre ridiculement colossal, dont les entrecolonnemens resserrés laissent à peine de la place pour l'ouverture des portes & des croisées, lesquelles se trouvant dans un

68. MERCURE DE FRANCE.

espace infiniment trop étroit , sont alors dépourvues des membres d'architecture qui leur appartiennent. Nos jeunes artistes croiront-ils encore long-temps que leurs succès dépendent d'employer des ordres colonnes ou pilastres ? Il n'y a guères d'élèves sortis de la poussière de l'école, qui , à la première occasion qui se présente , ne fassent usage des colonnes , dussent-elles n'être que flanquées , ou engagées. Ils font plus : ils dogmatisent ; ils élèvent la voix contre tout ce qui n'est pas conforme à leur système ; & leurs maîtres , selon eux , sont plongés dans le sommeil de l'habitude. Plus on aura occasion de réfléchir , plus on conférera avec les artistes distingués , plus on examinera les belles productions des Grecs , des Romains , de quelques François , & plus on reconnoîtra que l'unité , les proportions , les rapports & une belle simplicité forment l'essence de l'art.

Les observations du même amateur sur la peinture se réduisent à quelques notices sur les maîtres les plus connus des trois écoles d'Italie , de Flandre & de France.

Les observations sur la sculpture intéresseront davantage ; elles sont d'un artiste connu qui a bien voulu se charger de

cet article que feu Blondel n'avoit point eu le temps de traiter. Le but principal de l'art de la sculpture est l'imitation du nu ; ou s'il emploie des vêtemens , il reste toujours fidèle à son principe , en ne se servant que d'ajustemens fictifs , assujettis à rendre le nu le plus exactement qu'il est possible. Les exercices de la gymnastique présentoient tous les jours aux yeux des Grecs diverses natures nues , dans tous les mouvemens dont le corps humain est susceptible. C'est à ces avantages précieux & infinis , comme le remarque l'auteur de ces observations , qu'il faut attribuer principalement le degré de perfection où les Grecs ont porté la sculpture , & non à des règles plus particulières que celles que les artistes des derniers siècles ont établies. « Quoique l'on trouve dans le nombre des fables que Plin & Pausanias ont accumulées , que certaine figure fut si parfaite , qu'elle fut appelée *la Règle* , » il est évident qu'une seule figure , quelque parfaite qu'on veuille la supposer , » ne peut être la règle que d'une seule nature & d'un seul âge. Comme les caractères des diverses natures sont extrêmement variés & doivent néanmoins produire un tout dont les parties soient

70 MERCURE DE FRANCE.

» dans un rapport convenable entre elles ,
 » il auroit fallu , pour établir des figures
 » comme règles qu'on ne pût violer sans
 » inconvénient , en avoir autant de diffé-
 » rentes qu'il y a de diverses natures dans
 » les deux sexes. Cette tradition , légè-
 » ment adoptée par les anciens auteurs , a
 » fait penser à beaucoup de personnes que
 » les Grecs cherchoient une sorte de beau
 » idéal , & qu'ils y assujettissoient la Na-
 » ture. C'est une erreur, ou plutôt un dé-
 » faut de justesse dans l'expression. Les
 » hommes ne peuvent rien imaginer au-
 » delà de la belle Nature : ils peuvent par-
 » venir à reconnoître ses défauts ,
 » par les comparaisons qu'ils font de divers
 » individus , & conséquemment les éviter.
 » De l'absence de ces défauts , & du plai-
 » sir que produit la beauté , ils se sont for-
 » mé l'idée du beau. Ce que l'on nomme
 » improprement *beau - idéal* , n'est donc
 » que la réunion de diverses beautés ap-
 » perçues dans différens objets , & l'on
 » pourroit l'appeler *le beau d'élection*. Les
 » secours que les Grecs avoient en abon-
 » dance pour faire ces comparaisons heu-
 » reuses , les mettoient non-seulement à
 » portée d'éviter les désagrémens de la Na-
 » ture défectueuse ; ils les aidoient encore à

»connoître des beautés de différent genre,
 »dans les diverses sortes de nature. Bien
 »loin de s'étonner que dans nos derniers
 »siècles ont ait pu les égaler, on doit
 »plutôt être surpris du degré où se sont
 »élevés les sculpteurs de ces mêmes siè-
 »cles, dépourvus de secours comme ils
 »l'étoient, entourés de natures défautueu-
 »ses par elles-mêmes ou contraintes dès
 »l'enfance par des vêtemens qui les dé-
 »forment. »

L'auteur de ces réflexions n'entre dans
 aucun détail sur les grands sculpteurs anti-
 ques, soit Grecs, soit Romains; il nous
 donne quelques observations critiques
 propres à éclairer l'amateur & l'artiste,
 & finit par une réflexion que lui a ins-
 pirée la différence sensible que l'on voit
 entre la sculpture de notre siècle &
 celle du règne de Louis XIV. «A en
 »juger par le plus grand nombre des mor-
 »ceaux qui sont à Versailles, les sculp-
 »teurs qui ont orné ces jardins étoient en
 »général savants, attachés aux grandes
 »formes & à l'imitation de l'antique;
 »mais on peut reprocher à plusieurs de s'é-
 »tre peu attachés à l'imitation des vérités
 »de la Nature; & ils me forcent presqu'à
 »penser qu'on peut faire de pareilles figu-

»res, purement de mémoire. La sculp-
 »ture de nos jours a incontestablement
 »beaucoup acquis à cet égard. Jouissons
 »de nos avantages, sans nous inquiéter
 »des dangers que pourroit avoir cette nou-
 »velle manière d'étudier, si elle conduisoit
 »nos artistes à s'écarter trop de l'étude de
 »l'antique, & si elle affoiblissoit en eux
 »le sentiment du grand & du beau, en
 »les portant successivement à rendre les
 »vérités désagréables des natures pauvres
 »& défectueuses. Ce danger est encore
 »éloigné. Souhaitons seulement que les
 »occasions de travailler ne manquent pas
 »au zèle & au talent. Ce sont les grandes
 »occasions qui forment les grands hom-
 »mes. S'il avoit été possible, par exemple,
 »qu'au lieu de ces pompes funèbres ou ca-
 »talfalques qui ne durent qu'un jour, on
 »eût érigé dans les chapelles de Notre-
 »Dame autant de tombeaux durables à
 »tous les Princes de la Maison de Bour-
 »bon, quel sujet d'émulation pour les ar-
 »tistes! & quel embellissement n'auroit ce
 »pas été pour la capitale! On en peut juger
 »par la magnificence de Saint Pierre de
 »Rome, vaisseau beaucoup plus vaste; &
 »la vérité, mais dont ces monumens font
 »le plus noble & le plus bel ornement.

Cet

Cet ouvrage qui renferme des observations utiles sur les arts relatifs au dessein, est sous la forme épistolaire. Comme les lettres sont censées écrites par un homme de qualité à une Dame du même rang que lui, l'auteur a répandu dans plusieurs cette fleur de galanterie qui consiste à dire aux femmes des choses agréables, & qui leur donnent bonne opinion d'elles-mêmes & de nous. Il a uni les réflexions utiles aux sentimens tendres. Ces sentimens, exprimés ici dans le jargon prolixe du genre épistolaire, détournent souvent l'attention du lecteur des réflexions sur l'architecture, la peinture & la sculpture, objet principal de cet écrit. Mais le but de l'écrivain, ainsi qu'il s'en explique dans sa préface, a été « d'exciter l'indolence des gens du monde, en leur offrant les avantages de l'instruction, sans exiger les peines de l'étude; de fournir aux femmes le prétexte d'une application, en paroissant leur offrir un amusement; de les mettre à portée de s'acquiescer en vers les beaux-arts, en leur faisant faire connoissance avec eux, & à les engager à donner un exemple utile, en autorisant les hommes à leur apporter le fruit de leurs réflexions. »

II. Vol.

D

Les Promenades de M. Frankly, publiées par sa sœur; traduction de l'Anglois; 2 parties in-12. A Paris, chez le Jay, libraire, rue St Jacques.

M. Frankly, jeune ecclésiastique, n'ayant pour sa subsistance que le revenu d'un bénéfice modique, goûtoit dans la société d'une épouse chérie des plaisirs avoués par la vertu. Ces modestes époux contemploient sans envie les plaisirs bruyans & fastueux des gens riches. La Nature & l'Amour couronnèrent leur union. Ils eurent trois enfans. Leur famille & leurs besoins augmentoient, mais leurs ressources n'augmentoient pas. Combien l'enfance a de charmes, sur-tout pour le cœur d'un père ! M. Frankly versoit tous les jours des larmes de tendresse sur ses enfans. Ils étoient, après leur mère, son bien le plus précieux. Mais comment les élever avec un revenu à peine suffisant à sa subsistance ? Quel état leur donner, qui répondît à l'étendue de son amour & de ses vœux pour leur bonheur ? Cette réflexion aigrissoit son esprit. Le murmure entroit dans son ame sous le masque de la tendresse paternelle. Il ne croyoit pas qu'il y eût au monde un être plus malheu-

reux que lui. Ainsi pensent tous les hommes, avec aussi peu de raison peut être. Mais que celui qui se plaint de son sort fasse, à l'exemple de M. Frankly, des observations sur les hommes qui sont autour de lui & sur ceux qu'il rencontre dans ses voyages ou dans ses promenades; qu'il quitte les livres & qu'il étudie le cœur de l'homme dans l'homme lui-même; & il apprendra qu'il ne faut pas juger du bonheur par les apparences; il verra les desirs & les soucis rongeurs s'accroître avec la fortune; & ces observations pourront le conduire à régler ses desirs sur ses facultés, & à chercher le bonheur dans lui-même.

Ces réflexions morales contenues dans cet écrit sont le résultat de différentes scènes que l'auteur suppose s'être présentées à lui dans ses promenades. Chaque scène a un titre particulier. L'une est intitulée : *les Sœurs.* « Suis je bien avec ce bonnet, ma sœur Gatty ? — Très-bien; » vous êtes charmante, ma chère Bab. — « Je vous proteste que vous êtes aussi très-jolie. — Nous remplissons sûrement l'espoir de Maman en épousant quelque riche gentilhomme. Ne voyez vous pas que la moitié de ces femmes de qualité

«font moins belles que nous?» «De pa-
 reilles vues, s'écrie ici le moraliste ob-
 servateur, pourroient bien devenir pour
 votre vanité une source de mortifica-
 tions, car il faudra rabattre de vos pro-
 jets de fortune. Si la beauté étoit le seul
 attrait propre à porter un homme de
 qualité au mariage, vous verriez davan-
 tage de belles femmes. Orgueil extra-
 vagant! les filles d'un Epinglier préten-
 dre au plus haut rang, parce que l'art &
 la Nature de concert leur ont donné une
 figure supportable! Vain & ridicule es-
 poir de mère! oubliez-le. Vous seriez
 mieux dans la simplicité de votre état
 que d'avoir été nourries de chimères
 aussi dangereuses qu'absurdes. Si les gens
 du peuple apprenoient à leurs enfans
 combien il est important de régler sa
 conduite sur la situation dans laquelle il
 a plu à la Providence de nous placer,
 nous ne verrions pas tant de malheu-
 reuses se consacrer aux plaisirs publics
 & à une honteuse prostitution. L'oisiv-
 veté & le luxe multiplient les séduc-
 tions. Que les mères prennent soin que
 les vêtemens de leurs filles soient le
 fruit d'une honnête industrie. Elles y
 attacheront moins de vanité; elles en

«connoîtront la valeur réelle; elles y mettront plus de simplicité.»

M. Frankly, après avoir, dans une de ses promenades philosophiques, appris à modérer les desirs & à être content de son sort, s'efforce, dans une autre promenade, à rendre tous ceux qui veulent se prêter à ses raisonnemens, aussi heureux que lui. Il cherche du moins à les convaincre que leur prétendue misère ne consiste pas dans la privation des choses, mais dans le besoin qui s'en fait sentir; il leur fait voir que l'opinion seule, en rendant tout difficile, chasse le bonheur devant nous. Les réflexions de l'observateur ont pour base la religion, & annoncent un cœur droit & vertueux. Ses peintures ou tableaux sont tirés du milieu de la société; mais le coloris en est foible, & on est fâché de n'y pas trouver de ces touches originales & fortes qui animent le tableau, nous rendent en quelque sorte présens à la scène représentée, & dérobent pour quelque temps le spectateur à la foule des objets qui l'environnent.

Dictionnaire abrégé de la Fable, pour l'intelligence des Poëtes, des tableaux & des statues, dont les sujets sont tirés de

78 MERCURE DE FRANCE.

l'histoire poétique ; onzième édition ;
par M. Chompré , licencié en droit ,
vol. in-12. petit format. Prix , relié ,
2 liv. 10 sols. A Paris , chez Saillant
& Nyon , rue St Jean de Beauvais ;
V^c. Desaint , rue du Foin.

Ce petit lexique est , par sa précision & son exactitude devenu un livre classique pour la Jeunesse. Les éditions multipliées qui en ont été faites prouvent assez que le Public en a reconnu l'utilité. Cette utilité sera encore mieux sentie dans la nouvelle édition qu'en vient de publier M. Monchablon , auteur du *Dictionnaire abrégé d'Antiquités* du même format, très-bien accueilli du Public. Les corrections & les additions qu'il a faites à cette nouvelle édition du dictionnaire abrégé de la fable sont si importantes, qu'on peut aujourd'hui regarder ce petit livre comme une espèce de commentaire général de mythologie sur les textes des anciens auteurs , non seulement en ce qui constitue l'histoire de la fable , dans les articles tels que ceux d'*Achille* , d'*Ajax* , &c. & ce qui regarde la religion payenne , comme dans les articles *Ambrosie* , *Dieux* , *Manes* , &c. mais aussi dans ce qui concerne la géographie poétique , les noms

patronymiques & les surnoms des fausses Divinités. Outre les observations qui regardent l'intelligence des auteurs, la nouvelle édition de ce dictionnaire en présente quelques autres qui, sans y avoir un rapport aussi direct, peuvent néanmoins y contribuer. A l'article *Achille*, par exemple, on a observé que la fable qui le suppose invulnérable, n'étoit pas reçue du temps d'Homère. Ce poète dit précisément le contraire. Il devoit en effet être éloigné d'adopter une fiction qui auroit déshonoré son héros.

L'histoire poétique nous apprend que la Colchide étoit un royaume d'Asie renommé par la toison d'or. Cyta en étoit la capitale. Le nouvel éditeur remarque à ce même article que les habitans de cette contrée qu'on appeloit *Colchi* ont donné lieu à la fausse supposition d'une prétendue ville de Colchos qui n'a jamais existé.

Tous les peintres & les sculpteurs représentent les syrènes comme des monstres moitié femmes & moitié poissons. On fait voir ici que cette imagination qui ne vient que de l'ignorance de la fable, est démentie par les poètes & les anciens auteurs, du moins ceux qui sont les plus recommandables, & qui nous dépeignent les

80 MERCURE DE FRANCE.

Syrènes moitié femmes & moitié oiseaux.
Plin les place parmi les oiseaux fabuleux , & Ovide leur donne des visages de jeunes filles avec des plumes & des pieds d'oiseaux.

L'éditieur prévient le Public dans son avertissement, qu'on a contrefait dans plusieurs endroits & plusieurs fois le dictionnaire abrégé de la fable. Ceux qui ne veulent point être les dupes de ces contrefactions exécutées à la hâte sur de très-mauvais papier & toujours très-fautives, doivent s'adresser directement à Paris aux libraires que nous avons soin d'indiquer. Les livres leur seront envoyés sans qu'ils leur coûtent plus que les copies informes qu'ils achètent en province.

Traité de Mécanique par M. L'Abbé Marie, de la Maison & société de Sorbonne, censeur royal, professeur de mathématiques au Collège Mazarin; vol. in-4°. A Paris, chez la V^e. Defaint, libraire, rue du Foin St Jacques.

Ce bon ouvrage est divisé en deux parties, la *Statique* & la *Dynamique*. La première a pour objet l'équilibre; la seconde traite du mouvement. Mais comme elles supposent toutes deux les principes géné-

raux de la *mécanique*, & certaines théories préliminaires qui leur sont communes, l'auteur a rassemblé dans une courte introduction ces principes & ces théories. Outre les définitions ordinaires, cette introduction contient la théorie du mouvement uniforme, celle du mouvement composé, celle des résultantes, & le principe général de l'équilibre.

La Statique est partagée en deux sections; l'une est pour les centres de gravité, l'autre pour les machines. On trouvera dans la première les propriétés & les loix de la pesanteur, deux méthodes de déterminer le centre de gravité dans tous les cas, & des applications en assez grand nombre, pour rendre cette théorie familière. Mais pour la rendre complète, il falloit avoir égard à deux élémens que l'on néglige presque toujours, & en apprécier l'influence. C'est par-là que finit la première section de la statique.

La seconde expose d'abord les conditions propres à chaque machine simple, pour que l'équilibre ait lieu. Elle descend ensuite dans le détail de plusieurs machines composées, dont elle enseigne à calculer les effets, & à connoître les proportions les plus avantageuses. Quelques ré-

82 MERCURE DE FRANCE.

flexions générales sur les machines & sur le frottement terminent la statique.

Il y a trois sections dans la dynamique. La première traite du mouvement d'un corps considéré comme un point libre qui obéit avec une égale facilité aux diverses impulsions des forces accélératrices.

On suppose de même dans la seconde section que le mobile n'est qu'un point, mais qu'il est assujéti à se mouvoir sur une ligne donnée, quelles que soient les puissances qui le sollicitent au mouvement.

La troisième a pour but de faire connoître le mouvement de plusieurs corps qui agissent les uns sur les autres, en les considérant comme autant de points différens, ce qui facilite la même recherche pour le cas où on les supposeroit d'un volume fini.

Les principaux objets de la dynamique sont discutés avec plus ou moins d'étendue dans ces trois sections. Elles renferment les formules du mouvement varié, les forces centrales, les trajectoires des projectiles, de nouvelles applications au jet des bombes & au mouvement des planètes, la gravitation réciproque des corps célestes, le problème des trois corps, la

résistance des milieux, la théorie des pendules, la courbe de la plus vite descente, les loix du choc des corps, le principe de la conservation des forces vives, le moment d'inertie, l'usage des trois axes principaux, & la manière de déterminer le centre d'oscillation.

Les règles du calcul différentiel & du calcul intégral trouvent souvent leur application dans ce traité, soit parce qu'elles rendent les démonstrations plus courtes, soit qu'il en résulte plus d'uniformité dans la marche de l'ouvrage, soit enfin parce qu'il n'est guère possible de résoudre autrement beaucoup de problèmes de mécanique.

L'auteur a cité dans le cours de son ouvrage la plupart des géomètres illustres dont les travaux ont reculé les bornes de la mécanique, afin d'indiquer les sources mêmes où l'on pourra puiser des connoissances plus approfondies.

Histoire des nouvelles découvertes faites dans la Mer du Sud en 1767, 1768, 1769 & 1770, rédigée d'après les dernières relations; par M. de Fréville; accompagnée d'une carte dressée par M. de Vaugondy; 2 vol. in-8°. A Paris,

84 MERCURE DE FRANCE.

chez de Hanfy le jeune, libraire, rue
St Jacques.

La soif de l'or & la folie de l'ambition, ou le projet de dompter des Nations encore plus éloignées de nous par leurs mœurs & leurs usages que par les mers qui les séparent de notre continent, semblent aujourd'hui avoir fait place à un desir plus sage & plus noble de répandre un nouveau jour sur l'histoire naturelle, la physique, la géographie, & d'étendre les progrès des connoissances & du commerce. C'est sous des auspices si favorables que les vaisseaux Anglois & François ont pénétré dans l'hémisphère austral, & qu'ils ont fait dans l'Océan pacifique des découvertes plus importantes que celles de tous les navigateurs en trois siècles. Mais l'historien de ces nouvelles découvertes, avant d'entrer dans le détail de ces expéditions brillantes, rappelle succinctement les entreprises déjà faites dans ce même Océan pacifique. Il nous prévient même dans sa préface qu'on va publier en un volume *in-8°*. enrichi de cartes, la collection de ces anciens voyages, d'après M. Dolrymple qui s'est donné tous les soins imaginables pour rassembler tout ce que nous ayons de connoissances géogra-

phiques, historiques & naturelles sur la mer Pacifique.

Les terres nouvellement découvertes dans l'Océan Pacifique, comme l'observe M. de Fréville dans son introduction à l'histoire de ces découvertes, sont isolées, éparées & comme perdues dans cette mer immense : la vue s'égaré en voulant saisir l'ensemble de toutes ces îles que renferme dans son sein cette étonnante région où les végétaux, les fossiles, les animaux & les hommes sont pour nous d'un ordre tout nouveau. Mais cette merveilleuse partie du globe, où depuis plus de deux siècles les riches & précieuses productions du sol ont attiré les navigateurs de toutes les Nations, est trop peu connue encore pour pouvoir en donner une description exacte. Afin donc de diriger & de fixer l'attention d'une manière plus particulière sur une si vaste mer, l'historien a cru devoir la considérer comme étant divisée en deux portions à peu près égales par le deux cent vingtième méridien, à compter d'Occident en Orient de celui de l'Isle de Fer, suivant la méthode générale reçue des géographes. D'après cette division toute simple, l'histoire qui vient d'être publiée forme naturelle-

86 MERCURE DE FRANCE.

ment deux parties. L'auteur comprend dans la première toutes les nouvelles découvertes faites à l'est ; toutes celles qui se trouvent à l'ouest de ce même méridien font l'objet de la seconde partie.

La première description que l'historien nous donne est celle de la terre de Feu. Cette terre, divisée en plusieurs îles par différens canaux ou détroits, s'étend environ cent-quinze lieues le long du Déroit de Magellan. Quelques philosophes pensent qu'elle faisoit autrefois partie du Nouveau Monde. On voit, disent-ils, par l'inspection même de ce terrible déroit, par le parallélisme des deux côtes, & par la conformité des deux climats, qu'elle a été arrachée avec violence du pays des Paragons, par une de ces révolutions physiques qui changent la face du globe, détruisent les Nations & anéantissent jusqn'à la trace de leurs désastres. Jusqn'à présent cette terre n'avoit été que très-imparfaitement reconnue. Presque tous les écrivains qui en ont fait mention nous la représentent comme une chaîne de rochers inaccessible, d'une hauteur étonnante, suspendus presque sans base, & couverts d'une neige aussi ancienne que le monde. Il est vrai que la plus grande partie de la

Terre de Feu est remplie de montagnes ; mais entre ces montagnes on découvre de belles vallées , de riantes prairies arrosées de ruisseaux très-agréables : le sol en est riche & d'une profondeur considérable. Au pied de chaque colline on trouve presque toujours des sources dont les eaux sont d'une couleur rougeâtre , mais sans aucun mauvais goût. Les habitans de la Terre de Feu forment la société la moins nombreuse qu'on puisse rencontrer dans toutes les parties du monde. De tous les Sauvages , ce sont les plus dénués de tout. Ils vivent exactement dans ce qu'on peut appeler l'état de nature. Rien de si chétif , ou de si misérable que leurs habitations. Ce ne sont que de mauvaises cabanes , composées de branches d'arbres. La forme en est ronde , mais elles se terminent en pointe par une petite ouverture qui sert de passage à la fumée. Dans ces cabanes , au milieu desquelles le feu est allumé , mais où l'on reste exposé d'ailleurs à toutes les injures de l'air , ces Sauvages habitent pêle-mêle , hommes , femmes & enfans. Quelques herbes répandues dans l'intérieur de ces huttes , leur servent de chaises & de lits. De tous les meubles que la nécessité & l'industrie ont fait imaginer parmi les autres nations sauvages , on ne

88 MERCURE DE FRANCE.

leur a vu que quelques corbeilles de jont qu'ils portent à la main , de petits sacs de peau , dont ils se servent comme de havre-sacs , & des vessies de quelques animaux , qu'ils remplissent d'eau , à défaut de vases plus commodes. Ces Sauvages sont de médiocre stature. Les plus grands n'excèdent pas cinq pieds six pouces. Ils sont de couleur de rouille de fer mêlée avec de l'huile , & joignent à beaucoup de quarrure un air robuste , sans cependant avoir les membres fort gros. Un visage large & plat , le front étroit , de grosses joues , le nez écrasé , de petits yeux noirs , une grande bouche , de petites dents sans être belles , des cheveux noirs & droits , qui tombent sur l'une & l'autre oreilles & sur le front , & grossièrement peints de brun & de rouge , sont les principaux traits de la figure de ces Indiens , qui sont imbarbes , ainû que les indigènes de l'Amérique. Le climat le plus rigoureux ne les empêche pas d'aller presque nus. Ils n'ont pour habillement que de mauvaises peaux de guanaques ou de veaux marins , trop petites pour les envelopper. Les hommes portent sur la tête des panaches de laine filée de guanaques. Ce panache leur tombe sur le front & se noue par derrière avec des courroies.

Les deux sexes se peignent également les différentes parties du corps de rouge, de blanc & de brun. Les hommes comme les femmes s'impriment sur le visage divers traits qui leur traversent le nez & les joues. Les femmes ont routes des tabliers de peau, & portent sur le dos leurs enfans dans le manteau qui leur sert de vêtement. Ce sont elles aussi qui sont chargées des soins domestiques les plus pénibles & les plus bas. Elles voguent dans les pirogues, prennent soin de les entretenir, & ramassent le bois & les coquillages, sans que les hommes prennent aucune part au travail. On voit également dans d'autres pays dont on nous donne ici la description les femmes dégradées au-dessous de l'autre sexe, occupées sans relâche aux plus durs travaux & soumises à cette autorité que le fort prend sur le faible; autorité toujours très-dure & souvent cruelle lorsqu'elle n'est pas réglée par les loix, ou tempérée par les mœurs douces que donne l'état de société.

La découverte de l'île du Roi George ou d'Otahiti forme un des articles les plus intéressans de cette histoire. Comme le récit des événemens a toujours plus d'attrait pour le lecteur dans les descriptions mêmes qu'en ont données ceux à qui ils

sont arrivés, ou qui en ont été les témoins oculaires, l'historien fait parler le plus souvent les navigateurs qui ont fait les découvertes dont il écrit l'histoire. C'est par cette raison qu'il a rapporté dans les propres termes de M. Wallis plusieurs détails intéressans concernant l'île d'Orahiti. Ce navigateur Anglois est le premier qui ait découvert cette île, devenue depuis un objet de la plus grande curiosité par la belle description qu'on en trouve dans le voyage autour du Monde de M. de Bougainville, qui a relâché sur cette terre où il a passé neuf jours, & plus particulièrement encore par la relation de M. Cook, qui, dans le voyage le plus extraordinaire qu'on ait entrepris, a demeuré trois mois dans cette île, pour y attendre le passage de Vénus sur le disque du soleil, vivant dans la plus parfaite intimité avec les Naturels. Les lumières qu'il a publiées sur ce beau pays & ses habitans ne laissent rien à désirer, & M. F. en a habilement profité pour rédiger son histoire.

Comme il a été souvent question dans les Journaux, de l'île d'Orahiti, nous nous bornerons ici à quelques remarques sur les Nations antropophages de l'Amérique. Quelques Sceptiques se sont perdus

en de vains raisonnemens pour révoquer en doute la véracité des voyageurs qui, dans leurs relations, ont avancé qu'il y avoit des peuples antropophages sur plusieurs côtes de l'Afrique & de l'Amérique; mais ce fait est aujourd'hui trop bien éclairci pour pouvoir être rendu douteux par les objections de quelques écrivains qui ne sont peut-être jamais sortis de leur ville. Lorsque les navigateurs Anglois abordèrent dans la Nouvelle Zélande, en 1769, ils trouvèrent un peuple qui avoit beaucoup de douceur & d'aménité dans le caractère. Ces Insulaires entre eux sont tendres, affectueux, vivent dans une bonne intelligence & une étroite union; mais ils sont cruels, implacables à l'égard de leurs ennemis à qui ils ôtent impitoyablement la vie pour les dévorer. Les Zélandois informèrent les navigateurs que cinq à six jours avant leur arrivée, une pirogue d'un district ennemi s'étoit montrée dans leur baie; qu'ils avoient attaqué ceux qui étoient à bord, & en avoient tué sept qu'ils avoient mis à la broche. Ils pensent avoir un droit incontestable sur les ennemis qu'ils ont tués dans un combat; & ils ne croient pas devoir les laisser dévorer par les corbeaux, sur lesquels ils

92 MERCURE DE FRANCE.

prétendent la préférence. Il est du moins certain qu'ils n'imaginent pas qu'il y ait quelque infamie dans cet usage : loin d'en rougir, ils en parloient aux navigateurs comme d'une coutume que la raison & le droit autorisent. Un Indien qui étoit dans la compagnie des navigateurs ayant demandé à un Zélandois fort âgé : « Quand vous mangez un homme , que faites-vous de la tête ? La mangez-vous ? — « Nous n'en mangeons que la cervelle ; » répliqua le vieillard ; c'est un mets délicieux ; si vous étiez curieux d'en goûter, dites-le moi ; dès demain je veux vous en régaler. » Le vieillard informa encore l'Indien qu'ils attendoient leurs ennemis , qui ne manqueroient pas de vouloir venger la mort des sept hommes qu'ils avoient tués , & dont ils avoient fait d'excellens repas.

Il doit paroître d'abord étrange , comme l'observe l'historien , que dans un pays où les habitans n'ont rien à se disputer , une guerre éternelle leur mette continuellement les armes à la main ; & que chaque petit district , habité par un peuple humain , affable , généreux , soit dans une inimitié constante avec tout ce qui l'environne. Mais il peut se

faire que dans un combat il y ait plus à gagner pour le vainqueur qu'on ne pourroit d'abord le croire , & que ces peuples soient poussés à commettre de mutuelles hostilités par des motifs qu'aucun degré d'amitié & d'affection n'est capable de surmonter. Il paroît que le poisson & quelques racines composent toute leur nourriture ; mais cette subsistance ne peut se procurer que sur les côtes ; encore n'est-ce qu'en certain temps de l'année que la pêche est abondante. C'est une conséquence nécessaire que les Tribus qui vivent dans l'intérieur des terres , si quelques-unes y ont leur résidence , & même celles qui sont sur les côtes, soient souvent exposées à périr par la famine. La contrée ne produit ni brebis , ni chèvres , ni cochons , ni aucune espèce de bétail : ils n'ont point d'oiseaux privés , & ne connoissent pas l'art d'en prendre d'autres en quantité suffisante pour en faire des provisions. Si quelque circonstance ne permet pas à une Tribu de faire sa provision de poisson , ou si on vient à l'en priver après l'avoir faite, elle n'a pour y suppléer que quelques chiens & des racines , dont les principales sont les iniams , les patates & les racines de fougère ; & quand par accident cette ressource vient encore à

manquer , elle est alors dans une situation qui doit la porter aux extrémités les plus violentes. Mais les Tribus mêmes qui habitent les bords de la mer doivent quelquefois se trouver dans cet état de désespoir; soit parce que leurs plantations auront été dévastées , ou n'auront rien produit , soit parce que la pêche n'aura pas été assez abondante pour en faire des provisions sèches.

«Ces considérations , ajoute l'historien ,
 »paroissent expliquer pourquoi ces peuples , dont les Tribus sont continuellement exposées aux incursions les unes des autres , ont fait de chaque village un Fort , & rendre en même temps raison de l'horrible coutume de manger ceux qui ont perdu la vie les armes à la main ; car on ne doit pas supposer que celui que la famine a forcé d'égorger son voisin , puisse être touché d'humanité à la vue de ce corps sanglant qui , mis à la broche , calmera la faim qui le dévore : mais si l'on a rencontré juste dans l'origine d'une si barbare coutume , il faut alors observer que le mal ne finit pas avec la cause qui l'a produit. Cette coutume , que la nécessité a fait naître , est en suite adoptée par la vengeance.
 »Quelques Philosophes peuvent préten-

«dre qu'il est au fond très-indifférent de
 «manger ou d'enterrer un corps mort;
 «mais, sans entrer dans cette discussion,
 «on peut dire que dans la supposition
 «même que cette pratique ne fût pas en
 «elle-même criminelle, elle est très per-
 «nicieuse dans ses conséquences. Elle
 «déracine du cœur de l'homme un prin-
 «cipe qui fait la plus grande sûreté de la
 «vie; car l'horreur d'un tel mets est bien
 «plus propre à retenir la main des meur-
 «triers que le sentiment du devoir, ou la
 «crainte du châtement. Parmi ceux qui
 «sont accoutumés à dévorer les membres
 «humains, la mort doit perdre de son
 «horreur; & dès que l'homme ne frémit
 «plus à la vue d'un cadavre sanglant, il
 «lui en coûte peu d'égorger son sembla-
 «ble. Le sentiment du devoir & la crainte
 «du châtement sont plus aisément sur-
 «montés que les sentimens de la nature,
 «ou que les préjugés, qui, inculqués dès
 «l'âge le plus tendre, sont en quelque
 «sorte greffés sur la nature. L'horreur du
 «meurtre vient moins de la persuasion
 «intime du crime que de son effet natu-
 «rel. Celui qui s'est familiarisé avec le
 «carnage n'éprouve plus une si vive hor-
 «reur à la vue d'un cadavre encore palpi-
 «tant, & tout dégouttant de sang». Dans

96 MERCURE DE FRANCE.

les gouvernemens où les loix & la religion infligent le même supplice dans ce monde & dans l'autre aux voleurs & aux meurtriers, on voit une foule d'hommes voler après une mûre délibération, & ces voleurs sont rarement assassins, avec la certitude même de se procurer de plus grands avantages. Mais il y a de très-fortes raisons de croire que les hommes dans l'usage de se repaître de mets humains, & de trancher un cadavre avec tout aussi peu de sensibilité que vos cuisiniers découpent un lièvre, ne sentiroient pas plus d'horreur à commettre un assassinat, qu'à voler dans les poches; & dès-lors ils deviendroient meurtriers par les légères tentations qui les ont rendus fripons. Si quelqu'un pouvoit douter que ce raisonnement fût concluant, qu'il s'interroge lui-même, & qu'il se demande si, dans sa propre opinion, il ne se croiroit pas plus en sûreté avec un homme que l'idée seule du meurtre fait frissonner, que s'il étoit au pouvoir de celui qui, tenté d'ailleurs de lui ôter la vie, ne seroit arrêté que par des considérations d'intérêt?

L'historien fait voir que la situation & les circonstances où se trouvent les peuples de la nouvelle Zelande, sont favorables

bles aux nations Européennes qui se proposeroient d'y établir une colonie. Il n'est pas douteux que ce seroit un bienfait de civiliser des peuples qui, comme ceux de la nouvelle Zélande, sont, par défaut d'industrie, fréquemment exposés à manquer du nécessaire physique, & qui en conséquence sont réduits à la triste alternative de s'égorger entre eux pour se dévorer, ou de périr par la faim. Tout cet article de la nouvelle Zélande, ainsi que celui de l'île d'Otahiti, de quelques autres îles découvertes par les navigateurs Anglois & François, offrent beaucoup de faits & d'observations très-propres à accélérer les progrès de la navigation, de la physique, & de l'histoire naturelle. Ces instructions, très-bien rédigées, sont d'autant plus intéressantes, qu'elles sont données par des navigateurs naturalistes & philosophes, exempts par conséquent des préjugés ordinaires aux anciens voyageurs, qui, pour la plupart, ignorans ou menteurs, ne publioient la relation de leur voyage, que pour surprendre l'admiration stupide de quelques lecteurs oisifs. Si les journaux de nos navigateurs modernes présentent un tableau frappant de phénomènes singuliers & nombreux, on

98 **MERCURE DE FRANCE.**

peut croire avec confiance qu'ils ne les ont décrits qu'après les avoir vus en scrupuleux observateurs.

* *Histoire de la rivalité de la France & de l'Angleterre, &c.* Tomes IV, V, VI & VII, par M. Gaillard, de l'Académie Française & de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. A Paris, chez Moutard, libraire de Madame la Dauphine, rue du Hurepoix, à St Ambroise.

Les trois premiers volumes de cette histoire ont paru il y a environ trois ans, & le mérite & le succès en ont été constatés par les suffrages du Public. Ces quatre derniers volumes terminent l'ouvrage de l'auteur, & remplissent tout le plan qu'il s'étoit proposé & qu'il rappelle dans sa préface: « c'est d'éteindre les haines nationales & de désabuser les hommes de la guerre. Si cette entreprise est une folie, c'est une folie douce & humaine qui combat une folie cruelle. »

Il veut prouver que toutes les guerres injustes sont toujours inutiles ou même

* *Les trois articles suivans sont de M. de la Harpe.*

funestes à ceux qui les entreprennent. Il n'excuse, il n'approuve que la guerre légitime, nécessaire & défensive. Toute autre guerre, dit-il, trompe les vœux de l'ambition, trahit les intérêts de la politique, & n'assure jamais ni un succès durable ni une possession paisible. On peut combattre ce système. On peut prouver qu'en exceptant les Etats libres, toutes les autres Puissances de l'Europe n'ont été établies originaiement que par la conquête; que lorsque les Francs envahirent les Gaüles sur les Romains, ils n'y avaient pas plus de droit que les Romains n'en avaient eu quand César s'en empara; qu'ils l'ont cependant gardée, & en ont fait une des plus florissantes Monarchies de l'Univers. Mais il faut supposer que le système de l'auteur ne remonte pas jusqu'à l'établissement des Nations, & n'a lieu que depuis l'époque où leurs limites respectives ont été à-peu près fixées. Dans cette supposition, l'on pourrait citer encore des conquêtes durables & avantageuses; par exemple, celle de la Franche-Comté, l'une des plus belles parties de l'ancien royaume de Bourgogne, & aujourd'hui l'une des plus riches provinces de la France & du plus grand revenu.

Mais aussi l'on pourrait répondre que cette conquête, celle de l'Alsace & de quelques villes de Flandre ont été bien payées par les disgrâces qui accablèrent la France sur la fin du règne de Louis XIV, & dont elle sent encore le contre-coup. Quoiqu'il en soit, tout système général en politique, en philosophie & même en morale, peut souffrir des exceptions. Mais au fonds, celui de M. Gaillard sur la guerre est aussi raisonnable qu'il est utile. Il défend les droits naturels des peuples que l'on ne doit pas mener au carnage, si ce n'est pour leur défense nécessaire. Il inspire la haine de l'oppression & de la violence. « C'est à Grisser, dit-il, qu'il » faudroit pouvoir demander ce que lui a » valu le despotisme insolemment absurde qui ordonnait à tout un peuple de se prosterner devant le signe de la Tyrannie exposé dans la place publique, ou le despotisme insolemment barbare qui forçait un père d'exercer son adresse sur la tête de son fils. Ce serait à Philippe Second qu'il faudroit pouvoir demander ce que lui a valu le projet d'assujettir les Pays-Bas au joug de l'Inquisition. Ce serait au Duc d'Albe à nous dire quel bien ont fait à cette odieuse cause ces

« dix-huit mille victimes qu'il se glorifie d'avoir livrées aux bourreaux. »

On a révoqué en doute l'histoire du chapeau exposé & de la pomme abattue. Mais le mépris de l'humanité est si naturel aux tyrans, & dans ces temps barbares l'homme serf était compté pour si peu de chose & si facilement foulé aux pieds; il a été si commun de tout temps que les Puissances regardassent les hommes comme des animaux de service, qu'il ne faut pas traiter de fable un trait historique, sous prétexte que, s'il était vrai, ce serait un trop grand outrage à la nature humaine. Il y a vingt traits avérés aussi forts que l'aventure de Guillaume Tell, & sa réponse au tyran est si belle que pour cette raison seule il faudrait absolument que son histoire fût vraie.

On allègue en faveur des usurpations heureuses l'exemple de Cromwel « qui de la poussière de l'école s'élève jusqu'au Trône, fait trancher la tête à son maître, & meurt dans son lit. »

M. Gaillard répond : « Si Cromwel a régné paisiblement ; si sa race solidement établie sur le Trône en a joui sans contradiction, l'exemple de Cromwel fera une exception à la règle, & cette

102 MERCURE DE FRANCE.

»exception même ne prouvera rien con-
»tre la règle. Mais je vois Cromwel ne
»recueillir que le fruit ordinaire du cri-
»me; je vois la terreur qu'il inspire &
»celle qu'il éprouve; il fait trembler l'in-
»nocence, & la justice le fait trembler;
»il poursuit dans leurs asyles étrangers
»les Princes qu'il a proscrits, & du fond
»de ces mêmes asyles ces proscrits le con-
»sument d'inquiétude & de frayeur sur
»son Trône usurpé. Il craint jusqu'aux
»regards du peuple qu'il a séduit, &
»une garde terrible le dérobe à tous les
»yeux. Il cherche dans des projets vastes
»& glorieux à sa patrie une distraction
»aux remords qui le rongent; il ne peut
»en trouver. Il est grand, mais malheu-
»reux; illustre, mais odieux; redouté,
»mais puni. Sa gloire même lui pèse;
»elle éternise le souvenir de ses crimes.
»*Cet homme, dit Pope, est condamné à*
»*une renommée éternelle.* Si le malheur
»d'éprouver la crainte en inspirant l'hor-
»reur, est l'objet que se propose la poli-
»tique, nous avouons que la guerre, la
»rebellion, le crime peuvent remplir
»cet objet; mais qui peut le rechercher
»ou l'envier?»

Ces quatre nouveaux volumes contien-

J U I L L É T. 1774. 103
nent l'histoire détaillée de la querelle
d'Edouard III & de Philippe de Valois
pour la succession à la Couronne de Fran-
ce ; querelle continuée sous les successeurs
de ces deux Princes , & qui , malgré les
fameuses défaites de Crécy , de Poitiers
& d'Azincourt , finit par l'expulsion to-
tale des Anglais. La prise de Calais, leur
dernière possession en France , fut l'ou-
vrage du célèbre François de Guise , père
du Balafre , plus célèbre encore , & le
héros de la Ligue. Dans le cours de cette
querelle , qui dura deux cent-vingt ans ,
l'historien pèse avec un jugement sûr &
avec l'équité la plus impartiale les droits &
les avantages des deux Nations ennemies.
Il les considère dans tous les objets de
rivalité , dans la guerre , dans la politi-
que , dans l'administration , dans la gloire
personnelle de leurs Souverains , dans la
gloire nationale des lettres & des arts.
Par-tout il puise dans les meilleures sour-
ces ; par - tout on voit les sentimens du
citoyen , les lumières du littérateur & le
talent de l'écrivain. Nous nous bornérons
à citer en partie ce qui regarde le règne
de Louis XI. Ce morceau nous a paru le
plus remarquable de tout l'ouvrage par
les vues saines & justes qu'il présente sur

un Prince que quelques historiens ont trop excusé ou trop fait valoir, louant la fausseté & la dissimulation, pour affecter de la politique. On se souvient que M. Duclos qui a fait une vie de Louis XI, finit l'énumération de tous ses vices qui composent un homme détestable, par ces mots qui ont paru révoltans : *C'était pourtant un Roi.* Certes, c'est faire à la royauté une cruelle injure que de la séparer de l'humanité au point que celui qui n'a pas une seule des qualités sans lesquelles on ne mérite pas le nom d'homme, puisse mériter le nom de Roi. Non, sans doute, ce n'était pas un Roi que Louis XI; ce n'était pas même un tyran qui eût du génie : c'était un homme pervers & un esprit médiocre qui croyait que la fausseté était toujours de la finesse, quoiqu'en voulant être toujours faux il soit difficile d'être fin; qui croyait que le mépris de toute morale était la vraie politique, & qui commit autant de fautes contre l'une que contre l'autre; qui déshonorait son rang sans relever sa puissance; qui se rendait odieux sans obtenir rien que de la haine, & vil sans recueillir autre chose que du mépris; qui méditait profondément des méchancetés gratuites ou mal entendues, & commettait de grandes

cruautés sans y avoir un grand intérêt ; qui prodiguait beaucoup d'art dans de petites affaires , & manqua toujours les grands avantages qui s'offraient à lui ; qui , s'occupant toujours d'intrigues , fit toujours de mauvais traités ; qui dressant toujours des pièges , y tomba très-souvent ; avare , jaloux & superstitieux, trois défauts des petites ames ; qui vécut dans l'agitation & mourut dans la terreur.

Telle est l'idée que donne de Louis XI l'examen de sa conduite , & tel il est représenté dans l'excellent résumé que M. Gaillard a fait de son règne. C'est une belle leçon pour quiconque croirait qu'il y a beaucoup à gagner à être méchant.

» Je prends Louis XI à l'instant de son
 » couronnement. Jusques là des tracasse-
 » ries , des factions , des révoltes contre
 » son père , des conspirations contre l'E-
 » tat , avaient formé toute sa politique.
 » Cette politique n'avait pas été heureuse.
 » Chassé du Dauphiné , fugitif dans les
 » Pays-bas , sa seule consolation avait été de
 » troubler la Cour du Duc de Bourgogne ,
 » son bienfaiteur , comme celle du Roi de
 » France , son frère. Voilà le sujet ; voici
 » le roi. Etant allé à Reims pour la céré-
 » monie du sacre , il jure aux Rémois de

E v

»ne point établir d'impositions nouvelles,
 »il promet même une diminution sur
 »les anciennes. Quel est l'effet de ces
 »promesses ? Le renouvellement du bail
 »des gabelles & des autres exactions,
 »avec une surcharge considérable. Mais
 »aussi quel est le fruit de cette infidélité ?
 »La révolte de Reims, d'Alençon, d'An-
 »gers, d'Aurillac, & de plusieurs autres
 »villes en différentes provinces.

»Charles VII fut entretenir la paix
 »pendant vingt-cinq ans avec les Ducs
 »de Bourgogne & de Bretagne; il fut
 »même tourner leurs forces contre l'en-
 »nemi commun, les Anglais. Louis XI
 »fut toujours en guerre avec les mêmes
 »princes, parce qu'il ne cessa de leur
 »nuire, de les irriter, de les réunir par
 »les moyens même qu'il prenoit pour
 »les diviser.... Ces grandes Puissances
 »touchoient à leur fin. Le Duc de Bre-
 »tagne n'avoit que des filles, celui de
 »Bourgogne n'avoit qu'un fils; c'étoit
 »une raison de plus de ménager ces
 »Princes. Au lieu de les attaquer, il fal-
 »loit rechercher leur amitié, préparer
 »par des négociations habiles & des pro-
 »cédés honnêtes, des alliances qui fussent
 »réunir leurs Etats à la Couronne, ou du

»moins qui pussent les rapprocher du
 »trône. Louis XI. au commencement de
 »son règne avoit un frère, & sur la fin
 »de son règne un fils qui pouvaient servir
 »à ce dessein ; mais il fut l'ennemi & de
 »son frère & de son fils, & du repos
 »public de ses sujets, & du sien, plus
 »encore que des Ducs de Bretagne & de
 »Bourgogne. Il haïssait ces Ducs parce
 »qu'ils étaient puissans, & il les combat-
 »tit parce qu'il les haïssoit ; voilà toute
 »sa politique. Quel en fut le fruit ? Il
 »manqua la succession de Bourgogne qui
 »fut portée dans la maison d'Autriche.

On ne peut rien opposer à ces judi-
 cieuses réflexions de l'historien. Si ja-
 mais on a commis en politique une faute
 inexcusable, & qu'il est même difficile
 de concevoir, c'est le refus que fit Louis
 XI de la main de Marie de Bourgogne,
 que l'on offrait au Dauphin Charles,
 avec tous les Etats héréditaires de cette
 maison. Il fallait ou qu'il craignît d'avoir
 un fils trop puissant, ou qu'il crût qu'il
 lui serait facile d'envahir l'héritage d'une
 jeune Princesse sans appui ; mais elle en-
 trouva dans l'Empereur Maximilien. Les
 Pays-bas furent perdus pour la France,
 & ce fut l'origine de la longue & funeste
 jalousie qui a divisé jusqu'à nos jours les

E vj.

maisons de Bourbon & d'Autriche, & qui a fait verser tant de sang. Tel fut le fruit de la détestable politique du grand politique Louis XI.

«C'est lui faire trop d'honneur, (continue M. Gailhard) que de le regarder comme un politique Machiavéliste. Il ne fut que l'esclave de ses passions & le jouet de ses caprices. Un politique Machiavéliste n'aime ni ne hait; il ne voit que ses intérêts; il les suit sans acception de personnes ni de moyens; il y sacrifie tout. Louis XI sacrifia tout à la haine, manqua tous les avantages politiques pour courir après de petites vengeances, & se priva de la paix pour le seul plaisir de vivre en guerre.

«Il affectait la plus tendre reconnoissance pour le Duc de Bourgogne Philippe-le-bon, son bienfaiteur. La première preuve qu'il lui en donne est de vouloir établir dans les états du Duc la gabelle, qui depuis Philippe de Valois étoit regardée en France comme un fléau. Le Duc rejeta sans détour la proposition; il chargea même le Seigneur de Chymay d'en porter ses plaintes au Roi. Le Roi refuse audience. Chymay l'attend sur son passage, & le force de l'écouter. *Quel homme est donc*

»le Duc de Bourgogne, dit Louis XI
 »avec colère? Est il autre ou d'autre métal
 »que ne font les autres Princes & Seigneurs
 »de mon royaume? Oui, Sire, reprit
 »Chymay, le Duc de Bourgogne voire-
 »ment est autre, & d'autre métal, que
 »les autres Princes de votre royaume ni
 »des pays environ; car il vous a gardé,
 »porté & soutenu, contre la volonté du
 »Roi Charles votre père, que Dieu absolve,
 »auquel il en déplaisoit; ce que d'autres
 »Princes n'essent voulu ni osé faire. Le
 »Roi se tut. Le Comte de Dunois s'é-
 »tonna de la liberté avec laquelle Chy-
 »may avait osé parler à ce Monarque si
 »fier. Si j'eusse été cinquante lieues loin,
 »répondit Chymay, & que j'eusse pensé
 »que le Roi m'eût voulu dire ce qu'il m'a
 »dit de Monseigneur mon maître, je fusse
 »retourné pour lui dire ce que je lui ai
 »répondu. Voilà comment Louis XI
 »traitait ses amis, & comment il s'en
 »faisoit traiter.

»Sa seule politique sur tous les objets
 »d'administration fut de renverser tou-
 »jours l'ouvrage de son père, de desti-
 »tuer arbitrairement tous les Officiers
 »nommés par Charles VII, ce qui pro-
 »duisit deux effets; l'un de soulever con-
 »tre lui ces Officiers, leurs parens & leurs

» amis ; l'autre d'alarmer & d'effaroucher
 » la nation , aux vœux de laquelle il fut
 » obligé d'accorder en 1467 la fameuse
 » loi de l'inamovibilité des charges. Ainsi
 » je vois sa politique toujours ou trompée
 » ou punie. Il remplissait les Cours étran-
 » gères d'espions , & la sienne de déla-
 » teurs , sûr moyen d'être trompé à grands
 » frais.

» A cette irrégularité d'administration,
 » à ce caprice de conduite , il joignait
 » l'indocilité la plus opiniâtre , l'orgueil
 » de ne jamais demander de conseil , &
 » de n'en vouloir point recevoir. Le Duc
 » d'Orléans , père de Louis XII , crut que
 » son âge , son expérience , ses malheurs ,
 » ses services , son rang de premier Prince
 » du sang , son zèle pour l'État & pour le
 » trône , l'autorisaient à faire au Roi quel-
 » ques représentations sur le renversement
 » des loix. Le Roi , blessé de cette liberté ,
 » outragea si durement ce vénérable vieil-
 » lard , qu'il en mourut de douleur ; ce
 » qui ne contribua pas à diminuer le
 » nombre des ennemis de Louis XI , &
 » jeta Dunois dans la ligue du bien pu-
 » blic. Tour à tour fastueux & simple ,
 » avare & prodigue , toujours avec inten-
 » tion , & très-souvent hors de propos ,
 » Louis XI , dans une cérémonie qui exi-

»geait de la représentation, dans une
 »entrevue de Rois, paraissait vêtu de
 »bure, avec l'image de la Vierge pen-
 »dante à sa barrette. Il ne rougissoit pas
 »de donner vingt écus à une héroïne qui
 »avoit repoussé les ennemis, & sauvé
 »une place, & il prodiguait l'argent
 »pour corrompre un sujet, pour entrete-
 »nir des correspondances secrètes & sté-
 »riles, pour faire des traîtres, & pour
 »en être environné. Les Ministres étran-
 »gers tiraient des pensions de lui pour le
 »tromper. Ils en recevaient si publique-
 »ment, qu'on pouvait croire que c'était
 »de l'aveu de leurs maîtres, qui tour-
 »naient souvent contre lui ses propres
 »artifices.

Un Tyran n'est jamais populaire.
 »Louis XI affectait de le paraître; mais
 »c'était pour mortifier les Grands; il ad-
 »mettait des bourgeois à sa table, mais
 »il les humiliait par des railleries amè-
 »res; il employait des gens sans carac-
 »tère, pour les défavouer plus aisément,
 »& les sacrifier au besoin. Tant de ci-
 »toyens de Paris jetés de nuit dans la
 »rivière, tant d'exécutions secrètes, tant
 »d'inutiles violences exercées sur des
 »gens sans nom, ne sont pas d'un ami

112 MERCURE DE FRANCE.

du peuple. Est-ce un Roi populaire ou même un Roi politique, qui pousse l'indécence de la barbarie jusqu'à daigner assister aux exécutions de justice, jusqu'à exciter par sa présence le bourreau à faire son devoir, jusqu'à l'animer du geste & de la voix. Un homme ayant été condamné au fouet, pour un propos peut-être innocent, mais capable de repandre l'alarme dans Paris: *battez-le fort*, criait le Roi au bourreau, *& n'épargnez-point ce paillard, car il a bien pis desservi?* Ne suffirait-il pas d'un pareil trait pour avilir le plus grand Prince? La connoissance des hommes, premier talent d'un Roi politique, manqua entièrement à Louis XI. Il commence par persécuter les Duchâtel & les Châlannes, auxquels il fut obligé de revenir dans la suite, & qui le servirent avec le même zèle qu'ils avaient servi Charles VII, & il prostitua sa confiance au Cardinal Balue, au Comte de Melun, au Duc d'Alençon, au Comte d'Armagnac, au Duc de Nemours, au Connétable de St Pol, qui tous le trahirent. Il ne connoissait pas mieux le prix du moment & de l'occasion. Au milieu des plus grands avantages, on

»pouvait toujours l'arrêter en lui propo-
 »sant une négociation; non qu'il aimât
 »la paix, mais il aimait l'intrigue. Un
 »ennemi trompé était plus pour lui qu'u-
 »ne province conquise.

»De quoi lui servaient les espions qu'il
 »entretenoit? Pendant le siège de Paris,
 »cette ville, bien approvisionnée, se
 »défendait vaillamment contre les Prin-
 »ces ligués: Louis XI, toujours inquiet
 »& impatient, se hâta de signer les trai-
 »tés de Conflans & de St Maur des-fossés,
 »après avoir pris la précaution de protes-
 »ter contre. Le lendemain ce furent les
 »assiégeans qui demandèrent des vivres
 »aux assiégés; la disette étoit dans leur
 »camp, & alloit dissiper leur armée,
 »si le siège eût duré encore deux jours.
 »On n'en savait rien dans la ville... Un
 »de ses confidens lui demandait ce qui
 »avait pu le réduire à recevoir des condi-
 »tions aussi dures que celles qui lui a-
 »vaient été imposées par les traités de
 »Conflans & de St Maur; il répondit:
 »*La jeunesse de mon frère de Berry, la*
 »*prudence de Beau-cousin de Calabre, le*
 »*sens de beau-frère de Bourl-on, la malice*
 »*du Comte d'Armagnac, l'orgueil grand*
 »*de beau-cousin de Bretagne, & la puis-*

»sance invincible de beau-frère de Charo-
 »lois. Un grand homme n'aurait dit
 »qu'un mot: *Ce sont mes fautes*; mais
 »un grand homme ne les eût pas faites.

»Plus Louis XI était dissimulé, plus
 »il affectait de franchise. Il vint trouver
 »le Comte de Charolois dans son camp,
 »pour conférer avec lui. Paris le vit par-
 »tir, & fut sans inquiétude. Les soldats
 »Bourguignons disaient en riant: *Voilà*
 »*pourtant le Roi au pouvoir de notre*
 »*Prince*. Le Comte de Charolois, pour
 »répondre à ce procédé, reconduisit le
 »Roi jusques sous les murs de Paris.
 »Toute l'armée Bourguignone trembla
 »pour lui, & désespéra de le revoir.
 »Comparez cette sécurité d'un côté, ces
 »alarmes de l'autre, & jugez de la répu-
 »tation des deux Princes.

»Pour terminer ce portrait; aux in-
 »conséquences du caprice, à l'audace du
 »Machiavélisme, joignons toute la pu-
 »sillanimité de la superstition, la crainte
 »d'entendre parler d'affaires le jour des
 »Innocens, la disposition à se parjurer
 »sur toute sorte de reliques, excepté
 »sur la Croix de St Lô, parce qu'elle
 »avait la vertu de faire périr misérable-
 »ment le parjure dans l'année; la permis-

»son qu'il demandait à ses reliques de
 »commettre les crimes qu'il croyait uti-
 »les, ses foibleffes honteuses dans ses
 »maladies, ses petits efforts pour déro-
 »ber à ses sujets le spectacle de sa déca-
 »dence, & pour s'en déguiser à lui-même
 »le sentiment; cette espérance de trom-
 »per les yeux en couvrant son cadavre
 »d'habits superbes dans les cérémonies
 »publiques, en étalant une parure qu'il
 »avait trop méprisée autrefois; repré-
 »sentons-nous à ses derniers momens,
 »ce tyran invisible, caché au fond de
 »son palais, environné de tout l'appareil
 »de la terreur, défendu par une enceinte
 »redoutable de fer & de grillages, con-
 »fumé par la crainte que son affoiblisse-
 »ment ne le fit mépriser; plus jaloux de
 »son autorité, à mesure qu'elle lui échap-
 »poit; punissant jusqu'aux violences sa-
 »lutaires qu'on exerçoit sur lui, pour
 »l'empêcher de se nuire; déchiré de
 »remords, tourmenté de soupçons, dé-
 »gradé par la superstition, craignant &
 »faisant trembler toute sa Cour; mena-
 »çant ses Médecins, qui le mettaient à
 »leurs pieds en le menaçant lui-même;
 »demandant, en pleurant, la vie à l'her-
 »mite de Calabre; désespéré de l'affreuse

»nécessité de mourir, & mourant tous
 »les jours par degrés dans des convulsions
 »de frayeur, plus horribles que la mort
 »même.

»Il fut mauvais fils, mauvais frère,
 »mauvais mari, frère injuste, peut-être
 »dénaturé, ennemi implacable, faux
 »ami, allié infidèle, mauvais Roi, &
 »quoi qu'on en dise, mauvais politique.

Nous avons peut-être érendu les cita-
 tions un peu plus que de coutume. Deux
 raisons nous y ont engagés; le mérite de
 ce morceau & l'importance du sujet. On
 n'avait point encore aussi bien apprécié
 Louis XI. Il n'y aurait plus dans la pos-
 térité, ni d'encouragement pour la vertu,
 ni de frein pour le vice, si l'on parve-
 nait à corrompre l'Histoire, le Juge in-
 corruptible des Rois.

*Journal du Voyage de Michel de Mon-
 taigne en Italie, par la Suisse & l'Al-
 lemagne, en 1580 & en 1581; avec
 des notes par M. de Querlon. A Rome;
 & se trouve à Paris, chez le Jay, li-
 braire, rue St Jacques, au grand Cor-
 neille.*

On veut avoir tout ce qui porte le nom
 d'un grand écrivain, & cette curiosité est

souvent un piège. Ceux qui ont lu les Essais de Montaigne ont cru le retrouver dans ses voyages ; mais ils se sont trompés. C'est bien sa diction libre & naïve ; mais ce n'est pas son génie. On ne voit qu'un Journal sec, sans agrément & sans instruction, dont il a pu profiter lui-même, mais dans lequel il n'y a rien à gagner pour le lecteur. L'éditeur prétend que Montaigne s'y peint beaucoup mieux que dans ses Essais, parce qu'il n'écrit que pour lui & pour sa famille, sans aucun dessein & sans aucun travail. Il se peut qu'il n'y ait ni dessein ni travail. On le voit ; mais il n'y a nulle raison pour qu'un homme se peigne lui-même dans une courte notice faite pour son usage, de tous les lieux qu'il parcourt en voyageant.

Si l'ouvrage n'est pas très-intéressant, le discours préliminaire de l'éditeur & l'épître dédicatoire à M. le Comte de Buffon sont des morceaux curieux dans leur genre. Voici le début de la dédicace.

« Le premier livre qu'on dédia fut un
 »présent de l'amitié. Le second fut un
 »hommage au Génie, à la supériorité des
 »connaissances, des lumières, du goût,
 »&c. Je ne chercherai point le motif qui

«fit dédier le troisième. L'intérêt, la flat-
 «terie & la vanité ont tout brouillé de-
 «puis long-temps chez les hommes. En
 «calculant autant que Neuton, on ne
 «trouverait pas aisément le *minimum* ou
 «le *maximum* du procédé moral le moins
 «compliqué.»

Dans une dédicace à un Savant illustre
 il fallait bien étaler un peu de science;
 mais il faut convenir que celle-ci est
 mal appliquée. Il est difficile de conce-
 voir ce que c'est que le *minimum* ou le
maximum d'un procédé moral; mais si l'on
 cherchait le résultat d'une pareille phra-
 se, & qu'on prétendît y trouver un *maxi-
 mum* de ridicule & un *minimum* de bon
 sens, on se ferait entendre plus aisément.
 La généalogie des dédicaces n'est pas une
 découverte beaucoup plus claire que le
 produit mathématique *du procédé moral*.
 Il ne serait pas facile d'expliquer pour-
 quoi la première dédicace a dû s'adresser
 à l'Amitié & la seconde au Génie, &
 pourquoi la première n'aurait pas été
 pour le Génie & la seconde pour l'Ami-
 tié. Cet arrangement gratuit est de l'au-
 torité de M. Querlon, & il n'en faut rien
 conclure ni pour le Génie ni pour l'Ami-
 tié. *Il y a dans les hommes de génie, dit-*

il quelques lignes après, *un point de contact qui les rapproche*. Il le trouve, *ce point de contact*, & même *il lui est devenu sensible*, entre Montaigne & le *Plin Français*, qui se ressemblent à-peu-près comme la Fontaine & Aristote.

Le discours préliminaire est écrit comme la préface. On y trouve que Montaigne *avait comme imbibé le latin avec le lait*. On pourrait apprendre à M. de Querlon que des latinismes de cette force peuvent passer en français pour des barbarismes.

« La richesse & la chaleur de son imagination, (dit-il ailleurs) suppléant à tous les besoins du *boute-dehors*, (c'est ainsi que Montaigne appelait le langage) y *attachaient* des formes heureuses & un coloris qui lui *prétaient un nerf*, &c. » *La chaleur de l'imagination qui attache des formes & le coloris qui prête un nerf*, ne sont pas des modèles de justesse dans le genre de la métaphore. On n'en citera pas davantage. On n'aurait même fait aucune observation de cette espèce, si M. de Querlon n'affectait pas depuis long-temps de prononcer d'un ton très-décisif & très-peu décent sur toutes les nouveautés littéraires, dans des *Affi-*

ches de province , destinées , comme celles de Paris , à annoncer les biens à vendre , les maisons à louer & les titres des livres nouveaux. Il est assez ridicule que M. de Querlon ait plus d'une fois employé la moitié de sa feuille à occuper ses Abonnés d'un article du *Mercur* , comme si c'eût été un bien en litige ou une pièce nouvelle. Il annonçait dans une de ses *affiches* que l'auteur de l'éloge de Racine mettait le mot de création à toute sauce. On pourrait peut-être s'exprimer plus noblement. Mais encore une fois nous ne prétendons point lui apprendre à écrire. Nous consentons même qu'il nous donne , ainsi qu'à tous les écrivains , des leçons de goût & de style telles que les belles phrases que nous venons de citer , pourvu que nous lui en donnions de modération & d'honnêteté ; qu'il ne cherche pas la guerre , quand tout le monde le laisse en paix , & qu'il ne s'expose pas à des représailles toujours si faciles , & qui trop souvent se présentent d'elles-mêmes à ceux qui les cherchent le moins.

Observations sur l'Art du Comédien & sur d'autres objets concernant cette profession en général , avec quelques extraits
de

JUILLET. 1774. 121

de différens auteurs & des remarques analogues au même sujet ; ouvrage destiné à de jeunes acteurs & actrices. Par le sieur D***, ancien Directeur des Spectacles de la Cour de Bruxelles. Seconde édition corrigée & augmentée de beaucoup d'anecdotes théâtrales & de plusieurs observations nouvelles ; vol. in 8° br. prix 3 liv. A Paris, chez Duchesne, rue St Jacques.

Ce volume est ce que l'on a écrit de plus complet sur l'Art du Comédien. L'auteur y a fondu ce qu'on trouvait de mieux dans les ouvrages de MM. Rémond de Ste Albine & Riccoboni sur le même sujet ; il s'est appliqué à égayer les réflexions & les préceptes par une foule d'anecdotes qu'il a recueillies de tous côtés. La plupart roulent sur l'amour-propre des Comédiens. Il est naturel en effet que la vanité soit exaltée par le besoin continuel & l'habitude journalière des applaudissemens. Quiconque est toujours en spectacle dépend plus que tout autre de l'opinion d'autrui. Cette avidité de louanges dans les Comédiens ne s'est peut-être jamais mieux manifestée que dans un trait fort singulier qui a échappé aux curieux d'anecdotes, & dont on ga-

II. Vol.

F

122. MERCURE DE FRANCE.

rantir la certitude. Il n'y a peut-être personne qui ne se souvienne d'avoir entendu dire que le Comédien du B***, mort il y a dix ou douze ans, & reconnu de son vivant pour un très-mauvais acteur, était un excellent juge dans le genre dramatique & s'y connaissait mieux que tous ses camarades. C'était une réputation établie sans que personne pût en produire les titres. A sa mort on en a su le secret. Un particulier déclara qu'il perdait une pension de 600 livres que lui payait du B***, pour répandre journellement qu'il était grand connaisseur en pièces de théâtre. Cet homme le publiait dans les cafés; personne n'ayant d'intérêt à le contredire, cette opinion passait de bouche en bouche, & l'on se disait au parterre: vous voyez cet acteur si ridicule; c'est le plus éclairé de tous les Comédiens sur le mérite d'une pièce nouvelle. Ainsi du B. ne pouvant faire croire au Public qu'il était bon acteur, était parvenu du moins à lui persuader qu'il avait un jugement exquis. Il voulait être loué de quelque chose, & ce plaisir qui lui coûtait 600 l. ne lui paraissait pas payé trop cher. Cette anecdote serait très-remarquable quand elle ne servirait qu'à prouver ce que les

JUILLET. 1774. 123

méchans ne savent que trop bien & ce que les honnêtes gens refusent souvent de croire : c'est que quiconque soit de chez lui avec le dessein de répandre un mensonge , est sûr de l'accréditer pour un temps , à moins qu'il n'y ait beaucoup de gens intéressés à le détruire. Tout se dit , tout se répète & tout se croit.

L'Inoculation, ode par M. Dorat. Prix, 12 sols. A Paris, chez Monory, libraire de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, rue de la Comédie Française, 1774.

M. Dorat, après avoir célébré le *nouveau Règne*, vient encore de consacrer par ses chants les bienfaits de l'*Inoculation*. Nous citerons quelques strophes de cette dernière ode pleine de grandes vérités heureusement exprimées.

Le poète déplore la raison de l'homme prompt à s'égarer, lente pour tout ce qui peut l'éclairer.

Sur le Temps appuyés, en vain l'expérience
Ose des droits de l'homme embrasser la défense.
Que peut un Sage, hélas! contre mille imposteurs?

Sous la garde des loix le préjugé creuse :

F ij

124. MERCURE DE FRANCE.

On atteste le Ciel, & la Terre crédule
Punit ses Bienfaiteurs.

Combien de grands hommes persécutés pour avoir eu le courage d'enseigner la vérité ! Socrate, Descartes, Galilée en sont des exemples terribles.

O malheureux humains ! l'habitude indocile
Proscrira donc toujours ce qui vous est utile !
Eh ! ne voyons-nous point cent détracteurs in-
grats

Contre un Art bienfaisant s'armer avec furie
Pour ce monstre hideux qui, né dans l'Arabie,
Vint souiller nos climats ?

Dans sa première fleur il flétrit la Jeunesse,
Il moissonne l'Enfance, il atteint la Vieillesse ;
Il n'épargne beautés, vertus, âges ni rangs :
De ses poisons subtils la rapide influence
Corrompt la terre & l'air, le toit de l'Indigence,
Et les lambris des Grands.

On a vu ce monstre exercer sa fureur
sur les plus nobles têtes ; cependant l'opi-
nion stupide écartoit l'Egide de l'art.

Monarques, c'est à vous de renverser l'Idole.
La plainte des Sujets n'est qu'une arme frivole ;
Le Peuple en vain gémit sous le joug abattu :
Mais l'exemple peut tout lorsqu'un Prince le
donne ;

J U I L L E T. 1774. 128

Les Rois forment nos mœurs ; tout émane du
Thrône ,
Le vice & la vertu

Le Ciel entend mes vœux ! Fuyez , vaines alarmes ;
François , applaudissez ; Amours , séchez vos
larmes.

De L'affreuse Euménide on éteint les flambeaux ;
La tige des Bourbons saura triompher d'elle ,
Et verra s'affermir , plus pompeuse & plus belle ,
Ses fertiles rameaux.

Un souverain chéri , dans le printemps de l'âge
Développe à nos yeux la fermeté d'un Sage.
Par une épreuve heureuse il veut nous rassurer ,
& d'un venin choisi , qu'un Art savant modère ,
Il reçoit dans son sein l'atteinte passagère
Qui le doit épurer.

Ainsi que par le sang , unis par la tendresse ,
Ses deux Frères qu'imite une jeune Princesse ,
Partagent , sans trembler , cet effort courageux ;
Et désormais leurs jours , dans un calme durable ,
Ne redouteront plus d'un mal inexorable
Les retours orageux.

On trouve chez le même libraire un
Discours prononcé le lundi 30 Mai 1774,
à l'issue d'un Service pour le repos de
l'ame du feu Roi. Prix, 6 sols.

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

Ce discours retrace avec énergie les principaux événemens du règne de Louis XV. C'est ainsi qu'il nous le représente malade à Metz.

« Une maladie funeste arrête Louis XV au milieu de sa gloire. Un triste pressentiment se fait sentir dans le cœur du François, & prévient le bruit de l'accident; on frissonne, on gémit, on est au pied des Autels, avant même qu'on ait appris les détails de ce malheur; vieillards, enfans, riches, pauvres, grands, petits, on se refuse la nourriture, on n'a de force que pour implorer la Divinité, pour racheter par des sacrifices, des vœux, des aumônes, la vie du Prince; rien n'intéresse plus dans le monde que ce qui tient à cette santé précieuse; jamais, jamais tant d'impatience, de curiosité, de piété, de douleur, de crainte & d'espoir ne passa à la fois & si rapidement dans l'ame de chaque François; il étouffe, il sanglote: c'est le Chef de la Famille, ce Chef glorieux & adoré, dont les jours sont menacés. Je vous atteste, vous tous Etrangers que le hasard conduisit alors dans les Provinces les plus éloignées: vous avez vu des Familles désolées perdre leur Père, celui de qui dépendoient l'existence, la fortune,

le bonheur d'enfans malheureux; leur douleur est elle comparable à celle du dernier des François, lorsque Louis XV étoit à Metz n'attendant plus que la mort?

Un rayon d'espérance luit : enfin il est sauvé ; le Très-Haut remercié, l'alogresse est générale, la joie tient du délire, & du cœur enchanté de chaque François sort dans le même moment cet élan plein d'amour : c'est notre *Bien-Aimé.*

Les vœux & la prière de l'orateur pour le règne présent sont exprimés avec autant de noblesse que de sensibilité.

O toi divine Providence, entre les mains de laquelle la Nation a depuis si long-temps mis sa confiance unique, daigne écouter ce Peuple si reconnoissant de tes bienfaits perpétuels ; nos yeux sont encore baignés de larmes, & Louis XVI va les essuyer. Salomon avoit son âge, lorsqu'il demanda la sagesse, & elle lui fut accordée. Les Sujets du jeune Monarque se joignent à lui pour te la demander ; exauce leurs vœux, mets la sagesse de Salomon dans ses desseins, ajoute la bonté de Louis XII à celle de son cœur ; fais influer l'économie du Grand Henri dans ses actions. Jette un coup-d'œil favorable sur son auguste Epouse, sur cette

F iv

Princesse dont l'affabilité, le noble enjouement, la pieuse compassion suffiroient pour inspirer aux François les sentimens les plus tendres, si ses autres vertus, sa beauté, son titre d'Épouse du jeune Roi pour qui nous nous emprefons, ne lui donnoient un droit acquis & mérité sur l'amour des François; accorde-lui une fécondité pareille à celle dont l'Autriche & l'Europe entière ont ressenti l'avantage en admirant les hautes vertus de l'Impératrice sa Mère & de sa nombreuse Famille.

Manuel secret, & Analyse des remèdes de MM. Sutton, pour l'inoculation de la petite Vérole, par M. de Villiers, Docteur - Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Médecin des Armées du Roi de France-en Allemagne, & Médecin de l'école royale & vétérinaire, in 8°, prix 15 sols, à Paris, chez P. Fr. Didot, le jeune, Libraire, Quai des Augustins.

Il faut lire dans l'ouvrage même que nous annonçons, le traitement bien détaillé que MM. Sutton emploient pour la préparation de l'inoculation, ainsi que l'analyse faite avec beaucoup de soin,

J U I L L E T. 1774. 129
de leurs remèdes, & les observations du
Médecin François sur leur composition.

*Avis à mes Concitoyens, ou Essai sur la
Fièvre Miliare, suivi de plusieurs
observations intéressantes sur la même
maladie; par M. Gastellier, Médecin,
un vol. petit in-8°. prix, 2. liv. 10 s.
relié. A Paris, chez P. Fr. Didot le
jeune, Libraire de la Faculté de Mé-
decine, quai des Augustins.*

Cet Ouvrage est le fruit de l'observa-
tion & de l'expérience. L'Auteur, qui a
eu de fréquentes occasions de voir & de
traiter la Fièvre miliare, s'y propose
d'en faire une description exacte, & de
présenter un tableau achevé de tous ses
symptômes, tels qu'il les a observés dans
un Pays où elle exerce depuis long temps
les plus cruels ravages. Ce qu'il a vu ne
lui permet pas de se ranger du côté des
Médecins qui ne regardent cette maladie
que comme symptomatique; toutefois
il apporte les preuves du sentiment qu'il
se croit obligé d'adopter, & il les tire,
non d'une vaine théorie qui conduit
presque toujours à l'erreur, mais des diffé-
rens phénomènes qui se sont mille fois
présentés à ses yeux: d'ailleurs il suit

E w

dans tout le cours de son ouvrage l'ordre le plus méthodique. Toujours occupé de son objet, il le traite en Médecin éclairé, & en parlant des médicamens qu'il a mis en usage, c'est avec une fidélité d'autant plus facile à reconnoître, qu'il fait également part au Lecteur des bons & des mauvais succès qu'ils ont eus entre ses mains.

Cet Ouvrage mérite l'attention des Médecins & Chirurgiens, tant par son objet, que par la manière dont il est rempli.

Les Avantages de l'Inoculation, ou la meilleure méthode de l'administrer, Ouvrage traduit de la dissertation Latine couronnée par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles Lettres de Toulouse, & composé par M. Camper, Docteur en Médecine dans l'Université de Groningue, des Académies de Paris, de Londres, &c.

On y a ajouté le titre de l'Auteur & deux planches en taille-douce, qui représentent au naturel les plaies de l'inoculation, tant régulière qu'irrégulière, &c. A Toulouse, chez la Veuve J. P. Robert, & à Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Traité sur le Vice cancéreux, par M. Dupré de Lille, 2 vol. in-12, chez Couturier le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Cet Ouvrage est un Traité complet sur les cancers. Il est plein d'érudition, & renferme la théorie la plus saine. L'Auteur a profité de tout ce qui a été dit sur cet objet. Il l'a enrichi de plusieurs observations de fameux Praticiens, & il y a joint les siennes propres.

Mémoire Chimique & Médicinal, sur les principes & les vertus des eaux minérales de Contrexeville en Lorraine, par M. Thouvenel, Docteur en Médecine, de la Faculté de Montpellier, in-12, à Paris, chez Valade, Libraire, rue St Jacques, prix, 24 s. broché.

La Fontaine de Contrexeville n'est connue que depuis peu. C'est à feu M. Bagard, Président & Doyen du Collège royal des Médecins de Nancy, que nous sommes redevables de la découverte de cette Fontaine qui opère journellement de grands effets dans le calcul & la gravelle. M. Bagard a publié différentes observations sur l'efficacité de ces eaux.

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

M. Buchoz les a aussi fait connoître dans les différens ouvrages qu'il a publiés sur la Lorraine; mais personne n'en avoit encore fait une analyse exacte, & sur les lieux même. Cela étoit réservé à M. Thouvenel qui s'est transporté à Contrexeville, pour en analyser les eaux. L'analyse qu'il nous en donne dans la petite brochure que nous annonçons, est des plus exactes. Elle annonce dans l'Auteur un homme zélé, & en même temps un habile Chimiste. Contrexeville est éloigné d'environ quatre à cinq lieues des villes de Remiremont, Neufchâteau, Bourmont & la Marche, de trois lieues de Darney, & de six de Bourbonne en Champagne; il est pour ainsi-dite au centre de toutes ces petites villes.

M. Thouvenel donne aussi dans cette brochure l'analyse des eaux acidules de Bussang. Cette analyse n'est pas moins exacte que celle des eaux de Contrexeville.

Table ou Dictionnaire des matières contenues dans tous les volumes publiés par l'Académie royale des Sciences de Paris, & dans ceux de la collection académique proposée par souscription par M. l'Abbé Rozier, & approuvée

JUILLET. 1774. 133
par l'Academie, avec la permission
de la faire imprimer sous son privilège.

M. l'Abbé Rozier se propose dans cette table 1°. de rapprocher sous un même point de vue & par ordre alphabétique, chaque matière séparée, par les titres des mémoires, des dissertations, des observations, &c. & de simplifier tellement la marche dans les recherches, que l'on puisse en se ressouvenant *d'un seul mot caractéristique du titre*, trouver l'objet que l'on desire connoître; en un mot ce sera une véritable concordance en tout semblable à celle de la bible, ou a l'*Index d'Horace*.

2°. Le second avanrage résulte même du *folio* qu'on laissera en blanc & de l'immense quantité de matériaux qu'il pourra contenir, parce qu'en n'imprimant le *folio* que d'un seul côté, on écrira à la main sur le folio vis-à vis les titres des volumes qui paroîtront dans la suite. Or si la concordance de cent quinze volumes *in 4°* est déjà comprise dans ce dictionnaire, il est à supposer qu'il faudra un nombre égal de volumes pour remplir le *verso*, & par conséquent cette table suffira bien au-delà de la vie d'un homme.

3°. Certains mots rassemblent une

134 MERCURE DE FRANCE.

quantité assez considérable de titres ; pour qu'on regrette le temps qu'on passeroit à les lire avant de trouver précisément l'article que l'on cherche. Aussi pour simplifier , ces mêmes mots sont subdivisés par ordre de matière , dont voici quelques exemples pris au hazard. EAU. MONSTRE. OR. OS. Le mot EAU , est divisé par eau *physique* , eau *chimie* , eau *médecine* , eau *minérale* ; subdivisée encore suivant les qualités , ou *sub-furieuses* , ou *martiales* , ou *aérées* , &c. Le mot MONSTRE est divisé en monstre *humain* , ou par *excès* ou par *défaut* ; la même division subsiste pour les monstres *animaux* quadrupèdes , reptiles ou volatiles. Le mot Or , *minéralogie* , forme la première division & comprend tout ce qui est relatif à ses mines ; Or , *Art* , ses différens emplois dans les arts ; OR , *Médecine* , les remèdes dans lesquels il a été employé ; & le mot OS présente pour division , OS *humains* & OS *des animaux* , ce qui comprend leur formation , leur texture , &c. OS *médecine* , leurs maladies , OS *fossiles* des hommes & ensuite des *animaux*. Ainsi dans chaque article , passant des divisions générales aux divisions particulières , on trouve sur le champ l'objet désiré.

4°. Un autre avantage est de réunir dans un même corps la concordance des mémoires, dissertations, observations, &c. de la collection académique étrangère qui forme près d'un quart de cette table. Le but de cette précieuse collection, encore trop peu connue, est de donner le précis des volumes de toutes les Académies étrangères; par exemple, de Londres, de Berlin, de Stockholm, de S. Pétersbourg, de Turin, des Ephémérides des curieux de de la nature, &c. Cette collection est de toutes les entreprises littéraires de ce siècle, une des plus utiles pour le progrès des sciences, & la plus économique pour l'acheteur.

La manière d'indiquer dans ce Dictionnaire ou dans cette concordance les volumes, les pages, &c. est de la plus grande simplicité.

Conditions de la Souscription.

1°. La Souscription sera décidément fermée au premier Septembre 1774.

2°. On ne tirera que le nombre d'exemplaires demandés par Messieurs les Souscripteurs.

3°. Si à l'époque du premier Septembre le nombre de Souscripteurs n'est pas assez considérable, l'impression n'aura pas lieu.

4°. Ceux qui désireront souscrire sont priés de le faire le plus proprement possible, & d'en donner avis directement à M. l'Abbé Rozier, place & quarré Sainte Geneviève, ou par la petite poste pour Paris, ou par la grande poste pour la Province, en affranchissant la Lettre, & le Demandeur y spécifiera qu'il s'engage à prendre l'ouvrage.

5°. Sur cet avis, on lui fera tenir un billet qu'il aura la bonté de représenter pour retirer l'exemplaire, qui, crainte de surprise, ne sera pas délivré sans ce billet.

6°. En recevant le premier volume le premier Novembre 1774, le Souscripteur payera 12 livres, & la même somme en retirant le second au premier Février. Ces deux volumes in-4°. seront très-forts.

Plus Messieurs les Souscripteurs se hâteront de faire leur soumission, plutôt l'impression sera commencée & finie.

On répond de la plus grande exactitude pour l'impression.



ACADÉMIES.

L.

LA ROCHELLE.

L'ACADÉMIE Royale des Belles-Lettres de la Rochelle tint son assemblée publique le 27 Avril dernier. M. le Chevalier de Longchamps, directeur, ouvrit la séance par *une Dissertation sur l'Héroïde*, suivie d'une épître en vers. M. Bourgeois, avocat, lut ensuite des recherches historiques sur la question de savoir *si Othon, IV^e. du nom, Empereur d'Allemagne, a jamais joui du Duché d'Aquitaine & du Comté de Poitiers en qualité de propriétaire ou de simple administrateur, avec un abrégé de sa vie*. Ce morceau fut suivi d'*Observations sur le projet de M. l'Abbé de St Pierre pour rendre les spectacles plus utiles*; par M. Montaudouin, de Nantes, associé.

La séance fut terminée par des *Réflexions sur les Incas*, par M. l'Abbé de Gascq, principal du collège royal de la Rochelle.

I I.

N I S M E S.

Le triste événement qui met en deuil toute la France, ayant forcé l'Académie Royale de Nismes de différer jusqu'au 15 Juin sa séance publique, annoncée pour le sept; en l'absence de M. le Président de Reynaud, Directeur, M. le Baron de Marguerite, Chancelier, en fit l'ouverture par un Discours *sur l'habitude du travail, & la pureté du langage.*

Plusieurs Académiciens lurent ensuite des ouvrages de leur composition, savoir :

M. Razoux, *l'éloge historique* de M. le Marquis de Rochemore, ancien Secrétaire perpétuel de la Compagnie.

M. Beaux de Maguielles, une *Ode sur la vengeance.*

M. le Comte de Marcillac, un *Mémoire sur le meilleur moyen de prévenir le ravage des eaux.* Il y combat le sentiment de M. Belidor, sur la verticalité que ce savant conseille de donner aux digues, & celui de M. l'Abbé Bossut, sur la pression que font sur elles les eaux sauvages; il prouve que les digues sont

d'autant plus efficaces & solides, qu'elles sont plus inclinées.

M. Baragnon lut un Discours dans lequel, *après avoir prouvé que l'enthousiasme patriotique est le ressort des démocraties, même peut l'être des Monarchies, il fait voir que le ressort de la Monarchie Française est l'amour mutuel du Roi pour la Nation, de la Nation pour le Roi.* Il le termina par le morceau suivant.

» Que les premières leçons de l'en-
 » fance donnent toujours aux Princes
 » l'habitude de s'identifier avec la Na-
 » tion, de n'exister que par elle, & pour
 » elle; aux Citoyens, de voir dans le Roi
 » le Chef de toutes les familles, le prin-
 » cipe de tous les biens, l'objet final de
 » toutes les affections! Que des écrits du
 » Philosophe, de l'orateur, du Poëte,
 » entretiennent l'enthousiasme commun!
 » Que nos loix politiques & civiles en
 » portent l'empreinte! Que notre ame, en
 » un mot, le reçoive par tous les sens, & ne
 » le perde par aucun! ainsi l'intérêt per-
 » sonnel ne régnera jamais sur des cœurs
 » isolés. L'intérêt commun les confondra
 » tous dans un seul. Tous les Rois se-
 » ront des Henri IV, tous les sujets des
 » Sulli; & le bonheur de la Monarchie
 » reposera sur des fondemens éternels.

» Feu sacré de Vesta, le destin de
 » l'Empire est attaché à votre durée !
 » Malheur à nous, si l'indifférence vous
 » éloignoit jamais ! Malheur à nous, si
 » des Rois sans amour pour le Peuple,
 » régnoient sur un Peuple sans amour
 » pour eux !

Après la lecture de tous les ouvrages, M. Séguier, Secrétaire perpétuel, annonça, par celle du programme, que le prix proposé pour cette année avoit été décerné au mémoire ayant pour devise, *ô fortunati nimium, sua si bona norint*, dont l'auteur est M. Angrave, Inspecteur des Ponts & Chaussées de Languedoc ; & que le sujet du prix proposé pour l'année prochaine, est *l'éloge d'Esprit Fléchier, Evêque de Nismes, & restaurateur de l'Académie*. Les paquets doivent être adressés francs de port à M. Séguier, Secrétaire perpétuel de l'Académie. Ils ne seront pas reçus après le premier Mars 1775. Le prix sera délivré à la séance publique du 13 Juin 1775.

M. Séguier invita Messieurs les Magistrats municipaux, présens à l'Assemblée, de mettre en exécution l'utile projet de M. Angrave, & lut ensuite l'ouvrage couronné.

M. le Baron de Marguerite termina

La séance par un Discours sur les bons effets de l'émulation, & les caractères qui la distinguent de la jalousie. Il y rappela les différens ouvrages des Académiciens ou des associés, lus pendant l'année dans les séances particulières, & fit l'analyse de ceux qui venoient d'être lus dans la séance Publique.

Le Discours de M. Baragnon lui fournit l'occasion de peindre la consternation de la France pendant la maladie de Louis XV, l'héritière des vertus de Thérèse encourageant les uns, consolant les autres; son auguste Epoux faisant autant de vœux pour s'éloigner du Trône, que d'autres en auroient fait pour y monter, & l'héroïsme de trois Princesses oubliant auprès de leur Père mourant l'intérêt de leur propre vie.

M. le Baron de Marguerite, revenant au Discours de M. Baragnon, observa que le ressort de la Monarchie prendroit, ou plutôt avoit déjà pris une force nouvelle sous le règne du Prince vertueux qui vient de monter sur le Trône.

» Fidèle aux engagemens de l'Etat,
 » Protecteur religieux de la propriété de
 » ses sujets, laborieux par principe, bien-
 » faisant par inclination, économe par
 » amour pour son Peuple, il fait que la

142. MERCURE DE FRANCE.

» justice est le premier devoir d'un Sou-
» verain. Mais pour rendre la justice, il
» faut savoir la vérité. LOUIS s'appli-
» que à la connoître. . .

Poursuis, jeune héros. . .

Déjà, dans un transport aussi tendre que juste,
Tes sujets t'ont donné pour nom *Louis Auguste*.
Mais ta vertu modeste, avant de le porter,
Par de nobles travaux prétend le mériter.
O refus héroïque ! ô ma patrie ! ô France !
C'est un nouveau Titus dont le règne commence.
Ami de la justice, ennemi des flatteurs,
Il veut chérir son peuple & régner par les mœurs.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique conti-
nue les représentations du Carnaval du
Parnasse en attendant *Orphée*, tragédie-
ballet en trois actes, dont la musique est
de M. le Chevalier Gluck; on répète à
présent cet opéra qui doit être représenté
incessamment. La grande réputation dont
jouit la musique d'*Orphée* dans tous les
pays où il a été joué, intéresse avec raison
la curiosité des amateurs.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE samedi 2 du mois de Juillet, les Comédiens François ordinaires du Roi ont représenté, pour la première fois, *le Vindictif*, drame nouveau en cinq actes, en vers, par M. Dudoyer.

Sir St Alban, fils du premier Magistrat de Londres, aime Miss Wortt, qui est d'une famille illustre, mais dont son père est devenu l'ennemi implacable. St Alban fait la confidence de son amour à Sir James, son frère, jeune homme violent dans ses passions. Sir James ne peut voir Miss Wortt sans en être éperdument épris; il plaît à sa maîtresse, captive son cœur, l'enlève & l'épouse secrètement. St Alban dissimule son chagrin, & semble pardonner à son frère, qu'il continue de voir & de secourir, autant que le lui permettent les foibles libéralisés de son père. L'amour se change dans son ame en fureur; il médite les moyens de persécuter son rival, & de l'arracher à l'objet de sa tendresse. Sir James, obligé de se cacher pour éviter le ressentiment de deux familles justement irritées,

craignant encore la dissolution de son mariage fait au mépris des loix, est réduit à vivre du talent de sa femme pour le dessein qu'elle avoit appris par amusement, & dont la nécessité lui fait une foible ressource contre la misère. Ces époux sont encore poursuivis par leurs créanciers. Ils se consolent de tant d'adversités par leur amour constant & mutuel. Cependant St Alban excite avec adresse l'animosité des créanciers de son frère. On est prêt de venir saisir leurs biens, & de leur ôter la liberté, lorsque Milord Dheli, Seigneur bienfaisant & fort riche, touché de la situation de ces malheureux époux qu'il estime & qu'il secourt, prévient les maux dont ils sont menacés, en payant leurs obligations. Une seule restoit, & St Alban, toujours par des instigations secretes, a la perfidie d'en faire exercer la poursuite. Dheli se trouve encore à portée d'arrêter ces rigueurs. St Alban trompé dans son projet de haine, a l'art de répandre le poison de l'amour dans l'ame honnête de Milord Dheli, & celui de la jalousie dans le cœur enflammé de Sir James. Les bienfaits du généreux Milord servent même de moyens que le traître emploie adroitement pour exciter la jalouse fureur de
Sir

Sir James, & pour humilier la vertueuse Miss Worri, qui a pris en se mariant le nom de Mistriss Flings. Il persuade à son frère que sa femme lui est infidelle, & à Milord Dheli que Mistriss Flings l'aime, & qu'elle hait son époux, dont elle ne reçoit, dit-il, que de mauvais traitemens. Il arrache enfin à Milord le secret de son inclination pour Mistriss Flings, & bientôt il l'engage à faire casser un mariage contraire aux loix. Dheli ose même offrir sa protection, ses vœux & sa main à Mistriss Flings dans une lettre que St Alban a su lui faire écrire. Muni de ce papier fatal que la haine vient d'attacher à l'imprudance, St Alban excite la jalousie & la colère de son frère. Ce malheureux époux fait les plus vifs reproches à Mistriss Flings; il n'est pas retenu par les témoignages les plus tendres de son amour ni par ses alarmes; il vole à la vengeance. Il attaque Milord Dheli, en triomphe, & vient ensuite trouver sa femme pour rompre tous ses engagements, & lui jurer une éternelle séparation. Mistriss parvient à peine à se justifier, à calmer les fureurs de son mari, & à lui faire craindre d'avoir été trompé par son frère, lorsque des Sarellites qui poursuivent le meur-

trier de Dheli, fondent sur lui, & l'entraînent en prison. On conduit le coupable devant le Juge, & ce Juge est son père. Sir James jette des cris de désespoir, & se couvre le visage; le Juge lui-même est alarmé lorsqu'il entend la voix du criminel; il vient à lui, & reconnoît bientôt son malheureux fils, que la douleur & la honte renversent sur le carreau. Il l'accable de reproches, & veut se récuser pour le Juge de son fils; mais les gens de Justice persistent à le laisser l'arbitre de son sort. Sir James expose l'histoire de sa passion pour Miss Worti. « C'est vous-même, » lui dit-il, qui avez allumé ce funeste » amour dans mon cœur, & que vous » avez ensuite proscrit par la haine » subite que vous aviez conçue contre » le père de Miss. Je n'ai pu me défendre » de ses charmes & de ses vertus. Elle a » tout sacrifié pour être à moi. Nous étions » heureux dans le sein même de l'obscurité & de l'indigence, lorsqu'un cruel » suborneur est venu m'enlever le cœur » de ma femme: c'est Milord Dehli. Je » l'ai attaqué en homme d'honneur, je » me suis vengé; voilà tout mon crime.» Miss Worti vient se jeter aux pieds du Juge, & implore sa clémence. Aussi-tôt

arrive Milord Dehli, qui, prêt à mourir, justifie Sir James, en découvrant le piège affreux dans lequel St Alban avoit eu l'adresse de l'entraîner. Il dissipe en même temps les soupçons jaloux que cet époux passionné avoit conçus sur la vertu de la femme la plus tendre & la plus respectable. Il demande à Milord St Alban de ratifier une union si belle & si bien assortie; il le conjure de donner sa bénédiction & sa tendresse à ses enfans. Milord les embrasse; il promet d'oublier sa haine, & de solliciter l'amitié de Milord Worry. Le Vindictif se fait justice lui-même en s'éloignant pour toujours des yeux d'un père dont il entretenoit la colère, & des époux dont il faisoit, avec une perfidie cruelle, les malheurs. Cette pièce est, suivant l'Auteur, *la leçon des maris & l'école des pères*. Ce drame est encore un de ces spectacles Anglois où règne une sombre horreur, où les passions sont si forcenées, & les caractères si exagérés, qu'ils portent dans l'ame une émotion violente qui la tourmente sans l'intéresser, & la remplit de vaines terreurs. L'hypocrisie cruelle de St Alban, & sa haine patiente qui combinent lentement les moyens de

148 MERCURE DE FRANCE.

tromper son frère, sa sœur & son ami, & de les attirer dans les pièges affreux qu'il prépare à leur confiance & à leur amitié; ce caractère, trop horrible pour être dans la nature, révolte les cœurs sensibles, & feroit détester l'humanité, s'ils pouvoient exister. C'est un composé monstrueux de l'art & de la réflexion, dont le modèle ne devoit jamais être représenté. On excuse, on supporte au théâtre les mouvemens impétueux de la passion; mais comment y soutenir le travail d'un scélérat qui dispose avec artifice, sous le masque des vertus, les horreurs de la haine & de la vengeance!

Cependant on remarque dans ce drame l'effort d'un grand talent; on y applaudit des vers très-heureux, on y admire des maximes bien exprimées, & des tableaux qui ne sont pas à leur place, mais qui n'en ont pas moins une touche énergique & un coloris brillant.

Il seroit à désirer que M. Dudoyer, qui a la facilité de l'expression, une imagination forte & de la sensibilité, choisit des sujets plus convenables à nos mœurs, à la douceur & à la gaieté de la Nation.

Au reste il n'est pas possible de jouer

J U I L L E T. 1774: 149

avec plus de feu, plus d'ame & plus de vérité, que n'a fait M. Molé, le rôle passionné de Sir James. Mlle Doligni a rendu le rôle de Miss Worti avec autant d'intérêt que de sentiment; elle semble jouer toujours d'après son cœur tendre, honnête & sensible. M. Prévile a paru gêné, comme il devoit l'être naturellement, dans le rôle odieux de St Alban. M. Monvel a joué avec beaucoup d'intelligence. Milord Dehli, & M. Brisart avec intérêt le personnage du Juge.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont donné le samedi 25 Juin, la première représentation de *Perrin & Lucette*, comédie nouvelle en deux actes en prose, mêlée d'ariettes; les paroles sont de M. Davesne; la musique est de M. Cifolelli. Le sujet de cette comédie est imité de *la Probité villageoise*, conte inséré dans le second volume du Mercure de Janvier 1770. L'auteur a mis en scènes ce qui étoit en récit.

Perrin fait à Lucette l'aveu de son amour; les deux amans desirent d'être unis par les nœuds du mariage. Perrin

G iij

ose hasarder de faire sa demande au père de Lucette. Le vieillard le refuse brusquement, en avouant qu'il est un honnête garçon; mais qu'il est trop pauvre, qu'il est jeune & qu'il n'a qu'à devenir riche pour obtenir sa fille. Les deux amans se désespèrent de cette réponse; ils confient leur chagrin au Bailli, homme bienfaisant qui s'intéresse à leur sort. Le Bailli se ressouvient alors que Perrin lui a remis il y a quelques années, une bourse qu'il avoit trouvée, contenant six mille francs en or; & qui, n'ayant pas été réclamée, malgré ses recherches pour en découvrir le propriétaire, doit lui appartenir. L'amant se félicite de cette bonne fortune qui favorise son amour. Son dessein est d'acheter une petite ferme, de la faire valoir & de conserver le prix de l'argent au maître de la bourse, s'il se fait connoître. Le père de Lucette ne peut plus refuser son consentement, & le mariage est arrêté. Cependant Perrin, tout transporté d'alégresse apperçoit une voiture renversée sur le chemin; il vole porter du secours au voyageur; il lui sauve la vie, & le tire hors du danger. Ce voyageur marque sa reconnaissance au jeune homme; voit avec plaisir la charmante Lucette, & s'intéresse au bonheur de ces

deux amans. Il fait pourtant réflexion, en présence de Perrin, que l'endroit où il se trouve lui est funeste, y ayant perdu la première fois une bourse remplie d'or, & ayant risqué la seconde fois d'y perdre la vie. A ce récit Perrin est interdit; il interroge le voyageur, & prêt à restituer le trésor qui devoit faire son bonheur, il ne voit plus qu'avec douleur Lucette & son père. Il fait part de son chagrin au Bailli, ainsi que du dessein qu'il a de rendre le bien dont il n'est que le dépositaire. Cet effort de vertu paroît au Bailli trop louable pour être sans récompense.

Le père de Lucette approuve le généreux sacrifice de Perrin; mais il hésite de lui donner sa fille, à cause de la pauvreté dans laquelle il est retombé. Cependant tant de vertu, d'amour & de zèle de la part du jeune homme; les prières de sa fille & les représentations du Bailli engagent le vieillard à rendre sa parole. Perrin n'est pas encore instruit de cette heureuse résolution lorsqu'il fait au voyageur la restitution de son or; l'étranger, reconnoissant des services que lui a rendus Perrin, remet la bourse à Lucette pour qu'elle en fasse, à son amant, un don qu'il recevra, dit-il, avec plus de plaisir de sa main. Perrin apprend en même-temps

252. MERCURE DE FRANCE.

que le père de Lucette avoit déjà confirmé son bonheur. Ces deux amans se livrent à leur joie & à l'expression de leur reconnaissance.

L'auteur n'a peut être point assez distingué la différence qu'il doit y avoir entre la fable du conte & celle de la comédie : la première est en récit ; mais il faut que l'autre soit , autant qu'il est possible , en action.

Les spectateurs aiment à être les témoins d'un événement ; ils y apportent d'autant plus d'attention que les personnages agissent avec plus de confiance devant eux. C'est ce défaut d'action qui est la cause d'un peu de langueur & de froid que l'on reproche à ce drame , quoique le fond en soit d'ailleurs intéressant.

La musique de M. Cifolelli est dans le bon style italien ; son harmonie tend à l'effet. Les motifs de ses chants sont bien choisis , & modulés avec art. On y désire en général une expression plus originale & plus sensible. Mde Trial , MM. Clairval , la Ruelle , Nainville & Colalto ont joué avec beaucoup d'intelligence & de talent les principaux rôles de cette comédie*.

* La pièce est imprimée & se vend , pris 24 s. chez la V^e Duchesne , libraire , rue St Jacques.

P H Y S I Q U E.

*Notice sur les fouilles faites à Châtelet
en Champagne.*

LES papiers publics ont annoncé dans le temps la découverte que M. Grignon, correspondant des Académies royales des Belles-Lettres & des Sciences de Paris, & associé de celle de Châlons, fit, en 1772, des ruines d'une ville Romaine dans la petite montagne de Châtelet en Champagne, située sur les bords de la Marne entre St Dizier & Joinville. Ces papiers donnèrent un extrait de la dissertation qui fut lue, à ce sujet, à l'Académie des Belles-Lettres. M. Grignon n'avoit alors tiré de ses premières fouilles qu'une petite quantité d'antiques & de médailles qui suffisoient pour constater l'existence de cette ville, & donner lieu d'espérer que, si l'on continuoit les fouilles de ces ruines, les antiques que l'on en retireroit dédommageroient des dépenses & fourniroient des matériaux intéressans pour l'histoire. En effet, M. Grignon ayant repris le travail de ces fouilles en Octobre & Novembre derniers, par ordre & aux frais du Roi, il a eu lieu d'être satisfait du succès.

M. Grignon voulant établir de l'ordre & de l'économie dans les travaux dont il étoit chargé, n'a pas cru devoir confier au hasard le succès de cette entreprise; c'est pourquoi il a commencé par faire ouvrir une tranchée de 200 pieds de

G v

longueur sur le grand diamètre de la platte-forme-elliptique qui forme l'emplacement de cette ville, sur le sommet de la montagne; il a fait couper cette première ligne par une autre tranchée de 1600 pieds de longueur, tirée sur le petit diamètre de l'ellipsoïde. Vers le point d'intersection de ces deux lignes, il a trouvé les fondemens des murs d'un temple, formant un quarré long avec un péristyle au-devant, d'ordre corinthien; l'intérieur du temple étoit peint à fresque en compartimens de diverses couleurs; le pavé étoit en pierres du pays; des dalles de même pierre de 15 lignes d'épaisseur & de 18 à 20 pouces d'étendue, attachées avec de grands clous, couvroient le comble de l'édifice; le faite étoit formé par des pierres taillées en goulots renversés s'emboîtant l'un dans l'autre, & terminés par des têtes de lion & d'animaux fantastiques. L'on apperçoit dans le fond du temple la pièce quarrée sur laquelle étoit établi l'autel des victimes. A mesure que M. Gignon a découvert les fondations des autres édifices, il en a fait suivre les pourtours extérieurs. Il a ensuite fait commencer la fouille dans le centre de l'espace circonscrit. Il a observé d'accumuler les décombres, de façon qu'ils ne pussent couvrir en aucune manière les fondations des bâtimens. Il a déjà fait décombrer quinze caves, deux puits, deux citernes, une chauffe-bains, une fonderie, deux latrines, plusieurs maisons & une partie du temple. Il a dessiné les antiquités qu'il a retirées de cette seconde opération, sur quatre-vingt planches *in-fol.* qu'il a eu l'honneur de présenter au Roi & d'expliquer à Sa Majesté. Parmi ces antiquités, celles qui sont le plus dignes d'attention sont cinq statues en bronze très-bien conservées avec leur piedestal de même métal,

& dont on peut les séparer. Ces statues représentent Jupiter Olympien, en cuivre de rosette, avec des yeux d'argent; Mercure, avec l'inscription de son nom ponctuée sur le pedestal; Mars, la Victoire ailée, une petite figure de Pallas, enfin un petit Bouc. Les statues en pierre, trouvées dans ces ruines, sont moins bien conservées que les précédentes.

Ces statues sont celles de Jupiter Barbu, de Bacchus Cornu, de Latone, & de la Félicité. On y voit aussi le tronc d'une victime humaine, ceinte de la bandelette sacrée; deux fragmens de statues en terre cuite blanche, dont l'une est la tête d'une Vestale & l'autre le corps d'un Flamine revêtu de ses habits sacerdotaux. Ces dernières statues ont un caractère de coëffure d'un costume local, ayant tous les cheveux contournés en boucles dont les supérieures forment des espèces de cornes: celles en bronze sont nues; elles ont seulement une mante, dont un bout pose sur l'épaule gauche, descend derrière le bras, vient se replier sur l'avant-bras & tombe à la hauteur du genou. Celles en pierre sont plus ou moins drapées; plusieurs sont d'un bon style.

L'on a trouvé des bagues & des colliers de verre & de pierres factices.

Parmi les nombreuses pièces en cuivre en tout genre, on voit avec intérêt le pied romain dans son entier; il est formé d'un petit carré méplat, se pliant en deux parties égales au moyen d'une double charnière garnie d'une alidade, qui empêche qu'il ne se courbe lorsqu'il est ouvert dans son étendue. Ce pied qui contient 1306 parties du pied de Roi ou 10 pouces 10 lignes 6 points,

156 MERCURE DE FRANCE.

est divisé par des ponctuations en quatre palmes d'un côté & en seize doigts de l'autre.

Les autres objets les plus curieux sont une patère profonde argentée en dedans & garnie au dehors sur les bords d'un cercle d'argent fort mince, qui est uni au cuivre par *juxtaposition*; une fleur de lis percée à jour, qui amortissoit un ornement dont elle a été rompue, un fléau de balance pour peser des choses précieuses; des aiguilles de tête terminées par des massettes sphériques & polygones; un *exvoto*; des fragmens de *turibulum*, plusieurs cuillers de formes variées pour les parfums, un mors de cheval à crochet; un *perpendicularum* (plomb); des ornemens pour des boucliers; des garnitures de fourreau d'épée; des anneaux de Chevaliers Romains; d'autres pour les bras; d'autres pour des claviers & différens usages domestiques; des ressorts ayant l'élasticité de ceux d'acier; des portions de cadres ornés d'oves; des bractéoles pour différens usages; des fibules de divers caractères & de toutes grandeurs, la plupart argentés; des manches de couteaux terminés par des têtes d'animaux; des clefs; des entrées de serrure, &c.

Les pièces de cette collection en os & en ivoire sont des cuillers à bassins ronds & ovales, des styles à écrire en grand nombre, dont les têtes ont des caractères différens, une aiguille à passer, un ébauchoir de sculpteur, une garde d'épée, un morceau d'un haut-bois, des pièces de marqueterie, des défenses de sangliers en grand nombre: tous ces objets sont d'une très-belle conservation.

Les antiques en fer son nombreuses, mais fort endommagées par la rouille. L'on y trouve les

Ira, les *seva*, les *secessita*, la *securis*, une griffe ; tous instrumens à l'usage des sacrifices sanglans ; la haste, des javelots, des casseroles, des cuillers, des poids de Romaine, des clochettes, des harpons, un mors de cheval, des chaînes de différentes formes, une suite complète de clouterie de différent genre, des clefs de formes variées, des entrées de serrure, &c.

Cette collection est terminée par les dessins de 60 vases la plupart étrusques, des urnes cinéraires, des lampes, des mesures & autres pièces en terre cuite de différentes couleurs & qualités : tous ces vases ne sont pas du même mérite ; quelques uns sont d'un goût barbare ; mais plusieurs sont de bon style, & ont des formes agréables & variées. Ils sont chargés d'ornemens analogues à leurs usages sacrés ou civils : les ouvriers ont imprimé leurs noms latins ou grecs sur ceux dont la pâte fine a été préparée avec le plus de soin, dont les ornemens en bas relief, ou gravés ou taillés en creux, sont les plus riches, le vernis le plus éclatant, & le poli le plus achevé.

Les découvertes de M. Grignon ne lui ont point encore procuré d'inscriptions qui puissent donner des idées précises sur le nom, la fondation & la durée de cette ancienne ville ; mais par l'histoire numismatique qu'il a tirée des médailles de cette même ville, il présume qu'elle fut fondée sous Auguste & détruite sous Constance, 3^e fils de Constantin, par les Goths qui chassèrent les Romains des Gaules & détruisirent par le fer & par le feu presque toutes les villes qu'ils prirent sur leurs ennemis.

Les médailles recouvrées jusqu'à présent par M. Grignon, sont d'Auguste, Agrippa, Tibère,

Caligula, Claude, Néron, Galba, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, Trajan, Adrien, Faustine-Mère, Marc-Aurèle, Faustine-Jeune, Lucius Verus, Lucille, Comode, Septime-Sévère, Caracalla, Sévère-Alexandre, Maximin, Gordius-Pius, Volusien, Valérien, Gallien, Salonius, Postume, Tétricus-Père, Tétricus-jeune, Maxime-Hercule, Constance-Clore, Galère-Maxime, Maxence, Constantin I. Constantin-Junior, Magnence, Decentius, Magnus-Maximus, Constance; des villes de Rome & de Constantinople. Il y a de ces médailles en moyen & petit bronze. Il y a aussi des quinaires. Quelques-unes de ces médailles sont en argent, d'autres saucées, d'autres de potin, avec des revers différens; une en plomb représente Apollon habillé en femme, assis, & ayant à ses pieds le serpent Python; on voit à sa gauche un trépied sur lequel est sa lyre: le revers de la médaille présente ces lettres initiales tracées dans un cercle, CAIH, avec deux palmes croisées au dessous: il se trouve aussi dans ces ruines plusieurs médailles Gauloises en potin & en argent qui sont des plus barbares.

M. Grignon va reprendre incessamment les travaux de ces ruines; il espère les compléter cette année & publier ensuite le plan topographique de la montagne & de ses environs que son fils a levé, & celui de la distribution de la ville. La précaution qu'il prend de laisser en état & à découvert les fondations de tous les édifices, lui permettra de tracer des plans exacts des fortifications, des rues, du temple, des édifices, & des maisons des particuliers; il donnera aussi une description de toutes les antiques retirées par le moyen des outils, & publiera les connoissances historiques qu'il

pourra se procurer sur cette ville ensevelie sous les ruines depuis plus de 1400 ans , & sur laquelle les historiens ont gardé un silence absolu de même que sur celle de Grand , qui n'en est éloignée que de sept lieues ; ville néanmoins célèbre autrefois par les monumens que Julien y fit ériger , & dont il subsiste encore des vestiges.

M. Grignon invite les savans qui auroient aperçu dans des sources qui ont échappé à ses recherches des indices relatifs à l'existence de la ville nouvellement découverte, de vouloir bien lui en faire part.

Sur l'Electricité des Corps animés , causée par la structure & le mouvement des poumons ; par M. Gauthier d'Agoty , père , anatomiste pensionné du Roi.

Les corps vivans & animés sont sans cesse électrisés par les poumons toujours en mouvement , & dont le repos occasionne la mort. L'air fournit aux poumons la matière électrique , comme cet élément fait dans toutes les autres électricités , en se dépouillant des parties de feu qu'il contient. * Le sang artériel qui vient des poumons est le conducteur de cette électricité. Ce fluide la

* J'ai démontré , en 1750 , dans ma *Chroagnèse* & dans mes Tables anatomiques , que l'électricité n'étoit composée que des parties de feu , ainsi que le fluide nerveux.

porte au cerveau par l'impulsion du ventricule gauche du cœur, & par l'épanouissement des artères qui se répandent dans la moëlle où l'électricité est retenue, comme dans la bouteille de Leyde, & de là se répand dans tous les nerfs.

Le sang dépouillé de son électricité revient du cerveau & des autres parties du corps, dans le second ventricule du cœur. Ce viscère est l'agent de la circulation; il reçoit le sang veinale d'un rouge noirâtre ou violet, & sans vertu, mais augmenté de volume & rétabli dans les parties qui doivent le composer, par le chyle que lui fournit le canal thorachique avant son arrivée dans le ventricule droit. Par ce mécanisme on peut expliquer quelle est la source des esprits animaux.

En 1765, je donnai au Public mon électricité terrestre, c'est-à-dire, celle qui est occasionnée par la rotation journalière de la terre, que je comparai à un globe d'électricité en mouvement; & je dis que la vitesse de la surface, quoique nous ne nous en apercevions point, étoit infiniment plus précipitée que celle d'une boule que l'on fait tourner; puisqu'en faisant la révolution en 24 heures, elle fait environ sept lieues dans une minute. Le soleil est la main qui l'échauffe & d'où elle tire son feu. J'ajoutai que tous les météores que nous apercevons sont produits par cette électricité continuelle; la végétation même des plantes n'est occasionnée que par cette électricité. *

* Je lus un mémoire sur cette électricité à l'Académie de Dijon, dont j'ai l'honneur d'être membre, & je la publiai dans la Gazette d'Amsterdam.

Pour prouver mes nouvelles idées sur l'électricité animale dont il s'agit, je n'ai besoin que d'exposer en peu de mots l'expérience électrique la plus commune, qui est celle de l'étincelle, selon moi, la plus curieuse & la plus instructive. Elle démontre tout à la fois le mouvement vital, & la nature des esprits animaux.

Je dis d'abord, & avant tout, que les Physiciens conviennent tous 1°. Qu'il y a deux sortes de mouvemens électriques, qu'ils distinguent par le terme de *plus*, & de *moins*. 2°. Que l'électricité en général se tire de l'air ou des corps qui l'avoisinent. 3°. Qu'elle se perd dans l'air ou dans certains corps, si elle n'est retenue par ceux qui sont capables de la contenir & de lui servir de conducteur. 4°. Que l'on peut électriser en *plus* & en *moins*. Tous ces effets se trouvent réunis dans l'expérience de l'étincelle.

Les animaux & l'homme sont reconnus pour recevoir facilement l'électricité, la retenir & la communiquer; mais on n'a pas encore apperçu qu'ils étoient eux mêmes électrisés sans le secours d'aucune machine électrique.

Il faut, pour tirer l'étincelle, la rencontre de deux sortes d'électricités, l'une en *plus* & l'autre en *moins*. Lorsqu'un homme posé sur un support ou gâteau de résine, est électrisé par le globe, par un tube ou par le plateau, il est électrisé en *plus*; mais si c'est un morceau de métal que l'on électrise par communication sur des supports, ce corps n'est alors électrisé qu'en *moins*. Si celui qui est électrisé en *plus* touche le métal électrisé, il en tire l'étincelle; mais si le métal n'est point électrisé, il n'en sort aucune étincelle. Si au contraire l'homme électrisé par

la boule, touche une personne ou un animal vivant, sans que ceux-ci soient électrisés, il en tire également l'étincelle comme du métal électrisé. Donc les corps vivans sont électrisés par eux-mêmes.

D'une autre part si deux hommes également électrisés en plus sur des supports par les machines d'électricité, se touchent, ils ne formeront aucune étincelle ; & si chacun d'eux touche un animal, ou tout autre corps vivant, il en tire l'étincelle. Donc l'inégalité de mouvement électrique peut seule former le feu de l'étincelle.

Les liqueurs inflammables, comme l'esprit-de-vin ou la quintessence végétale, étant bien échauffées, peuvent s'allumer, si elles sont touchées par un homme électrisé par la machine électrique ; mais elles ne le sont jamais à froid. Elles s'allument aussi, si l'on veut, sans les faire chauffer, lorsqu'une personne les tient dans le creux de la main, ou qu'elle les présente dans un cuiller de métal. (Voyez page 86, de l'an 1737, des Mémoires de l'Académie des Sciences.)

Ces expériences démontrent sans autre recherche que l'homme est électrisé par lui-même, & que les corps inanimés ne sont point électrisés ; qu'ils peuvent seulement retenir l'électricité qu'on leur communique. Je puis citer à l'appui de tout ce que je viens de dire une expérience de M. Francklin, dans ses lettres à M. Collinson, de la Société royale de Londres. Quoique nous ne soyons pas d'accord sur l'explication de cette expérience, M. Francklin suppose que le feu est un élément répandu dans tous les corps ; il doute s'il est la même chose que le feu électrique, & ne connoît aucunement l'électricité animale. Il sup-

pose seulement qu'il y a une certaine quantité de feu électrique dans l'homme. Voici ce qu'il dit :

A, est un homme qui est sur un gâteau de cire, & qui frotte le tube, & par ce moyen rassemble de son corps dans le verre le feu électrique ; & sa communication avec le magasin commun étant interceptée par la cire, son corps ne recouvre pas d'abord ce qui lui en manque.

M. Francklin croit alors que le magasin de l'électricité se trouve dans la terre & sur le plancher, puisqu'il suppose que le gâteau de cire intercepte la source du feu que doit recevoir celui qui frotte le tube. Il ne considère pas que la personne ainsi posée & dans cette action, forme une électricité par l'agitation & le frottement de la surface du tube, que le tube reçoit presque en entier & conserve jusqu'à l'attouchement d'un corps propre à recevoir l'électricité : donc le tube est alors le magasin & non pas le plancher.

B, continue M. Franklin, est un homme qui est pareillement sur la cire, alongeant son doigt près du tube, reçoit le feu que le verre avoit tiré de A ; & sa communication avec le magasin commun étant aussi interceptée, il conserve de surplus la quantité qui lui a été communiquée.

B a reçu en effet l'électricité du tube électrisé par le frottement, & doit, lorsqu'il a porté le doigt sur le tube, être électrisé en plus ; parce que le gâteau de cire empêche que l'électricité qu'il reçoit du tube dans cet instant ne se perde dans le plancher ; & il se trouve plus électrisé que A, parce que celui-ci qui conserve aussi son électricité sur le gâteau, en frottant le tube avec le charmois, a reçu moins d'électricité de celle qui s'est formée sur le tube par le frottement, que celui

qui a porté tout d'un coup le doigt sur le tube tout électrisé ; moment auquel l'explosion se fait avec plus d'abondance.

A, B, dit ensuite M. Franklin, paraissent électrisés à C, qui est sur le plancher ; car ayant seulement la moyenne quantité de feu électrique, il reçoit une étincelle à l'approche de B, qui en a de plus, & il en donne une à A, qui en a de moins.

Ainsi, sans connoître l'électricité animale, M. Franklin suppose que l'homme non électrisé a une moyenne quantité de feu électrique qui occasionne l'étincelle lorsqu'il touche B, qui est électrisé en plus ; & , d'une autre part, qu'il forme aussi une étincelle quand il touche A, qui est celui qui est désélectrisé. Je dis au contraire que l'étincelle qui se forme entre A & C n'est pas causée par l'électricité de plus en C ; & que A, qui est la personne sur le gâteau de cire qui a frotté le tube qu'il tient dans sa main, & dont l'électricité est retenue sur le gâteau, est toujours plus électrisé que C, qui est l'homme sur le plancher dans l'inaction, qui n'a point communiqué avec le tube.

M. Franklin dit ensuite : Si A & B s'approchent jusqu'à se toucher l'un & l'autre, l'étincelle est plus forte, parce que la différence entre eux est plus grande qu'entre A & C.

L'étincelle peut être égale entre A & C, & B & C, quoique B & A soient inégalement électrisés entre eux, parce que la différence d'électricité de B & A est toujours de la même nature vis-à-vis C qui n'a que la simple électricité, & l'étincelle peut être plus forte entre A & B qu'entre A & C, & B & C, sans que le mouvement électrique soit moins fort en A qu'en C. Une électricité

comme celle de C n'est point retenue par le gâteau de cire, & les électricités de B & de A sont appuyées sur le gâteau d'où elles sont ressort, s'il faut ainsi s'expliquer; alors il n'est pas étonnant que, s'il y a la moindre inégalité de mouvement, l'action de rencontre soit plus forte & l'étincelle plus considérable: il suffit même qu'il y ait disproportion entre deux corps plus fortement électrisés, pour former une étincelle bien plus forte.

Je crois avoir assez prouvé l'électricité naturelle de l'homme, & par conséquent des corps vivans & animés en général. il reste à démontrer que les poumons sont les seuls viscères du corps qui peuvent fournir cette électricité.

Si l'électricité se tire de l'air, puisque les Physiciens en conviennent, il faut aussi convenir que le poumon qui est le seul viscère qui ait une communication libre & directe avec cet élément, est seul capable de le comprimer & de lui faire souffrir toutes les collisions qui lui sont nécessaires pour le forcer de passer, par ses parties les plus subtiles, dans le sang que le feu accompagne, & où il reçoit, par la pression des bronches, l'impulsion qui forme son électricité. Le cœur, qui a son mouvement particulier, n'agit que sur le sang. Il ne communique point avec l'air, & ne peut en tirer aucune électricité. Il ne sert, comme nous avons dit, que pour le transport qui est nécessaire au sang, conducteur de l'électricité.

Je donnerai un plus grand détail de ceci dans les tables anatomiques qui paroîtront au mois d'août prochain *, dans lesquelles je donne aussi les organes des sens.

* On nous a souvent demandé la demeure de

Voici quelques réflexions sur l'éducation, par M. le Bel, Avocat, qui se propose de tenir une pension & donner tous ses soins à former le cœur & la raison de jeunes enfans, en sa maison, rue de Sève, vis à vis la rue S. Romain, à Paris.

De la Nature & de l'Education.

Les Romains n'employoient qu'un mot dans leur langue pour nous peindre toute l'éducation, & sous les deux rapports dont elle est susceptible; c'est *alumnus*, composé d'*al*, significatif d'*alere*, *alo*, *alis*, *alui*, *altum*, faire croître ou grandir, & d'*umnus* pour *omnis*, tout: en sorte que ce mot signifie, quand il est pris pour le maître, *qui fait ou doit faire tout grandir: & qui grandit ou doit grandir en tout*, quand c'est pour l'élève qu'il est employé.

M. Dagoty père, pour la distribution de ses planches anatomiques. Le bureau est actuellement rue Dauphine, vis-à-vis le magasin de Provence. Il n'y est que les lundis & les jeudis; mais on le trouve tous les jours au bureau royal de la correspondance générale, rue S. Sauveur.

Cette petite définition nous paroît si juste, si simple & si naturelle, que nous n'allons l'étendre davantage que pour en rassembler la matière sous les yeux de nos lecteurs, avant de la partager aux ouvriers. Voici la nôtre : on reconnoitra bien à ses traits qu'elle est fille de celle des Romains.

L'éducation est l'art d'aider l'homme tant à développer & à fortifier ses facultés naturelles, qu'à les diriger chacune vers sa destination.

Nous entendons ici par les facultés naturelles de l'homme, tout ce que son ame & son corps ont de capable de produire quelque bon effet ou de concourir à le produire.

Nous sentons bien que cette explication est fort vague; mais il n'y a point de risque à rapprocher beaucoup de choses sous un même point de vue, lorsque l'on doit les revoir toutes en détail; au contraire, c'est se ménager des moyens sûrs pour faire sentir le mérite des divisions & des soudivisions.

Quels sont la matière, l'ouvrier, l'ouvrage de l'éducation.

La différence pour les facultés naturel-

168 MERCURE DE FRANCE.

les de l'homme, d'être ou en friche, ou en défrichement, ou en culture, nous donne celle de trois états particuliers, à considérer dans ce chef-d'œuvre du Créateur, ou trois hommes à distinguer dans une même personne : qui sont, l'homme physique, ou tel qu'il est en sortant des mains de la Nature : l'homme moral : ou tel qu'il doit être après avoir été instruit des devoirs & des obligations de son poste, & enfin l'homme novice, ou passant du physique au moral.

Il est évident & très évident, quoique l'on ne paroisse pas y songer, que c'est l'homme physique qui fait la matière de l'éducation : il ne l'est pas moins que c'est l'homme moral qui en est l'effet ou le véritable ouvrage : & s'il ne l'est pas de même que c'est l'homme novice qui doit en être le véritable ouvrier, ce n'est qu'au premier coup d'œil que l'on en peut douter : car il n'y a rien de plus domanial ou de plus incessible dans tout notre apavage, que le droit de nous former nous-mêmes. C'est la première émanation de notre liberté naturelle ; s'il y a des pères ou des maîtres qui ne sentent pas la force d'une pareille preuve, qu'ils y joignent les trois vérités suivantes. Ils conviendront
bientôt

bientôt de la réalité de cette prérogative ; & , qui plus est , de l'impossibilité d'en ôter l'exercice aux enfans qui ne le veulent pas céder. La première de ces vérités, c'est qu'il n'y a point d'enfant qui ne soit le maître absolu de ne s'approprier que ce qu'il veut des leçons qu'on lui donne : la seconde , c'est qu'il ne dépend pas de même de ceux qui les lui donnent, ni de lui en faire adopter davantage, ni même de l'empêcher d'empoisonner ce qu'il en prend : enfin la troisième, c'est que, s'il étoit possible d'ôter cette liberté aux enfans , ce ne seroit pas eux que l'on devroit punir corporellement de leurs fautes lorsqu'elles le mériteroient, mais les personnes qui les conduisent.

Voilà donc trois premiers attributs à considérer dans chaque élève par rapport à l'art de lui aider à devenir ce qu'il doit être, qui sont d'en être lui même la matière, l'ouvrier & l'ouvrage.

Première conséquence à tirer de cette démonstration.

Si la réunion de ces trois points capitaux n'est pas suffisante pour nous faire sentir que l'éducation est réellement aussi

près de nous que nous sommes loin d'elle, ajoutons y que ce sont les sens de chaque élève qui doivent lui servir d'instrumens pour ébaucher toutes les notions extérieures dont il a besoin, & de voitures pour les amener à un sens interne que nous appelons *raison*, & dont l'emploi est de trier le vrai d'avec le faux dans son atelier, sur tout ce que l'on y apporte, pour rejeter l'un & serrer l'autre dans son magasin appelé *mémoire*; ajoutons que quand les sens extérieurs sont frappés d'impressions trop vives ou trop peu attendues, ils accourent aussi-tôt avec tant de trouble & de précipitation pour en rendre compte, que la raison effrayée leur ferme sa porte; & qu'il se présente sur le champ pour recevoir leur rapport tel qu'il est, & le garder de même, un second sens interne que l'on appelle *imagination*, & dont le ressort est borné aux cas extraordinaires, &c,

Ce détail qu'il seroit fort aisé d'étendre, car, pour parler comme la Fontaine, ce n'est pas l'affaire d'un jour que d'épuiser cette science; ce détail, dis je, ne prouve-t-il pas évidemment que les premiers soins d'un instituteur pour ses élèves doivent avoir pour but de leur

aider à rabattre leurs regards sur eux-mêmes, pour y prendre connoissance de la matière qu'ils ont à mettre en œuvre, de la manière de la travailler, des mesures & des instrumens que l'on y emploie, & sur-tout de la langue du métier. C'est la méthode de tous les Artistes du monde, & ils font un si grand cas de cet apprentissage des yeux, si l'on peut parler de la sorte, qu'ils le comptent presque tous pour moitié aux fils de maîtres dans la profession de leurs pères.

Moyen très-sûr & très-facile pour apprendre en peu de temps la Géographie aux jeunes gens, imaginé par M. Pingeron, ancien Ingénieur de la ville & forteresse de Zamosch, en Pologne.

La Géographie entrant nécessairement dans l'éducation des personnes bien nées, & faisant partie de leurs premières études, je présume que l'on verra avec plaisir un moyen très-simple que j'ai imaginé pour leur enseigner cette science en très-peu de temps. L'expérience nous

H ij

apprend que s'il étoit possible d'intéresser sous les sens à la fois, pour transmettre à l'ame ce qu'on veut lui faire connoître, nos progrès seroient bien plus rapides. Aristote (a) & Horace (b) furent de ce sentiment. Ceux qui enseignent devroient donc avoir toujours cette maxime devant les yeux, pour se mettre plus à la portée de leurs élèves. En ne parlant qu'à l'esprit, on se perd souvent dans des raisonnemens métaphysiques, toujours difficiles à saisir dans la première jeunesse. On ne tarde pas à s'en dégoûter. De-là naît souvent l'éloignement qu'un grand nombre de personnes conservent pour ce travail pendant toute leur vie. Rendez les jeunes gens curieux, appliquez plusieurs de leurs sens à la fois, & fixez par ce moyen leur légèreté; vos leçons prospéreront.

Ces principes une fois posés, j'ai cru qu'après avoir donné une idée de la figure de la terre aux jeunes personnes, & leur

(1) Nihil est in intellectu, quod non prius fuerit in sensu. *Aristote.*

(2) Segnius irritant animos demissa per aures,
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus. *Horace.*

en avoir prouvé la sphéricité par la rondeur de son ombre dans les éclipses de lune, que l'on peut imiter facilement avec deux boules & un flambeau, il seroit facile de leur faire entendre que le moyen le plus naturel de représenter la terre, consisteroit à se servir d'un globe terrestre. Cependant, comme il seroit trop dispendieux & souvent trop embarrassant, d'en avoir un dont la grosseur fût assez considérable, pour que la surface représentât tous les détails de la Géographie, il a fallu recourir aux cartes. On considérera donc ces dernières comme autant de superficies détachées de celle d'un grand globe terrestre. Il y a très peu de jeunes personnes qui n'acquiescent par ce raisonnement une idée juste de ces diverses représentations des parties de la terre & de l'eau.

Il ne reste plus qu'à leur donner une notion de chaque contrée, après leur avoir fait remarquer que pour connoître un pays, il faut en savoir, 1.^o la position géographique & astronomique, c'est-à-dire, sa place sur la terre & par rapport au ciel; 2.^o connoître ses bornes; 3.^o savoir sa plus grande étendue en longueur & en largeur; 4.^o avoir une idée

174 MERCURE DE FRANCE.

de son histoire ancienne & moderne ; ce qui renferme son gouvernement & sa religion ; 5^o. connoître ses productions & les singularités ; 6^o. savoir sa division, & connoître les noms & la position des principaux lieux qu'elle renferme.

Cette dernière partie est toujours la plus difficile à saisir pour les jeunes gens. La multiplicité des positions qui se trouvent sur la même carte ne contribue pas peu à les égayer. C'est à cet inconvénient que j'ai tâché d'obvier, & j'ai vu le succès le plus complet couronner mes tentatives.

J'ai pris une certaine quantité de gros plomb pour la chasse, que j'ai aplati avec un marteau, pour en former de petits disques ou palets. A mesure qu'une jeune personne entroit dans le détail des grandes divisions géographiques, & que nous nommions la position d'une ville, après l'avoir trouvée sur la carte, je lui faisois mettre un de ces petits disques de plomb sur cet endroit ; j'exigeois qu'elle répétât plusieurs fois (1) de

(1) *Sæpè recordari medicamine fortius omni.*

Ancien vers Léonin servant de sentence dans les écoles d'Allemagne.

suite cette division, après en avoir couvert toutes les positions avec les disques dont j'ai parlé. On les enlevait ensuite, & l'on répétoit à l'ordinaire; & cela sans presque faire de faute. Ces petits plombs arrêtent les yeux sur l'endroit de la carte qu'il est nécessaire de connoître, & ne permettent pas que l'on confonde les positions qu'ils désignent, avec celles qui sont dans le voisinage. D'ailleurs le petit mouvement qu'il faut faire pour les placer, amuse les jeunes gens, & leur fait aimer un travail assez insipide pour leur âge, quand on emploie les méthodes ordinaires.

J'ai encore remarqué qu'en se servant de l'hypothèse dont je vais parler, on leur donnoit une idée très-exacte des objets désignés par les principaux termes consacrés pour la description de la terre & de l'eau. Je supposois donc pour le moment que la terre avoit été changée en eau, & que ce dernier élément avoit remplacé la terre; je demandois alors ce qu'étoient devenus les continens & l'océan, les îles & les lacs dans cette métamorphose.

On se sert avec succès de cartes collées sur de forts cartons, & découpées selon

176 MERCURE DE FRANCE.

les sinuosités des lignes qui désignent les limites des provinces. On met ces différens morceaux de carton dans un petit sac, & l'on engage les jeunes gens à les en tirer pour les rassembler, de manière qu'ils puissent composer la totalité de la carte dont chacun d'eux fait partie.

Je crois que l'on met en général trop d'importance dans l'étude de la Géographie. Il convient d'en avoir une idée succincte, que l'on étend par l'étude de l'histoire, & par la lecture des voyages. C'est au maître à écarter la sécheresse de cette science par les notices de certains usages pratiqués dans les lieux dont il parle, ou autres anecdotes, sans exiger que ses élèves les lui répètent.

Le moyen le plus simple de ne jamais perdre de vue les notions géographiques, seroit d'avoir des tables telles qu'en avoir données feu l'Abbé de Gourné, Prieur de Taverni, où l'on voit d'un coup d'œil les grandes divisions, les subdivisions des quatre parties du monde & des principaux Etats; les fleuves qui les arrosent; la Généralité où se trouvent telle ou telle ville de France, & le Diocèse dont elle dépend. Cette voie est presque aussi sûre que les Atlas, qui, par leur prix, ne sont pas du ressort de la jeunesse.

Comme je traite ici de tous les petits moyens dont on peut faire usage pour fixer l'attention des jeunes personnes qui apprennent la Géographie, je vais faire connoître un expédient très-naturel pour faire voir la correspondance de la Géographie ancienne avec la moderne. Il faudroit avoir deux cartes du même pays, de même grandeur & d'une même échelle. L'une seroit divisée suivant les Anciens, & l'autre suivant les Modernes. La première seroit imprimée sur un papier très-mince, que l'on rendroit transparent avec du vernis. Il est évident qu'en l'appliquant sur la carte exécutée selon les divisions & subdivisions modernes, on verra facilement la correspondance de l'ancien état politique d'un pays avec son état actuel.

Ceux qui sont chargés de jeunes gens, joignant à une certaine intelligence quelque dextérité, peuvent les exercer à construire des cartes par le secours des longitudes & des latitudes, en employant le moyen suivant.

On aura deux longs fils de soie, aux bouts desquels seront suspendues de grosses balles de plomb; on placera un de ces fils sur les degrés de latitude du lieu

178 MERCURE DE FRANCE.

dont on veut marquer la position sur la carte (ces degrés sont indiqués à droite & à gauche de la carte). Ce fil représente alors le parallèle ou cercle de latitude sous lequel se trouve la ville en question.

On place en suite le second fil sur les degrés de longitude de cet endroit, qui sont marqués au-dessus & au-dessous de la carte. Ce fil, qui tient la place du méridien de ce lieu, coupe le parallèle dans l'endroit où doit être placée la ville dont on veut marquer la position sur la carte.

Veut-on copier des cartes dans diverse grandeur ou *sur le même point*, selon l'expression en usage chez les Géographes? On se sert du pantographe (1) ou des carreaux. Si l'on emploie le compas à trois branches, il faudra calquer les contours des terres à la vitre, de même que les sinuosités des rivières, ou les dessiner à la vue.

On ne se sert guère des carreaux que

(1) Instrument assez compliqué pour réduire les plans & les cartes de petit en grand ou de grand en petit, selon une proportion donnée. Il s'en trouve de très-exacts chez le sieur Bernier, fabricant d'instrumens de Mathématique, à Paris, quai de l'horloge.

pour réduire de grand en petit, ou de petit en grand, quand on n'a pas de pantographe, instrument ingénieux, qui est malheureusement trop cher pour être à la portée de tout le monde.

Je n'ai point prétendu faire ici la satire des méthodes en usage pour enseigner la Géographie, & encore moins de ceux qui la suivent. Je propose simplement une idée, dont le succès le plus complet assure la bonté. Je desiré pour le progrès d'une science, d'une utilité indispensable, que ceux qui voudront bien l'adopter suivent exactement ce que je viens de dire.

Qui bonusexcusat, sed qui malus omnia culpatus,
Sis bonus aut non sis facile censura probabit.

G É O G R A P H I E.

LE Père Chrysologue de Gy en Franche-Comté, Capucin, a eu l'honneur de présenter au Roi, à la Reine, à Monsieur, à Madame, à Mgr le Comte & à Madame la Comtesse d'Artois, une Mapemonde nouvelle, projetée sur l'horizon de Paris, imprimée avec l'approbation &

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

sous le privilège de l'Académie royale des sciences de cette ville.

MM. Cassini, le Monnier, & d'Anville, Commissaires nommés par l'Académie pour l'examen de cette carte, en ont fait ce rapport qui en développe les avantages. Elle renferme toutes les propriétés de celles qui sont projetées sur le premier Méridien, & elle en a beaucoup d'autres dont ces dernières ne sont pas susceptibles. 1°. Toutes les parties des quatre continens y sont autour du centre de l'hémisphère supérieur dans la même proportion qu'elles sont sur la terre autour de Paris: de là un rayon gradué & mobile sert d'échelle, au moyen de laquelle on trouve facilement la distance de tous les endroits de la terre à Paris, tant en degrés d'un grand cercle qu'en lieues communes de France; leurs angles de position, & l'air de vent auquel ils sont situés respectivement à cette ville; ce qui fixe très-justement l'imagination, & facilite la connoissance de la Géographie universelle. 2°. On trouve aussi la distance entre les villes qui sont sous chaque vertical de Paris, & l'on distingue celles qui en sont également éloignées par les almicanarats que le rayon décrit en le fai-

fant tourner autour du centre où il est attaché, 3°. On y trouve la longueur des crépuscules, le lever, le coucher & les amplitudes du soleil, les arcs semi-diurnes, & la grandeur des jours. 4°. Les Méridiens étant décrits de 7 deg. 30 min. en 7 deg. 30 min., la zone torride devient un cadran, qui, combiné avec un autre cadran commun horizontal tracé sur la même méridienne, s'oriente de lui-même & avec lui toute la carte. Toutes ces questions de la Sphère sont réduites en Problèmes par l'Auteur. L'écrit qu'il a joint à sa carte contient, outre le discours général & préliminaire sur ce genre de projection, dix neuf Problèmes appliqués à des exemples dont il donne par ce moyen une prompte solution.

Cette Mappemonde est dans la grandeur convenable des grandes qui ont paru jusqu'ici; elle est remplie suffisamment. L'Auteur s'est servi des longitudes & des latitudes marquées dans les derniers volumes de l'Académie comme d'autant de points fixes pour placer ensuite les autres points selon les meilleures cartes dressées d'après les observations des voyageurs, & particulièrement celles de MM. d'An-

182 MERCURE DE FRANCE.

ville, D'après, la nouvelle carte du Mexique, l'Atlas de Russie, &, dans le Sud, celles de MM. de Bougainville, Banck, & Solander.

La projection de Ptolomée, qui est si connue, a été bien variée dans le seizième & le dix-septième siècles à l'occasion des Astrolabes : enfin il en parut une en 1760, à-peu-près semblable à celle-ci. Que si l'auteur l'eût faite plus grande, elle différeroit encore de celle qu'on présente aujourd'hui, parce qu'il y manque des cercles & autres explications nécessaires, & qu'elle est projetée sur le 45^e degré, & non pas sur le 48^e. 51 min., ce qui empêche que le rayon puisse servir d'échelle pour Paris; mais elle est si petite qu'on n'a pas pu y mettre un détail considérable & convenable à une Mappemonde. Les longitudes n'y étant marquées que sur l'équateur, il est très-difficile de trouver celle des arcs des méridiens qui ne coupent pas ce cercle sur chaque hémisphère, & l'horizon n'étant pas gradué, on n'y peut pas connoître facilement les angles de position.

L'avantage sur le globe, que l'Auteur allégué en faveur de sa projection, est, en peu de mots, que, celui-là étant sé-

paré de l'horizon , on ne peut pas y résoudre si précisément plusieurs Problèmes , & qu'à cause de sa convexité on perd de vue un endroit , quand on en regarde un autre , quoiqu'assez proche ; au lieu que sur la carte on voit tout notre hémisphère d'un coup d'œil.

Cette projection, bien loin d'empêcher l'usage des cartes des quatre continens données jusqu'à présent , y paroît au contraire très-nécessaire , & à plus forte raison , à celui des cartes particulières , puisqu'elle rectifie nos idées en enseignant leur situation respective à notre égard.

Cet ouvrage servira très-utilement pour toute l'Europe , mais sur tout pour Paris , la France & les pays voisins. On en trouvera à Paris , chez Mérigot l'aîné , libraire , quai des Augustins ; Esprit , libraire , au palais royal , sous le vestibule du grand escalier ; Isabey , marchand d'estampes , rue du Gêvres , maison de M. Baldet ; Serrete , cour du manège , à l'entrée des Tuileries. Prix , 6 livres , même dans les Provinces , où il sera annoncé par les affiches particulières des villes où l'on en distribuera.

A R T S.

G R A V U R E.

COUSTUME des anciens Peuples, par M. d'André Bardon ; 19^e cahier, contenant les figures & l'explication des usages religieux des Israélites. A Paris, rue Dauphine, chez Jombert père, libraire; Cellot, imprimeur, & Jombert fils aîné, libraire.

PRÉSERVATIF DU TONNERRE.

LES expériences multipliées sur l'électricité du célèbre M. Francklin ont eu des succès si heureux, si constans, qu'elles ont acquis une autorité à laquelle il est très-difficile de se refuser depuis 1747, c'est-à-dire, depuis vingt-six ans. La ville de Philadelphie, capitale de la Pensilvanie, dans l'Amérique Angloise, composée d'environ dix mille maisons, n'a éprouvé aucun accident du tonnerre, quoique située par les 40 degrés de latitude, sous un ciel fécond en orages aussi

fréquens que terribles ; ce bonheur dont elle n'avoit jamais joui , est le fruit de sa docilité aux avis de M. Francklin , qui a conseillé à ces habitans d'armer leurs maisons d'une barre préparée de quelque métal que ce soit , à laquelle est attaché un semblable conducteur qui conduit & fait couler jusqu'en terre sourdement , sans bruit ni explosion , tout le feu que la barre peut recevoir de la nuée qui contenoit la foudre ; par ce moyen simple en lui même , plus simple encote par la petite dépense qu'il exige , ils se sont mis à couvert des malheurs dont ils étoient menacés sans cesse , & qui ne fondoient que trop souvent sur eux.

L'Angleterre, la Hollande & l'Italie , en adoptant cette méthode pour anéantir la foudre , rendent le témoignage le plus authentique à la vérité de ce que nous avançons.

Les barres pointues & préparées se sont multipliées dans l'un & dans l'autre pays ; & la Hollande sur-tout paroît si convaincue de leur utilité & de leur nécessité , que la République s'est proposé d'en distribuer à ceux qui , par eux-mêmes , ne pourroient s'en procurer.

Si parmi nous elles ne sont point en-

core en usage , il semble qu'on ne doive s'en prendre qu'à l'étude trop superficielle qu'on a faite de cette partie de la Physique , & au peu de connoissance qu'on a eu des expériences de M. Francklin.

Mais à présent que ses ouvrages sont à la portée de tout le monde , par la traduction qu'en a faite récemment M. Dubourg, l'un de nos concitoyens , qui y a joint des observations essentielles , & en a fait les plus heureuses applications , il est à croire que la France s'empressera de suivre l'exemple de ses voisins ; car quand on sera persuadé que ces barres ou pointes préparées reçoivent le feu du tonnerre , & le conduisent en terre sans bruit & à la sourdine , sans faire aucun dommage , on ne peut douter qu'on n'ait soin d'en armer non-seulement les grands édifices , les magasins à poudre , les maisons particulières , les vaisseaux , soit en pleine mer , soit dans les ports , mais encore les voitures publiques par terre & par eau , ainsi que les voitures de chasse & particulières , & jusqu'aux parasols , pour la sûreté de ceux qui se promènent ou qui voyagent à pied. Ce dernier objet ne pèse que deux onces de plus , & il ne faut qu'une minute de temps pour le mettre en place.

On tient l'appareil en réserve dans un petit gouffet du sac du parasol , pour s'en servir au besoin.

Monsieur le Roy, de l'Académie Royale des Sciences, lut à la rentrée publique de cette Académie, du treizième Novembre dernier, un mémoire, où, après avoir rendu compte de l'opinion de quelques Physiciens Anglois, qui voudroient qu'on se contentât de préparer des conducteurs pour recevoir le tonnerre, & le porter en terre, sans armer les conducteurs de pointes pour décharger la nuée, en le conduisant en terre, il démontra par de savantes expériences qu'il avoit faites, à l'appui de M. Francklin, l'utilité des pointes. Mais comme il pourroit rester quelque scrupule à cet égard dans l'esprit de quelques personnes peu au fait de l'électricité, j'ai fait, de l'avis de M. Dubourg, quelques changemens à son paratonnerre, qui, sans le rendre plus embarrassant, se prêtent sans peine à l'un & à l'autre système. Veut-on se prémunir contre l'attente du tonnerre pour le conduire en terre, s'il venoit à tomber sur la machine? On se contente d'adapter une chaîne au bout extérieur des branches du parasol disposées à cet effet.

188 MERCURE DE FRANCE.

Mais ceux qui sont bien convaincus que les pointes, loin d'être dangereuses, sont au contraire fort utiles pour soutirer en détail & de loin la matière du tonnerre, auront de plus une pointe mouffe à ajouter sur la tête du parasol, pour remplir cette intention.

On trouve ces sortes de paratonnerres, dont plusieurs personnes de condition se sont déjà fournies, chez le sieur Bairin de la Croix, Ingénieur privilégié du Roi, rue Coupeau, Fauxbourg Saint Marcel, du côté de la rue Mouffetard, maison des treize Cantons. Il fait & vend toutes sortes de machines à l'usage de la Physique expérimentale, des Machines électriques pour attendrir les viandes, comme aussi pour faire toute sorte d'expériences sur cette matière, & aussi des appareils pour garantir du tonnerre.

Les personnes qui désireront se fournir de quelques-uns de ses ouvrages, auront la bonté de lui donner avis par la petite Poste; il se rendra à leurs invitations.

Il fait toute sorte d'Expériences de Physique, & va en ville.

LETTRE de M. d'Otteville sur sa traduction
de Tacite. *

A Paris, ce 6 Juin 1774.

J'appelle à nous-même, Monsieur, de votre jugement sur ma traduction de Tacite, Mercure d'Avril 1774. Cette censure, à l'occasion des deux derniers volumes, m'étonne d'autant plus de votre part, que vous aviez fait l'éloge des deux premiers, sans aucune restriction, quoique j'y aye moins rendu les mots que le sens de Tacite, comme j'en avertis dans ma préface. Si cette manière vous déplaisoit, il falloit la critiquer alors. Presque tous vos reproches roulent aujourd'hui sur quelques mots que je n'ai pas traduits littéralement. Venons au détail.

Texte. Interim Messalina Lucullanis in hortis prolatare vitam. Cependant, Messaline, retirée dans les jardins de Lucullus, ne renouçoit point à la vie.

Critique. Non-seulement elle ne renouçoit point à la vie, mais elle cherchoit à la prolonger.

Réponse. Ne point renoucer à la vie, signi-

* Nous imprimons cette lettre pour la satisfaction de l'Auteur, mais sans adopter toutes ses réponses aux remarques qui lui ont été faites, dont au reste le lecteur jugera : *sub judice lis est.*

fic, y *conserver des prétentions*, & rend bien l'idée que vous indiquez.

Texte. Componere preces nonnullâ spe & aliquando irâ; tantâ, inter extrema, superbiâ agebat. Des espérances & quelquefois le dépit seul, (tant l'orgueil agissoit encore sur elle à sa dernière heure), lui faisoient composer une requête.

Critique. Dépit ne répond point au mot latin *ira*.

Réponse. Quel mot latin répond donc à *dépit*? Il est vrai que les écoliers traduisent invariablement *ira* par *colère*; mais rien n'empêche qu'on n'exprime *dépit* par *ira*.

Critique. On ne conçoit pas comment le dépit peut engager une femme à *faire des prières*.

Réponse. Est-il bien vrai que vous ne concevez pas comment le dépit de Messaline contre Narcisse la peut engager à supplier Claude de perdre cet affranchi? Au reste, Tacite dit formellement; *componere preces nonnullâ spe & aliquando irâ*: sur quelque espérance & quelquefois par colère. Ces prières étoient de deux sortes: les unes pour elle-même, les autres contre Narcisse.

Critique. Composer une requête n'est pas élégant.

Réponse. Niez vous Monsieur qu'elle en composât une, & s'il est vrai qu'elle méditoit une requête, pourquoi ne seroit-il pas élégant de le dire? C'est que vous aimez mieux *faire des prières dans lesquelles il entroit de l'espérance & de la colère*. A qui les adressoit-elle? Elle étoit seule.

Critique. A sa dernière heure ne rend pas la

force de la pensée; il falloit dire *au comble du malheur*.

Réponse. Inter extrema signifie *vers le dernier terme, sur la fin, proche de l'extrémité*; Tacite a pu sousentendre *sortis ou vitæ*, & l'un & l'autre est également bon. Une femme qui du sein du bonheur & de l'opulence, jouissant de la jeunesse & d'une pleine santé, est entraînée tout-à-coup vers son heure dernière, est bien au comble du malheur. Je ne blâme pas le sens que vous choisissez; laissez moi le mien: les deux reviennent au même, & Tacite n'indique pas plus l'un que l'autre.

Texte. Nam Claudius domum regressus, & tempestivis epulis delinitus, ubi vino incaluit, iri jubet, nuntiarique *mifera*, (hoc enim verbo usum ferunt) dicendam ad causam posterâ die adesset. Une table opulente dont on avoit avancé l'heure dissipoit les chagrins de Claude.

Critique. Que de mots pour rendre *tempestivis epulis delinitus*!

Réponse. A la seule inspection de mon ouvrage, on peut se convaincre qu'il n'est, en général, guères plus long que le latin. Au surplus il n'est pas question de compter les mots, mais de les apprécier. *Epula* ne signifie pas simplement *un repas*, mais *un grand repas*: *tempestivus* ne peut se rendre par un mot unique, & *delinire* signifie dissiper les chagrins. Cette phrase n'ayant point de termes inutiles, n'est donc pas longue.

Critique. Il n'est pas bien extraordinaire que la table d'un Empereur Romain soit opulente;

Réponse. Quand il s'y met à l'heure accou-

rumée: cela devient extraordinaire, lorsqu'on en devance le temps.

Critique. C'est moins l'opulence d'une table que la délicatesse des mets qui dissipe les chagrins.

Réponse. Je m'en rapporte volontiers sur cet article à l'auteur de la critique qui, s'y connoît sans doute mieux que moi. Mais j'ai cru qu'une table n'étoit pas véritablement opulente, s'il ne s'y trouvoit points de mets délicats.

Texte. Il venoit de dire, échauffé par le vin: qu'on avertisse *cette malheureuse*, (on assure qu'il se servit de ce terme) de se justifier demain devant moi.

Critique. On est tenté de prendre *cette malheureuse* en mauvaise part.

Réponse. Tout lecteur sensé le prendra dans le sens qu'indique ce qui précède. *Cette misérable* est le terme que j'aurois employé, si j'eusse voulu qu'on le prît tout à fait en mauvaise part.

Texte. Quod ubi auditum, & larguescere ira, redire amor, ac si cunctarentur, propinqua nox & uxorii cubiculi memoria timebantur. Ces mots marquoient que la colère s'affoiblissoit. On craignit un retour de tendresse. La nuit approchoit: la chambre pouvoit rappeler le souvenir de l'épouse.

Critique. Ce tour n'est pas clair.

Réponse. Vous avertissez dès le commencement que *si quelquefois je suis parvenu à rendre la brièveté du latin, ce n'a été qu'aux dépens de la clarté & de l'énergie de l'expression.* Cependant voici le seul exemple que vous taxiez d'obscurité; préjugé favorable pour moi, puisqu'il est impossible de n'en pas saisir le sens.

Critique.

Critique. Il auroit été plus simple de dire: la nuit approchoit: la chambre de l'épouse en pouvoit rappeler le souvenir.

Réponse. Quel souvenir? Celui de la nuit? de la chambre? ou de l'épouse?

Texte. Prorumpit Narcissus denuntiatque centurionibus & tribuno qui aderant, exsequi cædem: ita imperatorem jubere. Narcisse sort brusquement. Les Centurions & le Tribun attendoient l'ordre en dehors; il leur commande au nom de l'Empereur de faire mourir Messaline.

Critique. Ces mots *prorumpit denuntiatque* ne devoient pas être séparés dans le François. Outre que cette division ôte la vivacité, c'est que Narcisse sortoit pour donner cet ordre. Il falloit au moins le faire sentir.

Réponse. L'observation me paroît fondée. C'est une phrase à changer.

Texte. Custos & exactor libertus Evodus datur; isque raptim in hortos progressus, reperit fusam humi, adsidente matre Lepidâ, quæ florenti filix haud concors, supremis ejus necessitatibus ad miserationem evicta erat; suadebatque ne percussorem opperiretur: transisse vitam, neque aliud morte quàm decus quærendum. On leur joignit l'affranchi Evodus, pour s'assurer d'elle & faire exécuter la Sentence: Evodus les devance en grande hâte; il trouve l'Impératrice étendue par terre: à côté d'elle étoit assise Lépidâ sa mère. Lépidâ, brouillée avec Messaline pendant sa fortune, étoit accourue pour prendre part à son malheur. Elle lui conseilloit de ne point attendre qu'un bourreau portât la main sur elle: sa vie étoit passée; il n'étoit question que de périr sans honte.

Critique. Qu'un bourreau portât la main sur elle n'est point dans le latin.

Réponse. Ne percussorem opperiretur. Vous trouveriez donc mieux de ne point attendre le bourreau. C'est une affaire de goût, & je vous avoue que le mien est différent.

Critique. Périr sans honte ne dit pas *périr avec gloire morte decus.*

Réponse. Il étoit impossible que Messaline périt avec beaucoup de gloire, même aux yeux de ceux qui admiroient le suicide, parce que la mort étoit inévitable & trop méritée. Il m'a semblé révoltant de placer la gloire si proche de l'infamie, & j'ai cru mieux remplir l'intention de l'auteur en affoiblissant le terme. Si l'on s'obstine à me juger à coup de Dictionnaire, on me trouvera de temps en temps de semblables torts; mais peut-être ceux qui voudront approfondir le sens m'en absoudront-ils. Si en rendant *ira* par *colère*, *decus* par *gloire*, & ainsi de tous les autres mots, Tacite se traduit bien; comment dites-vous qu'il faut une ame vaste pour contenir la fienne & un esprit souple & hardi pour se plier au sien?

Texte. Sed animo per libidines corrupto nihil honestum inerat. Mais cette ame flétrie par la volupté n'étoit plus susceptible d'honneur.

Permettez-moi de vous demander, Monsieur, si les phrases que vous citez sans en porter de jugement sont obscures ou rendent mal le sens. Mais peut-être est-il du devoir d'un journaliste de se taire sur ce qu'il y a de bon dans un ouvrage, pour n'entretenir le Public que de ses défauts, vrais ou prétendus.

Texte. Lacrymæque & inviti questus ducebantur, quam impetu venientium pulsæ fores.

Toutes deux s'abandonnoient aux larmes & à des regrets superflus, lorsque les Soldats, dès leur arrivée, enfoncent la porte.

Critique. Tacite ne dit point que toutes deux s'abandonnoient aux larmes.

Réponse. Il ne le dit pas même de Messaline. Souffrez que je vous demande, Monsieur, de quel droit vous exigez que je l'assure d'elle. *Lacrymae ducebantur: on s'abandonnoit aux larmes.* Mais qui est-ce qui s'y abandonnoit? Messaline & sa mère.

Critique. Tacite ne parle que la foiblesse de Messaline.

Réponse. Il parle aussi de la tendresse de sa mère, *qua ad miserationem evicta erat: dont la compassion avoit étouffé le ressentiment.* Eh! Qu'elle mère retiendrait ses pleurs dans une telle conjoncture? Lépidia, voyant l'inutilité d'un conseil vigoureux, ne trouvoit plus rien de mieux que de mêler ses larmes à celles de sa malheureuse fille.

Texte. Adstititque per silentium tribunus, & libertus increpans multis & servilibus probris. Le Tribun se présente, debout, en silence, devant Messaline; l'affranchi l'accable d'injures grossières.

Critique. Debout est inutile.

Réponse. Supprimons-le, puisqu'il vous déplaît, dût-on me reprocher d'avoir manqué l'image que forme *adstitit*.

Critique. On ne se présente point assis.

Réponse. Non, mais on s'inclinoit profondément en se présentant aux personnes à qui l'on devoit beaucoup de respect. Le Tribun ne le fit pas, & c'est ce que je voulois faire entendre.

Terminons cette lettre déjà trop longue par une réflexion de M. d'Alembert. Mém. de lit. tit. 3, pag. 30 & 31. *De toutes les injustices dont les traducteurs ont droit de se plaindre. . . la principale est la manière dont on a coutume de les censurer. . . . Pour les critiquer avec justice, il ne suffit pas de montrer qu'ils sont tombés dans quelque faute ; il faut les convaincre qu'ils pouvoient faire mieux ou aussi bien, sans y tomber.*

A N E C D O T E S.

I.

LE Roi Clotaire I^r érigea la seigneurie d'Ivetot en royaume-pour avoir tué Gautier, sieur d'Ivetot, dans l'Eglise de Soissons, un jour de vendredi saint, lorsque ce Gentilhomme lui demandoit pardon à genoux pour quelque offense qu'il lui avoit faite.

II.

Un jeune Moine déguisé se trouvant à la représentation de *Childeric*, tragédie de Morand, en 1736, cria à un acteur qui venoit avec une lettre à la main & qui tâchoit de se faire jour au travers de la foule dont le théâtre étoit rempli :

place au faâteur. L'éclat de rire que ce mot excita interrompit la pièce. On arrêta ce Moine qui avoua qu'il étoit, & qui convint qu'il étoit venu avec six jeunes gens uniquement dans le dessein de faire tomber la pièce nouvelle dont ils ne connoissoient point l'auteur.

I I I.

Vadé, acteur de plusieurs opéra-comiques, contoit qu'il venoit de quitter un fat qui faisoit le beau parleur, & qui en lui racontant ses bonnes fortunes, disoit toujours : j'ai é-û la Comtesse de **, j'ai é-û la belle Madame de **. Ennuyé de sa fatuité & de sa prononciation affectée, Vadé lui dit : « Que me dites vous-là ? » Jupiter fut plus heureux que vous ; car il a é-u-I-o. »

H O M M A G E

A Sa Majesté LOUIS XVI.

VIVE LE ROI ! qu'au loin ce doux cri retentisse.

Hommes, Femmes, Enfans, Vicillards même ;
éclatez !

Appui de l'Innocence, effroi de l'Injustice,

198 MERCURE DE FRANCE.

Louis, Louis se montre à vos yeux enchantés.
Si jeune, il vous étonne ; ô qu'il est honorable
D'être utile, dans l'âge où l'on n'est qu'agréable !
Ciel, toujours de son Trône écarte le Flatteur !
Célébrez ses vertus, Dées du Parnasse !
France, prosterne-toi, baise & chéris sa trace !
Court-il à ses plaisirs ? Non ; c'est à ton bonheur.

Par M. Guichard.

VERS d'un Etranger sur l'avènement de LOUIS XVI au Trône de France.

MAITRE de l'Empire des Lis,
Sous quels heureux auspices
Voyons-nous de ton règne éclore les prémices ?
A peine sur le Trône assis,
Tu te montres, aux yeux de tes peuples ravis,
Et l'ami des vertus & l'ennemi des vices.
Tes illustres projets
Conçus pour assurer le bonheur des Français,
Et qui te placeront au temple de Mémoire
Orné du plus rare surnom,
Ces projets annoncés en cette région
Livrent nos cœurs qu'intéresse ta gloire,
A la plus tendre émotion.
Pour toi c'est trop peu d'être
L'amour de cette Nation

JUILLET. 1774. 199

Que le Ciel a fait naître
Pour t'obéir ;
Tout l'Univers , heureux de te connaître ,
Doit te chérir.

*VERS sur l'inoculation du Roi de
France.*

MOUILLÉ encor des pleurs
Que t'a fait répandre
Le trépas d'un père tendre ;
Dans quelles terreurs ,
O France , es-tu plongée !
Tu trembles pour les jours d'un digne successeur
Dont le règne naissant t'a déjà du bonheur
Découvert l'apogée.
De ta mortelle frayeur
Qui le croiroit ? lui-même est cause ;
Lui-même s'expose
Au danger dont l'aspect te fait frémir d'horreur ;
Mais d'un amour sans borne en cela vois le gage.
Quand , à la fleur de son âge ,
Sans crainte envisageant la mort ,
D'un mal qui le menace il provoque la rage ,
Rempli du juste espoir de prolonger son sort ;
A ce noble effort
Sais-tu ce qui l'engage ?
Jaloux de rendre heureux

I iv

200 MERCURE DE FRANCE.

Ceux dont le Ciel l'a rendu maître,
Il aime mieux cesser d'être
Que de ne point remplir ce projet généreux.

*VERS présentés au Roi & à Mesdames,
le 3 Juillet, par M. l'Abbé Batanchon,
Chapelain de Madame Adelaïde & de
Madame la Comtesse d'Artois.*

Nous n'avons plus, Français, à craindre le ha-
sard ;

De l'accord fait pour nous j'en ai tiré l'augure ;
La Nature, à Marly, vient de seconder l'Art ;
L'Art avoit, à Choisy, secondé la Nature.

Au milieu des horreurs d'un mal contagieux,
Les Filles de Louis, dans leur douleur amère,
Sur leur propre danger avoient fermé les yeux
Pour veiller sur les jours de leur auguste Père.

Louis a succombé malgré tous leurs efforts ;
Et par ce coup affreux la nature affaiblie
Laissoit gagner le mal & rapprocher des morts
Celles dont les vertus éternisent la vie.

Appelé par nos vœux, l'Art arrive au secours
De la Nature défaillante ;

Le mal termine heureusement son cours ;
Toute la France est triomphante.

* Illustres Rejetons du beau sang de nos Rois!

** Princesse auguste ! jeune & déjà grand Monarque!

Vous nous donnez tous à la fois
De votre amour pour nous la plus sensible marque.

Non, ce n'est point pour vous, Roi sage & bienfaisant!

Que d'un venin affreux vous braviez les atteintes;

Vous vouliez, en vous exposant,

Brusquer le mal, le vaincre & dissiper nos craintes.

A vos ordres soumis l'Art a pris le flambeau

De la main de l'Expérience,

Et la Nature a trouvé beau

D'agir au gré de la Science.

Tel qu'éclairé, sans risque, un fourneau redouté,

Lorsqu'un Mineur habile, en ouvrant un passage

A l'air par le feu dilaté,

En prévient sagement l'effort & le ravage :

Tel ce venin caché dans le corps des humains

S'échappe sans danger à travers l'épiderme,

Lorsque, par les conduits qu'ouvrent d'habiles

mains,

Il est forcé de fuir du sang qui le renferme.

Notre bonheur, Français, n'est donc point pas-

sager ;

* Monsieur & Mgr le Comte d'Artois.

** Madame la Comtesse d'Artois.

Célébrons à l'envi l'heureuse expérience
Qui , sauvant Louis du danger ,
Sauve avec lui toute la France.

*QUATRAIN à M. MUSSON ,
choisi pour faire , en miniature , le portrait
de la Reine.*

LE voilà ce portrait , cette image fidelle
De l'objet que vos yeux sont jaloux d'admirer.
Français , si la Nature est encore plus belle ,
N'en accusez point l'Art ; il ne peut l'égalér.

Par M. Levrier de Champ-rion.

ORDONNANCES.

ORDONNANCE du Roi du 2 Mai 1774 , pour
mettre , sous le nom de Monsieur , les différens
Corps qui portent celui de M. le Comte de Pro-
vence.

Ordonnance du Roi du 20 Février 1774 , pour
mettre le régiment de Dragons de Montecler sous
le nom du Comte de Provence.

Ordonnance du Roi du 10 Mars 1774 , portant
règlement concernant les deux compagnies des
Gardes du Corps de M. le Comte d'Artois.

Ordonnance du Roi du 20 Mai 1774 , pour
mettre le régiment de Dragons de Damas sous le
nom de Comte d'Artois.

Ordonnance du Roi du 11 Juin 1774, pour établir des Chefs de bataillons dans les régimens d'infanterie Françoisë & Etrangère.

Ordonnance du Roi du 10 Avril 1774, concernant la police & la discipline de la compagnie de la Maréchaussée de l'Isle de France.

A V I S.

I.

Marchandises nouvelles & étrangères.

LE sieur Granchez, marchand bijoutier de la Reine, connu par son magasin sous le nom du *Petit-Dunkerque*, quai-Conti, au coin de la rue Dauphine, toujours aussi empresse à maintenir son magasin fourni de toutes sortes de marchandises étrangères & françoises, vient, à la suite des premières boîtes qu'il a imaginées en chagrin noir, avec le portrait du Roi & de la Reine incrusté dessus, qu'il a nommé la *Consolation dans le chagrin*, d'en faire de nouvelles en petit deuil, renfermant en-dedans du couvercle le premier édit du Roi, avec toujours en-dessus les mêmes portraits; ces dernières se nomment le *Surcroît de consolation*, & prennent avec autant de succès que les premières.

Entre autres nouveautés, l'on trouve encote chez lui;

Superbes girandoles de-trois enfans groupés, portant des lis, supérieurement dorées au mat; Tabatières d'or, émaillées en gris, avec bordure aussi émaillée, imitant les pierres fines;

L vj

Idem. En acier, doublées d'or, en forme de châte ;

Petits flambeaux de cabinet, pouvant aussi servir pour le jeu, avec bougies à ressort, maintenant toujours la lumière à la même hauteur ;

Superbes garnitures de cheminée de forme nouvelle, en crystal d'Angleterre, montées en bronze doré d'or moulu ;

Nouveau crayon d'or à ressort ;

Un assortiment de jai pour le deuil.

Anneaux de diamant & cheveux ; il fait supérieurement établir dans ce genre toute sorte d'ouvrages, tel que chaînes de montre, rubans, brasselets, colliers en prétention, cordons de montre & de canne ;

Jolis nécessaires en forme de sur-tout avec cristaux, contenant tout ce qui est nécessaire à l'usage de la table, très commodes à servir sur le lit d'un malade ;

Très jolies cannes de femme, avec pomme d'acier & dez d'ivoire ;

Ruches à l'Angloise aussi commodes pour le travail de l'insecte qu'agréables aux curieux, pouvant, sans s'exposer, les voir travailler & leur ôter le miel sans les déranger ; il donne avec ces ruches un traité sur l'abeille & la manière d'user de ces ruches ;

Boutons d'acier pour le petit deuil, bleus & blancs, & toujours une infinité d'articles de clincaillerie & bijouterie dans ce qu'il y a de plus recherché & de mieux fini.

I I.

Le sieur Juville, expert-herniaire, reçu au collège royal de Chirurgie de Paris, jaloux de

mériter de plus en plus les suffrages & les éloges que l'Académie des Sciences, les Gens de l'art & le Public lui ont accordés, vient d'inventer pour l'*Anus* un bandage qui est de la plus grande commodité.

Ceux qui en font usage peuvent, sans la moindre gêne, marcher, s'asseoir, monter à cheval & se livrer, avec une parfaite sécurité, à tous leurs exercices ordinaires. Ce bandage nouveau ne pèse pas deux onces. Rien de plus simple que la composition, qui consiste en un petit corps d'ivoire percé à jour, soutenu par deux courroies qui se fixent à une ceinture; la courroie de devant se subdivise en deux, en sautoir, & répond aux aines; l'autre est appliquée sur l'os *sacrum*. Chaque courroie se termine par un ressort plat dont le jeu presque imperceptible permet tous les mouvemens. Quoique ce bandage soit mince & léger, il comprime efficacement sans jamais se déranger. On l'ôte & on le remet soi-même aussi facilement que la ceinture d'un caleçon.

Le sieur Juville continue d'appliquer ses autres bandages avec succès. Il a perfectionné son inguinal simple & le double à eremaiillère, dont les pelottes s'éloignent & se rapprochent à volonté.

Son exomphale à ressort pour les hernies ventrales satisfait de plus en plus les connoisseurs & les personnes qui en font usage.

En lui envoyant de province une mesure des proportions exactes, on est sûr de recevoir promptement un bandage convenable.

La demeure du Sr Juville est toujours *rue des Fossés-St. Germain l'Auxerrois, vis-à-vis la colonnade du Louvre.*

I I I.

Remède contre la maladie des Chiens.

Le sieur Duponty est possesseur d'une liqueur souveraine pour guérir toutes les maladies des Chiens, même la rage mûe & la galle.

La dose est de deux cuillerées à bouche pour un grand chien, pendant neuf jours; & pour les petits il faut diminuer la dose à proportion de leur grosseur.

On trouvera en tout temps de cette liqueur chez le Sr Duponty, qui est visible tous les jours, excepté le Dimanche, depuis neuf heures jusqu'à midi, & depuis trois heures jusqu'à six.

Il est logé au N^o. 83, rue du Four Sr Honoré, vis-à-vis l'hôtel de Bayonne, à la Vache noire, au premier, chez la Marchande de crème.

Les personnes qui lui écrivent sont priées d'affranchir leurs lettres.

I V.

Le sieur Gachet, maître en Chirurgie de la Ferté-Milon, vend & débite un *Elixir antigoutteux*, vrai spécifique contre la goutte & le rhumatisme qu'il guérit radicalement. Ce remède n'a rien de désagréable ni de gênant.

Le prix des flacons, selon la grandeur, est de 24, 36 & 48 liv. On donne avec l'Elixir la manière d'en faire usage. On prie les personnes qui en demanderont d'affranchir les lettres.

Il demeure à Paris, rue Montmartre, du côté des Boulevards, maison dont l'allée fait saut à la rue de Notre-Dame des Victoires, au premier.

NOUVELLES POLITIQUES.

Des Frontières de la Pologne, le 4 Juin 1774.

L'IMPÉRATRICE de Russie a paru extrêmement sensible à la perte du sieur de Bibikow, l'un de ses meilleurs généraux. Plusieurs gentilshommes Polonois envoyés à Casan par les Russes pendant les derniers troubles, se sont joints à Pugatschew & les combattent aujourd'hui au lieu même de leur exil. On prétend qu'un frère de Pulawski a battu le Prince de Galitzin au moment même qu'il venoit de remporter sur Pugatschew un avantage considérable. Cependant les troupes Russes répandues dans la Lithuanie, au lieu de se porter vers la Crimée, comme on s'y attendoit, ont reçu ordre de se rassembler à Grodno. Des lettres particulières annoncent même qu'elles occupent déjà les postes qui leur ont été assignés, & qu'elles se sont étendues sur les bords de Niemen entre la Prusse & la Samogitie.

On a répandu le bruit que les Russes se sont établis dans le Palatinat de Polocz; mais cette nouvelle paroît d'autant moins vraisemblable que cette Puissance n'a jamais paru être dans la disposition de reculer ses limites.

La marche des Aigles Prussiennes est un peu ralentie; cependant elles se sont encore approchées de deux lieues.

De Warsovie, le 3 Juin 1774.

L'arrangement des frontières avec les trois Puissances donne lieu à de grands mouvemens. Les troupes Prussiennes ont établi des postes à un

mille de distance autour de la ville de Thorn, & ne permettent à aucun de ses habitans, à moins qu'il ne soit muni d'un passeport, de passer dans leur territoire.

De Dantzick, le 8 Juin 1774.

La situation de cette ville devient de jour en jour plus fâcheuse. Le sieur Reichart, Conseiller Intime du Roi de Prusse, soutenu du Comte de Golowkin, Ministre de Russie, ayant vivement pressé le Magistrat de reconnoître le droit territorial de Sa Majesté Prussienne sur le Port, celui-ci déclara qu'il étoit prêt à le faire pourvu qu'on s'expliquât sur les conditions qui en assureroient l'usage à la Ville. Le Comte de Golowkin répondit qu'il n'étoit point autorisé à accepter un aveu conditionnel, & le sieur Reichart insista sur cette réponse catégorique : *oui ou non*. Les trois Ordres s'étant assemblés pour prendre un parti, le Tiers-Etat fit entendre au Sénat que l'on ne pouvoit, sans trahir les droits de la Ville, constatés par les actes les plus solennels, proposer de reconnoître le droit territorial d'une Puissance étrangère sur le port.

De Constantinople, le 17 Mai 1774.

On a répandu ici le bruit qu'un corps de Cosaques a passé le Danube & s'est posté dans les environs de Babadag, d'Hirsowa & de Karasow. D'un autre côté, on apprend qu'il s'est formé parmi les Tartares de Crimée un nouveau Parti en faveur de l'ancien Kan Dewlet-Guerai qui médite une expédition contre le Kan que les Russes ont placé sur le Trône. On présume cependant qu'il attendra les secours que le Capitan Pacha lui amène. Cet Amiral mouille encore avec sa

flotte à une lieue de cette capitale, d'où il mettra à la voile dès que le temps sera favorable.

De Smyrne, le 20 Avril 1774.

On écrit de Paros que le sieur Elmanow a pris le commandement de la Flotte Russe à la place de l'Amiral Spiritow qui a obtenu sa démission.

Les Russes ont restitué aux François 100,000 écus au lion pour les dédommager des marchandises qui leur avoient été enlevées.

De la Haye, le 21 Juin 1774.

Les lettres qu'on a reçues ici des bords de l'Elbe, feroient craindre l'établissement d'une nouvelle Douane Danoise à Gluckstadt au-dessous de Hambourg. Dans le temps même qu'on parle d'une réforme de troupes en Danemarck, on écrit que deux vaisseaux de cette Nation viennent de croiser dans l'Elbe, & qu'il a été ordonné de préparer des quartiers à Ottenhusen & autour d'Altona pour un corps de cavalerie. On ne fait point quel est l'objet de ces dispositions.

De Londres, le 26 Juin 1774.

Nos Colonies de l'Amérique ayant reçu, le 15 Mai dernier, une copie du Bill relatif au port de Boston, les assemblées des Provinces mirent sur le champ un *embargo* sur tous les vaisseaux appartenant à l'Angleterre & aux Isles, & ordonnèrent que les Ports seroient fermés pour toute espèce de commerce avec la Grande-Bretagne. Ce Bill fut d'abord imprimé à Boston & à la Nouvelle Yorck dans les gazettes avec une bordure noire, & fut crié dans toutes les rues sous le nom d'acte *inhumain, cruel, sanguinaire, barbare & meurtrier*. On en distribua dix mille exemplaires avec plusieurs lettres écrites de Londres, & on en en-

voya dans toutes les différentes Colonies. L'alarme devint générale ; on s'assembla de toutes parts, & le Peuple sur-tout fit éclater les sentimens de la désobéissance la plus punissable ; mais les personnes les plus modérées & les plus prudentes ralentirent cette impétuosité & empêchèrent qu'on ne prit une résolution plus violente. On y attend des ordres ultérieurs du Parlement, & l'on présume que toutes les Colonies se réuniront pour ne rien recevoir de la Grande-Bretagne. Il paroît d'ailleurs que la Chambre de Boston refusera de délibérer avec le nouveau Conseil. Aussi-tôt que le Bill fut connu dans les Provinces de Pensylvanie, du Maryland & de la Virginie, les habitans arrêtèrent que toutes ces Provinces se joindroient à la Nouvelle-Yorck pour fermer tous leurs ports, & qu'elles ne feroient passer en Angleterre & aux Isles aucune de leurs productions, jusqu'à ce qu'on eût rendu justice à la Province de la Baie de Massachusett.

De Marly, le 3 Juillet 1774.

Si la Nation qui adore ses Maîtres, avoit pu concevoir des inquiétudes de la résolution courageuse prise par le Roi, par ses augustes frères & par Madame la Comtesse d'Artois, de se soumettre à l'inoculation, elles auroient été bientôt dissipées par les nouvelles constantes du succès de cette opération. Elle est aujourd'hui au comble de la joie d'apprendre que Sa Majesté, Monsieur, Mgr le Comte d'Artois, Madame la Comtesse d'Artois sont entièrement rétablis, & d'être délivrée à jamais de la crainte de les perdre par la cruelle maladie qui vient de lui enlever le Monarque qu'elle pleure, & menaçoit à la fois les jours de trois Princeses qui, après avoir donné les preuves les plus héroïques de l'amour filial, sont

devenues bien plus chères à la France qui hono-
roit leur rang auguste moins encore qu'elle n'ad-
miroit leurs vertus.

L'inoculation du Roi, de Monsieur, de Mgr le
Comte d'Artois & de Madame la Comtesse d'Ar-
tois, ayant suivi son cours ordinaire avec succès,
les médecins cessèrent, le 30 du mois dernier, de
donner au Public des bulletins : depuis cette épo-
que, la santé du Roi, des Princes & de la Prin-
cesse continue à se fortifier, & ne laisse plus rien à
desirer.

N O M I N A T I O N S.

Le Roi a accordé le régiment de Royal-Rouf-
illon, Infanterie, vacant par la démission du
Marquis de Trans, au Marquis de Fremur, Colo-
nel du régiment d'Angoumois ; le régiment d'An-
goumois au Marquis d'Usson, Colonel du régi-
ment provincial de Montargis ; le régiment pro-
vincial de Montargis au Marquis de la Suze. Sa
Majesté a disposé du régiment de la Reine, in-
fanterie, vacant par la démission du Marquis de
Tavannes, en faveur du Comte de Tavannes son
frère, & du régiment provincial de Châlons, va-
cant par la démission du Comte de Monteynard,
en faveur du Marquis de Beaumont-d'Auty.

Le sieur de Laffone, conseiller d'état & premier
médecin de la Reine, a prêté serment entre les
mains du Roi pour la place de premier médecin
de Sa Majesté, en survivance, dont est pourvu
le sieur Lieutaud, conseiller d'état.

Le Roi a accordé l'abbaye de St Allyre, Ordre
de St Benoît, congrégation de St Maur, diocèse
& fauxbourg de Clermont en Auvergne, à l'Abbé
Gaston de Pollier, vicaire-général de Vabres &
premier aumônier de Mgr le Comte d'Artois, sur

212 MERCURE DE FRANCE.

la présentation de ce Prince en vertu de son apanage, & celle de Bémont, Ordre de Cîteaux, diocèse de Langres, à la Dame Esmangart, religieuse de l'abbaye de Pont-aux-Dames.

Le Roi a accordé la place de Commandeur dans l'Ordre de St Louis, vacante par la mort du Marquis de Caulaincourt, au sieur de Saint Sauveur, maréchal de camp, inspecteur-général de la Cavalerie.

Le Comte de Muy, secrétaire d'Etat, ayant le département de la Guerre, est entré au conseil d'état.

M O R T S.

Eméric - Joseph, Archevêque de Mayence, Electeur du Saint Empire, Prince & Evêque de Worms, né Baron de Breidenbach - Burrenheim, est mort subitement à Mayence le 11 Juin. Ce Prince étoit âgé de soixante-sept ans; il avoit été élu électeur le 5 Juillet 1763, & Evêque de Worms le premier Mars 1768.

Marc-Louis, Marquis de Caulaincourt, maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de l'Ordre royal & militaire de St Louis, & grand Bouteiller héréditaire de Saint-Denis en France, est mort à Paris, âge de cinquante-trois ans.

Louise l'Eau de Linières, veuve de René-Charles Marquis de Menou, est morte à Loudun, dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge.

Jacques Hulin, ministre du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, est mort à Paris à l'âge de quatre vingt-seize ans.

Le Comte de Ros, capitaine au régiment des Carabiniers, est mort à Metz, âgé de trente-un ans.

Daniel-Raoul-Charles Loir, Comte du Lude, est mort en son château d'Aureville, en Basse-Normandie, dans la soixante-seizième année de son âge.

Charles Comte de Grimaldy - d'Antibes, chef d'escadre, est mort à Toulon.

Marie - Charlotte de Bragelongne, épouse d'Armand-Henri Comte de Clermont-Gallerande, est morte à Charonne, dans la soixante-onzième année de son âge.

Marie-Christine-Chrétienne de Saint-Simon de Ruffec, épouse de Charles-Maurice Grimaldy de Monaco, Comte de Valentinois, Grand d'Espagne de la première Classe, lieutenant-général de la province de Normandie, gouverneur des ville & château de Saint-Lo, de Cherbourg, Grand-ville & des Isles de Chaussay, brigadier des armées du Roi, est morte à Paris, âgée de quarante-six ans.

Marguerite Roussange, de la paroisse d'Aix, diocèse de Limoges, y est morte à l'âge de cent huit ans. Elle n'a éprouvé, dans le cours de sa vie, que quelques légères indispositions. Un mois avant que de mourir elle alloit encore à pied à la messe de sa paroisse, distante du village d'environ une demi-lieue. Elle avoit conservé un visage sans rides, un coloris animé, l'esprit sain & gai, & sur-tout la mémoire & la vue sans aucune altération.

L O T E R I E S.

Le cent soixante-deuxième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 Juin, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N^o. 89127. Celui de vingt mille

214 MERCURE DE FRANCE.

livres au N°. 92482, & les deux de dix mille, aux numéros 80315 & 85792.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 Juillet. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 62, 73, 27, 54, 15. Le prochain tirage se fera le 5 Août.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 1	
Vers à Sa Majesté Louis XVI,	<i>ibid.</i>
Au Roi,	9
Vers donnés à Madame Adelaïde à Choisy, après sa convalescence,	11
Couplets sur la bienfaisance du Roi & de la Reine,	12
Vers au Roi,	13
Quatrain à la louange de Louis XVI,	14
L'Ingrat puni,	<i>ibid.</i>
Les progrès du Luxe arrêtés, ode au Roi,	30
Vers au Roi Louis XVI,	34
Sur la mort de Louis XV,	35
Vers à la France,	38
Sur l'inoculation de la Famille royale,	<i>ibid.</i>
Fiction en l'honneur de M. le Duc de N**,	39
Ma Retraite,	44
Le Limaçon & la Rose,	47
Le Courtifan au bal, <i>fable</i> ,	48
Le Milan, <i>fable</i> ,	49
Les trois Poules,	50
Explication des Enigmes & Logogryphes,	54
ENIGMES,	<i>ibid.</i>

LOGOGRYPHE,	57
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	59
L'Homme du Monde éclairé par les Arts,	<i>ibid.</i>
Les Promenades de M. Frankly,	74
Dictionnaire abrégé de la Fable,	77
Traité de Mécanique,	80
Histoire des nouvelles découvertes faites dans la Mer du Sud,	83
Histoire de la Rivalité de la France,	78
Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie,	116
Observations sur l'Art du Comédien,	120
L'Inoculation, Ode par M. Dorat,	123
Discours prononcé à l'issue d'un Service pour le repos de l'ame du feu Roi,	125
Manuel secret, & analyse des remèdes de MM. Sutton pour l'inoculation de la petite vérole,	128
Avis à mes Concitoyens,	129
Les avantages de l'Inoculation,	130
Traité sur le Vice cancéreux,	131
Mémoire chimique & médicinal, &c.	<i>ibid.</i>
Table de toutes les matières contenues dans tous les volumes publiés par l'Académie royale des Sciences de Paris,	132
ACADÉMIES,	137
—de la Rochelle & de Nîmes,	<i>ibid.</i>
SPECTACLES, Opéra,	142
Comédie Française,	143
Comédie Italienne,	149
Physique,	153
Sur l'électricité des corps animés,	159
De la nature de l'éducation,	166
Moyen très-sûr & très-facile pour apprendre en peu de temps la géographie aux jeunes gens,	171

216 MERCURE DE FRANCE.

Géographie ,	179
ARTS , gravures ,	184
Préservatif du Tonnerre ,	<i>ibid.</i>
Lettre de M. d'Otteville sur la traduction de Tacite ,	189
Anecdotes ,	196
Hommages à Sa Majesté Louis XVI ,	197
Vers d'un Etranger sur l'avènement de Louis XVI au Trône de France ,	198
Vers sur l'inoculation du Roi de France ,	199
Vers présentés au Roi & à Mesdames ,	200
Quatrain à M. Musloa ,	202
Ordonnances ,	<i>ibid.</i>
AVIS ,	203
Nouvelles politiques ,	207
Nominations ,	211
Morts ,	212
Loterics ,	213

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le second vol. du Mercure du mois de Juillet 1774. & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris , le 15 Juillet 1774.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.





